

# BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

**cnrs**  
édipasser les frontières

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

N°8

AOUT 2016

**BULLETIN OFFICIEL DU CNRS**

CNRS  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris Cedex 16

**Directeur de la publication**  
Christophe Coudroy

**Pour consulter le BO et ses archives**  
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution  
Août 2016  
ISSN 1148-4853

## Table des matières

### 02. L'organisation générale du CNRS

#### 02.08 Le CNRS en région

##### 02.08.02 Compétence des délégués régionaux

- Décision portant modification des délégations de signature permanentes consenties aux délégués régionaux - 17/08/2016 - - DEC162002DAJ

### 07. Mesures particulières du CNRS

#### 07.01. Décisions de nomination, cessation de fonction

##### 07.01.01. DR1 - Paris-Villejuif

###### 07.01.01.02. 2015

- Décision portant nomination de Mme Charlotte Leiser aux fonctions de responsable du pôle achats du service mutualisé d'Ile-de-France - 01/12/2015 - - DEC151797DR01

###### 07.01.01.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Olivier GIRAUD, directeur et Mme Léa LIMA, directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°UMR3320 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (LISE). - 28/07/2016 - - DEC161977INSHS

- Décision portant cessation de fonctions de M. Claude Didry, directeur, et nomination de M. Stefano Bosi aux fonctions de directeur par intérim de l'USR3683 (MSH Paris-Saclay) - 29/07/2016 - - DEC161978INSHS

- Décision portant nomination de Mme Isabelle Broutin aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°UMR8015 intitulée « Laboratoire de cristallographie et RMN biologiques » - 27/07/2016 - - DEC161936INSB

- Décision portant cessation de fonctions de M. Farhad Khosrokhavar, directeur, Mme Alexandra Poli, directrice adjointe et nomination de Mme Alexandra Poli directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR8039 intitulée Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS). - 29/07/2016 - - DEC161876INSHS

- Décision portant nomination de Mme Mildred Galland-Szymkowiak aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR7172 intitulée Théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité - 29/07/2016 - - DEC161803INSHS

- Décision portant nomination de M. Olivier Compagnon aux fonctions de directeur par intérim de l'UMR7227 CREDA, à compter du 1er septembre 2016 - 29/07/2016 - - DEC161802INSHS

- Décision portant nomination de M Cédric Gendron aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Cécile Fougeron aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n° UMR7018 intitulée laboratoire de phonétique et phonologie - 07/07/2016 - - DEC161355INSHS

- Décision portant cessation de fonctions de M. Renaud Dehousse, directeur, et nomination de Mme Florence Haegel, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR8239 intitulée Centre d'Etudes Européennes de Sciences Po. - 29/07/2016 - - DEC162030INSHS

##### 07.01.04. DR4

###### 07.01.04.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Pierre ROBERT aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPS3364 intitulée Ingénierie, Radioprotection, Sécurité et Démantèlement - 01/08/2016 - - DEC161865DR04

- Décision portant nomination de Mme Marianne BOMBLED aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR12 intitulée Laboratoire Léon Brillouin - 18/07/2016 - - DEC161024DR04

##### 07.01.05. DR5

###### 07.01.05.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Carole Brugeilles, Mme Laure Pitti, Mme Violaine Roussel, directrices adjointes de l'unité mixte de recherche n°UMR7217 intitulée Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA). - 29/07/2016 - - DEC161730INSHS

- Décision portant nomination de Mme Laure Bally-Cuif aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°UMR3738 intitulée « Bases génétiques, moléculaires et cellulaires du développement » - 27/07/2016 - - DEC161946INSB

- Décision portant nomination de Mme. Nathalie Dostatni aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°UMR3664 intitulée « Dynamique du noyau » - 27/07/2016 - - DEC161855INSB

#### 07.01.06. DR6

##### 07.01.06.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Sylvie Camet aux fonctions de directrice de l'USR3261 (MSH Lorraine) - 29/07/2016 - - DEC161737INSHS

- Décision portant cessation de fonctions de M. Bertrand Tillier, directeur et nomination de M. Jean-Louis Tornatore aux fonctions de directeur par intérim de l'UMR7366 (CGC) - 29/07/2016 - - DEC162022INSHS

#### 07.01.07. DR7

##### 07.01.07.08. 2016

- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Romain GUYOT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5242 intitulée " Institut de génomique fonctionnelle de Lyon ". - 18/05/2016 - - DEC160998DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Benjamin GILLET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5242 intitulée " Institut de génomique fonctionnelle de Lyon ". - 18/05/2016 - - DEC160999DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Violaine TRIBOLLET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5242 intitulée " Institut de génomique fonctionnelle de Lyon ". - 18/05/2016 - - DEC161000DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Mathilde BOUCHET aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5242 intitulée " Institut de génomique fonctionnelle de Lyon ". - 18/05/2016 - - DEC161001DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Romain GUYOT aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5242 intitulée " Institut de génomique fonctionnelle de Lyon ". - 18/05/2016 - - DEC161002DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Florent ARNAUD-GODET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5276 intitulée " Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement ". - 21/06/2016 - - DEC161121DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Hervé CARDON aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5276 intitulée " Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement ". - 21/06/2016 - - DEC161122DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Emmanuelle ALBALAT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5276 intitulée " Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement ". - 21/06/2016 - - DEC161123DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Franck VITTOZ aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5672 intitulée " Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon ". - 02/07/2016 - - DEC161257DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Marius TANASE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5672 intitulée " Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon ". - 02/07/2016 - - DEC161258DR07



- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Jean-Pierre LOPEZ aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5822 intitulée " Institut de Physique Nucléaire de Lyon ". - 24/06/2016 - - DEC161264DR07
- Décision portant nomination de Mme Antoinette Baujard aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche N°UMR5824 intitulée Groupe d'Analyse et de Théorie Economique Lyon-Saint Etienne-Gate - 24/06/2016 - - DEC161301INSHS
- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Caroline PILLON aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5223 intitulée " Ingénierie des Matériaux Polymères ". - 19/05/2016 - - DEC160997DR07
- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Yu ZHANG aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5062 intitulée " Institut d'Asie Orientale ". - 18/05/2016 - - DEC160986DR07
- Décision portant nomination de Madame Sophie GAILLARD aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5220 intitulée " Centre de Recherche en Acquisition et Traitement d'Images pour la Santé ". - 30/03/2016 - - DEC160617DR07
- Décision portant nomination de M. Mathieu Disant aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°UMR5137 intitulée Centre de Recherches Critiques sur le Droit (CeRCriD). - 29/07/2016 - - DEC160315INSHS
- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Gilles CHATELAIN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5239 intitulée "Laboratoire de biologie et modélisation de la cellule". - 04/03/2016 - - DEC160109DR07
- Décision portant nomination de M. Gilles Pollet aux fonctions de responsable par intérim de la FRE3768 (ISH) - 29/07/2016 - - DEC162017INSHS
- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur François BARBOT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5133 intitulée intitulée " Archéorient - Environnements et Sociétés de l'Orient Ancien " - 04/03/2016 - - DEC160082DR07
- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Sandra DUPERRIER aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5229 intitulée " Institut des Sciences Cognitives Marc Jeannerod ". - 29/02/2016 - - DEC160106DR07
- Décision portant nomination de Mme Feteh-el-Zahar Haichar-Baya et M. Philippe Normand aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR5557 intitulée « Ecologie microbienne (LEM) » - 29/08/2016 - - DEC162037INEE
- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Frédéric Galisson aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5086 intitulée "Microbiologie Moléculaire et Biochimie Structurale". - 26/01/2016 - - DEC163053DR07

#### 07.01.08. DR8

##### 07.01.08.08. 2016

- Décision portant cessation de fonctions de M. Christophe ARNOULT, assistant de prévention au sein de l'unité UMR7292 intitulée « Génétique, Immunologie, Chimie et Cancer » - GICC - 28/06/2016 - - DEC161514DR08
- Décision portant nomination de M Christophe Hurlin, directeur par intérim de l'UMR7322 intitulée Laboratoire d'Economie d'Orléans-LEO - 26/08/2016 - - DEC162075INSHS
- Décision portant nomination de Mme Maryline LE MEE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPS44 intitulée « Transgénèse et archivage d'animaux modèles » - 18/07/2016 - - DEC160823DR08
- Décision portant nomination de Mme Stéphanie RETIF aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPS44 intitulée « Transgénèse et archivage d'animaux modèles » - 18/07/2016 - - DEC160824DR08

- Décision portant nomination de M. Estéban LE MOING aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7327 intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO - 18/07/2016 - - DEC161539DR08
- Décision portant nomination de M. Sébastien BUSSON aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7323 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance » - CESR - 18/07/2016 - - DEC161678DR08

#### 07.01.09. DR10

##### 07.01.09.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Jean-Luc Imler aux fonctions de directeur adjoint de l'institut fédératif de recherche du CNRS n°IFR1589 intitulé « Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire » - 22/07/2016 - - DEC161961INSB
- Décision portant nomination de Mme Pascale Romby aux fonctions de directrice de l'unité propre de recherche n°UPR9002 intitulé « Architecture et Réactivité de l'ARN » - 27/07/2016 - - DEC161965INSB
- Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Jean-Luc Imler, directeur par intérim de l'unité propre de recherche du CNRS n°UPR9022 intitulé « Réponse immunitaire et développement chez les insectes » - 27/07/2016 - - DEC161971INSB
- Décision portant nomination de Madame Tamou Thahouly aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives (INCI) - 10/06/2016 - - DEC161196DR10
- Décision portant nomination de M. Fabrice Vigneron aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7515 intitulée Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé (ICPEES) - 10/06/2016 - - DEC161197DR10
- Décision portant nomination de M. Stéphane Doridot aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMS3415 intitulée Chronobiotron - 10/06/2016 - - DEC161198DR10
- Décision portant nomination de Mme Catherine Zimmerlin aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES) - 10/06/2016 - - DEC161199DR10
- Décision portant cessation de fonctions de Mme Chheng Ngov, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité mixte UMR7515 intitulée Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé (ICPEES) - 30/06/2016 - - DEC161200DR10
- Décision portant cessation de fonctions de Mme Aline Huber, assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7156 intitulée Génétique Moléculaire, Génomique, Microbiologie (GMGM) - 30/06/2016 - - DEC161201DR10
- Décision portant cessation de fonctions de Madame Jocelyne Kautzmann, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité mixte UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES) - 10/06/2016 - - DEC161202DR10
- Décision portant cessation de fonctions de Madame Anne-Catherine Helfer-Le-Foll, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité propre UPR9002 intitulée Architecture et réactivité de l'ARN - 20/07/2016 - - DEC161807DR10
- Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Dominique Ferrandon, assistant de prévention au sein de l'unité propre UPR9022 intitulée Réponse Immunitaire et Développement chez les Insectes (RIDDI) - 20/07/2016 - - DEC161808DR10
- Décision portant nomination de Mme Chheng Ngov aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7177 intitulée Institut de Chimie de Strasbourg - 18/07/2016 - - DEC161932DR10
- Décision portant nomination de Mme Sylviane Muller aux fonctions de directrice de l'institut fédératif de recherche du CNRS n°IFR1589 intitulé « Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire » - 22/07/2016 - - DEC161959INSB

07.01.10. DR11

07.01.10.08. 2016

- Décision portant cessation de fonctions de M. Nicolas Buclet, directeur par intérim, Mme Pascale Trompette, directrice adjointe par intérim et nomination de Mme Anne-Laure Amilhat Szary, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR5194 intitulée Politiques publiques, Action Politiques, Territoires (PACTE). - 29/07/2016 - - DEC162014INSHS

07.01.11. DR12

07.01.11.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Marc Dalod aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°UMR7280 intitulée « Centre d'immunologie de Marseille-Luminy » - 27/07/2016 - - DEC161934INSB

- Décision portant nomination de Mme Delphine Mercier aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°UMR7317 intitulée Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST). - 29/07/2016 - - DEC160312INSHS

07.01.12. DR13

07.01.12.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Jean-Sébastien Hoffmann aux fonctions de directeur du groupement de recherche n°GDR2915 intitulé « Réplication des chromosomes eucaryotes et ses checkpoints » - 27/07/2016 - - DEC161839INSB

07.01.13. DR14

07.01.13.08. 2016

- Décision portant nomination de M Arnaud Reynaud aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5314 intitulée TSE-Recherche - 07/07/2016 - - DEC161075INSHS

07.01.14. DR15

07.01.14.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Sylvain Miraux aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°UMR5536 intitulée « Centre de résonance magnétique des systèmes biologiques » - 28/07/2016 - - DEC161966INSB

- Décision portant nomination de Mme Anne-Karine Bouzier-Sore aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°UMR5536 intitulée « Centre de résonance magnétique des systèmes biologiques » - 28/07/2016 - - DEC161968INSB

- Décision portant nomination de M Claude Dupuy aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR5113 intitulée Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée-GRETHA - 27/07/2016 - - DEC161576INSHS

07.01.15. DR16

07.01.15.07. 2015

- Décision portant nomination de Mme Hala BAYOUMI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'USR3123 intitulée « Centre d'études et de documentation juridique, économique et sociale » (CEDEJ) - LE CAIRE - 01/12/2015 - - DEC161079DR16

- Décision portant nomination de M. MORVAN Sylvain aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'USR3456 intitulée CNRS GUYANE - 03/09/2015 - - DEC161078DR16

07.01.15.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Rodolphe Jazzar aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMI3555 intitulée « UCSD-CNRS Joint Research Chemistry Laboratory»

- 17/03/2016 - - DEC161077DR16

- Décision portant cessation de fonction de M. Wendling et nomination de Mme sophie Wahnich directrice par intérim de l'UMR8177 et de Mme Evelyne Ribert directrice adjointe par intérim et M.

Franck Beuvier directeur par intérim de cette unité. - 27/07/2016 - - DEC162010INSHS  
- décision de nomination de Catherine Pujol en tant que directrice par intérim à l'USR3140 (BICHKEK) et cessation de fonctions de Olivier Ferrando à partir du 1/09/2016 - 28/07/2016 - - DEC161395INSHS  
- décision de nomination de Cécile Sakai aux fonctions de directrice par intérim de l'USR3331 et fin de fonction de Christophe Marquet à compter du 1 septembre 2016 - 28/07/2016 - - DEC161381INSHS  
- décision nommant stefanos geroulanos en qualité de directeur de l'UMI3199 - 05/08/2016 - - DEC162066INSHS

#### 07.01.16. DR17

##### 07.01.16.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Alexandra Schilliger aux fonctions de responsable du service technique et logistique par intérim de la délégation Bretagne - Pays de la Loire - 17/08/2016 - - DEC162125DR17  
- Décision portant nomination de M. Frédéric Claude aux fonctions d'ingénieur régional de prévention et de sécurité de la délégation Bretagne - Pays de la Loire - 11/08/2016 - - DEC162114DR17  
- Décision portant nomination de M. Romain Berny aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR6457 intitulée Laboratoire de physique subatomique et des technologies associées (SUBATECH) - 30/06/2016 - - DEC161575DR17  
- Décision portant nomination de Mme Aurore Houet aux fonctions de responsable du service technique et logistique de la délégation Bretagne - Pays de la Loire - 11/08/2016 - - DEC162113DR17  
- Décision portant nomination de M. Sébastien FLEURET aux fonctions de directeur adjoint et de M. Florent DEMOARES aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR6590 intitulée Espaces et sociétés - 28/07/2016 - - DEC161734INSHS  
- Décision portant nomination de Mme Marie Cartier, responsable et M. Baptiste Viaud, responsable adjoint de la formation de recherche en évolution n°FRE3706 intitulée Centre Nantais de Sociologie (CENS). - 20/07/2016 - - DEC160352INSHS

#### 07.01.20. Administration centrale

##### 07.01.20.07. 2015

- Décision portant nomination de M. Philippe Gasnot aux fonctions de conseiller pour les questions aéronautiques - 22/09/2015 - - DEC152084DAJ

##### 07.01.20.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Marie-Thérèse Dorin-Gérald aux fonctions de directrice déléguée aux cadres supérieurs - 01/08/2016 - - DEC162000DAJ

#### 07.01.22. Instituts

##### 07.01.22.08. 2016

- Nomination de Monsieur Eric Chauvet en tant que chargé de mission Institut écologie et environnement - 16/08/2016 - - DEC161809INEE  
- Décision portant nomination de M. Jean-Pierre Reyes aux fonctions de directeur adjoint administratif de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) - 01/08/2016 - - DEC162003DAJ  
- Décision portant nomination de Mme Marie-Hélène Papillon aux fonctions de directrice adjointe administrative de l'Institut des sciences biologiques (INSB) - 01/08/2016 - - DEC162004DAJ  
- Décision portant renouvellement de M. Daniel Boujard aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB) - 01/08/2016 - - DEC162020DAJ  
- Décision portant nomination de Mme Sandra Guillemaud aux fonctions de directrice adjointe administrative de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) - 01/08/2016 - - DEC162001DAJ

#### 07.02. Décisions - délégations de signature

## 07.02.01. DR1 - Paris-Villejuif

### 07.02.01.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Stavros KATSANEVAS directeur de l'unité UMR7164 intitulée Astroparticule et Cosmologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 27/07/2016 - - DEC161970DR01
- Décision portant délégation de signature ponctuelle à Monsieur Eric FRAISSE UMR7164 intitulée Astroparticule et Cosmologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 25/07/2016 - - DEC162016DR01
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Frédéric RAGUENEAU, directeur de l'unité UMR8535 intitulée Laboratoire de mécanique et technologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 27/07/2016 - - DEC161935DR01

## 07.02.02. DR2

### 07.02.02.08. 2016

- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3750 intitulée Plateforme technologique de l'IPGG - 23/03/2016 - - DEC161031DR02
- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7083 intitulée Gulliver - 14/06/2016 - - DEC161321DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Luc Abbadie, directeur de l'unité UMR7618 intitulée Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161587DR02
- Décision donnant délégation de signature à Monsieur Guillaume ACHAZ, directeur de l'unité GDR3765 intitulée Approche interdisciplinaire de l'Evolution Moléculaire (AEIM), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161588DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Silvère Akamatsu, directeur de l'unité GDR3328 intitulée Solidification des Alliages Métalliques par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161589DR02
- Décision portant délégation de signature à Mme Mounira Amor-Gueret, Directrice de l'unité UMR3348 intitulée Stress Génotoxique et Cancer par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161592DR02
- Décision donnant délégation de signature à Mme Corinne Aubert, directrice de l'unité UMR8232 intitulée Institut Parisien de Chimie Moléculaire, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161594DR02
- Décision portant délégation de signature à Mme Fabienne Aujard, directrice de l'unité UMR7179 intitulée Mécanismes Adaptatifs et Evolution, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161595DR02
- Décision donnant délégation de signature à Mme Florence Babonneau, directrice de l'unité UMR7574 intitulée « Chimie de la Matière Condensée de Paris », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161597DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Constantin Bachas, directeur de l'unité UMR8549 intitulée Laboratoire de Physique Théorique de l'ENS, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161601DR02
- Décision portant délégation de signature à Mr Serge Bahuchet, directeur de l'unité UMR7206 intitulée Eco-anthropologie et ethnobiologie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161602DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Damien Baigl, directeur de l'unité FR3615 intitulée Fédération de Physico-Chimie Analytique et Biologique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161603DR02



- Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Claude Bajard, directeur de l'unité UMR7606 intitulée « Laboratoire d'Informatique de Paris 6 », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161604DR02
- Décision donnant délégation de signature à Mme Delphine Barbour-Duprez, directrice de l'unité GDR3604 intitulée « Morphogenèse, cellules souches, génétique, génomique, épigénétique et infectiologie du modèle aviaire », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161605DR02
- Décision donnant délégation de signature à Mme Allison BARDIN, directrice de l'unité GDR3740 intitulée French Stem Cell Net, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161606DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Bruno Belhoste, directeur par intérim de l'unité UMR8066 intitulée Institut d'histoire moderne et contemporaine, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161607DR02
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Nicolas Berland, Directeur de l'unité UMR7088 intitulée Dauphine Recherches en Management par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161608DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Francis Bernardeau, directeur de l'unité UMR7095 intitulée Institut d'Astrophysique de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161609DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Grégorio BERNARDI, directeur de l'unité UMR7585 intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161610DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Marc Berroir, directeur de l'unité UMR8551 intitulée « Laboratoire Pierre Aigrain », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161611DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Jacques Besson, directeur de l'unité UMR7633 intitulée « Centre des Matériaux » par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161612DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Jérôme Bibette, directeur de l'unité UMR8231 intitulée Chimie, Biologie, Innovation par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161613DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Chris Bowler, directeur de l'unité GDR3280 intitulée Tara-Oceans, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161614DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Alexis Brice, directeur de l'unité UMR7225 intitulée Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161615DR02
- Décision portant délégation de signature à Monsieur Michel Brune, directeur de l'unité USR3573 intitulée Jeunes équipes de physique du Collège de France, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161616DR02
- Décision donnant délégation de signature à Gilian Butler-Browne, directrice de l'unité FRE3617 intitulée Centre de recherche en Myologie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161617DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Mattéo Cacciari, directeur de l'unité FR2687 intitulée Fédération de recherche : Interactions fondamentales, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161618DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Gérard Biau, directeur de l'unité FRE3684 intitulée Laboratoire de Statistique Théorique et Appliquée par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161619DR02

- Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Callou, directrice de l'unité UMS3468 intitulée Bases de données sur la Biodiversité, Ecologie, Environnement et Sociétés, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161645DR02
- Décision donnant délégation de signature à Mme Alessandra Carbone, directrice de l'unité UMR7238 intitulée Biologie computationnelle et quantitative, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161647DR02
- Décision donnant délégation de signature à Monsieur Xavier Carrier, directeur de l'unité FR2482 intitulée Institut des Matériaux de Paris-Centre (IMPC), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161649DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Claude Catala, directeur de l'unité UMS2201 intitulée Observatoire de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161651DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Alexandre Chagnes, directeur de l'unité GDR3749 intitulée Prométhée, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161652DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Corinne Chanéac, directrice de l'unité GDR2972 intitulée C<sub>2</sub>NANO IDF, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161653DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Dominique Charpin, directeur de l'unité UMS2409 intitulée Centre de Documentation de l'Institut des Civilisations du Collège de France par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161654DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Didier Chatenay, directeur de l'unité UMR8237 intitulée Laboratoire Jean Perrin, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161655DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Raja Chatila, directeur de l'unité UMR7222 intitulée Institut des Systèmes Intelligents et Robotiques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161656DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Hervé Chneiweiss, directeur de l'unité UMR8246 intitulée Neurosciences Paris Seine, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161657DR02
- Décision donnant délégation de signature à Mme Anne Christophe, directrice de l'unité UMR8554 intitulée Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161658DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Christophe Combadière, directeur de l'unité ERL8255 intitulée Centre d'Immunologie et des Maladies Infectieuses (CIMI), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161659DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Francis Comets, directeur de l'unité UMR7599 intitulée « Laboratoire de probabilités et modèles aléatoires », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161660DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Antoine COMPAGNON, directeur de l'unité USR3608 intitulée République des Savoirs : Lettres, Sciences, Philosophie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161661DR02
- Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Crasquin, directrice de l'unité UMR7207 intitulée Centre de Recherche sur la Paléobiodiversité et les Paléoenvironnements, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161662DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Maxime Dahan directeur de l'unité UMR168 intitulée Unité Physico-Chimie Curie (PCC) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161663DR02
- Décision portant délégation de signature à Mme Brigitte Derlon, Directrice de l'unité UMR7130 intitulée Laboratoire d'Anthropologie Sociale par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur

secondaire - 01/08/2016 - - DEC161740DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Philippe Derreumaux, directeur de l'unité UPR9080 intitulée « Laboratoire de biochimie théorique », par la déléguée régionale en sa qualité

d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161741DR02

- Décision donnant délégation de signature à Stéphanie DESCROIX, directrice de l'unité GDR3717 intitulée Micro et nanofluide, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire -

01/08/2016 - - DEC161742DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Paolo d'Iorio, directeur de l'unité UMR8132 intitulée « Institut des Textes et Manuscrits Modernes », par la déléguée régionale en sa qualité

d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161743DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Benoît Douçot, directeur de l'unité UMR7589 intitulée Laboratoire de Physique théorique et hautes énergies (LPTHE), par la déléguée régionale

en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161744DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Alain Dubois, directeur de l'unité UMR7614 intitulée « Laboratoire de Chimie Physique - Matière et Rayonnement », par la déléguée régionale en sa

qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161746DR02

- Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Dufour, directrice de l'unité UMR7208 intitulée Biologie des Organismes et écosystèmes aquatiques, par la déléguée régionale en sa

qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161747DR02

- Décision donnant délégation de signature à Mme Aurélie Edwards, directrice de l'unité ERL8228 intitulée Métabolisme et physiologie rénale, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur

secondaire - 01/08/2016 - - DEC161748DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Michel Espagne, directeur de l'unité UMR8547

intitulée Pays germaniques (Histoire, Culture, Philosophie) et Transferts Culturels / Archives Husserl de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - -

DEC161750DR02

- Décision donnant délégation de signature à Mme Laurence Eymard, directrice de l'unité UMS3455 intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers Paris-Centre Ecce Terra, par la déléguée régionale

en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161751DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Christophe Falgueres, directeur de l'unité UMR7194 intitulée Histoire naturelle de l'Homme préhistorique, par la déléguée régionale en sa qualité

d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161752DR02

- Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Paule Fichou, Directrice de l'unité

UMR9187 intitulée Chimie, Modélisation et Imagerie pour la Biologie par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161753DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Guillaume Fiquet, directeur de l'unité UMR7590 intitulée Institut de Minéralogie, de Physique des Matériaux et de Cosmochimie, par la déléguée

régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161754DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Marc Fontecave, directeur de l'unité UMR8229

intitulée Laboratoire de Chimie des Processus Biologiques par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161755DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Christian Fretigny, directeur de l'unité UMR7615 intitulée Sciences et Ingénierie de la Matière Molle, par la déléguée régionale en sa qualité

d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161756DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Bertrand Friguet, directeur de l'UMR8256 intitulée Adaptation Biologique et Vieillesse, par la déléguée

régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

- 01/08/2016 - - DEC161758DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Patrick Garda, directeur de l'unité GDR2995

intitulée System On Chip - System In Package, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur

secondaire - 01/08/2016 - - DEC161762DR02

- Décision donnant délégation de signature à Mme Josette Garnier, directrice de l'unité FR3020 intitulée Fédération Ile-de-France de recherche sur l'environnement, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161763DR02

- Décision donnant délégation de signature à Monsieur Mathias GIREL, directeur de l'unité UMS3610 intitulée Centre d'Archives en philosophie, histoire et édition des sciences, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161764DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Olivier Glass, directeur de l'unité UMR7534 intitulée Centre de Recherches en Mathématique de Décision (CEREMADE) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161765DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Bruno Goud, directeur de l'unité UMR144 intitulée Compartimentation et Dynamique Cellulaires par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161766DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Didier Gourier, directeur de l'unité intitulée New AGLAE, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161767DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Philippe Grandcolas, directeur de l'unité UMR7205 intitulée Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161768DR02

- Décision portant délégation de signature à Mr Philippe Grellier, directeur de l'unité UMR7245 intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161769DR02

- Décision portant délégation de signature à Mme Edith Heard, Directrice de l'unité UMR3215 intitulée Génétique et Biologie du Développement par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161770DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Dominique Higuët, directeur de l'unité UMR7138 intitulée « Evolution Paris Seine », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161771DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Philippe Huchon, directeur de l'unité UMR7193 intitulée Institut des Sciences de la Terre Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161773DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. François Huet, directeur de l'unité UMR8235 intitulée Laboratoire Interfaces et Systèmes Electrochimiques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161774DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Renaud Huynh, directeur de l'unité UMS6425 intitulée Musée et archives de l'institut du radium Pierre et Marie Curie, Frédéric et Irène Joliot par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161775DR02

- Décision donnant délégation de signature à Mme Julie JANODY, directrice de l'unité GDS2755 intitulée Réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

- 01/08/2016 - - DEC161776DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Ludger Johannes, directeur de l'unité UMR3666 intitulée Chimie Biologique des Membranes et Ciblage Thérapeutique par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161786DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Yves Journaux, directeur de l'unité FR2769 intitulée Institut de Chimie Moléculaire de Paris Centre, organique, inorganique et biologique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161787DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Romain Julliard, directeur de l'unité UMR7204 intitulée Centre des sciences de la conservation, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur

secondaire - 01/08/2016 - - DEC161788DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Ludovic Jullien, directeur de l'unité UMR8640 intitulée Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Énergie Uni-électronique ou Radiatif, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161789DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. David Klatzmann, directeur de l'unité FRE3632 intitulée Immunologie, immunopathologie, immunothérapie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161790DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Werner Krauth, directeur de l'unité FR684 intitulée Fédération de recherche du département de physique de l'École Normale Supérieure, cognition, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161791DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Jorge Kurchan, directeur de l'unité UMR8550 intitulée Laboratoire de physique statistique de l'ENS, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161792DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Michel Labouesse, directeur de l'unité FR3631 intitulée Institut de Biologie Paris Seine, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161819DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Pascal Laugier, directeur de l'unité UMR7371 intitulée Laboratoire d'Imagerie Biomédicale, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161820DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Bertrand Lavédrine, directeur de l'unité USR3224 intitulée Centre de Recherche sur la Conservation, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161821DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Jean-François Le Galliard, directeur de l'unité UMS3194 intitulée Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive - Ecotron Ile-de-France, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161822DR02

- Décision portant délégation de signature à Brigitte Le Guen pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - 01/08/2016 - - DEC161823DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Ludwik Leibler, directeur de l'unité UMR7167 intitulée Laboratoire Matière Molle et Chimie par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - 01/08/2016 - - DEC161824DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Stéphane Lemaire, directeur de l'unité UMR8226 intitulée Biologie moléculaire et cellulaire des eucaryotes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161825DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Clément Léna, directeur de l'unité GDR3741 intitulée NeuralNet, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161826DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Giovanni Levi, directeur de l'unité UMR 7221 intitulée Evolution des régulations endocriniennes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161827DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Pierre Levitz, directeur de l'unité UMR8234 intitulée Physicochimie des Électrolytes et Nanosystèmes Interfaciaux, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161828DR02

- Décision donnant délégation de signature à Mme Anne-Marie Lézine, directrice de l'unité UMR7159 intitulée Laboratoire d'Océanographie et du Climat : Expérimentations et Approches Numériques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161829DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Ricardo Lobo, directeur de l'unité UMR8213 intitulée Laboratoire de Physique et d'Étude des Matériaux par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161830DR02



- Décision portant délégation de signature à M. Jose-Arturo Londono-Vallejo, directeur de l'unité UMR3244 intitulée Dynamique de l'information génétique : bases fondamentales et cancer, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - 01/08/2016 - - DEC161833DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Jean Lorenceau, directeur de l'unité UMS3332 intitulée Relais d'information sur les sciences de la cognition, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161834DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Pascal Mamassian, directeur de l'unité UMR8248 intitulée Laboratoire des Systèmes Perceptifs (LSP), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161836DR02
- Décision portant délégation de signature à Mme Juliette Mangeney, Directrice de l'unité GDR3703 intitulée Nanodispositifs pour le TeraHertz et moyen infrarouge par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161837DR02
- Décision portant délégation de signature à Mme Dominique Méda, Directrice de l'unité UMR7170 intitulée Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Economie et Science Politique par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161853DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Loïc Merel, directeur de l'unité UMR7586 intitulée Institut de mathématiques de Jussieu - Paris Rive Gauche, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161854DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Bruno Miroux, directeur de l'unité UMR7099 intitulée Laboratoire de biologie physico-chimique des protéines membranaires, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161856DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Michel Mortier, directeur de l'unité UMR8247 intitulée Institut de Recherche de Chimie de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161857DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Marie Mouchel, directeur de l'Unité UMR7619 intitulée Milieux Environnementaux, Transferts et Interactions dans les hydrosystèmes et les Sols, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161858DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Olivier Parisel, directeur de l'unité UMR7616 intitulée Laboratoire de Chimie Théorique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161859DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Éric Pasquet, directeur de l'unité intitulée Outils et Méthodes de la Systématique Intégrative, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161860DR02
- Décision donnant délégation de signature à Mme Hélène Pernot, directrice de l'unité UMR7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161861DR02
- Décision donnant délégation de signature à Mme Benoît Perthame, directeur de l'unité UMR7598 intitulée Laboratoire Jacques Louis Lions, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161862DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Christophe Petit, directeur de l'unité UMR8233 intitulée De la molécule aux nano objets : réactivité, interactions et Spectroscopies, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161863DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Philippe Petitjeans, directeur de l'unité UMR7636 intitulée Laboratoire de physique et mécanique des milieux hétérogènes par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161867DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Philip Piquemal, directeur de l'unité FR2622 intitulée Institut Parisien de Chimie Physique et Théorique par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161868DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Bernard Placais, directeur de l'unité GDR2426 intitulée Physique quantique mésoscopique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur

secondaire - 01/08/2016 - - DEC161869DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Thierry Poibeau, directeur de l'unité UMR8094 intitulée Langues, textes, traitements informatiques, cognition, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161870DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Jean Ponce, directeur de l'unité UMR8548 intitulée Département d'Informatique de l'Ecole Normale Supérieure par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161871DR02

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Thomas Preat, directeur de l'unité UMR8249 intitulée Plasticité du cerveau, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161872DR02

- Décision donnant délégation de signature à Monsieur Alain PROCHIANTZ, directeur de l'unité UMR7241 intitulée Centre interdisciplinaire de recherche en biologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161873DR02

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Raphael Elie, directeur de l'UMR7083 GULLIVER par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161874DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Harald Putzer, directeur de l'unité UMR8261 intitulée Expression génétique Microbienne, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161875DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. François Recanati, directeur de l'unité UMR8129 intitulée Institut Jean-Nicod, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161890DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-François Riou, directeur de l'unité UMR7196 intitulée Structure et instabilité des génomes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161891DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Thomas Römer, directeur de l'unité UMR7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161893DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Marc Rosso, directeur de l'unité FR2830 intitulée Fédération de recherche en sciences mathématiques de Paris Centre, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161897DR02

- Décision donnant délégation de signature à Mme Sandrine Sagan, directrice de l'unité UMR7203 intitulée Laboratoire des Biomolécules, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161899DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. José-Alain Sahel, directeur de l'unité UMR7210 intitulée Institut de la Vision, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161900DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Jean Salamero, directeur de l'unité UMS3714 intitulée Centre d'Imagerie Biologique par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161901DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Simon Saule, directeur de l'unité UMR3347 intitulée Signalisation normale et pathologique : de l'Embryon aux Thérapies Innovantes des Cancers par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161902DR02

- Décision donnant délégation de signature à Mme Sylvie Schneider-Maunoury, directrice de l'unité UMR7622 intitulée Biologie du développement, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161903DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Patrick Tabeling, directeur de l'unité UMS3750 intitulée Plateforme technologique de l'IPGG par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161904DR02

- Décision portant délégation de signature à Mme Angela Taddei, Directrice de l'unité UMR3664 intitulée Dynamique du Noyau par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161905DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Marie Tarascon, directeur de l'unité FRE3677 intitulée Chimie du solide et de l'énergie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161906DR02
- Décision portant délégation de signature à Mme Margareta Tengberg, directrice de l'unité UMR7209 intitulée Archéozoologie, Archéobotanique : Sociétés, Pratiques et Environnements, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161907DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Christophe Testelin, directeur de l'unité UMR7588 intitulée Institut des Nanosciences de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161908DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Antoine Triller, directeur de l'unité UMR8197 intitulée Institut de biologie de l'Ecole Normale Supérieure, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161911DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Alexandros Tsoukias, directeur de l'unité UMR7243, intitulée Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161912DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Olivier Vallon, directeur de l'unité GDR3422 intitulée Organismes photosynthétiques (PHOTOSYNT), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161913DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Stéphane Verger, directeur de l'unité UMR8546 intitulée Archéologie et philologie d'Orient et d'Occident par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161914DR02
- Décision portant délégation de signature à Hervé VEZIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - 01/08/2016 - - DEC161915DR02
- Décision donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Marc Victor, directeur de l'unité du GDR3536 intitulée Architecture et dynamique nucléaires (ADN), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161916DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Christophe Vigny, directeur par intérim de l'unité UMR8538 intitulée Laboratoire de Géologie de L'Ecole Normale Supérieure par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161917DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Cédric Villani, directeur de l'unité UMS839 intitulée Institut Henri Poincaré, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161918DR02
- Décision portant délégation de signature à Mme Joëlle Vinh, Directrice de l'unité USR3149 intitulée Spectrométrie de Masse Biologique et Protéomique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161919DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Pascal Viot, directeur de l'unité UMR7600 intitulée Laboratoire de physique théorique de la matière condensée, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161920DR02
- Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés
- 01/08/2016 - - DEC162055DR02
- Délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de la Déléguée régionale aux responsables de la Délégation - 01/08/2016 - - DEC162056DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Claude Viterbo, directeur de l'unité UMR8553 intitulée Département de mathématiques et applications de l'ENS, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC162057DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Philippe Walter, directeur de l'unité UMR8220 intitulée Laboratoire d'Archéologie moléculaire et structurale par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC162058DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Francis André Wollman, directeur de l'unité FRC550 intitulée Institut de Biologie Physico-chimique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC162059DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Stéphane Zaleski, directeur de l'unité UMR7190 intitulée Institut Jean Le Rond d'Alembert, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC162060DR02
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7245 intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes. - 26/02/2016 - - DEC162090DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Antoine Heidmann, directeur de l'unité UMR8552 intitulée Laboratoire Kastler-Brossel par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC162091DR02
- Décision portant délégation de signature à M. Arnaud Tourin, directeur de l'unité UMR7587 intitulée Institut Langevin Ondes et Images par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC162112DR02
- Décision donnant délégation de signature à Pierre-François Cohadon, directeur de l'unité GDR3731 intitulée Optomécanique et nanomécanique quantiques, MecaQ, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC162120DR02
- Décision donnant délégation de signature à M. Pascal Laugier, directeur de l'unité UMR7371 intitulée Laboratoire d'Imagerie Biomédicale, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 26/08/2016 - - DEC162170DR02

#### 07.02.04. DR4

##### 07.02.04.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Philippe VERNIER, directeur de l'unité UMR9197 intitulée Institut des Neurosciences Paris Saclay, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 11/01/2016 - - DEC161877DR04
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR9197 intitulée Institut des Neurosciences Paris Saclay - 11/01/2016 - - DEC161878DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Giancarlo FAINI, directeur de l'unité UMR9001 intitulée Centre de nanosciences et de nanotechnologies, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/06/2016 - - DEC161951DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Laurent EL KAÏM, directeur de l'unité UMR7652 intitulée Laboratoire de synthèse organique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161631DR04
- Décision portant délégation de signature à Mme Elisabeth GASSIAT, directeur de l'unité UMR8628 intitulée Laboratoire de mathématiques d'Orsay, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161632DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Patrick GEORGES, directeur de l'unité UMR8501 intitulée Laboratoire Charles Fabry, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161633DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Jean-François GIBRAT, directeur de l'unité UMS3601 intitulée Institut français de bioinformatique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161634DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Denis GIROU, directeur de l'unité UPS851 intitulée Institut du développement et des ressources en informatique scientifique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161635DR04

- Décision portant délégation de signature à Mme Corinne GOSMINI, directeur de l'unité UMR9168 intitulée Laboratoire de chimie moléculaire, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161636DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Loïc GOUARIN, directeur de l'unité GDR3275 intitulée Calcul, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161637DR04
- Décision portant délégation de signature à Mme Julie GROLLIER, directeur de l'unité GDR3672 intitulée Implémentations matérielles du calcul naturel, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161638DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Thomas GUSTAFSSON, directeur de l'unité FR3510 intitulée Fédération de chimie physique de Paris Saclay, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161639DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Philippe LANIECE, directeur de l'unité UMR8165 intitulée Imagerie et modélisation en neurobiologie et cancérologie, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161640DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Serge LAROCHE, directeur de l'unité GDR2905 intitulée Neurosciences de la mémoire, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161641DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Yves LE JAN, directeur de l'unité UMS1786 intitulée Bibliothèque mathématique Jacques Hadamard, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161642DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Patrick LE TALLEC, directeur de l'unité UMR7649 intitulée Laboratoire de mécanique des solides, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161643DR04
- Décision portant délégation de signature à Mme Jane LECOMTE, directeur de l'unité UMR8079 intitulée Ecologie, systématique et évolution, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161644DR04
- Décision portant délégation de signature à Mme Anne-Christine MACHEREY, directeur de l'unité UPS831 intitulée Prévention du risque chimique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161646DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Philippe MAITRE, directeur de l'unité UMR8000 intitulée Laboratoire de chimie physique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161648DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Ioannis MANOUSSAKIS, directeur de l'unité UMR8623 intitulée Laboratoire de recherche en informatique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161650DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Claude MARCHAND, directeur de l'unité UMR8507 intitulée Laboratoire génie électrique et électronique de Paris, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161673DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Yvan MARTEL, directeur de l'unité UMR7640 intitulée Centre de mathématiques Laurent Schwartz de l'Ecole Polytechnique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161674DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Louis MARTIN, directeur de l'unité UMS3676 intitulée UMS IOGS-CNRS, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161680DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Olivier MARTIN, directeur de l'unité UMR8120 intitulée Génétique quantitative et évolution - Le Moulon, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161681DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Philippe MARTIN, directeur de l'unité UMR9222 intitulée Laboratoire interactions, dynamiques et lasers, par le délégué régional par intérim en sa



qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161682DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Yves MECHULAM, directeur de l'unité UMR7654 intitulée Bases moléculaires et régulation de la biosynthèse protéique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161683DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Thierry MEINNEL, directeur de l'unité UMR9198 intitulée Institut de biologie intégrative de la cellule, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161684DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Angela MIGNANI-MARINETTI, directeur de l'unité UPR2301 intitulée Institut de chimie des substances naturelles, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161685DR04

- Décision portant délégation de signature à M. François HACHE, directeur de l'unité UMR7645 intitulée Laboratoire d'optique et biosciences, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161686DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Tiberiu MINEA, directeur de l'unité UMR8578 intitulée Laboratoire de physique des gaz et des plasmas, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161688DR04

- Décision portant délégation de signature à Mme Catherine MONTCHAMP-MOREAU, directeur de l'unité UMR9191 intitulée Évolution, génomes, comportement et écologie, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161689DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Patrick MORA, directeur de l'unité FR2707 intitulée Fédération de recherche lasers et plasmas, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161690DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Frédéric NGUYEN VAN DAU, directeur de l'unité UMR137 intitulée Unité mixte de physique CNRS/Thalès, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161691DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Silviu NICULESCU, directeur de l'unité UMR8506 intitulée Laboratoire des signaux et systèmes, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161692DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Marc OLLIVIER, directeur de l'unité UMR8617 intitulée Institut d'astrophysique spatiale, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161693DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Serge PALACIN, directeur de l'unité UMR3685 intitulée Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161694DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Frédéric PAULIN, directeur de l'unité GDR3341 intitulée Géométrie, arithmétique et probabilités, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161695DR04

- Décision portant délégation de signature à Mme Nadine PEYRIERAS, directeur de l'unité USR3695 intitulée BioEmergences, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161696DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Bernard PIRE, directeur de l'unité UMR7644 intitulée Centre de physique théorique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161697DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Mathis PLAPP, directeur de l'unité UMR7643 intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161698DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Marc RABAUD, directeur de l'unité UMR7608 intitulée Fluides, automatique et systèmes thermiques, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161699DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Sylvain RAVY, directeur de l'unité UMR8502 intitulée Laboratoire de physique des solides, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161700DR04
- Décision portant délégation de signature à Mme Mireille REGNIER, directeur de l'unité UMR7161 intitulée Laboratoire d'informatique de l'Ecole Polytechnique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161705DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Pierre ROBERT, directeur de l'unité UPS3364 intitulée Ingénierie, radioprotection, sûreté et démantèlement, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161706DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Pere ROCA CABARROCAS, directeur de l'unité UMR7647 intitulée Laboratoire de physique des interfaces et des couches minces, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161708DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Jean-François ROCH, directeur de l'unité UMR9188 intitulée Laboratoire Aimé Cotton, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161709DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Antoine ROUSSE, directeur de l'unité UMR7639 intitulée Laboratoire d'optique appliquée, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161710DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Frédéric ROUSSET, directeur de l'unité GDR2434 intitulée Analyse des équations aux dérivées partielles, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161711DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Antoine SCARPACI, directeur de l'unité UMR8609 intitulée Centre de sciences nucléaires et de sciences de la matière, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161712DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Frédéric SOHM, directeur de l'unité UMS3504 intitulée AMAGEN, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161714DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Francesco SOTTILE, directeur de l'unité GDR3675 intitulée, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161716DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Achille STOCCHI, directeur de l'unité UMR8607 intitulée Laboratoire de l'accélérateur linéaire, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161717DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Emmanuel TRIZAC, directeur de l'unité UMR8626 intitulée Laboratoire de physique théorique et modèles statistiques, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161718DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Emmanuel ULLMO, directeur de l'unité ERL9216 intitulée Laboratoire Alexander Grothendieck, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161719DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Cornelis VAN DER BEEK, directeur de l'unité UMR7642 intitulée Laboratoire des solides irradiés, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161720DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Guillaume VAN DER REST, directeur de l'unité FR3624 intitulée Réseau national de spectrométrie de masse FT-ICR à très haut champ, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161721DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Philippe VERNIER, directeur de l'unité UMR9197 intitulée Institut des neurosciences Paris Saclay, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161722DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Samuel WALLON, directeur de l'unité GDR3753 intitulée Chromodynamique quantique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161723DR04
- Décision portant délégation de signature à Mme Edith WILMART, directeur de l'unité MOY1692 intitulée Direction déléguée à la formation pour les entreprises, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161725DR04
- Décision portant délégation de signature à M. François YVON, directeur de l'unité UPR3251 intitulée Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161726DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Dirk ZERWAS, directeur de l'unité GDR3262 intitulée Terascale, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161727DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Giancarlo FAINI, directeur de l'unité UMR9001 intitulée Centre de nanosciences et de nanotechnologies, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161760DR04
- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - 01/08/2016 - - DEC161778DR04
- Décision portant délégation de signature aux responsables de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, délégué régional par intérim de la délégation Ile-de-France Sud - 01/08/2016 - - DEC161782DR04
- Décision portant délégation de signature à M. David AITKEN, directeur de l'unité UMR8182 intitulée Institut de chimie moléculaire et des matériaux d'Orsay, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161474DR04
- Décision portant délégation de signature à Mme Christiane ALBA-SIMIONESCO, directeur de l'unité UMR12 intitulée Laboratoire Léon Brillouin, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161475DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Patrick AUDEBERT, directeur de l'unité UMR7605 intitulée Laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161477DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Edouard AUDIT, directeur de l'unité USR3441 intitulée Maison de la simulation, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161478DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Michel BAUER, directeur de l'unité UMR3681 intitulée Institut de physique théorique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161484DR04
- Décision portant délégation de signature à Mme Karine BEAUCHARD, directeur de l'unité GDR3362 intitulée Contrôle et analyse des EDP, théorie, interactions et applications, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161485DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Loïc BERTRAND, directeur de l'unité USR3461 intitulée Institut photonique d'analyse non-destructive européen des matériaux anciens, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161486DR04
- Décision portant délégation de signature à Mme Anne-Sophie BONNET-BEN DHIA, directeur de l'unité UMR7231 intitulée Propagation des ondes : étude mathématique et simulation, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161487DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Bernard BOURGUIGNON, directeur de l'unité UMR8214 intitulée Institut des sciences moléculaires d'Orsay, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161488DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Vincent BRETON, directeur de l'unité UPS3107 intitulée Institut des grilles et du cloud, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur

secondaire - 01/08/2016 - - DEC161489DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Claude BRIENT, directeur de l'unité UMR7638 intitulée Laboratoire Leprince-Ringuet, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur

secondaire - 01/08/2016 - - DEC161490DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Emmanuel BROUILLET, directeur de l'unité UMR9199 intitulée Laboratoire de maladies neurodégénératives : mécanismes, thérapies, imagerie, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - -

DEC161491DR04

- Décision portant délégation de signature à Mme Irène BUVAT-GUILLEMET, directeur de l'unité ERL9218 intitulée Imagerie moléculaire in vivo, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161511DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Pierre CAPY, directeur de l'unité FR3284 intitulée Institut diversité, écologie et évolution du vivant, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161512DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Vincent CASSE, directeur de l'unité UMR8539 intitulée Laboratoire de météorologie dynamique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161536DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Pascal CHABERT, directeur de l'unité UMR7648 intitulée Laboratoire de physique des plasmas, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161537DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Eric CHASSEFIERE, directeur de l'unité UMR8148 intitulée Géosciences Paris-Sud, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161558DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Christophe CLANET, directeur de l'unité UMR7646 intitulée Laboratoire d'hydrodynamique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161559DR04

- Décision portant délégation de signature à Mme Elsa CORTIJO, directeur de l'unité UMR8212 intitulée Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161560DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Martin CRESPI, directeur de l'unité UMR9213 intitulée Institut des sciences des plantes de Paris Saclay, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161561DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Luc DARRASSE, directeur de l'unité UMR8081 intitulée Imagerie par résonance magnétique médicale et multi-modalités, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161563DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Luc DARRASSE, directeur de l'unité GDR3271 intitulée Imageries in vivo, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161564DR04

- Décision portant délégation de signature à M. François DAVIAUD, directeur de l'unité UMR3680 intitulée Service de physique de l'état condensé, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161565DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Anne DE BOUARD LIBERGE, directeur de l'unité UMR7641 intitulée Centre de mathématiques appliquées, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161566DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Christophe DE LA TAILLE, directeur de l'unité UMS3605 intitulée Organisation de micro-électronique générale avancée, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161567DR04

- Décision portant délégation de signature à Mme Anne DECOURCHELLE, directeur de l'unité UMR7158 intitulée Institut d'électronique fondamentale, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161570DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Sébastien DESCOTES-GENON, directeur de l'unité UMR8627 intitulée Laboratoire de physique théorique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161571DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Yannick DONNADIEU, directeur de l'unité GDR3641 intitulée Climat, environnement et vie : les apports du pré-quaternaire, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161572DR04
- Décision portant délégation de signature à Mme Danielle DOWEK, directeur de l'unité FR2764 intitulée Fédération lumière matière, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161573DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Olivier DULIEU, directeur de l'unité GDR3575 intitulée Dynamique quantique dans les systèmes moléculaires: théorie, modélisation, simulation, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161620DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Hervé DUMEZ, directeur de l'unité UMR9217 intitulée Institut interdisciplinaire de l'innovation, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161622DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Bruno ESPAGNON, directeur de l'unité UMR8608 intitulée Institut de physique nucléaire d'Orsay, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161623DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Elias FATTAL, directeur de l'unité UMR8612 intitulée Institut Galien Paris Sud, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161625DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Denis FAURE, directeur de l'unité GDR3692 intitulée Génomique environnementale, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161626DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Bruno FIGADERE, directeur de l'unité UMR8076 intitulée Biomolécules : conception, isolement, synthèse, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161627DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Rodolphe FISCHMEISTER, directeur de l'unité UMS3679 intitulée Institut Paris Saclay d'innovation thérapeutique, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161628DR04
- Décision portant délégation de signature à Mme Pascale FOURY-LEYLEKIAN, directeur de l'unité GDR3732 intitulée Matériaux, états électroniques et couplages non-conventionnels, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161629DR04
- Décision portant délégation de signature à M. Yves FREGNAC, directeur de l'unité FRE3693 intitulée Unité de neuroscience, information et complexité, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2016 - - DEC161630DR04

## 07.02.06. DR6

### 07.02.06.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Vincent Chambarlhac pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR7366 intitulée Centre Georges Chevrier (C.G.C.) - 01/07/2016 - - DEC161506DR06
- Décision portant délégation de signature à Lucy Moser-Jauslin et Daniele Faenzi pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5584 intitulée Institut de Mathématiques de Bourgogne. - 01/09/2016 - - DEC161852DR06
- Décision portant délégation de signature à M. Sylvain Picaud, directeur de l'unité UMR6213 intitulée Univers, Transport, Interfaces Nanostructures, Atmosphère et Environnement, Molécules par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/09/2016 - - DEC161991DR06
- Décision portant délégation de signature à Jean-Yves Hihn et Christiane Grillier pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6213 intitulée



Univers, Transport, Interfaces Nanostructures, Atmosphère et Environnement, Molécules. -

01/09/2016 - - DEC161992DR06

- Décision portant modification de la décision DEC152286DAJ du 9 novembre 2015 portant délégation de signature à Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale Centre-Est - 31/08/2016 - - DEC162163DAJ

- Décision portant délégation de signature à Mme Christiane Grillier pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR3622 intitulée GDR SUIE - 01/09/2016 - - DEC161994DR06

- Décision portant délégation de signature à M. Abderrahim Jourani directeur de l'unité UMR5584 intitulée Institut de Bourgogne par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - 01/09/2016 - - DEC161850DR06

- Décision portant délégation de signature à M. Sylvain Picaud, directeur de l'unité GDR3622 intitulée GDR SUIE, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/09/2016 - - DEC161993DR06

#### 07.02.07. DR7

##### 07.02.07.08. 2016

- Décision modifiant la décision DEC160333DR07 portant délégation de signature à Mme Angela Sirigu, directrice de l'unité UMR5229 intitulée Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/09/2016 - - DEC162160DR07

- Décision portant délégation de signature à M. Mathieu Disant, directeur de l'unité UMR5137 intitulée Centre de Recherches Critiques sur le Droit (CeRCriD), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/07/2016 - - DEC162149DR07

#### 07.02.08. DR8

##### 07.02.08.08. 2016

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Eric Buffenoir, délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes - 22/07/2016 - - DEC161818DAJ

- Décision portant délégation de signature à M. Thierry MAGALLON pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7247 intitulée « Physiologie de la Reproduction et des Comportements » - PRC. - 05/07/2016 - - DEC161508DR08

- Décision portant délégation de signature à M. Florian GUILLOU, directeur de l'unité GDR3606 intitulée "Approche intégrative et translationnelle de la reproduction animale et humaine" par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - 16/08/2016 - - DEC162124DR08

#### 07.02.10. DR11

##### 07.02.10.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Gioacchino VIGGIANI, directeur de l'unité UMR5521 intitulée Sols, solides, structures et risques (3SR), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 29/08/2016 - - DEC162172DR11

- Décision portant délégation de signature à Michel DIETRICH, directeur de l'unité UMS832, intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 23/08/2016 - - DEC162076DR11

- Décision portant délégation de signature à M. Stéphane LABBE, directeur de l'unité UMR5224 intitulée Laboratoire Jean Kuntzmann (LJK), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 05/08/2016 - - DEC162081DR11

- Décision portant délégation de signature à Mme Violaine LOUVET, directrice de l'unité UMS3758 intitulée Grenoble Alpes Recherche-Infrastructure de Calcul Intensif et de Données (GRICAD), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 23/08/2016 - - DEC162143DR11

#### 07.02.11. DR12

##### 07.02.11.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à Mme Hélène VICQ pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7373 intitulée Institut de Mathématiques de Marseille - 27/06/2016 - - DEC161583DR12
- Décision portant délégation de signature à Mme Raphaële HERBIN, directrice de l'unité UMR7373 intitulée Institut de mathématiques de Marseille, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 27/06/2016 - - DEC161582DR12
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7306 intitulée Institut de recherches asiatiques - 25/07/2016 - - DEC162026DR12
- Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7340 intitulée Laboratoire de mécanique, modélisation et procédés propres - 22/07/2016 - - DEC162018DR12
- Décision portant délégation de signature à Mme Ariel MENDEZ, directrice de l'unité UMR7317 intitulée Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 27/06/2016 - - DEC161584DR12
- Décision portant délégation de signature à Liva RALAIVOLA, directeur de l'unité UMR7279 intitulée Laboratoire d'informatique de Marseille, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/07/2016 - - DEC161813DR12

#### 07.02.14. DR15

##### 07.02.14.08. 2016

- Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la circonscription Aquitaine - 17/08/2016 - - DEC161544DAJ
- Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la circonscription Aquitaine - 19/07/2016 - - DEC161888DAJ

#### 07.02.15. DR16

##### 07.02.15.07. 2015

- Décision donnant délégation de signature de la déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange pour les actes relevant de ses attributions de personne responsable des marchés - 15/04/2015 - - DEC151916DR16
- Délégation de signature consentie à Monsieur Reynald PAIN par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/12/2015 - - DEC152751DR16
- Décision donnant délégation de signature à M. Eberhard Kienle, directeur de l'unité USR3135 intitulée « Institut Français du Proche-Orient (IFPO) » par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 14/09/2015 - - DEC152324DR16
- Décision portant délégation de signature à Mme Karine BENAFLA, directrice par intérim de l'unité USR3123 intitulée Centre d'étude et de documentation juridique, économique et social (CEDEJ), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 28/09/2015 - - DEC152310DR16
- Délégation de signature consentie à Mme Catherine JESSUS par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/09/2015 - - DEC152312DR16
- Délégation de signature consentie à Monsieur Alain SCHUHL par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 20/10/2015 - - DEC152313DR16
- Décision portant délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de la déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange aux responsables de la délégation - 15/04/2015 - - DEC151917DR16
- Décision portant délégation de signature à Mme Catherine GOUSSEF, directrice par intérim de l'unité USR3130 intitulée « Centre Marc Bloch », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 28/09/2015 - - DEC152308DR16
- Délégation de signature consentie à Madame Myriam FADEL par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 22/10/2015 - - DEC160300DR16

##### 07.02.15.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Eric Leclerc, directeur de l'unité UMI2820 intitulée « Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS) », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

- 05/08/2016 - - DEC162083DR16

- Délégation de signature consentie à Monsieur Nicolas CASTOLDI par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/01/2016 - - DEC160284DR16

- Délégation de signature consentie à Madame Anne Peyroche par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 19/01/2016 - - DEC160255DR16

- Décision portant délégation de signature à M. Eric Leclerc, directeur par intérim de l'unité UMI2820 intitulée « Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS) », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 06/04/2016 - - DEC162082DR16

- Décision portant délégation de signature à M. Frédéric LANDY, directeur par intérim de l'USR3330 intitulée « Savoirs et mondes indiens », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 05/08/2016 - - DEC162079DR16

- Décision portant délégation de signature à Mme Catherine PUJOL, directrice par intérim de l'USR3140 intitulée « Institut français d'études sur l'Asie centrale », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 05/08/2016 - - DEC162078DR16

- Décision portant délégation de signature à Mme Cécile SAKAI, directrice par intérim de l'unité USR3331 intitulée « ASIE ORIENTALE », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 05/08/2016 - - DEC162077DR16

#### 07.02.16. DR17

##### 07.02.16.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Daniel Siret, directeur de l'unité UMR1563 intitulée Ambiances, architectures, urbanités par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 21/07/2016 - - DEC161998DR17

- Décision portant délégation de signature à M. Daniel Siret pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR1563 intitulée Ambiances, architectures, urbanités - 25/08/2016 - - DEC161999DR17

#### 07.02.17. DR18

##### 07.02.17.08. 2016

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Françoise Paillous, déléguée régionale de la circonscription Nord- Pas-de-Calais et Picardie - 19/07/2016 - - DEC161889DAJ

#### 07.02.18. DR19

##### 07.02.18.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Christophe Dolabdjian pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6072 intitulée Groupe de REcherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen - 01/09/2016 - - DEC162068DR19

#### 07.02.19. DR20

##### 07.02.19.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Stéphane Noselli, directeur de l'unité UMR7277 intitulée Institut de biologie de Valrose (IBV), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161962DR20

- Décision portant délégation de signature à M. Patrice REIS pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7321 intitulée Groupe de recherche en droit, économie et gestion de Nice Sophia Antipolis (GREDEG) - 13/07/2016 - - DEC161927DR20

- Décision donnant délégation de signature à M. Patrick MUSSO, directeur de l'unité UMR7321 intitulée Groupe de recherche en droit, économie et gestion de Nice Sophia Antipolis, par le délégué

régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161926DR20

- Décision portant délégation de signature à Mme Sandrine BERTETIC pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7329 intitulée GEOAZUR - 04/07/2016 - - DEC161887DR20

- Décision donnant délégation de signature à M. Emmanuel TRIC, directeur de l'unité UMR7329 intitulée GEOAZUR, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161885DR20

- Décision portant délégation de signature à Mme Isabelle MAIRE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7093 intitulée Laboratoire d'Océanographie de Villefranche (LOV) - 04/07/2016 - - DEC161843DR20

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Jacques FOURMOND, directeur de l'unité UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU (DT INSU), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161838DR20

- Décision portant délégation de signature à Mme Michèle PEFFERKORN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPR10 intitulée Centre de Recherches sur l'Hétéroépitaxie Et ses Applications (CRHEA) - 04/07/2016 - - DEC161835DR20

- Décision donnant délégation de signature à M. Antoine SCIANDRA, directeur de l'unité UMR7093 intitulée Laboratoire d'Océanographie de Villefranche, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161842DR20

- Décision donnant délégation de signature à Mme Martine REGERT, directrice de l'unité UMR7264 intitulée Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Age, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161495DR20

- Décision donnant délégation de signature à M. Pascal BARBRY, directeur de l'unité UMR7275 intitulée Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161497DR20

- Décision donnant délégation de signature à M. Eric GILSON, directeur de l'unité UMR7284 intitulée Centre Cancer et vieillissement, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161498DR20

- Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Yves DAUVIGNAC de l'unité UMR7248 intitulée Laboratoire d'Electronique Antennes et Télécommunications, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161499DR20

- Décision portant délégation de signature à M. Arnaud Zucker pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7264 intitulée Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Age (CEPAM) - 04/07/2016 - - DEC161501DR20

- Décision portant délégation de signature à Mme Véronique Campbell pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7275 intitulée Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire (IPMC) - 04/07/2016 - - DEC161503DR20

- Décision portant délégation de signature à M. Emmanuel Alessandrini pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU (DT INSU) - 04/07/2016 - - DEC161840DR20

- Décision donnant délégation de signature à Mme Isabel DUNACH, directrice de l'unité UMR7272 intitulée Institut de Chimie de Nice, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161526DR20

- Décision portant délégation de signature à M. Michel AUGUIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7248 intitulée Laboratoire d'Electronique Antennes et Télécommunications (LEAT) - 04/07/2016 - - DEC161509DR20

- Décision portant délégation de signature à Mme Laurence GENET pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7284 intitulée Centre Cancer et vieillissement - 04/07/2016 - - DEC161505DR20

- Décision portant délégation de signature à M. Gilles L'ALLEMAIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7277 intitulée Institut de biologie de Valrose (IBV) - 04/07/2016 - - DEC161964DR20

- Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Yves DUBOZ directeur de l'unité UPR10 intitulée Centre de Recherches sur l'Hétéroépitaxie Et ses Applications, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161832DR20

- Décision donnant délégation de signature à M. Fabrice MORTESSAGNE, directeur de l'unité UMR7336 intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161974DR20

- Décision donnant délégation de signature à Mme Isabel DUNACH, directrice de l'unité GDR3713 intitulée Odorants - Odeur - Olfaction, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/07/2016 - - DEC161995DR20

- Décision portant délégation de signature à M. Marc DE MICHELI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7336 intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée (LPMC) - 04/07/2016 - - DEC161976DR20

#### 07.02.20. Administration centrale

##### 07.02.20.08. 2016

- Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Anne Peyroche, directrice générale déléguée à la science - 21/07/2016 - - DEC161967DAJ

#### 07.03. Décisions - création et renouvellement de structures

##### 07.03.02. DR2

##### 07.03.02.08. 2016

- Décision portant création de la formation de recherche en évolution n° FRE2000 intitulée " Institut des Matériaux Poreux de Paris (IMAP)" - 12/07/2016 - - DEC161715INC

##### 07.03.06. DR6

##### 07.03.06.07. 2015

- Décision portant modification de la décision n°DEC131087DR06 du 28 mars 2013 - 18/03/2015 - - DEC150912DR06

##### 07.03.22. Decisions collectives

##### 07.03.22.08. 2016

- Décision portant modification de la décision collective n°DEC151301DGDS portant renouvellement des unités propres de recherche - 01/07/2016 - - DEC160074DGDS

#### 07.04. Décisions tarifaires

##### 07.04.04. DR4

##### 07.04.04.08. 2016

- Décision relative au tarif des produits de l'unité Centre de Sciences Nucléaires et Sciences de la Matière (UMR8609). - 29/08/2016 - - DEC162181DR04

##### 07.04.12. DR13

##### 07.04.12.08. 2016

- UMR5554 ISEM - Plateau de Génotypage-Séquençage (GEN-SEQ) - 03/08/2016 - - DEC162067DR13

##### 07.04.19. DR20

##### 07.04.19.08. 2016

- Tarification des prestations du service de Génomique Fonctionnelle de l'UMR7275 - IPMC - 09/08/2016 - - DEC162169DR20

#### 07.06. Autres décisions

##### 07.06.01. DR1 - Paris-Villejuif

### 07.06.01.03. 2016

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8006 intitulée Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux - 16/08/2016 - - DEC162116DR01
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8245 intitulée Unité de recherche migrations et société - 09/08/2016 - - DEC162108DR01
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8584 intitulée Laboratoire d'études sur les monothéismes - 09/08/2016 - - DEC162105DR01
- Décision portant modification de l'intitulé de l'unité mixte de recherche n°UMR8103 - Droit comparé de Paris. - 28/07/2016 - - DEC161724INSHS
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8135 intitulée Langage, langues et cultures d'Afrique noire (Llacan) - 09/08/2016 - - DEC162096DR01

### 07.06.05. DR5

#### 07.06.05.08. 2016

- Décision portant modification des sections de rattachement de l'unité mixte de recherche n°UMR8183 intitulée Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP). - 12/07/2016 - - DEC161728INSHS

### 07.06.08. DR8

#### 07.06.08.08. 2016

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7295 intitulée « Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage » CeRCA. - 15/06/2016 - - DEC160956DR08
- Décision portant création d'une régie de recettes auprès de l'unité UPR3346 intitulée Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique (P') et nomination du régisseur - 12/07/2016 - - DEC162009DR08

### 07.06.10. DR11

#### 07.06.10.08. 2016

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3040 intitulée Circuits Multi-Projets (CMP) - 29/08/2016 - - DEC162183DR11
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5250 intitulée Département de Chimie Moléculaire (DCM) - 29/08/2016 - - DEC162184DR11
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité USR3394 intitulée Maison des Sciences de l'Homme - Alpes (MSH-Alpes) - 29/08/2016 - - DEC162182DR11
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UPS3390 intitulée Institut européen des données financières (EUROFIDAI) - 19/08/2016 - - DEC162157DR11
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5168 intitulée Laboratoire de Physiologie Cellulaire et Végétale (LPCV) - 19/08/2016 - - DEC162154DR11
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5269 intitulée Laboratoire de Génie Electrique de Grenoble (G2Elab) - 19/08/2016 - - DEC162151DR11
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5520 intitulée Laboratoire Rhéologie et Procédés (LRP) - 19/08/2016 - - DEC162137DR11
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5105 intitulée Laboratoire de Psychologie et Neurocognition (LPNC) - 19/08/2016 - - DEC162136DR11
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5309 intitulée Institut Albert Bonniot (IAB) - 19/08/2016 - - DEC162135DR11
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5821 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et Cosmologie (LPSC) - 19/08/2016 - - DEC162134DR11

### 07.06.11. DR12

#### 07.06.11.08. 2016

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7308 intitulée Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie - 25/07/2016 - - DEC162025DR12

- Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7265 intitulée Biologie végétale et microbiologie environnementales - 27/07/2016 - - DEC162038DR12
- Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7310 intitulée Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman - 28/07/2016 - - DEC161590DR12
- Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7291 intitulée Laboratoire de neurosciences cognitives - 01/07/2016 - - DEC161598DR12
- Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7260 intitulée Neurosciences intégratives et adaptatives - 22/07/2016 - - DEC162012DR12
- Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMS3367 intitulée Centre d'immunophénomique - 27/07/2016 - - DEC162039DR12
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7376 intitulée Laboratoire de chimie de l'environnement - 25/07/2016 - - DEC162024DR12

#### 07.06.15. DR16

##### 07.06.15.07. 2015

- désignant les organisations syndicales représentatives au sein du CNRS pouvant bénéficier des droits attribués par les dispositions des articles 3 et 5 du décret n° 82-447 au niveau de la délégation régionale Paris Michel-Ange
- 02/03/2015 - - DEC162051DR16
- Décision portant nomination de Mme Christelle BARTHE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8105 intitulée Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy) - 03/08/2015 - - DEC160398DR16

##### 07.06.15.08. 2016

- Décision portant désignation des membres du conseil de service au sein de la délégation régionale Paris Michel-Ange - 20/06/2016 - - DEC162084DR16

#### 07.06.20. Administration centrale

##### 07.06.20.08. 2016

- Décision portant modification du rattachement d'unités aux délégations régionales du CNRS. - 26/07/2016 - - DEC162043DASTR
- Décision modifiant la décision du 27/05/2016 arrêtant la liste des enseignants chercheurs accueillis en délégation - 09/08/2016 - - DEC162073DRH

## **DEC162002DAJ**

Décision portant modification des délégations de signature permanentes consenties aux délégués régionaux

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** les décisions portant délégation de signature DEC140846DAJ (Délégation Ile-de-France- Ouest et Nord), DEC140811DAJ (Délégation Rhône-Auvergne), DEC140845DAJ (Délégation Alpes), DEC140847DAJ (Délégation Provence et Corse), DEC140814DAJ (Délégation Languedoc-Roussillon), DEC140817DAJ (Délégation Paris Michel-Ange), DEC140818DAJ (Délégation Bretagne et Pays-de-la-Loire), DEC140819DAJ (Nord-Pas-de-Calais et Picardie), DEC140820DAJ (Délégation Normandie) du 28 février 2014 modifiées ;

**Vu** les décisions portant délégation de signature DEC142561DAJ (Délégation Alsace), DEC142563DAJ (Délégation Midi-Pyrénées), DEC142562DAJ (Délégation Aquitaine) du 14 novembre 2014 ;

**Vu** la décision DEC150270DAJ du 5 février 2015 modifiée portant délégation de signature (Délégation Centre Limousin Poitou-Charentes) ;

**Vu** la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 modifiée portant délégation de signature (Délégation Paris-Villejuif) ;

**Vu** la décision DEC142286DAJ du 9 novembre 2015 modifiée portant délégation de signature (Délégation Centre-Est) ;

**Vu** la décision DEC160948DAJ du 20 avril 2016 portant délégation de signature (Délégation Côte d'Azur) ;



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mègier  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90



□ Après les termes : « - les baux d'immeubles donnés ou pris à loyer d'une durée inférieure ou égale à neuf ans dont le montant annuel est inférieur ou égal à 125 000 euros » sont insérés les termes suivants : « - les conventions d'utilisation des biens domaniaux conclues avec l'Etat d'une durée inférieure ou égale à 20 ans. »

**Art. 2** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 17 août 2016

Alain Fuchs

**DEC151797DR01**

**Décision portant nomination de Mme Charlotte Leiser aux fonctions de responsable du pôle achats du service mutualisé d'Ile-de-France**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151171DAJ du 15 juillet 2015 portant modification de la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 nommant M. Patrick Mounaud aux fonctions de délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif ;

**Vu** la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 donnant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**Vu** la décision DEC151284DAJ du 15 juillet 2015 relative au service mutualisé entre les délégations du CNRS de la région Ile-de-France ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

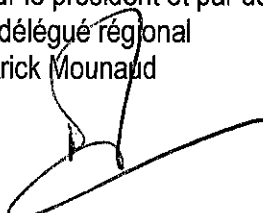
Mme Charlotte Leiser, Ingénieure d'études 2<sup>ème</sup> classe, est nommée, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015, responsable du pôle achats du service mutualisé d'Ile-de-France.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> décembre 2015

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Patrick Mounaud



Délégation Paris-Villejuif

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

7, rue Guy Môquet  
94800 Villejuif

T. 01 49 58 33 07

DEC161977INSHS

**Décision portant nomination de M. Olivier GIRAUD, directeur et Mme Léa LIMA, directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°3320 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (LISE).**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC133019DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°3320 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (LISE) et nommant Mme Léa Lima, directrice de cette unité ;

**Vu** la décision DEC152882INSHS portant cessation de fonctions et nomination de M. Olivier Giraud, directeur par intérim et Mme Léa Lima, directrice adjointe par intérim de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. M. Olivier Giraud, Directeur de recherche de 2<sup>ème</sup> classe au CNRS est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016 et jusqu'au terme du mandat de l'unité.

II. À compter de cette même date, Mme Léa Lima, Maitre de conférences au CNAM, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, dans les conditions fixées par à l'article 1.I.

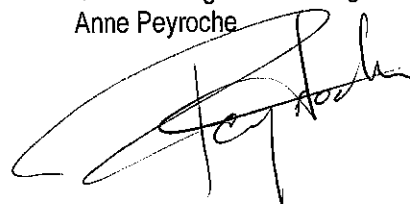
**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

28 IIIII 2016

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

DEC161798INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de M. Claude Didry, directeur, et nomination de M. Stefano Bosi aux fonctions de directeur par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3683 intitulée Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay (MSH Paris-Saclay)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC142128DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création de l'unité de service et de recherche intitulée Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay (MSH Paris-Saclay) ;

**Vu** l'accord des organismes partenaires ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Stefano Bosi, professeur à l'Université d'Evry, est nommé directeur par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3683 intitulée Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay (MSH Paris-Saclay), du 1<sup>er</sup> août 2016 au 28 février 2017, en remplacement de M. Claude Didry, démissionnaire.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 29 juillet 2016

Pour le président et par délégation,



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

science

La directrice générale déléguée à la  
Anne Peyroche

DEC161936INSB

**Décision portant nomination de Mme Isabelle Broutin aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°8015 intitulée « Laboratoire de cristallographie et RMN biologiques »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8015 intitulée « Laboratoire de cristallographie et RMN biologiques » et nommant M. Nicolas Leulliot directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, Mme Isabelle Broutin, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au terme du mandat de l'unité, en remplacement de Mme Carine Tisne-Vicrobeck, démissionnaire.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



DEC161876INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de M. Farhad Khosrokhavar, directeur, Mme Alexandra Poli, directrice adjointe et nomination de Mme Alexandra Poli directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°8039 intitulée Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS).**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8039 intitulée Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS) et nommant M. Philippe Bataille, directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC151479INSHS en date du 16 juillet 2015 portant nomination de M. Farhad Khosrokhavar, directeur et Mme Alexandra Poli, directrice adjointe de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Farhad Khosrokhavar, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, admis à faire valoir ses droits à la retraite, et de Mme Alexandra Poli, directrice adjointe à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

II. A compter de cette même date, Mme Alexandra Poli, chargée de recherche au CNRS, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

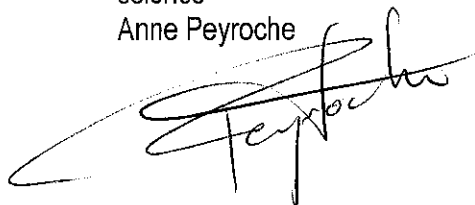
**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**29 JUIL. 2016**

Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la  
science  
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00  
01 44 96 53 90

DEC161803INSHS

**Décision portant nomination de Mme Mildred Galland-Szymkowiak aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR7172 intitulée Théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7172 intitulée Théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité et nommant M. Alain Schaffner directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Mildred Galland-Szymkowiak, chargée de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, en remplacement de Mme Marie-Madeleine Mervant-Roux, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 juillet 2016



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90



science

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la

Anne Peyroche

DEC161802INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de M. Sébastien Velut et nomination de M. Olivier Compagnon directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n° 7227 intitulée *Centre de recherche et de documentation des Amériques***

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 novembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7227 intitulée *Centre de recherche et de documentation des Amériques* et nommant M. Sébastien Velut directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Sébastien VELUT, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

II. A compter de cette même date, M. Olivier COMPAGNON, professeur des universités à l'Université Sorbonne Nouvelle, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par  
déléga  
tion,



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

La directrice générale  
déléguée à la science

Anne Peyroche

DEC161355INSHS

**Décision portant nomination de M Cédric Gendron aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Cécile Fougeron aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7018 intitulée Laboratoire de phonétique et phonologie**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7018 intitulée laboratoire de phonétique et phonologie et nommant M. Pierre Hallé directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Cédric Gendrot, Maître de conférences à l'université Paris 3, est nommé directeur par intérim pour la période du 9 août 2016 au 31 décembre 2016, en remplacement de M Pierre Hallé, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**Article 2**

Mme Cécile Fougeron, Directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe par intérim pour la période du 9 août 2016 au 31 décembre 2016.

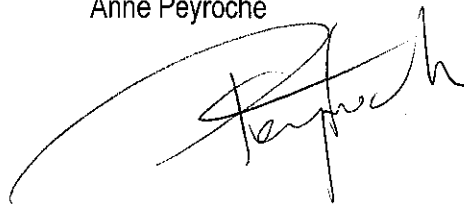
**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**7 - JUL. 2016**

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC162030INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de M. Renaud Dehousse, directeur, et nomination de Mme Florence Haegel, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°8239 intitulée Centre d'Etudes Européennes de Sciences Po.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n°8239 intitulée Centre d'Etudes Européennes de Sciences Po et nommant M. Renaud Dehousse, directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Renaud Dehousse, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

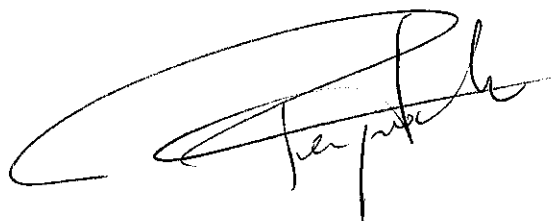
II. A compter de cette même date, Mme Florence Haegel, professeur à Sciences Po Paris, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **29 JUIL. 2016**

Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la  
science  
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC161865DR04

**Décision portant nomination de M. Pierre ROBERT aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPS3364 intitulée Ingénierie, Radioprotection, Sécurité et Démantèlement**

**LE DELEGUE REGIONAL PAR INTERIM,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction n° INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142131DGDS nommant M. Pierre ROBERT, directeur de l'unité UPS3364, à compter du 01/01/2015 ;

**Vu** les attestations de formation dans le secteur d'activité industrie et recherche option « détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules » et option « détention ou gestion de sources radioactives non scellées et des sources scellées nécessaires à leur contrôle » délivrées à M. Pierre ROBERT le 08/06/2012 par SGS qualitest industrie ;

**Vu** l'avis favorable du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

M. Pierre ROBERT, IR2, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 08/06/2012.

**Article 2 : Missions**

M. Pierre ROBERT exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

**Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Pierre ROBERT sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Pour le CNRS,  
Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud



Délégation  
Ile-de-France Sud

[www.dr4.cnrs.fr](http://www.dr4.cnrs.fr)

DEC161024DR04

Décision portant nomination de Mme Marianne BOMBLED aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR12 intitulée Laboratoire Léon Brillouin

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC142120DGDS nommant Madame Christiane ALBA-SIMIONESCO directeur de l'unité de recherche n° UMR12, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que Mme Marianne BOMBLED a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A les 13/14/15 mai 2013 et les 12/13/14 juin 2013 ;

**Article 1 :** Mme Marianne BOMBLED, AI, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR12, à compter du 01/05/2016.

Mme Marianne BOMBLED exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Marianne BOMBLED est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 18 juillet 2016  
Le directeur de l'unité  
Christiane ALBA-SIMIONESCO

Pour le CNRS,  
La déléguée régionale  
Véronique DEBISSCHOP

Pour le CEA,  
Le directeur du centre de Saclay  
Michel BEDOUCHA



Délégation  
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC161730INSHS

**Décision portant nomination de Mme Carole Brugeilles, Mme Laure Pitti, Mme Violaine Roussel, directrices adjointes de l'unité mixte de recherche n°7217 intitulée Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA).**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7217 intitulée Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA) et nommant M. Herve Serry, directeur de cette unité;

**Vu** la décision DEC160790INSHS en date du 5 avril 2016 portant nomination de Mme Carole Brugeilles, Mme Laure Pitti, Mme Violaine Roussel, directrices adjointes par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Carole Brugeilles, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Mme Laure Pitti, Maître de conférence à l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, Mme Violaine Roussel, Professeur à l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis sont nommées directrices adjointes de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016.

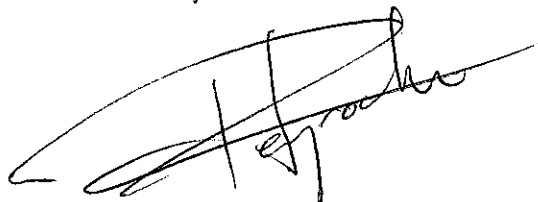
**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**29 JUIL. 2016**

Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90



DEC161946INSB

**Décision portant nomination de Mme Laure Bally-Cuif aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°3738 intitulée « Bases génétiques, moléculaires et cellulaires du développement »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC151292DGDS en date du 18 décembre 2015 portant création de l'unité mixte de recherche n°3738 intitulée « Bases génétiques, moléculaires et cellulaires du développement » et nommant M. François Schweisguth directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Laure Bally-Cuif, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC151292DGDS portant création de l'unité mixte de recherche n°3738, en remplacement de M. Shahragim Tajbakhsh, démissionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



DEC161855INSB

**Décision portant nomination de Mme Nathalie Dostatni aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°3664 intitulée « Dynamique du noyau »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC133019DGDS en date du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n°3664 intitulée « Dynamique du noyau » et nommant Mme Geneviève Almouzni directrice de cette unité ;

**Vu** la décision DEC151634INSB en date du 31 août 2015 portant nomination de Mme Angela Taddei aux fonctions de directrice de cette unité ;

**Vu** la décision DEC152359INSB en date du 26 novembre 2015 portant modifications de la décision collective DEC133019DGDS du 20 novembre 2013 et notamment les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche susvisée ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Nathalie Dostatni, Professeur à l'Université Pierre et Marie Curie, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



DEC161737INSHS

**Décision portant nomination de Mme Sylvie Camet aux fonctions de directrice de l'unité de service et de recherche n° 3261 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Lorraine (MSH Lorraine).**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC122896DGDS en date du 19 décembre 2012 portant création de l'unité de service et de recherche intitulée Maison des Sciences de l'Homme Lorraine (MSH Lorraine) ;

**Vu** la décision DEC160221INSHS en date du 22 février 2016 portant nomination de Mme Sylvie Camet aux fonctions de directrice par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3261 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Lorraine (MSH Lorraine) ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'avis émis par le comité scientifique de l'unité ;

**Vu** l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

**Vu** l'accord de l'organisme partenaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Sylvie Camet, professeur à l'Université de Lorraine, est nommée directrice de l'unité de service et de recherche n° 3261 intitulée Maison des Sciences de l'Homme Lorraine (MSH Lorraine) à compter du 1<sup>er</sup> août 2016, et jusqu'au terme du mandat de l'unité n° 3261.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

Fait à Paris, le 29 juillet 2016

science

Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la

Anne Peyroche

DEC162022INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de M. Bertrand Tillier, directeur, et nomination de M. Jean-Louis Tornatore aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n° 7366 intitulée Centre Georges Chevrier (C.G.C.)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC133017DGDS en date du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n° 7366 intitulée Centre Georges Chevrier. (C.G.C.) et nommant M. Bertrand Tillier directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Bertrand Tillier, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

II. A compter de cette même date, M. Jean-Louis Tornatore, professeur à l'Université de Bourgogne, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 juillet 2016

Pour le président et par  
déléga  
tion,  
La directrice générale



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

déléguée à la science  
Anne Peyroche

DEC160998DR07

**Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Romain GUYOT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5242 intitulée « Institut de génomique fonctionnelle de Lyon ».**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° **DEC151296DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5242** intitulée « **Institut de génomique fonctionnelle de Lyon** » et nommant **Madame Florence RUGGIERO-ALLARD** en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du **28/06/2016** ;

Considérant que **Monsieur Romain GUYOT** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône-Auvergne du CNRS les 18 et 19 octobre 2012 et du 14 au 16 novembre 2012** ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Monsieur Romain GUYOT, ingénieur de recherche,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5242** intitulée «**Institut de génomique fonctionnelle de Lyon** », à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2016**.

**Monsieur Romain GUYOT** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, **Monsieur Romain GUYOT** est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **LYON** , le **18/05/2016**  
La directrice de l'unité  
**Florence RUGGIERO-ALLARD**

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|  
Dépasser les frontières  
Advancing the frontiers

|  
Dépasser les frontières  
Advancing the frontiers



DEC160999DR07

**Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Benjamin GILLET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5242 intitulée « Institut de génomique fonctionnelle de Lyon ».**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° **DEC151296DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5242** intitulée « **Institut de génomique fonctionnelle de Lyon** » et nommant **Madame Florence RUGGIERO-ALLARD** en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du **28/06/2016** ;

Considérant que **Monsieur Benjamin GILLET** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône-Auvergne du CNRS** les **19 et 20 octobre 2009** et du **23 au 25 novembre 2009** ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Monsieur Benjamin GILLET, ingénieur de recherche,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5242** intitulée «**Institut de génomique fonctionnelle de Lyon** », à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2016**.

**Monsieur Benjamin GILLET** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Benjamin GILLET** est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **LYON**, le **18/05/2016**  
La directrice de l'unité  
**Florence RUGGIERO-ALLARD**

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|  
Dépasser les frontières  
Advancing the frontiers

|  
Dépasser les frontières  
Advancing the frontiers

DEC161000DR07

**Décision portant renouvellement de nomination de Madame Violaine TRIBOLLET aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5242 intitulée « Institut de génomique fonctionnelle de Lyon ».**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° **DEC151296DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5242** intitulée « **Institut de génomique fonctionnelle de Lyon** » et nommant **Madame Florence RUGGIERO-ALLARD** en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du **28/06/2016** ;

Considérant que **Madame Violaine TRIBOLLET** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône-Auvergne du CNRS** les **25 et 26 mars 2013** et du **15 au 17 avril 2013** ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Madame Violaine TRIBOLLET, ingénieur d'étude,** est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'**UMR5242** intitulée «**Institut de génomique fonctionnelle de Lyon** », à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2016**.

**Madame Violaine TRIBOLLET** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Violaine TRIBOLLET** est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **LYON**, le **18/05/2016**  
La directrice de l'unité  
**Florence RUGGIERO-ALLARD**

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|  
Dépasser les frontières  
Advancing the frontiers

|  
Dépasser les frontières  
Advancing the frontiers

DEC161001DR07

**Décision portant renouvellement de nomination de Madame Mathilde BOUCHET aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5242 intitulée " Institut de génomique fonctionnelle de Lyon ".**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

**Vu** la décision n° **DEC151296DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5242** intitulée « **Institut de génomique fonctionnelle de Lyon** » et nommant **Madame Florence RUGGIERO-ALLARD** en qualité de directrice;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option **détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules** délivrée à **Madame Mathilde BOUCHET** le **02/04/2015** par le **CNRS formation entreprises** ;

**Vu** l'avis favorable du CHSCT spécial (à défaut du conseil de laboratoire) du **28/06/2016**,

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

**Madame Mathilde BOUCHET, ingénieur d'étude,** est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du **21/11/2014**.

**Article 2 : Missions<sup>1</sup>**

**Madame Mathilde BOUCHET** exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

**Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de **Madame Mathilde BOUCHET** sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à **LYON**, le **18/05/2016**

La directrice d'unité  
**Florence RUGGIERO-ALLARD**

<sup>1</sup> [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]



Délégation  
Rhône Auvergne

[www.dr7.cnrs.fr](http://www.dr7.cnrs.fr)

2 avenue Albert Einstein  
BP 61335  
69609 Villeurbanne cedex  
T. 04 72 44 56 00  
F. 04 78 89 47 69

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

DEC161002DR07

**Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Romain GUYOT aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5242 intitulée " Institut de génomique fonctionnelle de Lyon ".**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

**Vu** la décision n° **DEC151296DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5242** intitulée « **Institut de génomique fonctionnelle de Lyon** » et nommant **Madame Florence RUGGIERO-ALLARD** en qualité de directrice;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option **détention ou gestion de sources radioactives non scellées et sources radioactives scellées nécessaires à leur contrôle** délivrée à **Monsieur Romain GUYOT** le **26/09/2013** par le **CNRS formation entreprises** ;

**Vu** l'avis favorable du CHSCT spécial (à défaut du conseil de laboratoire) du **28/06/2016**,

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

**Monsieur Romain GUYOT, ingénieur d'étude,** est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du **21/11/2014**.

**Article 2 : Missions<sup>1</sup>**

**Monsieur Romain GUYOT** exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

**Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de **Monsieur Romain GUYOT** sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à **LYON**, le **18/05/2016**

La directrice d'unité  
**Florence RUGGIERO-ALLARD**

<sup>1</sup> [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]



Délégation  
Rhône Auvergne

[www.dr7.cnrs.fr](http://www.dr7.cnrs.fr)

2 avenue Albert Einstein  
BP 61335  
69609 Villeurbanne cedex  
T 04 72 44 56 00  
F 04 78 89 47 69

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

**Dépasser les frontières**  
**Advancing the frontiers**



DEC161121DR07

**Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Florent ARNAUD-GODET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5276 intitulée « Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement ».**

---

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5276** intitulée « **Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement** » et nommant **Madame Emanuela MATTIOLI** en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du **21/01/2016 (AG)** ;

Considérant que **Monsieur Florent ARNAUD-GODET** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône-Auvergne du CNRS** les **10 et 11 octobre 2011** et du **21 au 23 novembre 2011** ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Monsieur Florent ARNAUD-GODET, technicien,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5276** intitulée « **Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement** », à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2016**.

**Monsieur Florent ARNAUD-GODET** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Florent ARNAUD-GODET** est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **21/06/2016**  
La directrice de l'unité  
**Madame Emanuela MATTIOLI**

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|  
Dépasser les frontières  
Advancing the frontiers

|  
Dépasser les frontières  
Advancing the frontiers

DEC161122DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Hervé CARDON aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5276 intitulée « Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement ».

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR5276 intitulée « Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement » et nommant Madame Emanuela MATTIOLI en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 21/01/2016 (AG) ;

Considérant que Monsieur Hervé CARDON a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône-Auvergne du CNRS les 04 et 05 octobre 2010 et du 15 au 17 novembre 2010 ;

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** Monsieur Hervé CARDON, ingénieur de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5276 intitulée « Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Monsieur Hervé CARDON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Hervé CARDON est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à VILLEURBANNE, le 21/06/2016  
La directrice de l'unité  
Madame Emanuela MATTIOLI

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation  
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein  
BP 61335  
69609 Villeurbanne cedex  
T. 04 72 44 56 00  
F. 04 78 89 47 69

|  
**Dépasser les frontières**  
**Advancing the frontiers**

|  
**Dépasser les frontières**  
**Advancing the frontiers**

DEC161123DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Madame Emmanuelle ALBALAT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5276 intitulée « Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement ».

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR5276 intitulée « Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement » et nommant Madame Emanuela MATTIOLI en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 21/01/2016 (AG) ;

Considérant que Madame Emmanuelle ALBALAT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône-Auvergne du CNRS les 18 et 19 octobre 2012 et du 14 au 16 novembre 2012 ;

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** Madame Emmanuelle ALBALAT, ingénieur d'étude, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5276 intitulée « Laboratoire de géologie de Lyon : Terre, planètes et environnement », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Madame Emmanuelle ALBALAT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Madame Emmanuelle ALBALAT est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à VILLEURBANNE, le 21/06/2016  
La directrice de l'unité  
Emanuela MATTIOLI

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation  
Rhône-Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein  
BP 61335  
69609 Villeurbanne cedex  
T. 04 72 44 56 00  
F. 04 78 89 47 69

|  
**Dépasser les frontières**  
**Advancing the frontiers**

|  
**Dépasser les frontières**  
**Advancing the frontiers**

DEC161257DR07

**Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Franck VITTOZ aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5672 intitulée « Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon ».**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5672** intitulée « **Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon** » et nommant **Monsieur Thierry DAUXOIS** en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du .....

Considérant que **Monsieur Franck VITTOZ** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Alpes du CNRS en novembre et décembre 2005** ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Monsieur Franck VITTOZ, technicien,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5672** intitulée « **Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon** », à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2016**.

**Monsieur Franck VITTOZ** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Franck VITTOZ** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **LYON**, le **02/07/2016**  
Le directeur de l'unité  
**Thierry DAUXOIS**

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation  
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein  
BP 61335  
69609 Villeurbanne cedex  
T 04 72 44 56 00  
F 04 78 89 47 69

DEC161258DR07

**Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Marius TANASE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5672 intitulée « Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon ».**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5672** intitulée « **Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon** » et nommant **Monsieur Thierry DAUXOIS** en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du .....

Considérant que **Monsieur Marius TANASE** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS** les **13 et 14 mai 2013** et du **12 au 14 juin 2013** ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Monsieur Marius TANASE, technicien,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5672** intitulée « **Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon** », à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2016**.

**Monsieur Marius TANASE** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Marius TANASE** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **LYON**, le **02/07/2016**  
Le directeur de l'unité  
**Thierry DAUXOIS**

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation  
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein  
BP 61335  
69609 Villeurbanne cedex  
T 04 72 44 56 00  
F 04 78 89 47 69



DEC161264DR07

**Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Jean-Pierre LOPEZ aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5822 intitulée « Institut de Physique Nucléaire de Lyon ».**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5822** intitulée « **Institut de Physique Nucléaire de Lyon** » et nommant **Monsieur Guy CHANFRAY** en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du .....

Considérant que **Monsieur Jean-Pierre LOPEZ** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS** du 27 au 29 avril 1998 et du 25 au 27 mai 1998 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Monsieur Jean-Pierre LOPEZ, ingénieur d'étude**, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5822** intitulée « **Institut de Physique Nucléaire de Lyon** », à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2016**.

**Monsieur Jean-Pierre LOPEZ** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Jean-Pierre LOPEZ** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **24/06/2016**  
Le directeur de l'unité  
**Guy CHANFRAY**

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation  
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein  
BP 61335  
69609 Villeurbanne cedex  
T. 04 72 44 56 00  
F. 04 78 89 47 69

DEC161301INSHS

**Décision portant nomination de Mme Antoinette Baujard aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche N°5824 intitulée Groupe d'Analyse et de Théorie Economique Lyon-Saint Etienne-GATE.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5824 intitulée Groupe d'analyse et de Théorie Economique Lyon-Saint-Etienne-GATE et nommant Mme Sonia Paty, directrice de cette unité ;

**Vu** la décision DEC160347INSHS du 22 mars 2016 portant nomination de Mme Baujard aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

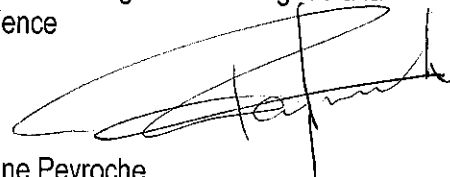
Mme Antoinette Baujard, maître de conférences à l'université Jean Monnet Saint-Etienne, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 et pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'UMR N°5824.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **24 JUIN 2016**

Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la  
science



Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC160997DR07

**Décision portant renouvellement de nomination de Madame Caroline PILLON aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5223 intitulée « Ingénierie des Matériaux Polymères ».**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5223** intitulée « Ingénierie des Matériaux Polymères » et nommant **Monsieur Philippe CASSAGNAU** en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du **03/03/2016** ;

Considérant que **Madame Caroline PILLON** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée **par délégation Rhône Auvergne du CNRS** les 22 et 23 mars 2010 et du 26 au 28 avril 2010 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Madame Caroline PILLON, ingénieur d'étude,** est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'**UMR5223** intitulée «**Ingénierie des Matériaux Polymères** », à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2016**.

**Madame Caroline PILLON** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Caroline PILLON** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à LYON, le 19/05/2016  
Le directeur de l'unité  
**Philippe CASSAGNAU**

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|  
Dépasser les frontières  
Advancing the frontiers

|  
Dépasser les frontières  
Advancing the frontiers

DEC160986DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Madame Yu ZHANG aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5062 intitulée « Institut d'Asie orientale ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR5062 intitulée « Institut d'Asie orientale » et nommant Monsieur Jean-Pascal BASSINO en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 06/06/2013 ;

Considérant que Madame Yu ZHANG a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par délégation Rhône Auvergne du CNRS les 13 et 14 mai 2013 et du 12 au 14 juin 2013 ;

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** Madame Yu ZHANG, ingénieur d'étude, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5008 intitulée « Institut d'Asie orientale », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Madame Yu ZHANG exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Madame Yu ZHANG est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à LYON, le 18/05/2016  
Le directeur de l'unité  
Jean-Pascal BASSINO

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation  
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein  
BP 61335  
69609 Villeurbanne cedex  
T 04 72 44 56 00  
F 04 78 89 47 69

|  
Dépasser les frontières  
Advancing the frontiers

|  
Dépasser les frontières  
Advancing the frontiers

DEC160617DR07

Décision portant nomination de Madame Sophie GAILLARD aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5220 intitulée « Centre de Recherche en Acquisition et Traitement d'Images pour la Santé ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°UMR5220 intitulée « Centre de Recherche en Acquisition et Traitement d'Images pour la Santé » et nommant Monsieur Olivier BEUF en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 01/04/2016;

Considérant que Madame Sophie GAILLARD a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation régionale Rhône Auvergne du CNRS du 22 au 24 mai 2007 et du 20 au 22 juin 2007 ;

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** Madame Sophie GAILLARD, assistante ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5220 intitulée « Centre de Recherche en Acquisition et Traitement d'Images pour la Santé », à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016.

Madame Sophie GAILLARD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, Madame Sophie GAILLARD est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à VILLEURBANNE, le 30/03/2016.  
Le directeur de l'unité  
Olivier BEUF

Visa du délégué régional  
du CNRS

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



## Visa du chef d'établissement partenaire

Depassez les frontieres  
Advancing the frontiers

Depassez les frontieres  
Advancing the frontiers



DEC160315INSHS

**Décision portant nomination de M. Mathieu Disant aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°5137 intitulée Centre de Recherches Critiques sur le Droit (CeRCriD).**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5137 intitulée Centre de Recherches Critiques sur le Droit et nommant M. Mathieu Disant directeur par intérim de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Mathieu Disant, Professeur à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 et pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS.

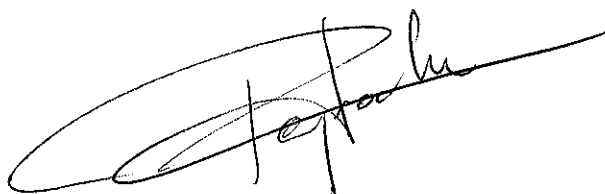
**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**29 JUL. 2016**

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC160109DR07

**Décision portant nomination de Monsieur Gilles CHATELAIN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5239 intitulée « Laboratoire de Biologie et Modélisation de la Cellule ».**

---

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n°DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°UMR5239 intitulée « Laboratoire de Biologie et Modélisation de la Cellule » et nommant **Monsieur Pierre JALINOT** en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du **29/02/2016 (AG)**;

Considérant que **Monsieur Gilles CHATELAIN** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS** du 13 au 15 mai 1996 et du 24 au 26 juin 1996.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Monsieur Gilles CHATELAIN, IEHC,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5239 intitulée « Laboratoire de Biologie et Modélisation de la Cellule », à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2016** ;

**Monsieur Gilles CHATELAIN** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Gilles CHATELAIN,** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à LYON, le **04/03/2016.**

Le directeur de l'unité  
**Pierre JALINOT**

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Depasser les frontieres  
Advancing the frontiers

Depasser les frontieres  
Advancing the frontiers

DEC162017INSHS

**Décision portant nomination de M. Gilles Pollet aux fonctions de responsable par intérim de la formation de recherche en évolution (FRE) n° 3768 intitulée Institut des Sciences de l'Homme (ISH)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC151293DGDS en date du 18 décembre 2015 portant création de la formation de recherche en évolution (FRE) n° 3768 intitulée Institut des Sciences de l'Homme (ISH) ;

**Vu** l'accord des organismes partenaires ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Gilles Pollet, professeur à Sciences Po Lyon, est nommé responsable par intérim de de la formation de recherche en évolution (FRE) n° 3768 intitulée Institut des Sciences de l'Homme (ISH), du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 28 février 2017, en remplacement de M. Jean-Louis Gaulin, appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 29 juillet 2016

Pour le président et par délégation,



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

science

La directrice générale déléguée à la  
Anne Peyroche

DEC160082DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur François BARBOT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5133 intitulée « Archéorient - Environnements et Sociétés de l'Orient Ancien »

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR5133 intitulée « Archéorient - Environnements et Sociétés de l'Orient Ancien » et nommant Monsieur Christophe BENECH en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 09/02/2016 ;

Considérant que Monsieur François BARBOT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 du 04 novembre 1998 au 12 février 1999 ;

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** Monsieur François BARBOT, technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5133 intitulée « Archéorient - Environnements et Sociétés de l'Orient Ancien », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Monsieur François BARBOT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur François BARBOT est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à LYON, le 04/03/2016

Le directeur de l'unité  
Christophe BENECH

Visa du délégué régional  
du CNRS

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation  
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein  
BP 61335  
69609 Villeurbanne cedex  
T. 04 72 44 56 00  
F. 04 78 89 47 69

## Visa du chef d'établissement partenaire

Depassez les frontières  
Advancing the frontiers

Depassez les frontières  
Advancing the frontiers

DEC160106DR07

**Décision portant renouvellement de nomination de Madame Sandra DUPERRIER aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5229 intitulée « Institut des Sciences Cognitives Marc Jeannerod ».**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n°DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°UMR5229 intitulée « Institut des Sciences Cognitives Marc Jeannerod » et nommant **Madame Angela SIRIGU** en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du .....

Considérant que **Madame Sandra DUPERRIER** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS** les **29 et 30 septembre 2014** et du **03 au 05 novembre 2014** ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Madame Sandra DUPERRIER, assistante ingénieur,** est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5229 intitulée « Institut des Sciences Cognitives Marc Jeannerod », à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2016**

**Madame Sandra DUPERRIER** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Sandra DUPERRIER**, est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **BRON**, le **29/02/2016**

La directrice de l'unité

**Angela SIRIGU**

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional  
du CNRS

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation  
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein  
BP 61335  
69609 Villeurbanne cedex  
T. 04 72 44 56 00  
F. 04 78 89 47 69



Depasser les frontieres  
Advancing the frontiers

Depasser les frontieres  
Advancing the frontiers

DEC162037INEE

**Décision portant nomination de Mme FeteH-el-Zahar Haichar-Baya et M. Philippe Normand aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°5557 intitulée « Ecologie microbienne (LEM) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC160707INEE en date du 5 avril 2016 portant nomination de Mme FeteH-el-Zahar Haichar-Baya et M. Philippe Normand aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°5557 ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**Vu** l'avis des instances compétences du Comité national ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016, Mme FeteH-el-Zahar Haichar-Baya, maître de conférence à l'Université Claude Bernard Lyon 1, et M. Philippe Normand, directeur de recherche au CNRS, sont nommés directeurs adjoints de l'unité susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par  
déléga  
tion,

La directrice générale  
déléguée à la science  
Anne Peyroche

DEC163053DR07

**Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Frédéric GALISSON aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5086 intitulée « Microbiologie Moléculaire et Biochimie Structurale ».**

---

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS du 18/12/2015 nommant **Monsieur Jean-Michel JAULT** directeur de l'unité UMR5086 intitulée « Microbiologie Moléculaire et Biochimie Structurale » ;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option **détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules** délivrée à **Monsieur Frédéric GALISSON** le 25/09/2015 par le CNRS formation entreprises ;

**Vu** l'avis favorable du CHSCT spécial (à défaut du conseil de laboratoire) du 05/01/2016,

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

**Monsieur Frédéric GALISSON, Ingénieur d'Etude**, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 25/09/2015.

**Article 2 : Missions<sup>1</sup>**

**Monsieur Frédéric GALISSON** exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

**Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de **Monsieur Frédéric GALISSON** sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à LYON, le 26/01/2016

Le directeur d'unité  
**Jean-Michel JAULT**

---

<sup>1</sup> [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]



Délégation  
Rhône Auvergne

[www.dr7.cnrs.fr](http://www.dr7.cnrs.fr)

2 avenue Albert Einstein  
BP 61335  
69609 Villeurbanne cedex  
T. 04 72 44 56 00  
F. 04 78 89 47 69

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du chef d'établissement  
partenaire

  
**Dépasser les frontières**  
**Advancing the frontiers**

**DEC161514dr08**

**Décision portant cessation de fonctions de M. Christophe ARNOULT, assistant de prévention (au sein de l'unité UMR7292 intitulée « Génétique, Immunologie, Chimie et Cancer » – GICC**

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC163142DR08 du 21 janvier 2016 portant nomination de M. Christophe ARNOULT aux fonctions d'AP,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Christophe ARNOULT, dans l'unité du CNRS n°UMR7292 – GICC, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Tours, le 28 juin 2016

Le directeur de l'unité  
Gilles PAINAUD

Visa du délégué régional du CNRS  
Eric BUFFENOIR

Visa du chef d'établissement  
Philippe VENDRIX

DEC162075INSHS

**Décision portant nomination de M. Christophe Hurlin aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°7322 intitulée Laboratoire d'Economie d'Orléans-LEO.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC151309 DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°7322 intitulée Laboratoire d'Economie d'Orléans et nommant Mme Raphaëlle Bellando directrice de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Christophe Hurlin, professeur des universités à l'université d'Orléans, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 17 juin au 31 décembre 2016 en remplacement de Mme Raphaëlle Bellando démissionnaire.

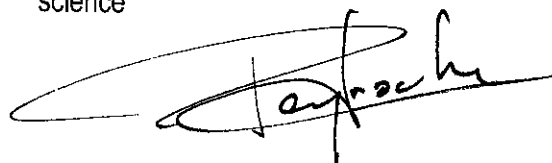
**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**26 AOUT 2016**

Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la  
science



Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 98 40 00  
F 01 44 98 53 90



**DEC160823dr08**

**Décision portant nomination de Mme Maryline LE MEE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPS44 intitulée « Transgénèse et archivage d'animaux modèles »**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151310DGDS modifiée du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » - TAAM, dont la directrice est Mme Cécile FREMOND;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option « Détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules » délivrée à Mme Maryline LE MEE le 08 octobre 2010 ainsi que le 25 septembre 2015 par CNRS Formation entreprises;

**Vu** l'avis favorable du CHSCT en date du 03 avril 2014

**DECIDE :**

#### **Article 1er : Nomination**

Mme Maryline LE MEE, Assistante-Ingénieure, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 25 septembre 2015.

#### **Article 2 : Missions**

Mme Maryline LE MEE exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

### **Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de Mme Maryline LE MEE sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 juillet 2016

La directrice d'unité  
Cécile FREMOND

Visa du délégué régional du CNRS  
M. Eric BUFFENOIR

**DEC160824dr08**

**Décision portant nomination de Mme Stéphanie RETIF aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPS44 intitulée « Transgènèse et archivage d'animaux modèles »**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151310DGDS modifiée du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UPS44 intitulée « Transgènèse et Archivage d'Animaux Modèles » - TAAM, dont la directrice est Mme Cécile FREMOND;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option « Détention ou gestion de sources radioactives non scellées et de sources scellées nécessaires à leur contrôle » délivrée à Mme Stéphanie RETIF le 06 avril 2011 ainsi que les 14 et 17 mars 2016 par CNRS Formation entreprises;

**Vu** l'avis favorable du CHSCT en date du 03 avril 2014

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

Mme Stéphanie RETIF, Assistante-Ingénieure, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 17 mars 2016.

**Article 2 : Missions**

Mme Stéphanie RETIF exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

**Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de Mme Stéphanie RETIF sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 juillet 2016

La directrice d'unité  
Cécile FREMOND

Visa du délégué régional du CNRS  
M. Eric BUFFENOIR

DEC161539dr08

Décision portant nomination de M. Estéban LE MOING aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7327 intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO

LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7327, intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO, dont le directeur est M. Bruno SCAILLET ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 09 décembre 2015 ;

Considérant que M. Estéban LE MOING a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS-DR07 du 23 mars au 13 avril 2016 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Estéban LE MOING, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7327, intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016.

M. Estéban LE MOING exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Estéban LE MOING est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 18 juillet 2016

Le directeur de l'unité  
Bruno SCAILLET

Visa du Président de l'Université d'Orléans  
Ary BRUAND

Visa du délégué régional du CNRS  
Eric BUFFENOIR

DEC161678dr08

**Décision portant nomination de M. Sébastien BUSSON aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7323 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance » - CESR**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7323, intitulée « Centre d'Etudes Supérieures sur la Renaissance » - CESR ;

**Vu** la décision n°DEC161291INSHS du 24 juin 2016 portant nomination de M. Benoit PIERRE aux fonctions de directeur par intérim de l'unité UMR7323 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance – CESR à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 25 septembre 2008 ;

Considérant que M. Sébastien BUSSON a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers du 12 novembre au 10 décembre 2008;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Sébastien BUSSON, Ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7323 intitulée « Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance » à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

M. Sébastien BUSSON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Sébastien BUSSON, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Tours, le 18 juillet 2016

Le directeur de l'unité  
Benoist PIERRE

Visa du Président de l'Université François Rabelais de Tours  
M. Philippe VENDRIX

Visa du délégué régional du CNRS  
Eric BUFFENOIR



DEC161961INSB

**Décision portant nomination de M. Jean-Luc Imler aux fonctions de directeur adjoint de l'institut fédératif de recherche du CNRS n°1589 intitulé « Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC122892DGDS en date du 19 décembre 2012 portant renouvellement de l'institut fédératif de recherche du CNRS n°1589 intitulé « Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire » et nommant M. Eric Westhof directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Sylviane Muller, directrice adjointe de l'institut fédératif de recherche du CNRS susvisé, appelée à d'autres fonctions à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

II. A compter de cette même date, M. Jean-Luc Imler, Professeur à l'Université de Strasbourg, est nommé directeur adjoint de l'institut fédératif de recherche du CNRS susvisé jusqu'au 17 novembre 2017.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



DEC161965INSB

**Décision portant nomination de Mme Pascale Romby aux fonctions de directrice de l'unité propre de recherche n°9002 intitulée « Architecture et Réactivité de l'ARN »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC122894DGDS en date du 19 décembre 2012 portant renouvellement de l'unité propre de recherche n°9002 intitulée « Architecture et Réactivité de l'ARN » et nommant M. Eric Westhof directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Eric Westhof, directeur de l'unité propre de recherche susvisée, admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

II. A compter de cette même date, Mme Pascale Romby, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice de l'unité propre de recherche susvisée jusqu'au terme du mandat de l'unité.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



DEC161971INSB

**Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Jean-Luc Imler, directeur par intérim de l'unité propre de recherche n°9022 intitulée « Réponse immunitaire et développement chez les insectes »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC122894DGDS en date du 19 décembre 2012 portant renouvellement de l'unité propre de recherche n°9022 intitulée « Réponse immunitaire et développement chez les insectes » et nommant M. Jean-Marc Reichhart directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**Vu** l'avis de la directrice de l'institut des sciences biologiques ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Marc Reichhart, directeur de l'unité propre de recherche susvisée, admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

II. A compter de cette même date, M. Jean-Luc Imler, Professeur à l'Université de Strasbourg, est nommé directeur par intérim de l'unité propre de recherche susvisée jusqu'au terme du mandat de l'unité.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



DEC161196DR10

**Décision portant nomination de Madame Tamou Thahouly aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives (INCI)**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n°DEC122894DGDS portant renouvellement de l'unité propre UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives et nommant Madame Marie-France Bader en qualité de directrice ;

Considérant que Madame Tamou Thahouly a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 10 au 12 mai 2016 et du 7 au 9 juin 2016,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Madame Tamou Thahouly, technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives, à compter du 10 juin 2016.

Madame Tamou Thahouly exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Madame Tamou Thahouly est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 10/06/2016

La directrice de l'unité  
Marie-France Bader

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie

DEC161197DR10

**Décision portant nomination de M. Fabrice Vigneron aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7515 intitulée Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé (ICPEES)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n°123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n°DEC122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7515 intitulée Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé (ICPEES) et nommant M. Cuong Pham Huu en qualité de directeur ;

Considérant que M. Fabrice Vigneron a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 10 au 12 mai 2016 et du 7 au 9 juin 2016.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Fabrice Vigneron, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7515 intitulée Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé (ICPEES) à compter du 10 juin 2016.

M. Fabrice Vigneron exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Fabrice Vigneron est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg le 10 juin 2016

Le directeur de l'unité  
Cuong Pham Huu

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie

Visa du Président de l'Université de Strasbourg  
Alain Beretz

DEC161198DR10

**Décision portant nomination de M. Stéphane Doridot aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMS3415 intitulée Chronobiotron**

**LA DIRECTRICE,**

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n°123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC122893DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMS3415 intitulée Chronobiotron et nommant Mme Sophie Reibel Foisset en qualité de directrice;

Considérant que M. Stéphane Doridot a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 10 au 12 mai 2016 et du 7 au 9 juin 2016,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Stéphane Doridot, technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMS3415 intitulée Chronobiotron à compter du 10 juin 2016.

M. Stéphane Doridot exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Stéphane Doridot est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 22 juillet 2016



La directrice de l'unité  
Sophie Reibel Foisset

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie

Pour le Délégué régional du CNRS Alsace  
et par délégation,  
l'Adjointe au Délégué régional.



Christine BRUNEL

Visa du président de l'Université de Strasbourg  
Alain Beretz





DEC161199DR10

**Décision portant nomination de Mme Catherine Zimmerlin aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n°123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n°DEC122886DGDS portant création de l'unité mixte UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES) et nommant M. Michel Deneken en qualité de directeur ;

Considérant que Mme Catherine Zimmerlin a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 10 au 12 mai 2016 et du 7 au 9 juin 2016,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Catherine Zimmerlin, ingénieure d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES) à compter du 10 juin 2016.

Mme. Catherine Zimmerlin exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Catherine Zimmerlin est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 10 juin 2016

Le directeur de l'unité  
Michel Deneken

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie

Visa du président de l'Université de Strasbourg  
Alain Beretz

DEC161200DR10

**Décision portant cessation de fonctions de Mme Chheng Ngov, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité mixte UMR7515 intitulée Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé (ICPEES)**

## **LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC130550DR10 du 28 février 2013 portant nomination de Chheng Ngov aux fonctions d'AP,

## **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par Mme Chheng Ngov, dans l'unité du CNRS UMR7515 à compter du 30 juin 2016.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 30 juin 2016

Le directeur de l'unité  
Cuong Pham Huu

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie

Visa du Président de l'Université de Strasbourg

Alain Beretz

DEC161201DR10

**Décision portant cessation de fonctions de Mme Aline Huber, assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7156 intitulée Génétique Moléculaire, Génomique, Microbiologie (GMGM)**

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC130526DR10 du 28 février 2013 portant nomination de Madame Aline Huber aux fonctions d'assistant de prévention,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Aline Huber dans l'unité du CNRS UMR7156 à compter du 30 juin 2016.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 30 juin 2016

Le directeur de l'unité  
Ivan Tarassov

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie

Visa du Président de l'Université de Strasbourg  
Alain Beretz

DEC161202DR10

**Décision portant cessation de fonctions de Madame Jocelyne Kautzmann, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité mixte UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES)**

## **LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC14162DR10 du 13 juin 2014 portant nomination de Madame Jocelyne Kautzmann aux fonctions d'AP,

## **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Madame Jocelyne Kautzmann, au sein de l'unité mixte UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES) à compter du 10 juin 2016.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 10 juin 2016

Le directeur de l'unité  
Michel Deneken

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie

Visa du président de l'Université de Strasbourg  
Alain Beretz



**DEC161807DR10**

**Décision portant cessation de fonctions de Madame Anne-Catherine Helfer-Le-Foll, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité propre UPR9002 intitulée Architecture et réactivité de l'ARN**

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC130738DR10 du 28 février 2013 portant nomination de Madame Anne Catherine Helfer-Le-Foll aux fonctions d'AP,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Madame Anne Catherine Helfer-Le-Foll, dans l'unité du CNRS UPR9002 à compter du 31 août 2016.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 20 juillet 2016

Le directeur de l'unité  
Eric Westhof

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie



**DEC161808DR10**

**Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Dominique Ferrandon, assistant de prévention au sein de l'unité propre UPR9022 intitulée Réponse Immunitaire et Développement chez les Insectes (RIDI)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n°123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC130736DR10 du 28 février 2013 portant nomination de Monsieur Dominique Ferrandon aux fonctions d'assistant de prévention,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Dominique Ferrandon, dans l'unité du CNRS UPR9022 à compter du 31 août 2016.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 20 juillet 2016

Le directeur de l'unité  
Jean-Marc Reichhart

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie

DEC161932DR10

**Décision portant nomination de Mme Chheng Ngov aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7177 intitulée Institut de Chimie de Strasbourg**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n°123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n°DEC130492INC portant cessation de fonctions et nomination de M. Jean Weiss, directeur par intérim de l'unité mixte UMR7177 intitulée Institut de Chimie de Strasbourg

Considérant que Mme Chheng Ngov a suivi la formation initiale d'assistant de prévention du 16 au 18 mai 2011 et du 14 au 16 juin 2011

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Chheng Ngov, assistante ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7177 intitulée Institut de Chimie de Strasbourg à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Mme. Chheng Ngov exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Chheng Ngov est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 18 juillet 2016

Le directeur de l'unité  
Jean Weiss

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice Soullie

Visa du président de l'Université de Strasbourg  
Alain Beretz

DEC161855INSB

**Décision portant nomination de Mme Sylviane Muller aux fonctions de directrice de l'institut fédératif de recherche du CNRS n°1589 intitulé « Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC122892DGDS en date du 19 décembre 2012 portant renouvellement de l'institut fédératif de recherche du CNRS n°1589 intitulé « Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire » et nommant M. Eric Westhof directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Eric Westhof, directeur de l'institut fédératif de recherche du CNRS susvisé, admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

II. A compter de cette même date, Mme Sylviane Muller, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice de l'institut fédératif de recherche du CNRS susvisé jusqu'au 17 novembre 2017.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



DEC162014INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de M. Nicolas Buclet, directeur par intérim, Mme Pascale Trompette, directrice adjointe par intérim et nomination de Mme Anne-Laure Amilhat Szary, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°5194 intitulée Politiques publiques, Action Politiques, Territoires (PACTE).**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC152865INSHS en date du 21 décembre 2015 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°5194 intitulée Politiques publiques, Action Politiques, Territoires (PACTE) et nommant M. Nicolas Buclet, directeur par intérim de cette unité ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Nicolas Buclet, directeur par intérim et Mme Pascale Trompette, directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaires à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

II. A compter de cette même date, Mme Anne-Laure Amilhat Szary, professeur à l'Université Grenoble Alpes, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

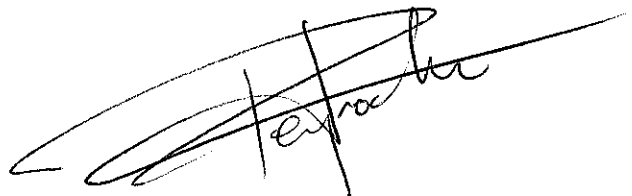
**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

**29 JUL. 2016**

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la  
science  
Anne Peyroche



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00  
01 44 96 53 90

DEC161934INSB

**Décision portant nomination de M. Marc Dalod aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7280 intitulée « Centre d'immunologie de Marseille-Luminy »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°7280 intitulée « Centre d'immunologie de Marseille-Luminy » et nommant M. Eric Vivier directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Marc Dalod, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC151309DGDS portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°7280, en remplacement de M. Jonathan Ewbank, démissionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche





DEC160312INSHS

**Décision portant nomination de Mme Delphine Mercier aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°7317 intitulée Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST).**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prorogation de l'unité mixte de recherche n°7317 intitulée Laboratoire d'économie et de sociologie du travail nommant Mme Ariel Mendez directrice de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Delphine Mercier, chargé de recherche 1<sup>ère</sup> classe au CNRS, est nommée directrice adjointe, à compter du 1<sup>er</sup> août 2016 et pour la durée fixée dans la décision DEC151309DGDS portant prorogation de l'unité mixte de recherche susvisée.

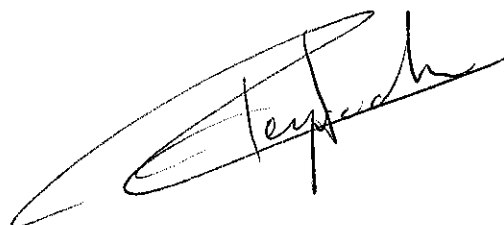
**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**29 JUIL. 2016**

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC161839INSB

**Décision portant nomination de M. Jean-Sébastien Hoffmann aux fonctions de directeur du groupement de recherche n°2915 intitulé « Réplication des chromosomes eucaryotes et ses checkpoints »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC130185DGDS en date du 21 février 2013 portant renouvellement du groupement de recherche intitulé « Réplication des chromosomes eucaryotes et ses checkpoints » et nommant M. Marcel Mechali directeur de cette unité;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord des organismes partenaires ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Marcel Mechali, directeur du groupement de recherche susvisé, admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 11 août 2015.

II. A compter de cette même date, M. Jean-Sébastien Hoffmann, directeur de recherche à l'Inserm, est nommé directeur par intérim du groupement de recherche susvisé jusqu'au 30 juillet 2016.

III. A compter du 1<sup>er</sup> août 2016, M. Jean-Sébastien Hoffmann, directeur de recherche à l'Inserm, est nommé directeur du groupement de recherche susvisé jusqu'au terme du mandat de l'unité.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la  
science  
Anne Peyroche



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard-Mégie  
3 rue Michel-Ange Auteuil  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC161075INSHS

**Décision portant nomination de M. Arnaud Reynaud aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR n°5314 intitulée TSE Recherche,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant création de l'unité mixte de recherche n°5314 intitulée TSE Recherche et nommant M Jean-marie Lozachmeur directeur et M Vincent Requillart directeur adjoint de cette unité ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Arnaud Reynaud, Directeur de recherche INRA, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 31 décembre 2016, en remplacement de M. Vincent Requillart, démissionnaire.

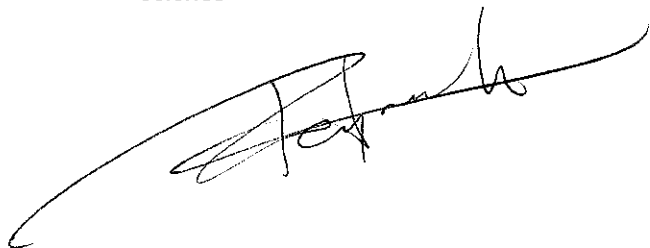
**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**7 - JUIL. 2016**

Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la  
science



Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC161966INSB

**Décision portant nomination de M. Sylvain Miraux aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°5536 intitulée « Centre de résonance magnétique des systèmes biologiques »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5536 intitulée « Centre de résonance magnétique des systèmes biologiques » et nommant M. Jean-Michel Franconi directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Sylvain Miraux, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5536, en remplacement de M. Jean-Michel Franconi, démissionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



DEC161968INSB

**Décision portant nomination de Mme Anne-Karine Bouzier-Sore aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°5536 intitulée « Centre de résonance magnétique des systèmes biologiques »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5536 intitulée « Centre de résonance magnétique des systèmes biologiques » et nommant M. Jean-Michel Franconi directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Anne-Karine Bouzier-Sore, chargée de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5536, en remplacement de M. Sylvain Miraux, appelé à d'autres fonctions à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



DEC161576 INSHS

**Décision portant nomination de M. Claude Dupuy aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche 5113 intitulée Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée- GRETHA**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment l'unité mixte de recherche n°5113 intitulée Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée-GRETHA et nommant M. Marc-Alexandre Sénégas, directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Claude Dupuy, professeur à l'université de Bordeaux est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée pour la période du 29 mars 2016 au 30 novembre 2016 en remplacement de M Jean christophe Pereau, démissionnaire.

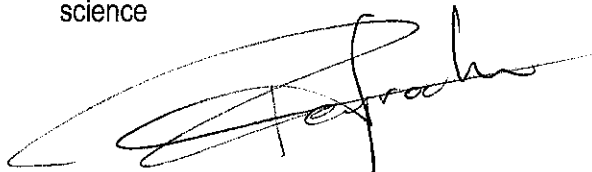
**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**27 JUL. 2016**

Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la  
science



Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

DEC161079DR16

**Décision portant nomination de Mme Hala BAYOUMI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'USR3123 intitulée « Centre d'études et de documentation juridique, économique et sociale » (CEDEJ) – LE CAIRE**

#### **LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n°070040SCHS du 6 août 2007 portant création de l'USR3123 « Centre d'études et de documentation juridique, économique et sociale » (CEDEJ) – LE CAIRE ; dont la Directrice est Mme Karine BENNAFLA ;

**Vu** la décision n° 151785INSHS du 25 septembre 2015 portant nomination de Mme Karine BENNAFLA aux fonctions de directrice de l'unité de service de recherche n°3123

**Vu** l'avis du directeur de l'Unité en date du 1<sup>er</sup> avril 2015 ;

**Vu** Décision n° DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Mme Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la Circonscription Paris Michel-Ange ;

Considérant que Mme Hala BAYOUMI a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la Délégation Paris B, du 22 au 24 Septembre, puis du 16 au 18 novembre 2015 ;

#### **DECIDE :**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

Mme Hala BAYOUMI, Ingénieur de recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'USR3123 intitulée Centre d'études et de documentation juridique, économique et sociale (CEDEJ) – LE CAIRE à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015.

Mme Hala BAYOUMI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Hala BAYOUMI est placée directement sous l'autorité de la Directrice de l'USR3123.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

La directrice l'USR 3123  
Déléguée régionale de Paris Michel-Ange  
**Mme Karine BENNAFLA**  
**NAFTALSKI**

La  
**Mme Hélène**



DEC161078DR16

**Décision portant nomination de M. MORVAN Sylvain aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'USR 3456 intitulée CNRS GUYANE**

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° 110923INEE du 27 juin 2011 portant création de l'USR n°3456 «CNRS GUYANE» dont le directeur est Annaig LE GUEN;

**Vu** la décision n° 140628INEE du 24 février 2014 portant nomination de Annaig LE GUEN aux fonctions de directeur de l'unité de service de recherche n°3456

**Vu** l'avis du directeur de l'Unité en date du 05/08/2015,

**Vu** Décision n° DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Mme Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la Circonscription Paris Michel-Ange ;

Considérant que M. Sylvain MORVAN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alsace du 19/05/2015 au 21/05/2015 et du 18/06/2015 au 20/06/2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Sylvain MORVAN, Ingénieur d'Etudes, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'USR 3456 intitulé CNRS GUYANE à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

M. Sylvain MORVAN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Sylvain MORVAN est placé directement sous l'autorité du directeur de l'USR3456.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le directeur de l'USR 3456  
déléguée régionale de Paris Michel-Ange

La

**Annaig LE GUEN**

**Hélène NAFTALSKI**

**Décision portant nomination de M. Rodolphe Jazzar aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMI3555 intitulée « UCSD-CNRS Joint Research Chemistry Laboratory»**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n°DEC121793INC du 25 juin 2012 portant création de l'UMI3555 intitulée « UCSD-CNRS Joint Research Chemistry Laboratory»; dont le directeur est M. Guy BERTRAND;

**Vu** la décision n°DEC121793INC du 25 juin 2012 portant nomination de M. Guy BERTRAND aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale n°3555;

**Vu** Décision n° DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Mme Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la Circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** l'avis du directeur de l'Unité en date du 17 mars 2016 ;

Considérant que M. Rodolphe Jazzar a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Ile-de-France Paris B, du 22 au 24 Septembre, puis du 16 au 18 novembre 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

M. Rodolphe Jazzar, Chargé de recherche de 1<sup>ère</sup> classe, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMI3555 intitulée « UCSD-CNRS Joint Research Chemistry Laboratory» à compter du 17 mars 2016.

M. Rodolphe Jazzar exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M.

Rodolphe Jazzar est placé directement sous l'autorité du directeur de l'UMI3555.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17/03/2016

Le directeur de l'UMI3555  
de Paris Michel-Ange  
**Guy BERTRAND**

La déléguée régionale  
**Hélène NAFTALSKI**

DEC162010INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de M. Thierry Wendling et nomination de Mme Sophie Wahnich, directrice par intérim et nomination de Mme Evelyne Ribert et Franck Beuvier en tant que directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°8177 intitulée Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain (IIAC),**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et nommant M. Daniel Fabre, directeur de l'unité mixte de recherche n°8177 intitulée « Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain » (IIAC) ;

**Vu** la décision DEC160241INSHS du 8 février 2016 portant cessation de fonctions de M. Daniel Fabre et nomination de M. Thierry Wendling, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8177 intitulée « Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC) ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Thierry Wendling, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions à compter du 1<sup>er</sup> août 2016.

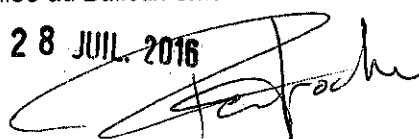
II. A compter de cette même date, sont nommés par intérim : Mme Sophie Wahnich, directrice de recherche 2<sup>ème</sup> classe du CNRS, directrice, Mme Evelyne Ribert et M. Franck Beuvier Ferré directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**28 JUL. 2016**



Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC160241INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de M. Daniel FABRE et nomination de M. Thierry WENDLING directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°8177 intitulée Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain (IIAC).**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8177 intitulée Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain (IIAC) et nommant M. Daniel FABRE directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 23 janvier 2016, M. Thierry WENDLING chargé de recherche 1<sup>ère</sup> classe du CNRS est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 juillet 2016 en remplacement de M. Daniel FABRE.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 8.02.2016



Pour le président et par délégation  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75704 Paris cedex 16

T. 01 44 98 40 00  
F. 01 44 98 53 90

**Conseil de laboratoire du IIAC – UMR 8177**  
**le 2 mai 2016 – 14h-16h - Salle 7, 105 bd Raspail, 75006 Paris**

Présents : Michel Agier, Irène Bellier, Véronique Bénéti, Franck Beuvier, Véronique Bontemps, Lynda Dematteo, François Gasnault, Chrystèle Guilloteau, Benoit Hazard, Chan Langaret, Christine Laurière, Caterina Pasqualino, Evelyne Ribert, Sylvie Sagnes, Sophie Wahnich, Thierry Wendling,

Excusés : Marc Abélès, Pierre-Antoine Chardel, Franck Mermier, Anne Monjaret,

Le personnel du IIAC s'est réuni le 2 mai à 10h en Assemblée Générale afin de procéder à un vote consultatif pour le renouvellement de la Direction du laboratoire.

Deux équipes s'étaient proposées pour assumer cette fonction. La liste électorale comptait 71 inscrits. 69 voix se sont exprimées. Le résultat est le suivant :

- 28 voix pour l'équipe Sophie Wahnich - Evelyne Ribert - Franck Beuvier
- 27 voix pour l'équipe Michel Agier - Anne Monjaret
- 14 blancs
- 0 nul

**Proposition de nomination de la nouvelle direction du IIAC**

Le message adressé aux représentants des tutelles (assorti du présent CR) est le suivant :

En application de l'article 1.4 du règlement intérieur, le conseil de laboratoire propose aux autorités de tutelle la nomination de Mme Sophie Wahnich à la Direction de l'UMR 8177, Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain. Elle sera assistée de deux directeurs adjoints : Mme Evelyne Ribert et M. Franck Beuvier.

**Relevé des débats**

Le Conseil insiste sur l'importance des débats initiés en Assemblée Générale. Il est nécessaire de prendre en compte les résultats d'un vote partagé entre deux listes que seule une voix sépare et le nombre des votes blancs qui interpelle.

Le vote consultatif fait apparaître une tripartition des suffrages exprimés (deux projets se partagent respectivement 40% et 39% des voix tandis que 20% des votants ont rendu un bulletin blanc) mais une dynamique de débat a été enclenchée dans un espace collectif de parole. Il est donc important de communiquer les résultats de ce vote consultatif aux tutelles.

De nombreux membres soulignent l'avancée limitée du projet IIAC et les débats de la matinée ont clairement fait ressentir des divergences et des difficultés à construire ensemble.

Les deux candidatures paraient, avec des principes et des objectifs néanmoins différents, sur une reconstruction d'un espace collectif malgré de mauvaises fondations et une histoire qui montre des failles (à ne pas nier) mais également des bénéfices (dont il faut tirer parti).

L'équipe qui a recueilli le plus de voix a choisi de défendre un fonctionnement démocratique de manière à légitimer une refondation nécessaire.

Elle est consciente des difficultés liées aux malaises ressentis par certains membres du laboratoire. La priorité est donc de favoriser la poursuite des débats opportunément ouverts

Paris, le 06 juillet 2016

LE PRÉSIDENT

à

**Monsieur Patrice BOURDELAIS**  
*Directeur*

**Institut des Sciences Humaines et Sociales**  
CNRS / INSHS  
*Campus Gérard Mégie*  
3, Rue Michel-Ange  
75794 PARIS CEDEX 16

Affaire suivie par Arnaud LE GOUANVIC  
*Chef de cabinet*  
[arnaud.le-gouanvic@ehess.fr](mailto:arnaud.le-gouanvic@ehess.fr) / 01 49 54 25 01  
Références : PR / ALG / 07-2016-247

**Objet :** proposition de nomination d'une nouvelle direction pour l'Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain (IIAC) / UMR 8177.

Monsieur le Directeur, *à Monsieur Patrice,*

Je vous propose de nommer Sophie Wahnich en qualité de Directrice de l'Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain (IIAC), UMR 8177, assistée de deux adjoints : Evelyne Ribert et Franck Beuvier. Le Conseil scientifique de l'EHESS a approuvé à l'unanimité ces propositions lors de sa séance d'hier, 05 juillet 2016, à la suite du Conseil de laboratoire du 02 mai dernier.

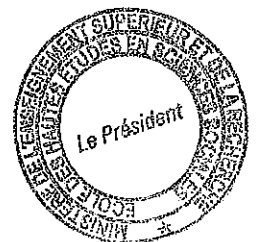
Aussi, je souhaiterais recueillir votre assentiment quant à ces propositions de nominations, qui correspondent aux échanges concertés intervenus récemment entre l'EHESS et le CNRS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

*Amitiés*

Pierre-Cyrille HAUTCŒUR

Président de l'EHESS





-Sophie Wahnich

## I CURRICULUM VITAE

SOPHIE WAHNICH

Née le 16 avril 1965 à Paris 17<sup>ème</sup>

Nationalité Française.

Mariée, deux enfants.

Adresse personnelle

32 rue Eugène Sue

75 018 Paris

France

Tél. : 01 42 55 09 56

Mel sophiw@club-internet.fr

### ETUDES

- 2007 Habilitation à diriger les recherches, *Histoire des émotions et présent de l'histoire, une approche du sensible en politique.*  
Garant François Hartog.  
Soutenance 26 juin 2007
- 1990-1994 Thèse de doctorat d'histoire, Université Paris I Panthéon Sorbonne. Sujet : *L'étranger paradoxal de l'universel pendant la Révolution française, analyse du discours politique*  
Direction : Michel Vovelle.  
Soutenance : 3 décembre 1994.

1988 : Agrégation d'histoire.

1982 : Bac C.

### EXPERIENCE PROFESSIONNELLES

- 2012-2016 Directrice de recherche CNRS (DR2) section 40 attachée au TRAM, directrice du TRAM.
- 2010-2012 Directrice de recherche CNRS (DR2) section 40 attachée au LAIOS, IIAC .
- 1999-2009 Chargée de recherches CNRS (CR1) section 40 attachée au LAIOS.
- 1995-1998 Chargée de recherches CNRS (CR2) section 40 attachée au CURAPP
- 1994-1995 Professeur au lycée Eugénie Cotton, Montreuil. Chargée d'enseignement à l'Université de Paris VIII
- 1993-1994 Attachée temporaire d'enseignement et de recherche, Université de Bourgogne, départements d'histoire, 192 h d'enseignement annuel.
- 1992-1993 Attachée temporaire d'enseignement et de recherche, Université de Bourgogne, départements d'histoire, 192 h d'enseignement annuel
- 1991-1992 Attachée temporaire d'enseignement et de recherche, Université de Provence, départements d'histoire, 192 h d'enseignement annuel.
- 1990-1991 Membre associé du Centre inter universitaire d'analyse du discours et de sociocritique des textes (CIADEST Montréal).
- 1986-1990 Professeur d'histoire dans l'enseignement secondaire, Lycée de Fontainebleau, Collège de Corbeil Essonne, Collège de Bezons.

### ENSEIGNEMENTS

- 1986-1990 Enseignement secondaire.

- 1991-1992 Université de Provence, département d'histoire :  
 •Travaux dirigés portant sur l'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle (France, Italie, Espagne, Angleterre, Russie), première année de DEUG,  
 •Cours magistral, portant sur la démographie historique, première année de DEUG  
 •Polycopié d'enseignement à distance de démographie historique.
- 1992-1994 Université de Bourgogne  
 •Travaux dirigés de première année de DEUG, La France au XVI<sup>e</sup> siècle.  
 •Travaux dirigés de Licence, la France au XVIII<sup>e</sup> siècle.  
 •Travaux dirigés d'agrégation, La France et les Français au XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 1994-1995 Enseignement secondaire, chargée d'enseignement à l'université de Paris VIII,  
 TD d'historiographie, deuxième année de DEUG.
- 1995-1996 •Université de Picardie Jules Verne, département de science politique  
 conférence de méthode pour les étudiants de DEA, méthodologie de l'analyse de discours, 15h.  
 •IEP de Grenoble, intervention dans le cadre du séminaire de Martine Kaluszynski, séminaire de diplôme de 3<sup>ème</sup> année d'IEP sur les politiques pénales et la justice, "la police des étrangers pendant la révolution française", résultats et problèmes méthodologiques, 3h.  
 Participation en septembre 1996 à la soutenance de trois mémoires de fin d'études de Science politique de l'I.E.P. de Grenoble avec Martine Kaluszynski.
- 1996-1997 Université de Picardie Jules Verne, département de droit et sciences politiques  
 conférence de méthode pour les étudiants de DEA. (15 heures)  
 Organisation d'un groupe de travail constitué de 3 étudiants en thèse au Curapp, sur "Identités locales, discours politiques et historicité", pôle régional SHS.
- 1998-1999 •Université Paris XII Créteil, département de communication  
 Cours en formation continue à l'Université Paris XII Créteil, Les émotions et le politique, I. Les émotions comme expressions normatives, II Les émotions comme point d'appui "des mouvements politiques et sociaux", III La réception des émotions, de la traduction politique, (9h).  
 •Université de Nantes : 3 heures en sociologie sous forme de conférence de DEA sur la notion d'étranger pendant la Révolution française.  
 •Université Paris I Panthéon Sorbonne, département de science politique, 3 heures dans le cadre du DEA d'Olivier Ihl, le regard de l'histoire sur la sociohistoire du politique à propos du livre : Martine Kaluszynski et Sophie Wahnich éd, *L'État contre la politique ? les expressions historiques de l'étatisation*, Paris, l'Harmattan, 1998.
- 2001-2002 •Université Paris XII Val de Marne, département de communication politique et publique, DESS de communication politique et publique en France et en Europe, 21 heures de cours magistral, histoire et philosophie des idées européennes.  
 •Formation continue dans le cadre du département de communication politique et publique sur la critique libérale du libéralisme, Paris XII.

- Université Paris X Nanterre, second semestre, 1h 30 par semaine, histoire des idées politiques, licence de science politique.
- 2004-2005 •Préparation à l'agrégation interne, IUFM d'Amiens, (deux fois 6 heures)  
•Master 2, Migrations internationales, Migrinter, Université de Poitiers ( 3 heures)
- 2005-2006 •Préparation à l'agrégation interne, IUFM d'Amiens,(deux fois 6 heures)  
•Master 2, EHESS, histoire des émotions, 21 heures.  
•Master 2, Migrations internationales, Migrinter, Université de Poitiers, 6 heures
- 2006-2007 •Master 2, EHESS, Histoire des émotions, 21 heures
- 2007-2008 • Séminaire de doctorat, professeur invitée à l'Université de Rosario, faculté de philosophie et des humanités, organisé par le professeur Eduardo Hurcade, 20 heures. La violence et le droit pendant la période révolutionnaire.
- 2008-2009 Histoire du XXe siècle, Formation continue, DESS communication politique et publique, Paris XII.  
Séminaire de Doctorat Université de Buenos Aires-CFA 30 heures.
- 2009-2010 Séminaire EHESS : La Révolution française un trésor perdu ?
- 2011-2016 Séminaires TRAM, après coups de l'histoire ; citoyenneté ordinaire, révolutionnaires, subverties, l'ethos démocratique en question ; meances sur l'ethos démocratiques ;  
Séminaire EHESS : Faire une cité, religion civile et institutions civiles révolutionnaires de 1789 à 1795  
Séminaire collège de Philosophie : Penser notre situation historique avec la Révolution française

#### ANIMATION ET ADMINISTRATION DE LA RECHERCHE

- 1995-1996. •Organisation d'une journée d'étude, *Art et politique*, en collaboration avec Gilles Sauron et Andrzej Turowski, professeurs d'histoire de l'Art, département d'histoire de l'art, Dijon, novembre 1995.
- Organisation en collaboration avec Yannick Bosc d'un séminaire inter-universitaire (Paris I, Amiens, Dijon, Paris VII et EHESS) interdisciplinaire (histoire, science politique, histoire du droit) sur "l'an III et la constitution de l'an III" (5 séances comportant deux ou trois interventions croisées sur le plan disciplinaire)
- Organisation en collaboration avec Patrick Garcia et Philippe Dujardin d'un séminaire sur "émotion et politique, la question du sacré", dans le cadre du centre de recherche historique de l'université de St-Quentin-en-Yvelines (6 séances comportant deux interventions portant sur un terrain et une lecture),
- Organisation de deux journées d'étude du séminaire du Curapp, "la rationalité politique à l'épreuve des émotions" 5 avril 1996 ; "historicité et identité" 16 mai 1997.

- 1998-1999 •Organisation d'un séminaire interdisciplinaire, en collaboration avec Olivier Lecour Grandmaison et Claude Gautier, sur "passions et sciences humaines" collège de philosophie et Curapp.  
•Organisation de deux séances du séminaire le Kiosque, J.F.Chevrier à l'Ensba : sur *Moi Pierre Rivière* de René Allio, Jean-Pierre Peter, historien, Nurith Aviv, chef opératrice, Sylvie Blanc Moat, monteuse, 20 janvier 1999.  
"Poétique et politique", Véronique Nahoum Grappe, 23 juin 1999.
- 2000 •Co-organisation du colloque Laios, AFSP Pratiques d'assemblée.
- 1999-2001 **Responsable du projet** « lieux et rituels d'une identité européenne, les musées de guerre du XXème siècle, approche comparée France? Grande Bretagne, Allemagne », réalisé dans le cadre du programme CNRS, l'identité européenne en question.  
Nombre de chercheurs concernés : 6 chercheurs directement impliqués, 1 chercheur CNRS associé, quatre intermédiaires culturels associés.  
100 000 francs.
- Dans ce cadre **cycle de quatre journées d'étude**  
-24 mars 2000 : *Dire la guerre: récit historique, récit mémoriel, témoignage et travail de deuil.*  
Patrick Baudry : Université de Bordeaux III, " Le rôle des institutions dans le travail de deuil effectué après les guerres" ; Henri Pierre Jeudy : Laios, MSH, "dire la guerre au Japon"; Peter Meyers : Groupe de Sociologie Politique et Morale, MSH., " le musée de la shoah à Washington "; Yves Pourcher (anthropologie, Université de Toulouse le Mirail). " Critique du discours historique du point de vue anthropologique, sur la guerre de 1914-1918 ".  
- 21 avril 2000: *Les musées de guerre comme politique publique,*  
Marie-Hélène Joly : (ministère de la culture, inspection générale des musées de France) Quel rôle pour l'Etat dans la constitution d'ela topographie des musées de guerre?; Jean-Yves Boursier (anthropologue Paris VIII), territorialisation de la mémoire et crise de l'Etat; Gerd Hankel : (politiste, Hamburger institute für Sozialforschung), les représentations politiques et sociales de la guerre en Allemagne depuis 1945; Isabelle Benoit-Winkler (politiste institut universitaire de Florence, IEP, Grenoble) Pour use approche comparée des politiques publiques des musées de guerre.  
-19 mai 2000: *Musées de guerre et mémoires nationales,* (Pieter Lagrou, Régine Robin, Marie Monique Huss)  
-16 juin 2000: *Les musées de guerre en Europe produisent-ils une sensibilité européenne commune?* (Thomas Compère Morel, Annette Becker, Serge Tisseron, )
- 2003-2005 **Responsable du programme,** « L'amnistie comme pratique démocratique, en France en Italie, en Europe », GIP-justice, 2003-2005. Budget : 11000 euros  
•Organisation d'une journée d'étude d'accompagnement et d'une demi-journée de formation pour les magistrats dans le cadre de l'ENM.
- 2005 Organisation d'une journée d'étude sur la résistance à l'oppression, en France en Europe aux Amériques 1770, 1815, au musée Gadagne de Lyon pour les agrégatifs.

- 2003-2006 **Responsable** de deux workpackages (sur les mémoires politiques) dans le programme Cultural patterns of Europe in the Context of Elargment. 5<sup>e</sup> PCRD. Organisation de workshops et rédaction des rapports de synthèse.
- 2000-2008 •co-organisation du séminaire du Laios, en particulier séances portant sur l'historicité.
- 2000-2006 •EHESS, coorganisatrice du PRI, Médecine, santé publique, sciences sociales, en collaboration avec Patrice Bourdelais, Didier Fassin, Jean-Pierre Dozon, Georges Vigarello. L'enseignement a porté sur les notions d'intolérable, de plainte, de norme.
- 2000-2008 • Université de Paris I-Panthéon-La Sorbonne, Paris VII, coorganisation du séminaire en collaboration avec Florence Gauthier, Yannick Bosc, Françoise Brunel, Marc Belissa, Marc Deleplace, Jacques Guilhaumou, « L'esprit des Lumières et de la Révolution française. »
- 2007 •Organisation du colloque, « Emotions et lieux du politique, colloque international (Montréal, Los Angeles, Paris) et pluridisciplinaire (Histoire, Science politique, Anthropologie).
- 2008 Co-organisation du colloque « républicanismes et droit naturel. »  
2013 Co-organisation du colloque « Foules en effet » EHESS/Paris VII Diderot.

## **PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS parues (liste exhaustive)**

### **1. Ouvrages personnels**

#### **2016**

10 (op) *Freiheit oder tod, uber terror und terrorismus*, Matthes & Seitz, Berlin, 2015 (Traduction de la liberté ou la mort en allemand, avec une post face de l'auteur sur les événements de janvier 2015 à Paris).

#### **2013**

9 (op) *L'intelligence politique de la Révolution française, documents commentés*, Paris, textuel, 2013, 189, pages.

#### **2012**

8(op) *In Defence of Terror, Liberty or Death in the French Révolution*, London, New York, Verso, 2012. (Traduction de la liberté ou la mort).

7(op) *La Révolution française, un événement de la raison sensible, 1787-1799*, Hachette supérieur, 304 pages.

#### **2010**

6.(op) Réédition de *L'impossible citoyen, l'étranger dans le discours de la Révolution française* avec une postface inédite de l'auteur, Paris, Albin Michel, Bibliothèque de l'évolution de l'humanité, Paris, 2010.

#### **2009**

5. (op) *Les émotions, la Révolution française et le présent*, Paris, éditions du CNRS, 2009, 380

pages

**2008**

4. (op) • *La longue patience du peuple, 1792, naissance de la République*, Paris, Payot, 2008, 536 pages.

**2003**

2 (op) • *La liberté ou la mort, essai sur la terreur et le terrorisme*, Paris, la fabrique éditions, 2003.

3 (op) • *Lyon en Révolution, des objets qui racontent l'histoire*, Lyon, EMCC, juin 2003.

**1997**

1 (op) • *L'impossible citoyen, l'étranger dans le discours de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1997, 403 pages.

## **2. Ouvrages collectifs et numéros de revues**

**2016**

19 (oc) Sophie Wahnich dir, *Après coups de l'histoire, symptômes et issues*, revue *Lignes*, Paris, mai 2016.

18 (oc) Sophie Wahnich dir, dossier *Courage*, *Vacarme*, printemps 2016.

**2015**

17(oc). Paule Petitier et Sophie Wahnich dir, *Dossier la fin de l'histoire*, revue *Ecrire l'histoire*, cnrs édition, 2015.

**2014**

17(oc) • Sophie Wahnich dir, *Raison publique.fr*, dossier, *Demandes d'ethos démocratique radicales, racines historiques et résistances à la globalisation*, avril 2014

16 (oc) • Sophie Wahnich et Marie Ladier Fouladi dir, *Vacarme, Iran, reportage intellectuel, 1978-2014*, papier et web.

**2013**

15 (oc) • Sophie Wahnich dir, *Histoire d'un trésor perdu, transmettre la Révolution française*, Les prairies ordinaires, Paris, 2013.

14(oc) • Sophie Wahnich et Ratiba Hadj Moussa dir, *Mondes Méditerranéens, l'émeute au cœur du politique*, *L'homme et la société*.

13 (oc) • Sophie Wahnich et Jean Philippe Heurtin dir, *Revue Jus Politicum n°10, L'amour des lois*, dossier web.

**2012**

12 (oc) Sophie Wahnich dir, *Culture et musée n°20, Réfléchir l'histoire des guerres au musée*.

**2011**

11 (oc) Marie Cuillerai et Sophie Wahnich dir, *Université, ramener la foi en l'impossible, l'Homme et la Société*, Paris, juin 2011

**2008**

10 (oc) Sophie Wahnich, Barbara Lasticova, Andrej Findor ( eds), *Politics of collective Memory, Cultural Paterns in Post War Europe*, Wien, LIT, 2008.

**2007**

9(oc) • *Une histoire politique de l'amnistie*, Paris, PUF, 2007.

**2006**

8(oc) *Les territoires de l'amnistie, entre clémence et tolérance zéro, l'homme et la société*

7 (oc) • *Lumières l'actualité d'un esprit, Contretemps*, en collaboration avec Philippe Corcuff, Textuel.

**2003**

6 (oc) • *Fictions d'Europe, la guerre au musée en Allemagne, en France, et en Grande Bretagne*, éditions des archives contemporaines, Paris, 2003.

**2001**

5 (oc) • *Les musées d'histoire des guerres du XXe siècle, des lieux du politique ?* Mireille Gueissaz et Sophie Wahnich dir, *Tumultes*, Paris, Kimé, avril 2000.

**2000**

4. (oc) • *Robespierre, Pour le Bonheur et pour la Liberté, Discours*, choix et présentation Yannick Bosc, Florence Gauthier, Sophie Wahnich

**1998**

3.(oc) • Martine Kaluszynski et Sophie Wahnich éd, *L'Etat contre la politique ? Les expressions historiques de l'Etatisation*, actes des journées d'études sur l'Etatisation, Paris, l'Harmattan, Logiques de la politique.

2(oc) • Gilles Sauron, Andrzej Turowski, Sophie Wahnich, ed, *L'art et le discours face à la Révolution*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 1998

**1990**

1(oc) • *Les voix de la Révolution, Projets pour la démocratie*, en collaboration avec Yannick Bosc, Préface de Michel Vovelle, recueil de textes 468 pages, Paris, La Documentation Française, 1990.

**3. Articles parus dans des revues ou ouvrages collectifs avec comités de rédaction****2016**

96(a) • *Faire l'histoire d'un temps immobile. L'étranger dans la cité, histoire de la Révolution française et temps présent. Altérités*, vol 9, Montréal, pp. 99-2013.

95(a) *Un peuple impassible*, Lignes 50, 2016, pp. 149-163.

94(a) • *Faire archives*, in Giovanna Zapperi dir, *L'avenir du passé*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 16-32.

**2015**

93 (a) • *Faire face*, sur les événements de terrorisme parisiens, in *l'homme et la société*, pp.191-204.

92 (a) • *Lud iprzemoc w historii rewolucji francuskiej*, in *bez dogmatu*, n°104, Varsovie, 2015, pp.23-35.

91( a) *Terminer la Révolution, en finir avec la Révolution*, Revue *Ecrire l'histoire*, CNRS édition, pp139-149.

90(a) *Sartre et la fin de l'histoire dans les années 1960, un débat avec Lévi-Strauss et Foucault*, Revue *Ecrire l'histoire*, CNRS édition, pp.208-215

**2014**

(89a)• *Demandes d'ethos démocratique radicales, racines historiques et résistances à la globalisation*, introduction au dossier *Demandes d'ethos démocratique radicales de Raison publique.fr*, revue électronique, 30 000 signes

(88a)•Shoshanna, Django, Siegfried, Quentin Tarantino, une histoire de vengeance, in *Demandes d'ethos démocratique radicales, Raison publique.fr*, revue électronique, 40000 signes.

(87a)•Désir d'histoire, in *Communications, chercher, s'engager*, éditions du seuil, 2014, pp.47-61.

#### **2013**

(86a)•La Révolution française ? Impressions de trésor perdu, in Sophie Wahnich dir, *Histoire d'un trésor perdu, transmettre la Révolution française*, Les prairies ordinaires, Paris, 2013, pp. 5-29.

(85a)•L'inquiétude de la transmission, Sophie Wahnich dir, *Histoire d'un trésor perdu, transmettre la Révolution française*, Les prairies ordinaires, Paris, 2013, pp.41-61.

(84a)• « Incertitude du temps révolutionnaire », in *Socio*, maisons des sciences de l'homme, Paris, 2013, pp.119-139.

(83a)•Michel Foucault e la Rivoluzione francese (p. 255-282) in *Materiali foucaultiani*, 2013. <http://www.materialifoucaultiani.org/fr/rivista/volume-ii-numero-4.html>

(82a)•« Ecriture de la présence et histoire post-patrimoniale dans « Allégorie forever » (Ambronay 2009) et « Notre terreur » (la colline 2009et 2010), *Ecrire l'histoire, l'histoire au présent*, Gaussen, 2013, pp.25-35.

(81a)•Avec Jean Philippe Heurtin, « Y a-t-il un paradoxe de l'amour des lois ? » , introduction au dossier *jus politicum, l'amour des lois*.

(80a)• « L'amour des lois dans la période révolutionnaire et la question d'une religion de la patrie », in *l'amour des Lois, jus politicum*, 2013, pp.20-39.

(79a)• Avec Ratiba Hadj Moussa, « les émeutes : contestations de la marges ou marges de la contestation », introduction au dossier, l'émeute au cœur du politique, l'homme et la société, 2013, pp.9-17.

(78a)• « La foule, l'émeute, la fête entre révolte et révolution, France révolutionnaire, 1789-1792-emeutes françaises de 2005, Tunisie Egypte, 2011. » in *l'émeute au cœur du politique, L'homme et la société*, 2013, pp. 63-89.

#### **2012**

(77a) L'art dans les musées d'histoire du XXe siècle, in Annette Becker et Octave Debary, *Montrer les violences extrêmes*, Paris, Créaphis-éditions, 2012, pp. 25-42.

(76a) Les musées d'histoire des guerres du Vietnam à l'heure du renouveau et de l'OMC : pour qui ? pour quoi ? in Frédéric Rousseau dir, *Les présents des passés douloureux*, Paris, édition Michel Houdiard, 2012, pp.

(75a) Le culte de l'Être suprême : est-ce seulement la faute à Rousseau ? in Bruno Bernardi dir, *catalogue Rousseau au sénat*, Paris, Gallimard, 2012, pp. 140-157.

#### **2011**

(74a) L'histoire de la Révolution française peut-elle être dialectique ? Sartre, Levi-Strauss, Benjamin, l'homme et la société n°181, juillet 2011, pp.99-120.

(73a) Retenir la violence, prendre les armes, juin 1791-août 1792- in Stéfanie Préciozo, David Chevrolet eds, *L'heure des brasiers, violence et révolution au XXe siècle*, éditions d'en bas, Lausanne, Suisse, 2011, pp. 41-61.

(72a) Le crime du XXIe siècle, no man's land, l'imaginaire du bio pouvoir au théâtre et au cinéma, Veray Laurent et Lescot David eds, *les mises en scène de la guerre au XXI e siècle*, nouveau monde, Paris, 2011, pp. 439-459.

(71a) Sentiments et émotions dans l'élaboration des savoirs politiques instinctifs. Mauss, Shaftesbury, Robespierre : des usages politiques du symbolique, *revue d'histoire*



suisse, *Façonner les comportements citoyens*, Irène Hermann dir, Genève, pp.22-39.

(70a) L'impossible patrimoine négatif, in Annette Wieworka et Piotr Cywinski dir, *Le futur du musée d'Auschwitz*, cahier de l'IRICE n°7, 2011.

(69a) « L'héroïsme n'a pas de modèle » : une morale de la liberté au printemps de l'an II, *Ecrire l'histoire, la morale de l'histoire*, Nathalie Richard dir, Marseille Gaussen, 2011, pp.10-23.

(68a) Le territoire comme matière sensible, l'art comme archéologie de Haïfa à Marseille, 1995-1999, *sciences de la société*, Toulouse, 2011, pp. 49-77.

(67a) La mémoire du café dans le contexte de sa requalification, *Mouvements*, Paris, 2011, pp.67-86.

#### 2010

(66a) L'amnistia degli anni di piombo dal punto di vista francese (2002-2009) in Marc Lazar et Marie Anne Matard Bonucci, *Il libro degli anni di piombo, storia et memoria del terrorismo italiano*, Milano, Rizzoli, 2010, pp.367-387.

(65a) L'amnistie des années de plomb vue de France, in Marc Lazar et Marie Anne Matard Bonucci dir, *l'Italie des années de Plomb*, Paris, Autrement, 2010, pp.339-356.

(64a) Avec Marc Belissa, le peuple tyran: le débat sur les crimes des anglais en l'an II, in Cottret Monique, Galland Caroline dir, *Les damnés du ciel et de la terre*, Limoges, PULIM, 2010, pp. 229-241.

(63a) Individualité et subjectivation pendant la période révolutionnaire, in Philippe Corcuff Christian Le Bart, François de Singly dir *L'individu aujourd'hui, débats sociologiques et contrepoints philosophiques*, Rennes, presses universitaires de Rennes, 2010, pp.39-47.

(62a) L'effort de l'action politique en période révolutionnaire, in *les cahiers philosophiques*, Paris, Sceren, 2010, pp.97-109.

(61a) L'héroïsme n'a pas de modèle, une morale de la liberté au printemps de l'an II, *Ecrire l'histoire*, Marseille, Gaussen, 2010, pp.47-57.

#### 2009

60(a) Retenue de la violence et amour des droits de l'homme et du citoyen, *Passions politiques, Anthropologie et sociétés*, pp. 39-56.

#### 2008

59(a) • avec David Andress, How should historians deal with extreme political change ? in Anne Simonin et Robert Gildea, *Writing contemporary history*, London, Hooder education, pp.121-145.

58 (a) • La pétition comme politisation de la plainte en 1792, *Annales de l'Est*, pp.71-88.

57 (a) • Allemagne, Italie, France, le devenir de la valeur justice dans la justice de transition, *Mouvements*, pp.175-182.

#### 2007

56 (a) • La transmission, inventer un rapport sensible à l'histoire, *revue Zen Ya*, paru en Japonais, pp. 118-130

55 (a) • Les normes de la clémence, le sentiment d'humanité et la violence légitime. Une approche historique, *Archives de politique criminelle*, Paris I, Montpellier I, Mission de recherche droit et justice, vol 27, pp. 55-67.

54 (a) • Transmettre l'effroi, penser la terreur, les musées d'une Europe déchirée, *Gradhiva*, musée du quai Branly, n°5 nouvelle série, pp.27-39.

53 (a) • La confusion des victimes, des héros et des bourreaux: un symptôme d'amoralité? *Revue d'histoire Suisse*, Schwabe Verlag Basel, vol 57, 2007, pp. 68-84.

## 2006

52(a) •Pratiques participatives culturelles et régimes de la politique à Lyon, une histoire immédiate de la démocratie participative, *Citoyenneté, engagements publics et espaces urbains, l'homme et la société 2006 /2-3*, pp.81-103.

51(a)•Le débat sur les extradés italiens et le jeu des références historiques, *Les territoires de l'amnistie, entre clémence et tolérance zéro, l'homme et la société 2006 /1pp.* 87-111.

50(a) •Amnistie et conscience historique, *Les territoires de l'amnistie, entre clémence et tolérance zéro, l'homme et la société 2006 /1*, pp.65-75

49(a)•La clémence est une idée neuve en Europe, *Les territoires de l'amnistie, entre clémence et tolérance zéro, l'homme et la société 2006 /1*, pp.9-25

48(a) •Salons ovales et cryptes coloniales, *Lumières, l'actualité d'un esprit, Contretemps*, textuel.

47 (a) •Acculer un peuple à l'insurrection, acculer un peuple à la cruauté, *Lumières l'actualité d'un esprit, Contretemps*, Textuel, pp. 171-190.

## 2005

46 (a) •Les musées d'histoire du XXe siècle, à quelle histoire les Européens sont-ils sensibles ? *Etudes*, pp. 29-43.

45 (a) •Enflammer les cœurs, apaiser les esprits, la musique et le sacré pendant la période révolutionnaire, *La musique et le sacré*, Ambronay, Ambronay éditions, 2005.

44 (a) •La Yougoslavie hante l'Europe, À propos de quelques manifestations artistiques du spectre, Gabrielle Varro, dir, Paris, l'Harmattan, 2005, pp. 55-82.

43 (a) •Les revers de l'histoire, une critique artistique du sionisme, 1995-2003, sur le travail d'Ilana Salama Ortar, traduction en Hébreu, Hertzlia, 2005, 50 pages

42 (a) •La Révolution française comme conflit d'intolérables ou comment définir " l'inhumanité " en période révolutionnaire, Didier Fassin et Patrice Bourdelais dir *Les constructions de l'intolérable*, Paris, La découverte, 2005, pp.52-90.

41 (a) •Sur l'anachronisme contrôlé, *Espace temps les Cahiers*, janvier 2005, pp.140-146.

## 2004

40(a) • La Révolution française au pays des trains fantômes ", *Contretemps*, Textuel.

39(a) •Désordre social et émotions publiques pendant la période révolutionnaire, *Raisons pratiques, l'invention de la société*, janvier 2004, pp. 227-261.

## 2003

38 (a) •L'Europe c'est toujours l'après-guerre, in *Fictions d'Europe, la guerre au musée en Allemagne, en France, et en Grande Bretagne*, éditions des archives contemporaines, Paris, 2003.

37 (a)• La fabrique de l'histoire des guerres au musée : l'art moyen de l'installation postmoderne, in *Fictions d'Europe, la guerre au musée en Allemagne, en France, et en Grande Bretagne*, éditions des archives contemporaines, Paris, 2003.

36(a)• De quelle démocratie nous parlent les musées d'histoire des guerres en Europe ? in *Fictions d'Europe, la guerre au musée en Allemagne, en France, et en Grande Bretagne*, éditions des archives contemporaines, Paris, 2003.

35(a)• Participation à un livre collectif en Japonais sur les pratiques d'assemblée, traduction de " Recevoir et traduire l'opinion publique populaire : paroles populaires et centralité législative, autour du 20 juin 1792 " suite au colloque de juin 2001 tenu à

Tokyo en collaboration avec l'université Senshu et le centre culturel franco Japonais de Tokyo.

34 (a) « Refuser, revendiquer, accorder l'amnistie » *Lignes n°10, Le principe d'amnistie, le droit des vaincus*, février 2003.

#### 2002

33(a) « La haine ou l'amnistie », *drôle d'époque*, Nancy, automne 2002.

32 (a) « Terreur /terrorisme, rémanences rétinienne et troubles de la vision », *Lignes*, mai 2002.

31 (a) « La Terreur comme fondation, de l'économie émotive de la terreur », *Annales, histoire sciences sociales*, Paris, juillet 2002.

#### 2001

30 (a) « Des installations d'art civique pour penser l'incorporation du territoire ». *Socio-anthropologie n°10*, pp.109-122.

29 (a) « Disposer des corps ou mettre la guerre au musée. L'histoirial de Péronne, un musée d'histoire européenne de la guerre de 1914-1918 », *Les musées d'histoire des guerres du XXe siècle, des lieux du politique ? op.cit.* pp. 55-82.

#### 2000

28 (a) « L'universel, le singulier, le sujet à l'épreuve de la Révolution française », *Universel singulier, sujet* Jelica Sumic dir, Paris, Kimé, 2000, pp.159-186.

27 (a) « Produire les normes en Révolution », *Droit et société, la juridicisation du politique*, Laurence Dumoulin, Cécile Robert, Jacques Comaille, ed, p. 149-209

26 (a) « Archives, objet empirique et intuition, du rapport passé/présent de l'historien-politiste ». in *Les méthodes au concret*, Curapp, Myriam Bachir ed. pp. 211-228

#### 1999

25(a) « Les révoltes de l'hospitalité, analyse sémantique d'une notion pratique XVIIIe siècle Révolution », *Dusp notions pratiques*, inalf, Saint-Cloud, 1999, pp. 31-51.

24(a) « Le renoncement à la résistance à l'oppression en l'an III », Jean-Claude Zancarini Ed, *le droit de résistance*, Paris, ENS éditions, 1999, pp.247-265.

23(a) « Puissance des concepts et pouvoir des discours dans quelques débats révolutionnaires sur la souveraineté nationale », *revue d'ethnologie française, les mots des institutions*, Jean-François Gossiaux ed, 1999, pp.591-599.

22(a) « Bribes d'émotions (populaires) », *Lignes*, mai 1999, pp.161-188.

21(a) « Raconter une grève, en faire l'histoire », *L'homme et la société, l'émancipation*. pp.167-195.

#### 1998

20 (a) « L'identification de l'étranger pendant la Révolution française », in *L'État contre la politique? les expressions historiques de l'étatisation* pp. 281-303.

19 (a) « L'historicisation de la science politique », article introductif à *L'État contre la politique? Les expressions historiques de l'étatisation* pp. 17-35.

18 (a) « Esthétique et esthétisation du politique dans quelques projets de scénographie de fêtes fédératives ». in Gilles Sauron, Andrzej Turowski, Sophie Wahnich, *L'art et le discours face à la Révolution.*, Éditions universitaires de Dijon, pp. 9-27

#### 1997

17(a) « De l'émotion souveraine à l'acte de discours souverain, la patrie en danger, mélanges offerts à Michel Vovelle », Paris, Société des études Robespierristes, mai 1997

16 (a) « L'hospitalité et la Révolution française », Didier Fassin, Alain Morice, Catherine Quiminal, Ed, *Les lois de l'inhospitalité*, Paris, Ed la découverte.

15(a) • "La question de la responsabilité collective en l'an III", *le tournant de l'an III, réaction et terreur blanche dans la France révolutionnaire*, Paris, Editions du CTHS, juin 1997.

14(a) • "Novembre-décembre 1995 : les structures sémantiques d'un impossible désordre", Curapp Ed, *Le désordre*, Paris, PUF, septembre 1997,

13(a) • "L'insurrection et le collectif", *Entre résistance et résignation la cité dans le conflit*, IFFRAS- Collège de philosophie, Paris L'harmattan., octobre 1997,

12(a) • "Les sentiments fraternels comme sentiments politiques, la révolution comme laboratoire", in *Drôle d'époque*, forum de l'ifras et université Nancy 2.

#### **1996**

11 (a) • "L'errant entre liberté et exclusion, archéologie d'une figure de l'exclu", *Politix*, septembre 1996.

10 (a) • "Le discours révolutionnaire sur l'Europe", *Tumultes* avril 1996

#### **1995**

9 (a) • "La Révolution française, l'universalité au risque de la singularité", *Espaces Temps le journal.*, 57-58 *contrôles d'identité*; 1995, pp16-26.

8 (a) • en collaboration avec Olivier Le Trocquer "La trame du discours et le fil du temps", *Espaces Temps les Cahiers*, n° 59-61, *Le temps réfléchi*-1995, pp. 27-40.

7 (a) • en collaboration avec Hervé Théry, "L'étranger sous la terreur, cartographie d'un thème discursif", *Mappemonde*, 2/ 95 pp. 8-13.

6 (a) • en collaboration avec Marc Belissa, "Les crimes des Anglais : trahir le droit", *Annales historiques de la Révolution française* , n° 300 avril juin 1995, pp. 233-249 .

#### **1992**

5 (a) • "Fragments d'institutions parlementaires, l'interlocution d'assemblée pendant la Révolution française", *Politix Travaux de Science Politique*, n°20, *L'ordre parlementaire*, Presses de la fondation de Sciences politiques, décembre 1992, pp. 119-128.

#### **1991**

4 (a) • "Le regard de la Révolution française sur les peuples étrangers" *Recherches sur la Révolution, un bilan des travaux scientifiques du bicentenaire* sous la direction de Michel Vovelle, Paris, La Découverte-IHRF, 1991, pp. 357-366.

#### **1990**

3 (a) • "La notion d'étranger en l'an II "Les constructions d'un dialogue Paris Province dans les archives parlementaires" in *Annales Historiques de la Révolution Française*, Décembre 1990.

#### **1989**

2 (a) • "Anglais des ennemis extraordinaires, nivôse-thermidor an II" in *Dictionnaire des usages sociopolitiques (1770-1815)*, fascicule 4, Paris, E.N.S St Cloud Klincksieck, 1989.

#### **1988**

1 (a) • "L'étranger dans la lutte des factions, usage d'un mot dans une crise politique". in *Mots* n°16, mars 1988, numéro spécial : "Langages de la révolution française". Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

### **3. Communications parues**

**2015**

30(b)•Genesis and Structure of Historical events, The revolutionary break : analysis of the presents of history and construction of the historical event, in *Divinatio*, 39-40, spring 2015, MSHS, Sofia, pp. 117-129.

**2013**

29(b)• Trésor perdu et expérience cinématographique de l'adresse au tiers : pourquoi faire un film sur le 17 juillet 1791 ? in Marion Froger et Djemaa Maazouzi dir, *Intermédialités : histoire et théorie des arts, des lettres et des techniques / Numéro 21, inclure (le tiers) / including (the third term)*, Presses de l'Université de Montréal), printemps 2013, revue électronique, 35000 signes.

28(b)•« La lutte des races comme savoir archéologique pour l'aujourd'hui », in Damien Boquet, Blaise Dufal, Pauline Labey, dir, *Une histoire au présent. Michel Foucault et les historiens*, CNRS éditions, 2013, pp.225-242.

**2012**

27(b)Fer sentir la veu de la veritat un ederet revolucionari etern in Felip Marti Jufresa et Xavier Bassa Vila (eds) *Què se n'ha fet de al veritat, que sen'ha fet de la revolucio ?* pp.78-84. Edicio digital arte santa Monica, 2012.

**2009**

26(b). Une religion civile des droits de l'homme et du citoyen en 1792, *Républicanismes et droit naturel, des humanistes aux Révolutions des droits de l'homme et du citoyen*, Marc Belissa, Yannick Bosc, Florence Gauthier dir, Paris Kimé, 2009, pp.71-85.

25(b) « La haine comme faculté de juger, » Marc Deleplace dir, *Les discours de la haine, récits et figures de la passion dans la cité*, Presses du septentrion, p. 211-227.

**2007.**

24 (b)« Comment la guerre est-elle racontée dans les musées français ? Les enjeux des mémoriaux », communication à l'Institut franco-japonais de Tokyo, parue en japonais revue *Zenia*.

**2006**

23(b) « Libération et mode de fictionnalisation dans les musées d'histoire des guerres du XXe siècle européen », Christian Delporte et Denis Maréchal, dir, *Les médias et la Libération en Europe, 1945-2005*, INA-L'harmattan, 2006, pp.477-491.

22 (b) Régimes d'historicité, comment enseigner l'histoire de la RDA, à propos de *souvenirs de Berlin Est* de Sophie Calle ? Elisa Goudin Catherine Fabre Renault, *La RDA au passé présent, relectures critiques et réflexions pédagogiques*, Paris, presse de la Sorbonne nouvelle, 2006, pp35-49.

**2005**

21(b) Trois musées d'histoire du XXe siècle, Historial de Péronne, mémorial de Caen, Imperial War Museum, Paris, éditions de la maison des sciences de l'homme, Jean-Yves Boursier dir, *Musée de guerre et mémoriaux, politiques de la mémoire*, Paris, éditions de l'EHESS, 2005, pp 65-83.

20 (b) La Résistance à l'oppression dans l'enseigne de la Croizette, enjeux, Musée Gadagne, *Rencontres du musée Gadagne sur la Résistance à l'oppression*.

19 (b) Émotions populaires et demande de loi en 1792, Gadagne, *Rencontres du musée Gadagne sur la Résistance à l'oppression*.

**2004**

18 (b) Le chroniqueur aveugle, Henri Pierre Jeudy dir *la chronique dans tous ses états*, Paris, sens et tonka, 2004.

**2003**

17 (b) • L'historicité de l'intervention de l'OTAN au Kosovo, in *L'historicité de l'action publique*, colloque Amiens-Curapp, GSPM, novembre 2000, parution automne 2003, Paris PUF, pp: 11-38

16 (b) • Recevoir et traduire l'opinion publique populaire : paroles populaires et centralité législative, autour du 20 juin 1792" in Marcel Détienne dir, *Qui veut prendre la parole , le genre humain*, janvier 2003, pp. 349-372.

#### **2002**

15 (b) • L'émotion en partage : l'Assemblée législative face aux dangers de la patrie, in Eric négrel et Jean-Paul Sermain dir, *Une expérience rhétorique, l'éloquence de la Révolution*, Voltaire Foundation, Oxford, 2002, pp. 89-102.

#### **2001**

14 (b) • " La patrie en danger, rumeur et loi ", La Rumeur objet de l'histoire, *Hypothèses, 2000, travaux de l'école doctorale d'histoire de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne*, Paris, publications de la Sorbonne, 2001. pp.293-303.

13 (b) • " Des installations artistiques contemporaines comme archéologie de la tradition interculturelle " in *Construire l'interculturel, de la notion aux pratiques, Architecture et interculturelité*. Roselyne de Villalonga, Mary Antoinette Hily, Gabrielle Varro, dir., Paris, l'Harmattan, pp. 271-291.

12 (b) • "Changement de siècle et changement de régime émotif en thermidor", in *les limites de siècle, champs de forces conservatrices et régressives depuis les temps modernes, Vol 1*, Presses universitaires Franc-Comtoises, 2001, pp. 27-38.

#### **1997**

11 (b) • Exposé sur le livre de Sylvain Lazarus, *Anthropologie du nom*, Paris, Seuil, 1996, les samedi du livre du collège de philosophie, juin 1997, revue Horlieu(x) Lyon.

#### **1996**

10 (b) • "L'événement et l'historicité des concepts", *Begreb et Historie*, red. Uffe Ostergard og Jan Ifversen, arhus universitet Danemark, pp. 125-152

9 (b) • "Les représentations de l'Universalité dans les fêtes de la Fédération 1790-1792", *Quaderni 6 "Visions of the future. Collective and individual; secular and sacred"*. Facoltà di scienze politiche, Milan, octobre 1996.

#### **1995**

8 (b) • "L'étranger paradoxe de l'universel," *Les langages de la Révolution*, Paris, Klincksieck, janvier 1996

7 (b) • "Les logiques de l'exclusion dans la Révolution française", in *"la guerre civile entre histoire et mémoire"*, Université de Nantes, *Enquêtes et documents* n°21, Nantes, Ouest Editions; octobre 1995. pp 65-77

#### **1994**

6 (b) • "Les républiques soeurs, débat théorique et réalité historique, conquêtes et reconquêtes d'identité républicaine". Actes du colloque international "Révolution et République, l'exception française", numéro spécial des *AHRF*, 1994 n° 2, pp 161-177.

5 (b) • "La mémoire d'un crime politique en débat, Rupture du consensus ou formation des mœurs, été 1792." Actes du colloque : *Ordre moral et délinquance*, sous la direction de Benoît Garnot, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 1994, pp.187-195.

#### **1993**

4 (b) • "Thomas Paine, de l'étranger identique au citoyen hétérogène, réception par la République d'une voix autre", actes du colloque international "Thomas Paine et la République cosmopolite" organisé par Bernard Vincent et l'association Thomas Paine,

Paris, *Thomas Paine ou la république sans frontières*, Presses universitaires de Nancy-Ligue des Droits de l'homme, 1993, pp.58-65.

3 (b) "Actes du symposium, *Nations, nationalismes, transitions*, 16ème-20ème; "Du point de vue de l'analyse du discours révolutionnaire" Université de Rouen IRED, Terrains Editions sociales.1993.

2 (b) "Le discours sur l'universel dans la Révolution française, idéal régulateur ou alibi ethnocentrique?" Actes du colloque "*Discours et mythes de l'ethnicité*", Congrès de L'ACFAS, Sherbrooke, Canada, les cahiers scientifiques n° 78, 1992, pp.357-366.

**1990**

1 (b) "Thomas Paine éternel étranger", in *Thomas Paine citoyen du monde*, textes réunis par la Ligue des Droits de l'Homme, Paris, éditions Créaphis, 1990, pp.65-73.

Évelyne RIBERT, Directrice du Centre Edgar-Morin, équipe de l'IIAC (UMR 8177, EHESS/CNRS)  
22 rue d'Athènes 75009 Paris  
01 40 82 75 42  
Née le 29-12-1970

## CURRICULUM VITAE

### Itinéraire professionnel

Depuis 01/09/2013 : Directrice du Centre Edgar-Morin équipe de l'IIAC, Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain, EHESS/CNRS  
Depuis le 01/10/2005 : Chargée de Recherche en sociologie au CNRS, 1<sup>e</sup> classe, (CEM, IIAC, EHESS/CNRS)  
2001/05 Chargée de Recherche en sociologie au CNRS, 2<sup>e</sup> classe, (CETSAH, EHESS-CNRS)  
1997/01 Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'Université Paris I  
1994/97 Allocataire Moniteur Normalien à L'EHESS

### Diplômes

2000 **Doctorat en sociologie, EHESS**  
*L'attitude des jeunes étrangers face au choix d'une nationalité sous la loi du 22 juillet 1993, Identités, mémoire et appartenances, 558p.*  
1994 **DEA de sociologie, EHESS**, 4<sup>e</sup> année à l'ENS de Cachan  
1993 **Agrégation de sciences sociales**, 3<sup>e</sup> année à l'ENS de Cachan  
1990 **Admission à l'École Normale Supérieure de Cachan**

### Programmes de recherche

2011/2013 « Droits des travailleurs migrants : le cas des retraites », avec Sophie Bobbé et Emmanuel Terray, dans le cadre d'une convention d'études avec la CGT.  
2010/2013 Participation au PUF (Partner University Fund) "Migration, Material Culture and Memory », projet de recherche et d'échanges entre l'Université de Chicago et la Maison René Ginouvès, Archéologie et Ethnologie (CNRS, Université Paris Ouest Nanterre la Défense et Université Paris 1)  
2008/2011 : Participation au projet ANR, « La culture alimentaire à l'épreuve de la migration. Conséquence pour les politiques alimentaires », coordonné par C. Fischler, dans le cadre de l'appel à projets ALIA, 2007, associant le CERTOP (UMR5044), l'IRD (UMR 204), l'UMR MOISA, l'Université Hassan II Mohammedia (Casablanca), l'Université d'Agadir et le IIAC/Centre Edgar Morin  
2007/2009 : « Mémoire de l'émigration, mémoire des migrations, mémoire des luttes sociales : trois formes de patrimonialisation de la mémoire de l'immigration en France », recherche menée en collaboration avec Michèle Baussant, Laboratoire de sociologie et d'ethnologie comparative et Nancy Venel, Laboratoire Triangle ENS/LSH, financée par le Ministère de la Culture et de l'Information (Mission à l'ethnologie)  
2001/2003 : « Le RMI et les solidarités familiales », recherche co-dirigée avec Nicole Lapiere, en réponse à l'appel à propositions de recherche lancé en 2000 par la CNAF, le GIP Mission de recherche Droit et Justice et la MIRE sur le thème « la parenté comme lieu de solidarités ». Financement : CNAF.

### Séminaires, Enseignements

2010 Depuis 2010, animation avec Michèle Baussant, (CNRS/LESC), Marina Chauliac (IIAC/CEM, Direction régionale des Affaires culturelles de Rhône-Alpes), Irène dos Santos (IIAC/CEM), Nancy Venel, (Université Lyon 2/ Triangle ENS/LSH) d'un séminaire doctoral à l'EHESS, « Mémoires et patrimonialisations des migrations ». Bi-mensuel

### Comités de lecture

Membre des Comités de lecture de *Communications*, de *Migrance*

### Principales expertises

2012/15 Membre du comité de pilotage des « Lieux de mémoire et lieux d'histoire de l'immigration étrangère en Seine-Saint-Denis » (Conseil général 93, Génériques, etc)  
2013 Membre du comité de pilotage du projet « Lieux de mémoire et d'histoire de l'immigration et de l'exil espagnols en Ile de France » : <http://memorias.faceef.fr/> (Faceef, région Ile de France, etc)  
2012/13 Participation au programme de recherche « l'Atelier numérique de l'histoire et des mémoires des migrations en Méditerranée », en collaboration avec l'association Ancrages (Marseille), Gis Ipapic, TELEMME (MMSH), dans le cadre de l'appel à projets 2013 "Pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales" (GIS IPAPIC), du Ministère de la culture.



## Principales publications

### OUVRAGE DE RECHERCHE

- 2006 *Liberté, égalité, carte d'identité. Les jeunes issus de l'immigration et l'appartenance nationale*, Paris, La Découverte, coll « Textes à l'appui/ Enquêtes de terrain » dirigée par Stéphane Beaud, 274p.

### DIRECTION D'OUVRAGE

- 2015 *Migrations humaines et mises en récits mémorielles, Approches croisées en anthropologie et préhistoire*, (sous la dir. de Michèle Baussant, Irène dos Santos, Evelyne Ribert, Isabelle Rivoal), Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, coll « Sociétés humaines dans l'histoire », 398p.

### PRINCIPAUX CHAPITRES D'OUVRAGE DE RECHERCHE

- 2016 « Des actions mémorielles locales et transnationales : le cas d'une fédération d'associations espagnoles en Seine Saint-Denis », in *Mémoires des migrations en France, Du patrimoine à la citoyenneté*, sous la direction d'Hélène Bertheleu, Presses Universitaires de Rennes, pp. 153-178.
- 2015 « Logiques mémorielles et temporalités migratoires. Une introduction », avec Michèle Baussant, Irène dos Santos, Evelyne Ribert, Isabelle Rivoal, in *Migrations humaines et mises en récits mémorielles, Approches croisées en anthropologie et préhistoire*, (sous la dir. de Michèle Baussant, Irène dos Santos, Evelyne Ribert, Isabelle Rivoal), Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, coll « Sociétés humaines dans l'histoire », 2015, pp. 11-36.
- 2015 « Between Silences and Rewritings : Two Approaches to Memory Construction by Spanish Refugees and Economic Immigrants in France », in *Diasporas and Cultures of Mobilities, Vol 2 Diaspora, Memory and Intimacy*, edited by Sarah Barbour, Thomas Lacroix, David Howard et Judith Misrahi-Barak, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, series PoCoPages, Coll. "Horizons anglophones", pp. 63-80.
- 2015 « La patrimonialización de las migraciones españolas en Francia en el seno de la FACEEF », in *Migración e identidad: diversidad y construcción nacional en la España de las Autonomías*, Chaput, Marie-Claude, Galeote Géraldine, Llombart Maria, Pujol Mercé, Tur Bruno (eds), Biblioteca Nueva, Madrid, 2015, pp. 29-38.
- 2014 « Resurgimientos del pasado », in *Un Crisol del Pensamiento Colectivo. Medio Siglo de la Revista Communications*, sous la direction de Lapiere Nicole et Alvarado Ramón, Mexico, Editorial Gedisa, Colección El Mamífero Parlante, UAM, 2014, pp. 279-300. Traduction de l'article « Résurgences du passé », *Communications*, « Passage en revue, nouveaux regards sur 50 ans de recherche », n°91, 2012.
- 2014 « Entre militantisme et évitement du politique, La reconstruction du passé migratoire au sein d'associations », avec Michèle Baussant et Nancy Venel, dans *L'immigration aux frontières du patrimoine*, sous la direction de Noël Barbe et Marina Chauliac, Paris, éditions de la MSH, 2014, pp. 43-60.
- 2009 « Francia por costumbre, España como posibilidad. Miradas de hijos de emigrantes españoles », in Gabriel Gaso Cuenca y Bruno Tur (eds.), *Un Siglo de emigración española en Francia*, Madrid, Galicia en el Mundo S. L., 2009, p. 181-196. Traduction de l'article paru en 2007 dans *Migrance*.

### PRINCIPAUX ARTICLES DE RECHERCHE DANS DES REVUES AVEC COMITE DE LECTURE

- 2013 « The Role of Spanish Refugees in the Construction of the Migration Memory in France and Spain », avec Bruno Tur, *Journal of Intercultural Studies*, 34:6, 2013, pp. 714-728.  
<http://dx.doi.org/10.1080/07256868.2013.846897>
- 2012 « Le choix de la nationalité chez les descendants des exilés et des immigrés espagnols en France » avec Bruno Tur, *Pandora, Revue d'Études Hispaniques*, « Nation(s) », 11, 2012, pp. 21-42.
- 2012 « Résurgences du passé », *Communications*, « Passage en revue, nouveaux regards sur 50 ans de recherche », n°91, 2012, pp. 211-225.
- 2011 « La transmisión de una herencia política: memorias del exilio en Francia », *Amnis, Revue de civilisation contemporaine Europes/Amériques*, actes du colloque international, *Memorias de la Guerra Civil española: transmisión, reapropiación y uso, Europa-América Latina*, Institut des Hautes Études de l'Amérique latine, Paris, 2, 2011, pp. 1-8. <http://amnis.revues.org/1512>
- 2009 « A la recherche du sentiment "identitaire" des Français issus de l'immigration », *Revue française de Science Politique*, n° 3/2009 (vol. 59), pp. 569-592.
- 2007 « Une tendance larvée, depuis 20 ans, à une certaine "ethnisation" de l'identité nationale », *Journal des anthropologues*, hors série "Identités nationales d'État", 2007, pp. 143-156.
- 2006 « Les déterminants du soutien familial apporté aux allocataires du RMI », *Recherches familiales*, n°3, 2006, pp. 101-111.
- 2005 « Dire la dette à travers l'argent ou la taire à travers le don, Les allocataires du RMI et l'aide monétaire », *Terrain*, n°45, 2005, pp. 53-66.
- 2000 « Devenir français », *Communications*, « Seuils, passages », n°70, mai 2000, pp. 229-242.

# CV

## Franck BEUVIER

44 ans

né le 12/05/1972

Chargé de recherches au CNRS

Docteur en anthropologie sociale et ethnologie de l'EHESS  
Qualifié maître de conférences, section 20

06 74 60 55 21

franck.beuvier@cnrs.fr

IIAC UMR 8177

CNRS / EHESS

105 Bd Raspail / 75006 Paris

## RECHERCHE

---

### Thèmes de recherche

- Ethnologie et histoire de l'institution de la culture au Cameroun, de la présence coloniale à l'État moderne
- Ethnologie des espaces politiques : tissu associatif et lieux de pouvoir au Cameroun
- Associationnisme et histoire des paradigmes religieux en Afrique
- Histoire des savoirs ethnographiques en pays bamiléké
- Anthropologie des médiations muséographiques

### Missions de terrain

- 2015 (1 mois) Mission de recherche, Archives nationales de Yaoundé, et mission ethnographique, Bamendjinda et Bandjoun, province bamiléké du Cameroun.
- 2002 (2 mois) Mission ethnographique, Bamendjinda, province bamiléké du Cameroun.
- 2000 (11 mois) Mission ethnographique, Bamendjinda, province Bamiléké du Cameroun.

### Publications

#### Ouvrage

- 2014 *Danser les funérailles. Associations et lieux de pouvoir au Cameroun*, Paris, Éditions de l'EHESS (coll. « En temps & lieux », n°56), 304 p.

#### Articles (Revue à comité de lecture)

- 2016 « Création et tradition. Histoire d'une idéologie de l'art au Cameroun », *Gradhiva*, 24, (à paraître).
- 2016 « La figure du cadet au Cameroun. Chronique d'un concept anthropologique », *Ateliers d'Anthropologie*, accepté pour publication.
- 2009 « Le dessin d'enfant exposé, 1890-1915. Art de l'enfance et essence de l'art », *Gradhiva*, 9, pp. 102-125.
- 2006 « Wauja : la danse des grands masques amazoniens. Chronique d'un événement », *Gradhiva*, 4 (nouvelle. Ed.), pp. 115-122.
- 2003 « Une muséologie critique des objets exotiques. Autour de l'exposition "Le musée cannibale" », *Gradhiva*, 33, pp. 119-124.
- 1999 « Le musée en trompe l'œil : représentation et authenticité », *Journal des Africanistes*, 69 (1), pp.105-132.

### Communications (congrès et colloques internationaux)

- 2016 "La guerre du Maquis en procès de sorcellerie (1957-1971) ", colloque international *Face à la sorcellerie*, 13-15 juin, EHESS, Paris.

- 2015 "Résister à l'air du temps. Qu'est-ce qui fait courir l'institution confrérique Bamiléké (Cameroun) ? ", panel Secret Societies and Resistance in West Africa (A. Ménard & B. Maarten, Max Planck Institute for Social Anthropology), ECAS 2015, Paris, Sorbonne, 10 juillet.
- 2009 "Culture as salvation in the chiefdoms of the Grassland (West Cameroon)", communication présentée dans le cadre du 16e IUAES World Congress *Humanity, Development and Cultural Diversity*, Kuming, Chine (27-31 juillet), panel : *Instituting Culture* (Dir. Daniel Fabre).
- 2006 « L'expérience de terrain au cœur de la communication du métier d'ethnologue », *Études africanistes. État des lieux et des savoirs en France*. 1<sup>ère</sup> rencontre du Réseau des études africaines en France, 29, 30 nov. et 1<sup>er</sup> déc. CNRS, Paris.
- 2002 « Innovations esthétiques et compétition sociale : le cas des danses Penemfon de Bamendjinda (province bamiléké du Cameroun) », colloque international *Art et Anthropologie : Perspectives*, 6-8 nov., CNRS, Paris.

#### Vie savante

- 2006-2007 Membre du conseil d'administration de la *Société des Africanistes*.
- 1999-2006 Membre du GDR 2156 "Anthropologie, objets et esthétiques" du CNRS.

#### ENSEIGNEMENT

- 2014 – Qualification maître de conférence, section 20 (n°14220261353)
- 2015-2016 Co-responsable du séminaire « Savoirs ethnographiques et ethnographie des savoirs en Afrique, (EHESS, ED 286), avec A. Ceriana Mayneri (post-doc MQB)
- 2014-2015 Co-responsable du séminaire « Ethnographie des regards, ethnographie des savoirs », séminaire de formation M1 et M2 (EHESS, ED 286), avec Y. Moreau (post-doc CAP).
- 2013-2014 Co-responsable du séminaire de laboratoire (IIAC, axe 2) : *Anthropologie de l'institution de la culture*, avec D. Fabre (DE EHESS) et A. Mary (DR émérite).
- 2006-2007 Coordination de l'enseignement EHESS *L'autre de l'art* (Anthropologie de l'Europe, D. Fabre).
- 2006-2009 Coordination du séminaire de centre LAHIC *Institution de la culture et mondialisation*.
- 2007-2009 Coordination de l'enseignement EHESS *Genèses de l'anthropologie : le paradigme des derniers*, (Anthropologie de l'Europe, D. Fabre).

#### RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES

- 2013 -2015 Chargé de mission auprès de la direction du IIAC (UMR 8177 CNRS / EHESS)
- 2012 Chargé du pilotage du contrat quinquennal du IIAC (Contractualisation 2014-2018)
- 2007-2011 Ingénieur support, IIAC – Equipe LAHIC
- 2003-2006 Chef de projet de l'UMS 1834 (CNRS/MCC/MQB), en charge de la muséographie scientifique (Galerie multimédia – musée du quai Branly)

#### Programme de recherche

- 2014- Co-pilotage du programme DESIR (*Désir de pérennité. Approche comparée des dispositifs de mise en valeur des biens d'exception*, ANR 2015, projet sélectionné pour soumission).  
Coordinateur scientifique : Daniel Fabre.

#### Rapports et évaluations

- 2012 IIAC – *Résultats et auto-évaluation de l'unité (2007-2012), contractualisation vague D : 2014-2018*, avec C. Fischler et D. Fabre.
- 2012 IIAC – *Projet scientifique 2014-2018, Parties I et 2* avec C. Fischler et D. Fabre.
- 2009 *L'anthropologie en Chine, bilan du congrès et perspectives*, The 16<sup>e</sup> IUAES World Congress « Humanity, Development and Cultural Diversity » (Kuming 27-31 juillet 2009), rapport de mission pour le directeur adjoint scientifique, section 38, InSHS.
- 2009 *Bilan des actions de recherche et de valorisation 2001-2009, IIAC-LAHIC / DAPA-Mission Ethnologie / DRAC / Collectivités territoriales*, rapport pour le CNRS et le Ministère de la culture et de la communication, 178 p.

- 2009 « La formation des doctorants au LAHIC », *Culture et Recherche*, n°120, Dossier *Enseignement supérieur et recherche*, p. 37.

#### Valorisation

- 2014 *Arts du Cameroun, par Raymond Lecoq (1945-1950)*, projet d'exposition proposé au musée du quai Branly et au National Museum of African Art – Smithsonian-Institute (*Arts of the Cameroon. The Work of Raymond Lecoq*, 20p.). Avec François Lecoq.

#### FORMATION UNIVERSITAIRE

---

- 2013 Doctorat en Anthropologie sociale et ethnologie, EHESS, Paris  
Titre de la thèse : *Les Maîtres du Stade. Ce que danser aux funérailles veut dire – Les cadets, les défunts et l'institution de la chefferie. Ethnologie et histoire des associations masculines en pays bamiléké (Cameroun)*.  
Jury : Michèle Coquet (DR, CNRS), Daniel Fabre (DE, EHESS), Éric Jolly (CR1, CNRS), Bruno Martinelli (Prof. des universités, Aix-Marseille, président du jury)  
Mention : Très Honorable avec félicitations.  
**Proposé pour le Prix de thèse 2013 de l'EHESS (01/2014)**
- 1999 DEA *Ethnologie et Sociologie Comparative*, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense (classé second, session de septembre, 17,5/20).
- 1998 Maîtrise d'ethnologie, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense. Sujet de mémoire : *Conceptions esthétiques et statut social dans le Grassland pré-colonial*.  
Mention Très bien.

## DEC161395INSHS

Décision portant cessation de fonction et nomination de Mme Catherine Pujol, aux fonctions de directrice par intérim de l'unité de service et de recherche USR3140 intitulée « Institut français d'études sur l'Asie centrale ».

### LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS 18 décembre 2015 portant prolongation de l'USR3140 intitulée « Institut français sur l'Asie centrale », nommant M. Olivier Ferrando, directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

### DECIDE :

#### Article 1<sup>er</sup>

I- Il est mis fin aux fonctions de M. Olivier Ferrando, directeur de l'unité de service et de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

II- A compter de cette même date, Mme Catherine Pujol, Professeure à l'Inalco, est nommée directrice par intérim de l'unité de service et de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**28 JUIL. 2016**

Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

## DEC161381INSHS

Décision portant cessation de fonction et nomination de Mme Cécile Sakai en tant que directrice par intérim de l'unité de service et de recherche USR3331 intitulée « Asie orientale » UMIFRE19 Maison franco-japonaise (Tokyo).

### LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC133027DGDS, en date du 20 décembre 2013, portant renouvellement de l'unité de service et de recherche n°3331 intitulée « Asie orientale » (Maison franco-japonaise) nommant M. Christophe Marquet, directeur de cette même unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

### DECIDE :

#### Article 1<sup>er</sup>

I- Il est mis fin aux fonctions de M. Christophe Marquet, directeur de l'unité de service et de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

II- A compter de cette même date, Mme Cécile Sakai, Professeure à l'Université Paris-Diderot, est nommée directrice par intérim de l'unité de service et de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2016.

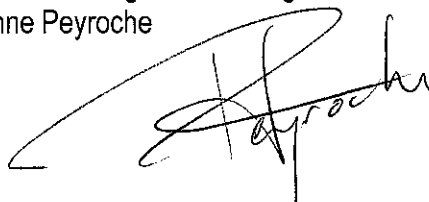
#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**28 JUL. 2016**

Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC162066INSHS

**Décision portant nomination de M. Stefanos Geroulanos aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale n°3199 intitulée Center for International Research in the Humanities and Social Sciences (CIRHUS New-York).**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC130889INSHS en date du 15 avril 2013 portant renouvellement de l'unité mixte internationale n°3199 intitulée Center for International Research in the Humanities and Social Sciences (CIRHUS New-York) ;

**Vu** la décision DEC152488INSHS du 21 décembre 2015 portant nomination de M. Stefanos Geroulanos en tant que directeur par intérim de l'unité mixte internationale n°3199 intitulée Center for International Research in the Humanities and Social Sciences (CIRHUS New-York) ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Stefanos Geroulanos, professeur, est nommé directeur de l'unité susvisée à partir 1<sup>er</sup> juillet 2016 en remplacement de M. Randall White appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la  
science

Anne Peyroche



DEC162125DR17

**Décision portant nomination de Mme Alexandra Schilliger aux fonctions de responsable du service technique et logistique par intérim de la délégation Bretagne - Pays de la Loire**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140818DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à Mme Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Alexandra Schilliger, ingénieure d'études de 2<sup>e</sup> classe, est nommée, à compter du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2016, responsable du service technique et logistique par intérim de la délégation Bretagne - Pays de la Loire

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 17 août 2016

Pour le président et par délégation,  
La déléguée régionale

Clarisse DAVID

DEC162114DR17

**Décision portant nomination de M. Frédéric Claude aux fonctions d'ingénieur régional de prévention et de sécurité de la délégation Bretagne - Pays de la Loire**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140818DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à Mme Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'agrément du coordonnateur national de prévention et de sécurité du CNRS ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Frédéric Claude, ingénieur d'études de 2<sup>e</sup> classe, est nommé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, ingénieur régional de prévention et de sécurité de la délégation Bretagne - Pays de la Loire, en remplacement de M. Lancelot Naigeon appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 11 août 2016

Pour le président et par délégation,  
La déléguée régionale

Clarisse DAVID

DEC161575DR17

**Décision portant nomination de M. Romain Berny aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR6457 intitulée Laboratoire de physique subatomique et des technologies associées (SUBATECH)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 5 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6457, intitulée Laboratoire de physique subatomique et des technologies associées, dont le directeur est Bernd Grambow ;

**Vu** l'attestation de formation de niveau 2 dans le secteur industrie et recherche option sources radioactives scellées et sources radioactives non scellées délivrée à M. Romain Berny le 24 mai 2016 par l'Université de Caen Normandie ;

**Vu** l'avis favorable du conseil d'unité du 2 juin 2016 ;

**DECIDE :**

#### **Article 1er : Nomination**

M. Romain Berny, ingénieur de recherche de 2<sup>e</sup> classe, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 24 mai 2016.

#### **Article 2 : Missions<sup>1</sup>**

M. Romain Berny exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

---

<sup>1</sup> [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

### **Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Romain Berny sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Nantes, le 30 juin 2016

Le directeur d'unité

Bernd GRAMBOW

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Clarisse DAVID

Visa du Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

Visa de la Directrice de l'Ecole des mines de Nantes

Anne BEAUVAL

DEC162113DR17

**Décision portant nomination de Mme Aurore Houet aux fonctions de responsable du service technique et logistique de la délégation Bretagne - Pays de la Loire**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140818DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à Mme Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Aurore Houet, ingénieure d'études de 2<sup>e</sup> classe, est nommée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, responsable du service technique et logistique de la délégation Bretagne - Pays de la Loire.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 11 août 2016

Pour le président et par délégation,  
La déléguée régionale

Clarisse DAVID

DEC161734INSHS

Décision portant nomination de M. Sébastien FLEURET aux fonctions de directeur adjoint et de M. Florent DEMOARES aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°6590 intitulée *Espaces et sociétés*

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche et notamment de l'UMR6590 *Espaces et sociétés* ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 5 janvier 2012 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche et notamment de l'UMR n°6590 ;

**Vu** la décision DEC160240INSHS en date du 22 février 2016 portant nomination de M. Sébastien FLEURET aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'UMR n° 6590 jusqu'au 31 août 2016 ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Sébastien FLEURET, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

#### **Article 2**

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Emmanuelle HELLIER, démissionnaire, directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

II. A compter de cette même date, M. Florent DEMOARES, maître de conférences à l'Université de Haute Bretagne, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 décembre 2016.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par  
déléga  
tion,  
La directrice générale  
déléguée à la science

Anne Peyroche



DEC152410INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de Mme Annie Collovald, directrice, nomination de Mme Marie Cartier, directrice par intérim et M. Baptiste Viaud, directeur adjoint par intérim de la formation de recherche en évolution n°3706 intitulée Centre Nantais de Sociologie (CENS).**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision DEC142121DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création de la formation de recherche en évolution n°3706 intitulée Centre Nantais de Sociologie (CENS) et nommant Mme Annie Collovald, directrice de cette structure;

**Vu** l'accord du partenaire;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

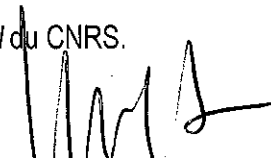
I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Annie Collovald, directrice de la formation de recherche en évolution susvisée, démissionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015.

II. A compter de cette même date, Mme Marie Cartier, maître de conférences à l'Université de Nantes, est nommée directrice par intérim et M. Baptiste Viaud, maître de conférences à l'Université de Nantes, directeur adjoint par intérim de la formation de recherche en évolution susvisée jusqu'au 31 juillet 2016.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **27 NOV. 2015**

  
Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

**DEC152084DAJ**

Décision portant nomination de M. Philippe Gasnot aux fonctions de conseiller pour les questions aéronautiques

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°DEC130400DAJ du 1<sup>er</sup> janvier 2014 portant organisation et fonctionnement de la direction de la sûreté ;

Sur proposition du Directeur Général Délégué aux Ressources ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – M. Philippe Gasnot, directeur de la sûreté, est nommé aux fonctions de conseiller pour les questions aéronautiques.

**Art. 2** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 septembre 2015

Alain Fuchs



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13

## **DEC162000DAJ**

Décision portant nomination de Mme Marie-Thérèse Dorin-Gérald aux fonctions de directrice déléguée aux cadres supérieurs

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100169DAJ du 1er octobre 2010 portant organisation de la direction des ressources humaines ;

**Vu** la décision DEC111396DAJ du 8 juillet 2011 modifiant la décision n°100169DAJ du 1er octobre 2010 portant organisation de la direction des ressources humaines ;

**Vu** la décision DEC111651DAJ du 22 août 2011 portant nomination de Mme Liliane Flabbée aux fonctions de directrice déléguée aux cadres supérieurs ;

**Sur** proposition du directeur général délégué aux ressources ;

### **DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Mme Marie-Thérèse Dorin-Gérald, ingénieure de recherche, est nommée directrice déléguée aux cadres supérieurs à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016, en remplacement de Mme Liliane Flabbée, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

**Art. 2** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, 1<sup>er</sup> août 2016

Alain Fuchs



DEC161809INEE

**Décision portant nomination de M. Eric Chauvet aux fonctions de chargé de mission**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Eric Chauvet, Directeur de Recherche 1<sup>ère</sup> classe, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut Ecologie et Environnement du 15 septembre 2016 au 31 décembre 2017. En appui au Directeur Adjoint Scientifique en charge de la thématique « Ecologie Fonctionnelle », sa mission a pour objet le suivi des actions de l'Ecologie fonctionnelle et la participation aux réunions relatives à cette thématique.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Eric Chauvet demeure affecté à l'UMR5245 – Laboratoire Ecologie Fonctionnelle et Environnement (ECOLAB) – Université de Toulouse – Paul Sabatier – Bâtiment 4R1 – 118, route de Narbonne – 31062 Toulouse cedex 9

**Article 2**

Du 15 septembre 2016 au 31 décembre 2017, Monsieur Eric Chauvet percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 14 – Midi-Pyrénées

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président  
Alain Fuchs

## **DEC162003DAJ**

Décision portant nomination de M. Jean-Pierre Reyes aux fonctions de directeur adjoint administratif de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU)

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision DEC111081DAJ du 16 mai 2011 portant nomination de Mme Marie-Hélène PAPILLON aux fonctions de directrice adjointe administrative de l'Institut national des sciences de l'univers ;

**Sur** proposition de la directrice de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) ;

### **DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – M. Jean-Pierre Reyes, ingénieur de recherche, est nommé directeur adjoint administratif de l'INSU à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016, en remplacement de Mme Marie-Hélène Papillon appelée à d'autres fonctions.

**Art. 2** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> août 2016

Alain Fuchs

**DEC162004DAJ**

Décision portant nomination de Mme Marie-Hélène Papillon aux fonctions de directrice adjointe administrative de l'Institut des sciences biologiques (INSB)

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision DEC122448DAJ du 1<sup>er</sup> octobre 2012 Décision portant nomination de Mme Marie-Thérèse Dorin-Gérald aux fonctions de directrice adjointe administrative de l'Institut des Sciences Biologiques ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des sciences biologiques (INSB) ;

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Mme Marie-Hélène Papillon, ingénieure de recherche, est nommée directrice adjointe administrative de l'INSB à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016, en remplacement de Mme Marie-Thérèse Dorin-Gérald appelée à d'autres fonctions.

**Art. 2** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> août 2016

Alain Fuchs

## **DEC162020DAJ**

Décision portant renouvellement de M. Daniel Boujard aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB)

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision DEC120272DAJ du 6 février 2012 portant nomination de M. Daniel Boujard aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'INSB;

**Sur** proposition de la directrice de l'INSB ;

### **DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – M. Daniel Boujard est renouvelé aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'INSB, en charge de la thématique « Plateformes et infrastructures nationales », à compter du 1<sup>er</sup> février 2016.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> août 2016

Alain Fuchs



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90



**DEC162001DAJ**

Décision portant nomination de Mme Sandra Guillemaud aux fonctions de directrice adjointe administrative de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE)

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision DEC122606DAJ du 12 octobre 2012 portant nomination de M. Mathias Guérin aux fonctions de directeur adjoint administratif de l'Institut Ecologie Environnement ;

**Sur** proposition de la directrice de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) ;

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Mme Sandra Guillemaud, ingénieure d'étude, est nommée directrice adjointe administrative de l'INEE à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, en remplacement de M. Mathias Guérin, appelé à d'autres fonctions.

**Art. 2** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> août 2016

Alain Fuchs

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Stavros KATSANEVAS directeur de l'unité UMR7164 intitulée Astroparticule et Cosmologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR164, intitulée « Astroparticule et Cosmologie », dont le directeur est Monsieur Stavros KATSANEVAS ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Stavros KATSANEVAS, directeur de l'unité UMR7164, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

<sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014



Délégation Paris-Villejuif

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

7, rue Guy Môquet  
94800 Villejuif

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Stavos KATSANEVAS, délégation de signature est donnée à Monsieur Sotiris LOUCATOS, Directeur adjoint, Madame Emmanuelle ANCOURT-FOISSAC, Ingénieure de recherche 1<sup>ère</sup> classe, et Monsieur Antoine KOUCHNER, Directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry-sur-Seine, le

27 JUIL. 2016

Le Délégué régional



Patrick MOUNAUD



DEC162016DR01

**Décision portant délégation de signature ponctuelle à Monsieur Eric FRAISSE UMR7164 intitulée Astroparticule et Cosmologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LE DELEGUE REGIONAL,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142566DAJ du 14 novembre 2014 nommant Monsieur Patrick MOUNAUD délégué régional par intérim pour la circonscription Paris A à compter du 17 novembre 2014 ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR164, intitulée « Astroparticule et Cosmologie », dont le directeur est Monsieur Stavros KATSANEVAS ;

**Vu** la décision DEC150451DR01 du 3 février 2015 portant délégation de signature à Monsieur Stavros KATSANEVAS directeur de l'unité UMR7164 intitulée Astroparticule et Cosmologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Stavros KATSANEVAS, directeur de l'UMR7164, délégation de signature est donnée à Monsieur Eric FRAISSE, technicien de la recherche de classe supérieure pour la période du 25 juillet 2016 au 15 août 2016 inclus, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :



Délégation Paris-Villejuif

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

7, rue Guy Môquet  
94800 Villejuif

T. 01 49 58 33 07

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

### **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 25 juillet 2016

Le Délégué régional



Patrick MOUNAUD

---

<sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014



**Décision portant délégation de signature à Monsieur Frédéric RAGUENEAU, directeur de l'unité UMR8535 intitulée Laboratoire de mécanique et technologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

**Vu** la décision DEC141732INSIS du 18 juillet 2014 portant nomination de Monsieur Frédéric RAGUENEAU, aux fonctions de directeur et de Messieurs Olivier ALLIX et Han ZHAO aux fonctions de directeurs adjoints de l'UMR8535 intitulée « Laboratoire de mécanique et technologie » ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Frédéric RAGUENEAU, directeur de l'unité UMR8535, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

<sup>1</sup> soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.



Délégation Paris-Villejuif

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

7, rue Guy Môquet  
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frédéric RAGUENEAU, délégation de signature est donnée à Monsieur Fabrice GATUINGT, Professeur des Universités, Monsieur David NERON, Professeur des Universités et Monsieur Olivier HUBERT, Professeur des Universités, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le                      27 JUIL. 2016

Le délégué régional



Patrick MOUNAUD

DEC161031DR02

**Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3750 intitulée Plateforme technologique de l'IPGG**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 approuvant la création de l'unité UMS3750, intitulée Unité mixte de service pour la plateforme technologique de l'IPGG, dont le directeur est Patrick Tabelaing ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Manon Pommier, Adjoint Administratif, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 mars 2016

Le directeur d'unité  
Patrick Tabelaing

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 135 000 € HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



DEC161321DR02

**Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7083 intitulée Gulliver**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° DEC153351DAJ du 19/01/2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133018 du 20 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'UMR7083, intitulée Gulliver, dont le directeur est Elie RAPHAEL ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2013 rattachant l'UMR7083 intitulée GULLIVER à la délégation paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Solange ROGUE, Technicienne, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 juin 2016

Le directeur d'unité  
Elie RAPHAEL

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 135 000 € HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

DEC161587DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Luc Abbadie, directeur de l'unité UMR7618 intitulée Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7618, intitulée Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris, dont le directeur est M. Luc Abbadie ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Luc Abbadie, directeur de l'unité UMR7618, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Luc Abbadie, délégation de signature est donnée à Mme Martine Maibeche, Directrice-adjointe, et Mme Paola Paradisi, Ingénieur d'Etudes, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC161588DR02

**Décision donnant délégation de signature à Monsieur Guillaume ACHAZ, directeur de l'unité GDR3765 intitulée Approche interdisciplinaire de l'Evolution Moléculaire (AEIM), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC151308DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité GDR3765, intitulée *Approche interdisciplinaire de l'Evolution Moléculaire (AEIM)*, dont La directeur est Monsieur Guillaume ACHAZ ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mr Guillaume Achaz, directeur de l'unité GDR3765, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mr Guillaume Achaz, délégation de signature est donnée à Madame Maud Tenaillon, Directrice de recherche aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC161589DR02

**Décision portant délégation de signature à M.Silvère Akamatsu, directeur de l'unité GDR3328 intitulée Solidification des Alliages Métalliques par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC142134DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité GDR3328, intitulée Solidification des Alliages Métalliques (SAM), dont le directeur est M. Silvere Akamatsu;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Silvère Akamatsu, directeur de l'unité GDR3328, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sylvère Akamatsu, délégation de signature est donnée à Mme Lucdivine Bonnamy, Technicien de Classe supérieure, Mme Christelle Caron, Assistant Ingénieur, Mme Valérie Guezo, Technicien de Classe normale , aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161592DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Mounira Amor-Gueret, Directrice de l'unité UMR3348 intitulée Stress Génotoxique et Cancer par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR3348, intitulée Stress Génotoxique et Cancer, dont la directrice est Mme Mounira Amor-Gueret ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3348 intitulée Stress Génotoxique et Cancer à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Mounira Amor-Gueret, directrice de l'unité UMR3348, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Mounira Amor-Gueret, délégation de signature est donnée à M. Stephan Vagner, Directeur Adjoint, et Mme Odile Bonnemaïson, Attaché d'Administration de la Recherche (Institut Curie), aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161594DR02

**Décision donnant délégation de signature à Mme Corinne Aubert, directrice de l'unité UMR8232 intitulée Institut Parisien de Chimie Moléculaire, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8232, intitulée Institut Parisien de Chimie Moléculaire, dont la directrice est Corinne Aubert ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Corinne Aubert, directrice de l'unité UMR8232, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Corinne Aubert, délégation de signature est donnée à Mme Sylvie Paller-Jammes, Assistant Ingénieur et M. Laurent Bouteiller, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161595DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Fabienne Aujard, directrice de l'unité UMR7179 intitulée Mécanismes Adaptatifs et Evolution, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR7179, intitulée Mécanismes Adaptatifs et Evolution, dont la directrice est Fabienne Aujard ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Fabienne Aujard, Directrice de l'unité UMR7179, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016.



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Fabienne Aujard, délégation de signature est donnée à M. Pierre-Michel Forget, Professeur, Mme Anick Abourachid, Maître de Conférences au Muséum, et Mme Nadine Desplanques, Technicien de Classe Exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161597DR02

**Décision donnant délégation de signature à Mme Florence Babonneau, directrice de l'unité UMR7574 intitulée « Chimie de la Matière Condensée de Paris », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7574, intitulée « Chimie de la Matière Condensée de Paris », et nommant Mme Florence Babonneau directrice de cette unité ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Florence Babonneau, directrice de l'unité UMR7574, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Florence Babonneau, délégation de signature est donnée à M. Thibaud Coradin, Directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161601DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Constantin Bachas, directeur de l'unité UMR8549 intitulée Laboratoire de Physique Théorique de l'ENS, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8549, intitulée Laboratoire de Physique Théorique de l'ENS, dont le directeur est M. Constantin Bachas ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Constantin Bachas, directeur de l'unité UMR8549, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Constantin Bachas, délégation de signature est donnée à M. Rémi Monasson, Directeur de Recherche, et Mme Viviane Sébille, Technicien de Classe Supérieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

DEC161602DR02

**Décision portant délégation de signature à Mr Serge Bahuchet, directeur de l'unité UMR7206 intitulée Eco-anthropologie et ethnobiologie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR7206, intitulée Eco-Anthropologie et Ethnobiologie, dont le directeur est Serge Bahuchet ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR 2 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Serge Bahuchet, Directeur de l'unité UMR7206, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge Bahuchet, délégation de signature est donnée à Mme Evelyne Heyer, Professeur, Mme Susanne Furniss, Directeur de Recherche, et M. Frédéric Austerlitz, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161603DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Damien Baigl, directeur de l'unité FR3615 intitulée Fédération de Physico-Chimie Analytique et Biologique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133023DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité FR3615, intitulée Fédération de Physico-Chimie Analytique et Biologique dont le directeur est M. Damien Baigl ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Damien Baigl, directeur de l'unité FR3615, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Damien Baigl, délégation de signature est donnée à M. Frédéric Bataille, Administrateur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161604DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Claude Bajard, directeur de l'unité UMR7606 intitulée « Laboratoire d'Informatique de Paris 6 », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7606, intitulée « Laboratoire d'Informatique de Paris 6 », et nommant M. Jean-Claude Bajard directeur de cette unité ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jean-Claude Bajard, directeur de l'unité UMR7606, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Claude Bajard, délégation de signature est donnée à M. Franck Petit, Directeur-adjoint, et Mme Catherine Mercier, Administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° 105176 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161604DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Claude Bajard, directeur de l'unité UMR7606 intitulée « Laboratoire d'Informatique de Paris 6 », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7606, intitulée « Laboratoire d'Informatique de Paris 6 », et nommant M. Jean-Claude Bajard directeur de cette unité ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jean-Claude Bajard, directeur de l'unité UMR7606, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Claude Bajard, délégation de signature est donnée à M. Franck Petit, Directeur-adjoint, et Mme Catherine Mercier, Administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° 105176 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161606DR02

**Décision donnant délégation de signature à Mme Allison BARDIN, directrice de l'unité GDR3740 intitulée French Stem Cell Net, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC151308DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité GDR3740, intitulée *French Stern Cell Net*, dont La directrice est Madame Allison Bardin ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Allison Bardin, directrice de l'unité GDR3740, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Allison Bardin, délégation de signature est donnée à Madame Marine Stéfanutti, Assistante ingénieur, à Madame Isabelle Basson, Assistante ingénieur et à Virginie Bourgeois, AAR aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

DEC161607DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Bruno Belhoste, directeur par intérim de l'unité UMR8066 intitulée Institut d'histoire moderne et contemporaine, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8066, intitulée Institut d'histoire moderne et contemporaine, dont le directeur est M. Christophe Charle ;

**Vu** la décision n° 140742INSHS du 11 mars 2014 portant cessation de fonctions de M. Christophe Charle et nommant M. Bruno Belhoste, directeur intérim de l'UMR8066 intitulée Institut d'histoire moderne et contemporaine

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Bruno Belhoste, directeur par intérim de l'unité UMR8066, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno Belhoste, délégation de signature est donnée à Mme Pantin Isabelle, Directrice-adjointe par intérim, et Mme Martine Grelot, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

DEC161608DR02

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Nicolas Berland, Directeur de l'unité UMR7088 intitulée Dauphine Recherches en Management par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7088, intitulée Dauphine Recherches en Management, dont la directrice est Mme Isabelle Huault ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7088 intitulée Dauphine Recherches Management à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**Vu** la décision DEC151862 du 7 septembre 2015 portant nomination de Nicolas Berland aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°7088 jusqu'au 28 février 2016.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Nicolas Berland, directeur de l'unité UMR7088, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nicolas Berland, délégation de signature est donnée à Christine Vicens, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

DEC161609DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Francis Bernardeau, directeur de l'unité UMR7095 intitulée Institut d'Astrophysique de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7095, intitulée Institut d'Astrophysique de Paris, et nommant M. Francis Bernardeau directeur de cette unité ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Francis Bernardeau, directeur de l'unité UMR7095, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Francis Bernardeau, délégation de signature est donnée à M. Frédéric Daigne, Professeur des Universités, M. Karim Benabed, Astronome Adjoint et Mme Valérie Bona, Administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° 140242 du 20 janvier 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161610DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Grégorio BERNARDI, directeur de l'unité UMR7585 intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7585, intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies dont le directeur est M. Reynald Pain ;

**Vu** la décision n° DEC151574IN2P3 du 20 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Grégorio BERNARDI en tant que directeur de l'UMR7585 intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Grégorio BERNARDI, directeur de l'unité UMR7585, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Grégorio BERNARDI, délégation de signature est donnée à Julien BOLMONT, Maître de conférences, et à Mme Evelyne MEPHANE, Ingénieur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

DEC161611DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Marc Berroir, directeur de l'unité UMR8551 intitulée « Laboratoire Pierre Aigrain », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8551, intitulée « Laboratoire Pierre Aigrain », et nommant M. Jean-Marc Berroir directeur de cette unité ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Jean-Marc Berroir, directeur de l'unité UMR8551, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc Berroir, délégation de signature est donnée à Mme Anne Maignon, Responsable administrative, et M. Bernard Plaçais, Directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° 111713 du 1<sup>er</sup> octobre 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161612DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Jacques Besson, directeur de l'unité UMR7633 intitulée « Centre des Matériaux » par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire.**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision DEC142117DGDS du 18 décembre 2014 portant prorogation de l'UMR7633, intitulée Centre des Matériaux, dont le directeur est M. Jacques Besson ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jacques Besson, directeur de l'unité UMR7633, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques Besson, délégation de signature est donnée à M. Jean-Yves Herry, Cadre Administratif de catégorie A (École des Mines ParisTech) et Mme Anne Piant, Cadre Administratif de catégorie A (Armines) aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° DEC140335DR02 du 22 janvier 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC151033DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Jérôme Bibette, directeur de l'unité UMR8231 intitulée Chimie, Biologie, Innovation par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018 du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8231, intitulée Chimie, Biologie, Innovation, dont le directeur est Jérôme Bibette;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR8231, intitulée Chimie, Biologie, Innovation à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jérôme Bibette, directeur de l'unité Chimie, Biologie, Innovation, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jérôme Bibette, délégation de signature est donnée à Mme Valérie Pichon, Directeur adjoint et Mme Isabelle Borsenberger, Technicien de Classe Normale, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC151033DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Jérôme Bibette, directeur de l'unité UMR8231 intitulée Chimie, Biologie, Innovation par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018 du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8231, intitulée Chimie, Biologie, Innovation, dont le directeur est Jérôme Bibette;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR8231, intitulée Chimie, Biologie, Innovation à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jérôme Bibette, directeur de l'unité Chimie, Biologie, Innovation, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jérôme Bibette, délégation de signature est donnée à Mme Valérie Pichon, Directeur adjoint et Mme Isabelle Borsenberger, Technicien de Classe Normale, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC151033DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Jérôme Bibette, directeur de l'unité UMR8231 intitulée Chimie, Biologie, Innovation par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018 du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8231, intitulée Chimie, Biologie, Innovation, dont le directeur est Jérôme Bibette;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR8231, intitulée Chimie, Biologie, Innovation à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Jérôme Bibette, directeur de l'unité Chimie, Biologie, Innovation, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jérôme Bibette, délégation de signature est donnée à Mme Valérie Pichon, Directeur adjoint et Mme Isabelle Borsenberger, Technicien de Classe Normale, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161616DR02

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Michel Brune, directeur de l'unité USR3573 intitulée Jeunes équipes de physique du Collège de France, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité USR3573, intitulée Jeunes équipes de physique du Collège de France, dont le directeur est Monsieur Michel Brune ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité USR3573, intitulée Jeunes équipes de physique du Collège de France à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Michel Brune, directeur de l'unité USR3573, intitulée Jeunes équipes de physique du Collège de France, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel Brune, délégation de signature est donnée à Mme Carmen Toderasc, Technicien de Classe Supérieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

DEC161617DR02

**Décision donnant délégation de signature à Gillian Butler-Browne, directrice de l'unité FRE3617 intitulée Centre de recherche en Myologie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133020DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité FRE3617, intitulée Centre de recherche en Myologie,

**Vu** la décision DEC1151293DGDS portant le renouvellement de l'unité FRE3617 intitulée « Centre de recherche en Myologie » dont la directrice est Mme Gillian Butler-Browne ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Gillian Butler-Browne, directrice de l'unité FRE3617, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gillian Butler-Browne, délégation de signature est donnée à Mme Gisèle Bonne, Directrice de Recherche, à Mme Odile Bichet, Attachée Principale d'Administration (APAENES) et Soraya Sandal, Technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

DEC161618DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Mattéo Cacciari, directeur de l'unité FR2687 intitulée Fédération de recherche : Interactions fondamentales, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133023DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FR2687, intitulée Fédération de recherche : Interactions fondamentales dont le directeur est M. Mattéo Cacciari ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Mattéo Cacciari, directeur de l'unité FR2687, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Mattéo Cacciari, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle Nicolaï, Ingénieur d'Etudes, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° 111679 du 1<sup>er</sup> octobre 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161619DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Gérard Biau, directeur de l'unité FRE3684 intitulée Laboratoire de Statistique Théorique et Appliquée par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC142121DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité FRE3684 intitulée Laboratoire de statistique théorique et appliquée dont le directeur est M. Gérard Biau

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Gérard Biau, directeur de l'unité FRE3684, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gérard Biau, délégation de signature est donnée à M. Michel Broniatowski, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161645DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Callou, directrice de l'unité UMS3468 intitulée Bases de données sur la Biodiversité, Ecologie, Environnement et Sociétés, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMS3468, intitulée Bases de données sur la biodiversité, Ecologie, Environnement et Sociétés, dont la directrice est Cécile Callou ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Cécile Callou, directrice de l'unité UMS3468, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Cécile Callou, délégation de signature est donnée à Mme Chloé Martin, Ingénieur de Recherche CNRS, et Mme Isabelle Baly, Assistant Ingénieur CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161645DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Callou, directrice de l'unité UMS3468 intitulée Bases de données sur la Biodiversité, Ecologie, Environnement et Sociétés, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMS3468, intitulée Bases de données sur la biodiversité, Ecologie, Environnement et Sociétés, dont la directrice est Cécile Callou ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Cécile Callou, directrice de l'unité UMS3468, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Cécile Callou, délégation de signature est donnée à Mme Chloé Martin, Ingénieur de Recherche CNRS, et Mme Isabelle Baly, Assistant Ingénieur CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161649DR02

**Décision donnant délégation de signature à Monsieur Xavier Carrier, directeur de l'unité FR2482 intitulée Institut des Matériaux de Paris-Centre (IMPC), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133023DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface ;

**Vu** la décision DEC152658INC portant sur la nomination de Xavier Carrier aux fonctions de directeur ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Xavier Carrier, directeur de l'unité FR2482, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Xavier Carrier, délégation de signature est donnée à Mme Nathalie François, Assistant-ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161651DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Claude Catala, directeur de l'unité UMS2201 intitulée Observatoire de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS2201, intitulée Observatoire de Paris, dont le directeur est M. Claude Catala ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMS2201 intitulée Observatoire de Paris à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**Vu** la décision DEC152159INSU du 29 octobre 2015 nommant Goulwenn Letourneux, Directeur de Service, directeur adjoint par intérim de l'unité UMS2201 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Claude Catala, directeur de l'unité UMS2201, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude Catala, délégation de signature est donnée à Goulwenn Letourneux, Directeur de Service et Christine Balsamo, Assistant Ingénieur (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

DEC161652DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Alexandre Chagnes, directeur de l'unité GDR3749 intitulée Prométhée, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC151308DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité GDR3749, intitulée prométhée, dont le directeur est M. Alexandre Chagnes ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Alexandre Chagnes, directeur de l'unité GDR3749, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexandre Chagnes, délégation de signature est donnée à Monsieur Florent Bourgeois, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC161653DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Corinne Chanéac, directrice de l'unité GDR2972 intitulée C'NANO IDF, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC151307DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité GDR2972, intitulée C'NANO IDF, dont la directrice est Mme Corinne Chanéac ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Corinne Chanéac, directrice de l'unité GDR2972, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23





## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Corinne Chanéac, délégation de signature est donnée à Mme Nathalie Merlet, Assistant-ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC161654DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Dominique Charpin, directeur de l'unité UMS2409 intitulée Centre de Documentation de l'Institut des Civilisations du Collège de France par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS2409, intitulée Centre de documentation des Instituts d'Orient, dont le directeur est M. Pierre-Etienne Will ;

**Vu** la décision DEC141766INSHS du 16 juillet 2014 portant modification de l'Intitulé de l'unité UMS2409, renommant l'unité Centre de documentation de l'Institut des Civilisations du Collège de France, portant cessation de fonctions de M. Pierre-Etienne Will et nomination de M. Dominique Charpin aux fonctions de Directeur de l'Unité à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014 ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMS2409 intitulée Centre de documentation de l'Institut des Civilisations du Collège de France, à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Dominique Charpin, directeur de l'unité UMS2409, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique Charpin, délégation de signature est donnée à Mme Sophie Bosser, Technicienne de Classe Normale (Collège de France), aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

DEC161655DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Didier Chatenay, directeur de l'unité UMR8237 intitulée Laboratoire Jean Perrin, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8237, intitulée Laboratoire Jean Perrin, dont le directeur est M. Didier Chatenay;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Didier Chatenay, directeur de l'unité UMR8237, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier Chatenay, délégation de signature est donnée à M. Jérôme Robert, Maître de Conférences, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161656DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Raja Chatila, directeur de l'unité UMR7222 intitulée Institut des Systèmes Intelligents et Robotiques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 111332DAJ du 24 juin 2011 nommant Christine d'Argouges déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 ;

**Vu** la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7222, intitulée Institut des Systèmes Intelligents et Robotiques, dont le directeur est Raja Chatila ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Raja Chatila, directeur de l'unité UMR7222, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Raja Chatila, délégation de signature est donnée à M. Yves Germain, Ingénieur Etude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° DEC122045DR02 du 12 juillet 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161657DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Hervé Chneiweiss, directeur de l'unité UMR8246 intitulée Neurosciences Paris Seine, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8246, intitulée Neurosciences Paris Seine, dont le directeur est M. Hervé Chneiweiss ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Hervé Chneiweiss, directeur de l'unité UMR8246, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hervé Chneiweiss, délégation de signature est donnée à Mme Sylvie Faivre Weber, Responsable administrative, Mme Joanna Diamant-Cabarrus, Gestionnaire UPMC, Mme Catherine Gérard, Gestionnaire co-administrateur Geslab, Mme Barbara Rebecchi, Gestionnaire Interlocutrice INSERM, Mme Caroline Bernard, Gestionnaire Inserm et Mme Sonia Hoareau, Assistant Ingénieur UPMC, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La présente décision annule et remplace la décision 140826 du 3 mars 2014.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

DEC161658DR02

**Décision donnant délégation de signature à Mme Anne Christophe, directrice de l'unité UMR8554 intitulée Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8554, intitulée Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistique, dont la directrice est Anne Christophe ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Anne Christophe, directrice de l'unité UMR8554, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne Christophe, délégation de signature est donnée à M. Jérôme Sackur, Directeur-Adjoint et Mme Radhia Achheb, Technicien de Classe Normale, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° 110073 du 3 janvier 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161659DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Christophe Combadière, directeur de l'unité ERL8255 intitulée Centre d'Immunologie et des Maladies Infectieuses (CIMI), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133029DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité ERL8255, intitulée Centre d'Immunologie et des Maladies Infectieuses (CIMI), dont le directeur est M. Christophe Combadière ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Christophe Combadière, directeur de l'unité ERL8255, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Combadière, délégation de signature est donnée à M. Benoit Salomon, Directeur de Recherche INSERM, et M. Jean-Pierre Broyart, Chargé de recherche CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161660DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Francis Comets, directeur de l'unité UMR7599 intitulée « Laboratoire de probabilités et modèles aléatoires », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7599, intitulée « Laboratoire de probabilités et modèles aléatoires », et nommant M. Francis Comets directeur de cette unité ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Francis Comets, directeur de l'unité UMR7599, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Francis Comets, délégation de signature est donnée à M. Gilles Pages, Directeur-adjoint, et Mme Florence Deschamps, Responsable administrative, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° 111856 du 1<sup>er</sup> octobre 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161661DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Antoine COMPAGNON, directeur de l'unité USR3608 intitulée République des Savoirs : Lettres, Sciences, Philosophie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision 133027DGS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité USR3608, intitulée République des Savoirs : Lettres, Sciences, Philosophie, dont le directeur est M. Antoine Compagnon;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Antoine Compagnon, directeur de l'unité USR3608, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016.



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Antoine Compagnon la délégation de signature est donnée à Mme Farah ALIBAY SAMDJEE, Secrétaire Générale de l'USR3608, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161662DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Crasquin, directrice de l'unité UMR7207 intitulée Centre de Recherche sur la Paléobiodiversité et les Paléoenvironnements, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7207, intitulée Centre de Recherche sur la Paléobiodiversité et les Paléoenvironnements, dont la directrice est Sylvie Crasquin ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Sylvie Crasquin, directrice de l'unité UMR7207, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie Crasquin, délégation de signature est donnée à M. Stéphane Peigne, Chargé de Recherche, M. Didier Merle Maître de conférences, et Mme Angelina Fernandes Bastos, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

DEC161663DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Maxime Dahan directeur de l'unité UMR168 intitulée Unité Physico-Chimie Curie (PCC) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC13018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 168, intitulée Laboratoire de physico-chimie Curie, dont le directeur est M. Maxime Dahan ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR168 intitulée Unité Physico-chimie-Curie (PCC) à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Maxime Dahan, directeur de l'unité UMR168, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Maxime Dahan, délégation de signature est donnée à M. Axel Buguin, Professeur, Mme Karen Brémond, Ingénieur d'Etudes et Mme Sylvie Coscoy, Chargée de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161740DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Brigitte Derlon, Directrice de l'unité UMR7130 intitulée Laboratoire d'Anthropologie Sociale par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7130, intitulée Laboratoire d'anthropologie sociale, dont la directrice est Mme Brigitte Derlon ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7130, intitulée Laboratoire d'anthropologie sociale à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Brigitte Derlon, directrice de l'unité UMR7130, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Brigitte Derlon, délégation de signature est donnée à Mme Carole Ferret, Chargé de Recherche et Mme Patricia Rigole, Technicien de classe supérieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161741DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Philippe Derreumaux, directeur de l'unité UPR9080 intitulée « Laboratoire de biochimie théorique », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133026DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité propre de recherche n° 9080, intitulée « Laboratoire de biochimie théorique », et nommant M. Philippe Derreumaux, directeur de cette unité ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Philippe Derreumaux, directeur de l'unité UPR9080, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016





2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Derreumaux, délégation de signature est donnée à Mme Victoria Terziyan, Technicienne de Classe Supérieure, M. Marc Baaden, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

DEC161742DR02

**Décision donnant délégation de signature à Stéphanie DESCROIX, directrice de l'unité GDR3717 intitulée Micro et nanofluide, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC142134DGDS du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des groupements de recherche ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Stéphanie Descroix, directrice de l'unité GDR3717, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation Paris B  
Service financier et comptable

www.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Stéphanie Descroix, délégation de signature est donnée à Karen Brémond, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161743DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Paolo d'Iorio, directeur de l'unité UMR8132 intitulée « Institut des Textes et Manuscrits Modernes », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8132, intitulée « Institut des Textes et Manuscrits Modernes », et nommant M. Paolo d'Iorio directeur de cette unité ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Paolo d'Iorio, directeur de l'unité UMR8132, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Paolo d'Iorio, délégation de signature est donnée à Mme Aurélie Crasson, Ingénieur Etude, et Mme Elise Anastase, Assistante Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161743DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Paolo d'Iorio, directeur de l'unité UMR8132 intitulée « Institut des Textes et Manuscrits Modernes », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8132, intitulée « Institut des Textes et Manuscrits Modernes », et nommant M. Paolo d'Iorio directeur de cette unité ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Paolo d'Iorio, directeur de l'unité UMR8132, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Paolo d'Iorio, délégation de signature est donnée à Mme Aurélie Crasson, Ingénieur Etude, et Mme Elise Anastase, Assistante Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161746DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Alain Dubois, directeur de l'unité UMR7614 intitulée « Laboratoire de Chimie Physique - Matière et Rayonnement », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7099, intitulée « Laboratoire de biologie physico-chimique des protéines membranaires », et nommant M. Alain Dubois, directeur de cette unité ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Alain Dubois, directeur de l'unité UMR7099, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016





2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain Dubois, délégation de signature est donnée à M. Francis Pénent, Directeur de Recherche, et Angéla Fraioli, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161747DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Sylvie Dufour, directrice de l'unité UMR7208 intitulée *Biologie des Organismes et écosystèmes aquatiques*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR7208, intitulée *Biologie des Organismes et écosystèmes aquatiques*, dont la directrice est Sylvie Dufour ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Sylvie Dufour, Directrice de l'unité UMR7208, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016.



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie Dufour, délégation de signature est donnée à M. Pascal Sourdain, Professeur et à M. Philippe Keith, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161748DR02

**Décision donnant délégation de signature à Mme Aurélie Edwards, directrice de l'unité ERL8228 intitulée Métabolisme et physiologie rénale, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133029DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'équipe de recherche labellisée n° 8228, intitulée Métabolisme et physiologie rénale, et nommant Mme Aurélie Edwards directeur de cette unité ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Aurélie Edwards, directrice de l'unité ERL8228, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Aurélie Edwards, délégation de signature est donnée à M. Pascal Houillier, Professeur et M. Alain Doucet, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161750DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Michel Espagne, directeur de l'unité UMR8547 intitulée Pays germaniques (Histoire, Culture, Philosophie) – Transferts Culturels / Archives Husserl de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8547, intitulée Pays germaniques (Histoire, Culture, Philosophie) – Transferts Culturels / Archives Husserl de Paris, dont le directeur est M. Michel Espagne ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Michel Espagne, directeur de l'unité UMR8547, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel Espagne, délégation de signature est donnée à M. Dominique Pradelle, Directeur-adjoint, et Mme Karima Argentin, Technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161751DR02

**Décision donnant délégation de signature à Mme Laurence Eymard, directrice de l'unité UMS3455 intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers Paris-Centre Ecce Terra, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n°133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS3455, intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers Paris-Centre Ecce Terra, dont la directrice est Laurence Eymard ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Laurence Eymard, directrice de l'unité UMS3455, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23





## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laurence Eymard, délégation de signature est donnée à M. Philippe Agard, Professeur et Mme Françoise Larincq, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC161752DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Christophe Falgueres, directeur de l'unité UMR7194 intitulée Histoire naturelle de l'Homme préhistorique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7194, intitulée Histoire naturelle de l'Homme préhistorique, dont le directeur est Christophe Falgueres ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Christophe Falgueres, directeur de l'unité UMR7194, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016.



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Falgueres, délégation de signature est donnée à M. Hubert Forestier, Professeur et M. François Semah, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161753DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Paule Fichou, Directrice de l'unité UMR9187 intitulée Chimie, Modélisation et Imagerie pour la Biologie par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité UMR9187 intitulée Chimie, Modélisation et Imagerie pour la Biologie, dont la directrice est Mme Marie-Paule Fichou ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Marie-Paule Fichou, directrice de l'unité UMR9187, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Paule Fichou, délégation de signature est donnée à Mme Nathalie Marie, Attaché d'Administration de la Recherche (Institut Curie), aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC161754DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Guillaume Fiquet, directeur de l'unité UMR7590 intitulée Institut de Minéralogie, de Physique des Matériaux et de Cosmochimie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7590, intitulée Institut de Minéralogie, de Physique des Matériaux et de Cosmochimie, dont le directeur est Guillaume Fiquet ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Guillaume Fiquet, directeur de l'unité UMR7590, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guillaume Fiquet, délégation de signature est donnée à M. François Guyot, Directeur-adjoint, M. Nicolas Menguy, Directeur-adjoint, et Mme Danielle Raddas, Responsable du service de gestion, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

DEC161755DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Marc Fontecave, directeur de l'unité UMR8229 intitulée Laboratoire de Chimie des Processus Biologiques par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8229, intitulée Laboratoire de Chimie des Processus Biologiques, dont le directeur est M. Marc Fontecave ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR8229 intitulée Laboratoire de Chimie des Processus Biologiques à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Marc Fontecave, directeur de l'unité UMR8229, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc Fontecave, délégation de signature est donnée à Mme Caroline Mellot-Draznieks, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161756DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Christian Fretigny, directeur de l'unité UMR7615 intitulée Sciences et Ingénierie de la Matière Molle, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7615, intitulée Sciences et Ingénierie de la Matière Molle, dont le directeur est Christian Fretigny ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Christian Fretigny, directeur de l'unité UMR7615, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian Fretigny, délégation de signature est donnée à M. François Lequeux, Directeur-adjoint, et M. Pierre Christine, Gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

DEC161758DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Bertrand Friguet, directeur de l'UMR8256 intitulée Adaptation Biologique et Vieillessement, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'UMR8256, intitulée Adaptation Biologique et Vieillessement, dont le directeur est Bertrand Friguet ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Bertrand Friguet, directeur de l'unité UMR8256, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016.



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand Friguet, délégation de signature est donnée à Mme Rachel Sherrard, Professeur, Florence Ladouce, Assistant Ingénieur, et Philippe Leballeur, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la délégué) régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161762DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Patrick Garda, directeur de l'unité GDR2995 intitulée System On Chip - System In Package, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 140017DGDS du 13 janvier 2014 portant création de l'unité GDR2995, intitulée System On Chip - System In Package dont le directeur est M. Patrick Garda ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Patrick Garda, directeur de l'unité GDR2995, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Garda, délégation de signature est donnée à M. Ian O'Connor, Directeur-adjoint, et M. Patrick Girard, Directeur-adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC161763DR02

**Décision donnant délégation de signature à Mme Josette Garnier, directrice de l'unité FR3020 intitulée Fédération Ile-de-France de recherche sur l'environnement, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n°133023DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FR3020, intitulée Fédération Ile-de-France de recherche sur l'environnement, dont la directrice est Josette Garnier ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Josette Garnier, directrice de l'unité FR3020, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



### Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161764DR02

**Décision donnant délégation de signature à Monsieur Mathias GIREL, directeur de l'unité UMS3610 intitulée Centre d'Archives en philosophie, histoire et édition des sciences, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n°133025DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMS3610, intitulée Centre d'Archives en philosophie, histoire et édition des sciences;

**Vu** la décision DEC 151109INSHS portant nomination de Monsieur Mathias GIREL en tant que directeur ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Mathias GIREL, directeur de l'unité UMS3610, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Mathias GIREL, délégation de signature est donnée à Mme Nathalia Balabanova, AI, Ingénieur d'Etudes, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Août 2016

La déléguée régionale

Véronique DEBISSHOP



DEC161765DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Olivier Glass, directeur de l'unité UMR7534 intitulée Centre de Recherches en Mathématique de Décision (CEREMADE) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7534, intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision, dont le directeur est Monsieur Olivier GLASS ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7534 intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Olivier Glass, directeur de l'unité UMR7534, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier Glass, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle Bellier, Assistant Ingénieur, M. Eric Séré, Professeur, M. Jean Dolbeault, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161765DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Olivier Glass, directeur de l'unité UMR7534 intitulée Centre de Recherches en Mathématique de Décision (CEREMADE) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7534, intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision, dont le directeur est Monsieur Olivier GLASS ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7534 intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Olivier Glass, directeur de l'unité UMR7534, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier Glass, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle Bellier, Assistant Ingénieur, M. Eric Séré, Professeur, M. Jean Dolbeault, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161767DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Didier Gourier, directeur de l'unité intitulée New AGLAE, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016 ;

**Vu** la décision DEC151296DGDS du 18 décembre 2015 portant sur le renouvellement de l'unité FR3506 dont M. Didier Gourier, est le Directeur ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Didier Gourier, directeur de l'unité FR3506, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier Gourier, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle Pallot-Frossard, Conservateur Général du Patrimoine, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161768DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Philippe Grandcolas, directeur de l'unité UMR7205 intitulée Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7205, intitulée Institut de Systématique, Evolution et Biodiversité, dont le directeur est Philippe Grandcolas ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Philippe Grandcolas, Directeur de l'unité UMR7205, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Grandcolas, délégation de signature est donnée à Mme Géraldine Véron Professeur MNHN, M. Jean-Yves Dubuisson, Professeur UPMC et M. Jean-lou Justine, Professeur MNHN, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161769DR02

**Décision portant délégation de signature à Mr Philippe Grellier, directeur de l'unité UMR7245 intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

#### **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS approuvant le renouvellement de l'unité UMR7245, intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes,

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2;

**Vu** la décision DEC163091INEE portant nomination de M. Philippe GRELLIER aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°7245 ;

#### **DECIDE :**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Philippe Grellier, directeur de l'unité UMR7245, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Philippe Grellier, délégation de signature est donnée à Djana Mokhtari, Technicien de la Recherche, à Sylvie Rebuffat, professeur, et Christine Maulay-Bailly, Ingénieur d'Etudes, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016.

DEC161770DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Edith Heard, Directrice de l'unité UMR3215 intitulée Génétique et Biologie du Développement par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision DEC133019DGDS du 20 DECEMBRE 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR3215, intitulée Génétique et Biologie du Développement, dont la directrice est Mme Edith Heard ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3215 intitulée Génétique et Biologie du Développement à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Edith Heard, directrice de l'unité UMR3215, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Edith Heard, délégation de signature est donnée à M. Johanns Bellaïche, Directeur adjoint, Mme Virginie Bourgeois, Attaché Administratif de la Recherche (Institut Curie), Mme Déborah Merlini-Mutombo, Assistant Ingénieur et Mme Isabelle Basson, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161771DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Dominique Higuët, directeur de l'unité UMR7138 intitulée « Evolution Paris Seine », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7138, intitulée « Evolution Paris Seine », et nommant M. Dominique Higuët directeur de cette unité ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Dominique Higuët, directeur de l'unité UMR7138, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique Higuët, délégation de signature est donnée à Françoise Commercy, TCE, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161773DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Philippe Huchon, directeur de l'unité UMR7193 intitulée Institut des Sciences de la Terre Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7193, intitulée Institut des Sciences de la Terre Paris, et nommant M. Philippe Huchon directeur de cette unité ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Philippe Huchon, directeur de l'unité UMR7193, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Huchon, délégation de signature est donnée à M. Bruno Galbrun, Directeur-adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161774DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. François Huet, directeur de l'unité UMR8235 intitulée Laboratoire Interfaces et Systèmes Electrochimiques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n° 8235, intitulée Laboratoire Interfaces et Systèmes Electrochimiques, et nommant M. François Huet directeur de cette unité ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. François Huet, directeur de l'unité UMR8235, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François Huet, délégation de signature est donnée à M. Hubert Perrot, Directeur de recherche, et M. Vincent Vivier, Directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161775DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Renaud Huynh, directeur de l'unité UMS6425 intitulée Musée et archives de l'institut du radium Pierre et Marie Curie, Frédéric et Irène Joliot par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC142126DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMS6425, intitulée Musée et archives de l'institut du radium Pierre et Marie Curie, Frédéric et Irène Joliot, dont le directeur est M. Renaud Huynh ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMS6425 intitulée Musée et archives de l'institut du radium Pierre et Marie Curie, Frédéric et Irène Joliot à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Renaud Huynh, directeur de l'unité UMS6425, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Renaud Huynh, délégation de signature est donnée à Mme Natalie Pigéard-Micault, Ingénieur d'études, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161776DR02

**Décision donnant délégation de signature à Mme Julie JANODY, directrice de l'unité GDS2755 intitulée Réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC151313DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité GDS2755, intitulée *Réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM)*, dont La directrice est Madame Julie Janody ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Julie Janody, directrice de l'unité GDS2755, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23





## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Julie Janody, délégation de signature est donnée à Madame Isabelle Borg, ARTF, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS .

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC161786DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Ludger Johannes, directeur de l'unité UMR3666 intitulée Chimie Biologique des Membranes et Ciblage Thérapeutique par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC133019DGDS du 20 décembre 2013 approuvant la création de l'unité UMR3666, Chimie Biologique des Membranes et Ciblage Thérapeutique, dont le directeur est Ludger Johannes ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3666 intitulée Chimie Biologique des Membranes et Ciblage Thérapeutique à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Ludger Johannes, directeur de l'unité UMR3666, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ludger Johannes, délégation de signature est donnée à Mme Barbara Toussaint, Assistant de l'Administration de la Recherche, M. Frédéric Schmidt, Directeur de Recherche et M. Christophe Lamaze, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC140468DR02

Décision donnant délégation de signature à M. Yves Journaux, directeur de l'unité FR2769 intitulée Institut de Chimie Moléculaire de Paris Centre, organique, inorganique et biologique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

#### LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133023DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FR2769, intitulée Institut de Chimie Moléculaire de Paris Centre, organique, inorganique et biologique, dont le directeur est M. Yves Journaux ;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Yves Journaux, directeur de l'unité FR2769, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves Journaux, délégation de signature est donnée à Mme Atika Bentayeb, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC161788DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Romain Julliard, directeur de l'UMR7204 intitulée Centre des sciences de la conservation, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'UMR7204, intitulée *Centre des sciences de la conservation*, dont le directeur est Romain Julliard ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Romain Julliard, directeur de l'unité UMR7204, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016.



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Romain Julliard, délégation de signature est donnée à Mme Emmanuelle Porcher, Maître de conférences, et Anne-Caroline Prévot, Chargée de recherches, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la délégué) régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161789DR02

Décision donnant délégation de signature à M. Ludovic Jullien, directeur de l'unité UMR8640 intitulée Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Energie Uni-électronique ou Radiatif, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8640, intitulée Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Energie Uni-électronique ou Radiatif, et nommant M. Ludovic Jullien directeur de cette unité ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Ludovic Jullien, directeur de l'unité UMR8640, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ludovic Jullien, délégation de signature est donnée à M. Laurent Thouin, Directeur-adjoint, et Monsieur Frédéric Bataille, Administrateur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161790DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. David Klatzmann, directeur de l'unité FRE 3632 intitulée Immunologie, immunopathologie, immunothérapie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133020DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité FRE3632, intitulée Immunologie, immunopathologie, immunothérapie, dont le directeur est M. David Klatzmann ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. David Klatzmann, directeur de l'unité FRE3632, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



## Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la délégué) régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC161791DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Werner Krauth, directeur de l'unité FR684 intitulée Fédération de recherche du département de physique de l'Ecole Normale Supérieure, cognition, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133023DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FR684, intitulée Fédération de recherche du département de physique de l'Ecole Normale Supérieure, dont le directeur est M. Werner Krauth ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Werner Krauth, directeur de l'unité FR684, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Werner Krauth, délégation de signature est donnée à M. Olivier Abillon, Maître de Conférences, et Mme Stéphanie Troufflard, responsable administrative en contrat à durée indéterminée, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161792DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Jorge Kurchan, directeur de l'unité UMR8550 intitulée Laboratoire de physique statistique de l'ENS, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8550, intitulée Laboratoire de physique statistique de l'ENS, dont le directeur est Jorge Kurchan ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Jorge Kurchan, directeur de l'unité UMR8550, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jorge Kurchan, délégation de signature est donnée à M. Eric Perez, Chercheur, Mme Annie Ribaudeau, Gestionnaire, et Mme Nora Sadaoui, Gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 09 janvier 2014

La déléguée régionale  
Véronique Debisschop



DEC161819DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Michel Labouesse, directeur de l'unité FR3631 intitulée Institut de Biologie Paris Seine, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

### **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133023DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité FR3631, intitulée Institut de Biologie Paris Seine, dont le directeur est M. Michel Labouesse;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Michel Labouesse, directeur de l'unité FR3631, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel Labouesse, délégation de signature est donnée à Mme Sylvie Schneider-Maunoury, Directrice de Recherche et Mme Véronique Soulier, Ingénieur d'Etudes, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161819DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Michel Labouesse, directeur de l'unité FR3631 intitulée Institut de Biologie Paris Seine, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

#### **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133023DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité FR3631, intitulée Institut de Biologie Paris Seine, dont le directeur est M. Michel Labouesse;

#### **DECIDE :**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Michel Labouesse, directeur de l'unité FR3631, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel Labouesse, délégation de signature est donnée à Mme Sylvie Schneider-Maunoury, Directrice de Recherche et Mme Véronique Soulier, Ingénieur d'Etudes, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161821DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Bertrand Lavédrine, directeur de l'unité USR3224 intitulée Centre de Recherche sur la Conservation, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité USR3224, intitulée Centre de Recherche sur la Conservation, dont le directeur est Bertrand Lavédrine ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Bertrand Lavédrine, directeur de l'unité USR3224, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016.



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand Lavédrine, délégation de signature est donnée à Mme Véronique Rouchon, Ingénieur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161822DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Jean-François Le Galliard, directeur de l'unité UMS3194 intitulée Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive - Ecotron Ile-de-France, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS3194, intitulée Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive - Ecotron Ile-de-France, dont le directeur est M. Jean-François Le Galliard ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jean-François Le Galliard, directeur de l'unité UMS3194, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-François Le Galliard, délégation de signature est donnée à Mme Sylvie Pradal, Technicien de Classe Exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161823DR02

**Décision portant délégation de signature à Brigitte Le Guen pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n°09A002DSI portant la création de l'unité GDR 3279 intitulée « Théâtre antiques : textes, histoire et réception », dont la directrice est Brigitte Le Guen ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Brigitte Le Guen, Professeur, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Brigitte Le Guen, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er Monsieur Stéphane VERGER, Directeur d'études, et à Antoine Charlot, Ingénieur d'Etudes.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



DEC161824DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Ludwik Leibler, directeur de l'unité UMR7167 intitulée Laboratoire Matière Molle et Chimie par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire.**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7167, intitulée Laboratoire Matière Molle et Chimie, dont le directeur est M. Ludwik Leibler;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7167, intitulée Laboratoire Matière Molle et Chimie à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Ludwik Leibler, directeur de l'unité UMR7167, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ludwik Leibler, délégation de signature est donnée à Mr. Michel Cloitre, Directeur de recherches, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161825DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Stéphane Lemaire, directeur de l'unité UMR8226 intitulée Biologie moléculaire et cellulaire des eucaryotes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n° 8226, intitulée Biologie moléculaire et cellulaire des eucaryotes, et nommant M. Stéphane Lemaire directeur de cette unité ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Stéphane Lemaire, directeur de l'unité UMR8226, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane Lemaire, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle Krempholtz, Gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161826DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Clément Léna, directeur de l'unité GDR3741 intitulée NeuralNet, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC151308DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité GDR3741, intitulée NeuralNet, dont le directeur est M. Clément Léna ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Clément Léna, directeur de l'unité GDR3741, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Clément Léna, délégation de signature est donnée à Mme Lina Boitier, Ingénieur d'Etudes, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161827DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Giovanni Levi, directeur de l'unité UMR 7221 intitulée Evolution des régulations endocriniennes, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR7221, intitulée Evolution des régulations endocriniennes, dont le directeur est Giovanni Levi ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Giovanni Levi, directeur de l'unité UMR7221, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Giovanni Levi délégué de signature est donnée à Mme Barbara Demeneix, Professeur, M. Laurent Sachs, Directeur de Recherche et Mme Lanto Courcelaud, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016.

DEC161828DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Pierre Levitz, directeur de l'unité UMR8234 intitulée PHysicochimie des Electrolytes et Nanosystèmes Interfaciaux, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n° 8234, intitulée PHysicochimie des Electrolytes et Nanosystèmes Interfaciaux, et nommant M. Pierre Levitz directeur de cette unité ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Pierre Levitz, directeur de l'unité UMR8234, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre Levitz, délégation de signature est donnée à M. Didier Devilliers, Directeur-adjoint, et Mme Lise Michelot, Administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161829DR02

**Décision donnant délégation de signature à Mme Anne-Marie Lézine, directrice de l'unité UMR7159 intitulée Laboratoire d'Océanographie et du Climat : Expérimentations et Approches Numériques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7159, intitulée Laboratoire d'Océanographie et du Climat : Expérimentations et Approches Numériques, dont la directrice est Anne-Marie Lézine ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Anne-Marie Lézine, directrice de l'unité UMR7159, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne-Marie Lézine, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Noëlle Houssais, Directrice-adjointe et à Eric Furlon, Ingénieur d'Etudes, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161830DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Ricardo Lobo, directeur de l'unité UMR8213 intitulée Laboratoire de Physique et d'Etude des Matériaux par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8213, intitulée Laboratoire de Physique et d'Etudes des Matériaux, dont le directeur est Monsieur Ricardo Lobo ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR8213, intitulée Laboratoire de Physique et d'Etudes des Matériaux à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Ricardo Lobo, directeur de l'unité UMR8213, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ricardo Lobo, délégation de signature est donnée à M. Marie-Claude Thème, Technicien de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

DEC161833DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Jose-Arturo Londono-Vallejo, directeur de l'unité UMR3244 intitulée Dynamique de l'information génétique : bases fondamentales et cancer, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire.**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement l'unité UMR3244, intitulée Dynamique de l'information génétique : bases fondamentales et cancer, dont le directeur est José-Arturo Londono-Vallejo;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3244, intitulée Dynamique de l'information génétique : bases fondamentales et cancer à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. José-Arturo Londono-Vallejo, directeur de l'unité UMR3244, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jose-Arturo Londono-Vallejo, délégation de signature est donnée à M. Antonin Morillon, Directeur de Recherche, M. Alain Nicolas, Directeur de Recherche, Mme Michelle Debatisse, Professeur et M. Frank Toledo, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161834DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Jean Lorenceau , directeur de l'unité UMS3332 intitulée Relais d'information sur les sciences de la cognition, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS3332, intitulée Relais d'information sur les sciences de la cognition, dont le directeur est M. Jean Lorenceau ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Jean Lorenceau, directeur de l'unité UMS3332, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean Lorenceau, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Claude Jahan, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC161836DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Pascal Mamassian, directeur de l'unité UMR8248 intitulée Laboratoire des Systèmes Perceptifs (LSP), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8248, intitulée Laboratoire des Systèmes Perceptifs (LSP), dont le directeur est M. Pascal Mamassian ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M Pascal Mamassian, directeur de l'unité UMR8248, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal Mamassian, délégation de signature est donnée à M. Daniel Pressnitzer, Directeur de Recherche et M. Jean Lorenceau, Directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161837DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Juliette Mangeney, Directrice de l'unité GDR3703 intitulée Nanodispositifs pour le TeraHertz et moyen infrarouge par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC142133DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité GDR3703, intitulée Nanodispositifs pour le TeraHertz et moyen infrarouge, dont la directrice est Mme Juliette Mangeney ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Juliette Mangeney, directrice de l'unité GDR3703, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Juliette Mangeney, délégation de signature est donnée à Mme Fabienne Renia, Technicien de classe supérieure et Mme Anne Matignon, Assistant Ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161853DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Dominique Méda, Directrice de l'unité UMR7170 intitulée Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Economie et Science Politique par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7170, intitulée Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Economie et Science Politique, dont la Directrice est Mme Dominique Méda ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7170, intitulée Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Economie et Science Politique à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Dominique Méda, directrice de l'unité UMR7170, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Dominique Méda, délégation de signature est donnée à Maryvonne Nica, TCS et Mme Isabelle Bebano, IE, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161854DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Loïc Merel, directeur de l'unité UMR7586 intitulée Institut de mathématiques de Jussieu – Paris Rive Gauche, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7586, intitulée Institut de mathématiques de Jussieu – Paris Rive Gauche ;

**Vu** la décision DEC152761INSMI nommant M. Loïc Merel aux fonctions de directeur de l'unité UMR7586 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Loïc Merel, directeur de l'unité UMR7586, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Loïc Merel, délégation de signature est donnée à M. Nicolas Bergeron, Directeur-adjoint, et Mme Christine Le Sueur, Administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161856DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Bruno Miroux, directeur de l'unité UMR7099 intitulée Laboratoire de biologie physico-chimique des protéines membranaires, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7099, intitulée Laboratoire de biologie physico-chimique des protéines membranaires, dont le directeur est Bruno Miroux ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Bruno Miroux, directeur de l'unité UMR7099, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno Miroux, délégation de signature est donnée à Mme Edith Godard, Gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161857DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Michel Mortier, directeur de l'unité UMR8247 intitulée Institut de Recherche de Chimie de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n° 8247, intitulée Institut de Recherche de Chimie de Paris, et nommant M. Michel Mortier directeur de cette unité ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Michel Mortier, directeur de l'unité UMR8247, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel Mortier, délégation de signature est donnée à M. Christophe Thomas, Directeur-adjoint, et Mme Nelly Lecquyer, Administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161857DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Michel Mortier, directeur de l'unité UMR8247 intitulée Institut de Recherche de Chimie de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n° 8247, intitulée Institut de Recherche de Chimie de Paris, et nommant M. Michel Mortier directeur de cette unité ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Michel Mortier, directeur de l'unité UMR8247, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel Mortier, délégation de signature est donnée à M. Christophe Thomas, Directeur-adjoint, et Mme Nelly Lecquyer, Administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161859DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Olivier Parisel, directeur de l'unité UMR7616 intitulée Laboratoire de Chimie Théorique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7616, intitulée Laboratoire de Chimie Théorique, et nommant M. Olivier Parisel directeur de cette unité ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Olivier Parisel, directeur de l'unité UMR7616, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier Parisel, délégation de signature est donnée à Mme Marie-France Couret, Responsable informatique, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161860DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Éric Pasquet, directeur de l'unité intitulée Outils et Méthodes de la Systématique Intégrative, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision DEC133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS2700, intitulée Outils et Méthodes de la Systématique Intégrative, dont le directeur est Éric Pasquet ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Éric Pasquet, directeur de l'unité UMS2700, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Éric Pasquet, délégation de signature est donnée à Mme Sarah Samadi, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161861DR02

**Décision donnant délégation de signature à Mme Hélène Pernot, directrice de l'unité UMR7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface, et nommant Mme Claire-Marie Pradier directrice de cette unité ;

**Vu** la décision n° 142289INC du 3 octobre 2014 portant nomination de Mme Hélène Pernot, directrice par intérim de l'UMR7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface ;

**Vu** la décision n° 142433INC du 21 novembre 2014 portant nomination de Mme Hélène Pernot, directrice de l'UMR7197 intitulée Laboratoire de Réactivité de Surface à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Hélène Pernot, directrice de l'unité UMR7197, à l'effet de signer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Hélène Pernot, délégation de signature est donnée à Mme Sonia Mbarek, Ingénieur d'études, et Mme Claude Jolivald, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

DEC161862DR02

**Décision donnant délégation de signature à Mme Benoît Perthame, directeur de l'unité UMR7598 intitulée Laboratoire Jacques Louis Lions, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7598, intitulée Laboratoire Jacques-Louis Lions, dont le directeur est Benoît Perthame ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Benoît Perthame, directeur de l'unité UMR7598, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît Perthame, délégation de signature est donnée à Mme Edwige Godlewski, Professeur, Mme Merbouha Lounici, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161863DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Christophe Petit, directeur de l'unité UMR8233 intitulée De la molécule aux nano objets : réactivité, interactions et Spectroscopies, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8233, intitulée De la molécule aux nano objets : réactivité, interactions et Spectroscopies, dont le directeur est Christophe Petit ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Christophe Petit, directeur de l'unité UMR8233, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Petit, délégation de signature est donnée à M. Esmâïl Alikhani, Professeur, Mme Isabelle Lisiecki, Directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161867DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Philippe Petitjeans, directeur de l'unité UMR7636 intitulée Laboratoire de physique et mécanique des milieux hétérogènes par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7636, intitulée Laboratoire de Physique et Mécanique des Milieux Hétérogènes (PMMH) dont le directeur est Philippe Petitjeans ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7636 intitulée Laboratoire de Physique et Mécanique des Milieux Hétérogènes (PMMH) à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Philippe Petitjeans, directeur de l'unité UMR7636, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Petitjeans, délégation de signature est donnée à Mme Frédérique Auger, Ingénieur d'études, Mme Claudette Barez, Technicien de Classe Supérieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161868DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Jean-Philip Piquemal, directeur de l'unité FR2622 intitulée Institut Parisien de Chimie Physique et Théorique par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133023DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FR2622, intitulée Institut Parisien de Chimie Physique et Théorique, dont le directeur est Jean-Philip Piquemal ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Jean-Philip Piquemal, directeur de l'unité FR2622, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Philip Piquemal, délégation de signature est donnée à M. Luc-Henri Jolly, Ingénieur d'Etudes et Mme Nathalie François, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161869DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Bernard Placais, directeur de l'unité GDR2426 intitulée Physique quantique mésoscopique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 140017DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité GDR2426, intitulée Physique quantique mésoscopique, dont le directeur est M. Bernard Placais ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Bernard Placais, directeur de l'unité GDR2426, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23





## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard Placais, délégation de signature est donnée à Mme Fabienne Renia, Technicien de Classe, et M. Jean-Marc Berroir, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC161870DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Thierry Poibeau, directeur de l'unité UMR8094 intitulée Langues, textes, traitements informatiques, cognition, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8094, intitulée Langues, textes, traitements informatiques, cognition, dont le directeur est M. Thierry Poibeau ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Thierry Poibeau, directeur de l'unité UMR8094, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry Poibeau, délégation de signature est donnée à Mme Sophie Prévost, Directrice-adjointe, et M. Benjamin FAGARD, Chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161871DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Jean Ponce, directeur de l'unité UMR8548 intitulée Département d'Informatique de l'Ecole Normale Supérieure par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8548, intitulée Département d'Informatique de l'Ecole Normale Supérieure, dont le directeur est M. Jean Ponce ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Jean Ponce, directeur de l'unité UMR8548, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean Ponce, délégation de signature est donnée à Mme Joëlle Isnard, Ingénieur d'Etudes, et M. David Pointcheval, Directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161872DR02

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Thomas Preat, directeur de l'unité UMR8249 intitulée Plasticité du cerveau, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8249, intitulée Plasticité du cerveau, dont le directeur est Monsieur Thomas Preat ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR8249, intitulée Plasticité du cerveau à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Thomas Preat, directeur de l'unité UMR8249, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thomas Preat, délégation de signature est donnée à M. Thierry Gallopin, Maître de Conférences ESPCI, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

DEC161873DR02

**Décision donnant délégation de signature à Monsieur Alain PROCHIANTZ, directeur de l'unité UMR7241 intitulée Centre interdisciplinaire de recherche en biologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 portant création de l'unité UMR 7241, intitulée « Centre interdisciplinaire de recherche en biologie », dont le directeur est Monsieur Alain PROCHIANTZ ;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7241, intitulée Centre Interdisciplinaire de recherche en Biologie, dont le directeur est Alain Prochiantz,

**Vu** la décision n°143252 du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Alain PROCHIANTZ, directeur de l'unité UMR7241, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation Paris B  
Service financier et comptable

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Alain PROCHIANTZ, délégation de signature est donnée à Madame Nicole BRAURE, Ingénieur d'études 1ère classe, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161874DR02

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Raphael Elie, directeur de l'UMR7083 GULLIVER par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUE(E) REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018 du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'UMR7083, intitulée Gulliver, dont le directeur est Elie RAPHAEL ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'UMR7083 intitulée GULLIVER à la délégation paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Elie RAPHAEL, directeur de l'UMR7083, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016.



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Elie RAPHAEL, délégation de signature est donnée à Solange ROGUE, TCE, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161875DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Harald Putzer, directeur de l'unité UMR8261 intitulée Expression génétique Microbienne, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC151291DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité UMR8261, intitulée Expression génétique Microbienne, dont le directeur est M. Harald Putzer ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Harald Putzer, directeur de l'unité UMR8261, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Harald Putzer, délégation de signature est donnée à Mme Laurence Gauthier, Assistant-ingénieur et à M. Ciaran Condon, Directeur-adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

DEC161890DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. François Recanati, directeur de l'unité UMR8129 intitulée Institut Jean-Nicod, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8129, intitulée Institut Jean-Nicod, dont le directeur est M. François Recanati ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. François Recanati, directeur de l'unité UMR8129, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François Recanati, délégation de signature est donnée à M. Vincent Gaudefroy, Technicien de Classe Supérieure, et M. Jérôme Dokic, Directeur d'études EHESS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161891DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Jean-François Riou, directeur de l'unité UMR7196 intitulée *Structure et instabilité des génomes*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant sur le renouvellement de l'unité UMR7196, intitulée *Structure et instabilité des génomes*, dont le directeur est Jean-François Riou ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2 ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Jean-François Riou, directeur de l'unité UMR7196, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-François Riou, délégation de signature est donnée à M. Jean-Baptiste Boule, Chargé de Recherche et Mme Soamiadanarivo Rakotoarinjara, Technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016.

DEC161893DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Thomas Römer, directeur de l'unité UMR7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7192, intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures, dont le directeur est M. Thomas Römer ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7192, intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Thomas Römer, directeur de l'unité UMR7192, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thomas Römer, délégation de signature est donnée à M. Dominique Charpin, Professeur (Collège de France), M. Lionel Marti, Chargé de Recherche, M. Christophe Nicolle, Chargé de Recherche et Nathalie Cazaubon, TCE, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161897DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Marc Rosso, directeur de l'unité FR2830 intitulée Fédération de recherche en sciences mathématiques de Paris Centre, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133023DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FR2830, intitulée Fédération de recherche en sciences mathématiques de Paris Centre, dont le directeur est M. Marc Rosso;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Marc Rosso, directeur de l'unité FR2830, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc Rosso, délégation de signature est donnée à Mme Nadine-Michèle Stelianides, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161899DR02

**Décision donnant délégation de signature à Mme Sandrine Sagan, directrice de l'unité UMR7203 intitulée Laboratoire des Biomolécules, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7203, intitulée Laboratoire des Biomolécules, dont la directrice est Sandrine Sagan ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Sandrine Sagan, directrice de l'unité UMR7203, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine Sagan, délégation de signature est donnée à M. Olivier Lequin, Directeur-adjoint ET Mme Gherdi Karine, gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161900DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. José-Alain Sahel, directeur de l'unité UMR7210 intitulée Institut de la Vision, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7210, intitulée Institut de la Vision, dont le directeur est M. José-Alain Sahel;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. José-Alain Sahel, directeur de l'unité UMR7210, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. José-Alain Sahel, délégation de signature est donnée à Mme Dominique Santiard-Baron, Secrétaire générale, et M. Eric Charretier, Responsable financier et immobilier, et Mme Nathalie Boyer, Assistant-Ingénieur , aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161901DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Jean Salamero, directeur de l'unité UMS3714 intitulée Centre d'Imagerie Biologique par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC142126DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité UMS3714, intitulée Centre d'Imagerie Biologique, dont le directeur est M. Jean Salamero ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jean Salamero, directeur de l'unité UMS3714, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean SALAMERO, délégation de signature est donnée à Corinne TESSIER, Ingénieur d'Etudes, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161902DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Simon Saule, directeur de l'unité UMR3347 intitulée Signalisation normale et pathologique : de l'Embryon aux Thérapies Innovantes des Cancers par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR3347, intitulée Signalisation normale et pathologique : de l'Embryon aux Thérapies Innovantes des Cancers, dont le directeur est Simon Saule ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3347 intitulée Signalisation normale et pathologique : de l'Embryon aux Thérapies Innovantes des Cancers, dont le directeur est Simon Saule à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Simon Saule, directeur de l'unité UMR3347, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Simon Saule, délégation de signature est donnée à M. Lionel Larue, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161903DR02

**Décision donnant délégation de signature à Mme Sylvie Schneider-Maunoury, directrice de l'unité UMR7622 intitulée Biologie du développement, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7622, intitulée Biologie du développement, dont la directrice est Mme Sylvie Schneider-Maunoury ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Sylvie Schneider-Maunoury, directrice de l'unité UMR7622, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sylvie Schneider-Maunoury, délégation de signature est donnée à Mme Florence Javoy, Ingénieur de Recherche et Mme Isabelle Angelchic, Assistant-Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161904DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Patrick Tabeling, directeur de l'unité UMS3750 intitulée Plateforme technologique de l'IPGG par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LE(LA) DELEGUE(E) REGIONAL(E),**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision n° DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 approuvant la création de l'unité UMS3750, intitulée Unité mixte de service pour la plateforme technologique de l'IPGG, dont le directeur est M. Patrick Tabeling ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Patrick Tabeling, directeur de l'unité UMS3750, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Tabeling, délégation de signature est donnée à Manon Pommier, secrétaire administrative, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161905DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Angela Taddei, Directrice de l'unité UMR3664 intitulée Dynamique du Noyau par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133019DGDS du 20 décembre 2013 approuvant la création de l'unité UMR3664, intitulée Dynamique du Noyau.

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR3664 intitulée Dynamique du noyau à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

**Vu** la décision DEC151634INSB portant nomination de Mme Angela Taddei aux fonctions de directrice de l'unité mixte de recherche n°3664 intitulée « Dynamique du noyau ».

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Angela Taddei, directrice de l'unité UMR3664, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Angela Taddei, délégation de signature est donnée à Mme Dominique Chardonnières, Assistant ingénieur, à Mme Marion Martin, Assistant ingénieur et à Nathalie Dostatni, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

DEC161906DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Marie Tarascon, directeur de l'unité FRE3677 intitulée Chimie du solide et de l'énergie, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 141033INC du 3 juillet 2014 portant création de l'unité FRE3677, intitulée Chimie du solide et de l'énergie, dont le directeur est M. Jean-Marie Tarascon ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Jean-Marie Tarascon, directeur de l'unité FRE3677, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marie Tarascon, délégation de signature est donnée à M. Daniel Alves Dalla Corte, Ingénieur de recherche, et M. Alexis Grimaud, Chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161907DR02

**Décision portant délégation de signature à Mme Margareta Tengberg, directrice de l'unité UMR7209 intitulée Archéozoologie, Archéobotanique : Sociétés, Pratiques et Environnements, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7209 intitulée Archéozoologie, Archéobotanique : Sociétés, Pratiques et Environnements, dont la directrice est Margareta Tengberg ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Margareta Tengberg, directrice de l'unité UMR7209, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Margareta Tengberg, délégation de signature est donnée à M. Philippe Béarez, Directeur de Recherche CNRS, M. Jean-Denis Vigne, Directeur de Recherche CNRS et Mme Marie Balasse, Chargé de Recherche CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

DEC161908DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Christophe Testelin, directeur de l'unité UMR7588 intitulée Institut des Nanosciences de Paris, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7588, intitulée Institut des Nanosciences de Paris, dont le directeur est M. Bernard Perrin ;

**Vu** la décision n° 143196 du 19 décembre 2014 portant nomination de M. Christophe Testelin aux fonctions de directeur de l'unité UMR7588, intitulée Institut des Nanosciences de Paris, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Christophe Testelin, directeur de l'unité UMR7588, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Testelin, délégation de signature est donnée à Mme Christelle Caron, Assistant Ingénieur, M. Jean-Louis Thomas, Directeur de Recherche et Mme Valérie Guezo, Technicien de Classe Normale, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161911DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Antoine Triller, directeur de l'unité UMR8197 intitulée Institut de biologie de l'Ecole Normale Supérieure, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8197, intitulée Institut de biologie de l'Ecole Normale Supérieure, dont le directeur est M. Antoine Triller ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Antoine Triller, directeur de l'unité UMR8197, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Antoine Triller, délégation de signature est donnée à Mme Lina Boitier, Ingénieur d'Etudes, Mme Danièle Murciano, Directrice de Recherche, et M. Jean Houmard, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC1619012DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Alexandros Tsoukias, directeur de l'unité UMR7243, intitulée Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7243, intitulée Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision, dont le directeur est M. Alexandros Tsoukias ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7243 intitulée Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Alexandros Tsoukias, directeur de l'unité UMR7243, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexandros Tsoukias délégation de signature est donnée à M. Laurent GOURVES, Chargé de Recherches, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161913DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Olivier Vallon, directeur de l'unité GDR3422 intitulée Organismes photosynthétiques (PHOTOSYNT), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC151308DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité GDR3422, intitulée Organismes photosynthétiques (PHOTOSYNT), dont le directeur est M. Olivier VALLON ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Olivier Vallon, directeur de l'unité GDR3422, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier Vallon, délégation de signature est donnée à Mme Danielle Bascle, Assistant-ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161914DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Stéphane Verger, directeur de l'unité UMR8546 intitulée Archéologie et philologie d'Orient et d'Occident par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8546, intitulée Archéologie et philologie d'Orient et d'Occident dont le directeur est M. Stéphane Verger ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Stéphane Verger, directeur de l'unité UMR8546, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane Verger, délégation de signature est donnée à Mme Katherine Gruel, Directrice-adjointe et à Mme Isabelle Mariage, Ingénieur d'études aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161915DR02

**Décision portant délégation de signature à Hervé VEZIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés**

**LA DELEGUEE REGIONA(E,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC151296DGDS portant création de l'unité FR3443 dont le directeur est Hervé VEZIN,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Hervé VEZIN, Directeur de recherches, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Hervé VEZIN, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Cécile WILLEMS, TCE.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

#### Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016



La déléguée régionale

Véronique Debisschop

Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

DEC161916DR02

**Décision donnant délégation de signature à Monsieur Jean-Marc Victor, directeur de l'unité du GDR3536 intitulée Architecture et dynamique nucléaires (ADN), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision 120062DSI du 12 mars 2012 portant création de l'unité GDR3536 intitulée « Architecture et Dynamique Nucléaires » ADN ;

**Vu** la décision n° 151307DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité GDR3536, dont le directeur est Jean-Marc Victor ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Jean-Marc Victor, directeur de l'unité GDR3536, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Marc Victor, délégation de signature est donnée à Sylvie Dalla Foglia, Technicienne et à Christophe Lavelle, chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161917DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Christophe Vigny, directeur par intérim de l'unité UMR8538 intitulée Laboratoire de Géologie de L'Ecole Normale Supérieure par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8538, intitulée Laboratoire de Géologie de L'Ecole Normale Supérieure dont le directeur par intérim est M. Christophe Vigny ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Christophe Vigny, directeur de l'unité UMR8538, par intérim, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Vigny, délégation de signature est donnée à M. Nicolas Chamot-Rooke, Chargé de Recherche, et M. Christian Chopin, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC1619018DR02

Décision donnant délégation de signature à M. Cédric Villani, directeur de l'unité UMS839 intitulée Institut Henri Poincaré, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133025DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMS839, intitulée Institut Henri Poincaré, dont le directeur est M. Cédric Villani ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Cédric Villani, directeur de l'unité UMS839, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Cédric Villani, délégation de signature est donnée à M. Jean-Philippe Uzan, Directeur-adjoint, M. Michel Hoarau, Ingénieur de Recherche et Mme Marjorie Stievenart-Ammour, Technicien de Classe Supérieure,, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

DEC161919DR02

Décision portant délégation de signature à Mme Joëlle Vinh, Directrice de l'unité USR3149 intitulée Spectrométrie de Masse Biologique et Protéomique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133027DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité USR3149, intitulée Spectrométrie de Masse Biologique et Protéomique, dont la directrice est Mme Joëlle Vinh ;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité USR3149, intitulée Spectrométrie de Masse Biologique et Protéomique intitulée à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à Mme Joëlle Vinh, directrice de l'unité USR3149, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Joëlle Vinh, délégation de signature est donnée à Mme Emmanuelle Demey, Ingénieur d'Etudes, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC161920DR02

Décision donnant délégation de signature à M. Pascal Viot, directeur de l'unité UMR7600 intitulée Laboratoire de physique théorique de la matière condensée, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7600, intitulée Laboratoire de physique théorique de la matière condensée, dont le directeur est M. Pascal Viot;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Pascal Viot, directeur de l'unité UMR7600, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

### Article 2

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal Viot, délégation de signature est donnée à Mme Sylvie Dalla-Foglia, Technicien de Classe Exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC162055DR02

## **Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés**

### **La Déléguée Régionale**



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 portant nomination Véronique Debisschop Déléguée régionale de la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision DEC112517DAJ du 30 novembre 2011 portant nomination de Jean-Pierre Reyes aux fonctions d'adjoint à la Déléguée régionale de la Délégation Paris B ;

**Vu** la décision n°990001DR02 du 18 janvier 1999 portant nomination Mme Dominique Le Fur aux fonctions de responsable des ressources humaines de la Délégation Paris B ;

**Vu** la décision 152183DR02 du 5 octobre 2015 portant nomination de Julie Zittel aux fonctions de responsable par intérim du service partenariat et valorisation de la délégation Paris B ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Pierre REYES, adjoint à la Déléguée régionale, à l'effet de signer au nom de la Déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision n°100014DAJ susvisée.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Pierre Reyes, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> à Mme Dominique Le Fur, responsable du service des ressources humaines, et Julie Zittel, responsable par intérim du service partenariat et valorisation.

## Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> aout 2016



La Déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC162056DR02

## **Délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de la Déléguée régionale aux responsables de la Délégation**

### **La Déléguée Régionale**



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 portant nomination Véronique Debisschop Déléguée régionale de la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision DEC112517DAJ du 30 novembre 2011 portant nomination de Jean-Pierre Reyes aux fonctions d'adjoint à la Déléguée régionale de la Délégation Paris B ;

**Vu** la décision n°990001DR02 du 18 janvier 1999 portant nomination Mme Dominique Le Fur aux fonctions de responsable des ressources humaines de la Délégation Paris B ;

**Vu** la décision 152183DR02 du 5 octobre 2015 portant nomination de Julie Zittel aux fonctions de responsable par intérim du service partenariat et valorisation de la délégation Paris B ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Pierre REYES, adjoint à la Déléguée régionale, à l'effet de signer au nom de la Déléguée régionale tous les actes et décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Véronique Debisschop Déléguée régionale de la Délégation Paris B, délégation est donnée à Jean-Pierre Reyes, adjoint à la Déléguée régionale, Mme Dominique Le Fur, responsable du service des ressources humaines et à Julie Zittel, responsable par intérim du service partenariat et valorisation, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

## Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> aout 2016

La Déléguée régionale

Véronique Debisschop



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

DEC162057DR02

Décision donnant délégation de signature à M. Claude Viterbo, directeur de l'unité UMR8553 intitulée Département de mathématiques et applications de l'ENS, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

#### LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8553, intitulée Département de mathématiques et applications de l'ENS ;

**Vu** la décision n° 141913INSMI du 24 juillet 2014 portant nomination de M. Claude Viterbo aux fonctions de directeur de l'unité UMR8553, intitulée Département de mathématiques et applications de l'ENS, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014, en remplacement de M. Olivier Debarre ;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Claude Viterbo, directeur de l'unité UMR8553, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé



à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude Viterbo, délégation de signature est donnée à Mme Bénédicte Auffray, Ingénieur de recherche et Mme Zaira Elmir, Technicienne de Classe Exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° 140411 du 22 janvier 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire à M. Olivier Debarre est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

DEC162058DR02

Décision donnant délégation de signature à M. Philippe Walter, directeur de l'unité UMR8220 intitulée Laboratoire d'Archéologie moléculaire et structurale par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016 ;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8220, intitulée Laboratoire d'Archéologie moléculaire et structurale dont le directeur est M. Philippe Walter ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Philippe Walter, directeur de l'unité UMR8220, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Walter, délégation de signature est donnée à Mme Fabienne Decuq, Technicienne de classe normale, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° 120556 du 1<sup>er</sup> mars 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC162059DR02

Décision donnant délégation de signature à M. Francis André Wollman, directeur de l'unité FRC550 intitulée Institut de Biologie Physico-chimique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

#### LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133024DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité FRC550, intitulée Institut de Biologie Physico-chimique, dont le directeur est M. Francis André Wollman ;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Francis André Wollman, directeur de l'unité FRC550, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Francis André Wollman, délégation de signature est donnée à Mme Catherine Larget, Ingénieur d'Etudes et M. Daniel Picot, Directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° 111695 du 1<sup>er</sup> octobre 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC162060DR02

Décision donnant délégation de signature à M. Stéphane Zaleski, directeur de l'unité UMR7190 intitulée Institut Jean Le Rond d'Alembert, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

#### LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> août 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7190, intitulée Institut Jean Le Rond d'Alembert, dont le directeur est M. Stéphane Zaleski;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Stéphane Zaleski, directeur de l'unité UMR7190, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane Zaleski, délégation de signature est donnée à M. François Coulouvrat, Directeur-adjoint, M. Christophe Josserand, Directeur de Recherche, M. Hugues Genevois, Ingénieur de Recherche et M. Guillaume Legros, Maître de Conférences, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° 131132 du 15 mars 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC162090DR02

**Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7245 intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes.**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7245, intitulée Molécules de communication et adaptation des microorganismes, dont la directrice est Sylvie Rebuffat ;

**Vu** la décision collective DEC151584DASTR du 15 juillet 2015 portant sur le transfert de gestion des unités du MNHN de la DR 3 à la DR2;

**Vu** la décision DEC163091INEE portant nomination de M. Philippe GRELLIER aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°7245 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Djana Mokhtari, Technicienne, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

---

<sup>1</sup>Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Djana Mokhtari, délégation est donnée à Mme Sylvie Rebuffat, Professeur et à Christine MAULAY-BAILLY, Ingénieur d'études, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 février 2016

Le directeur d'unité  
Philippe Grellier



DEC162091DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Antoine Heidmann, directeur de l'unité UMR8552 intitulée Laboratoire Kastler-Brossel par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8552, intitulée Laboratoire Kastler-Brossel, dont le directeur est Antoine Heidmann. ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Antoine Heidmann, directeur de l'unité UMR8552, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Antoine Heidmann, délégation de signature est donnée à Mme Astrid Lambrecht, directeur de recherche, M. Thierry Tardieu, ingénieur d'études et Mme Laetitia Morel, assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC162112DR02

**Décision portant délégation de signature à M. Arnaud Tourin, directeur de l'unité UMR7587 intitulée Institut Langevin Ondes et Images par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7587, intitulée Institut Langevin Ondes et Images, dont le directeur est M. Arnaud Tourin;

**Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7587 intitulée Institut Langevin Ondes et Images à la Délégation Paris B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Arnaud Tourin, directeur de l'unité UMR7587, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Arnaud Tourin, délégation de signature est donnée à M. Rémi Carminati, Professeur de Classe Exceptionnelle, M. Mickaël Tanter, Directeur de Recherche et Mme Marjolaine Vernier, Ingénieur d'Etudes aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

DEC162120DR02

**Décision donnant délégation de signature à Pierre-François Cohadon, directeur de l'unité GDR3731 intitulée Optomécanique et nanomécanique quantiques, MecaQ, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° DEC151307DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité GDR3731, intitulée Optomécanique et nanomécanique quantiques, MecaQ,

**Vu** la Décision DEC163059INP portant sur la nomination de Pierre-François Cohadon directeur ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Pierre-François Cohadon, directeur de l'unité GDR3731, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23



2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



DEC162170DR02

**Décision donnant délégation de signature à M. Pascal Laugier, directeur de l'unité UMR7371 intitulée Laboratoire d'Imagerie Biomédicale, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1<sup>er</sup> aout 2016;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n° 7371, intitulée Laboratoire d'Imagerie Biomédicale, et nommant M. Pascal Laugier directeur de cette unité ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Pascal Laugier, directeur de l'unité UMR7371, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;

---

<sup>1</sup> Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

[www.dr2.cnrs.fr](http://www.dr2.cnrs.fr)

16, Rue Pierre et Marie Curie  
75005 PARIS  
T. 01 42 34 94 00  
F. 01 43 26 87 23

2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal Laugier, délégation de signature est donnée à M. Philippe Dumée, Ingénieur de recherche, Mme Catherine Dion, Technicienne de classe exceptionnelle INSERM, et M. Quentin Grimal, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 Aout 2016

La déléguée régionale

Véronique Debisschop



**DEC161877DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Philippe VERNIER*, directeur de l'unité *UMR9197* intitulée *Institut des neurosciences Paris Saclay*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC121623DAJ du 1<sup>er</sup> juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1<sup>er</sup> juin 2012 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9197, intitulée « Institut des neurosciences Paris Saclay », dont le directeur est Monsieur Philippe VERNIER ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Philippe VERNIER, directeur de l'unité UMR9197, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe VERNIER, délégation de signature est donnée à Madame Patricia MADRIERES, ingénieure de recherche, Monsieur Jean-Marc EDELIN, directeur de recherche, Madame Nathalie BERTHE, assistante ingénieure, Madame Jeanne TRIKI, technicienne, et Madame Angélique NICOLAS, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 11 janvier 2016

Véronique DEBISSCHOP  
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

**DEC161878DR04**

**Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR9197 intitulée Institut des neurosciences Paris Saclay**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9197, intitulée « Institut des neurosciences Paris Saclay », dont le directeur est Monsieur Philippe VERNIER ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Patricia MADRIERES, ingénieure de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Patricia MADRIERES, délégation est donnée à Monsieur Jean-Marc EDELINE, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Patricia MADRIERES et de Monsieur Jean-Marc EDELINE, délégation est donnée à Madame Nathalie BERTHE, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 4**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Patricia MADRIERES, de Monsieur Jean-Marc EDELINE et de Madame Nathalie BERTHE, délégation est donnée à Madame Jeanne TRIKI, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 5**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Patricia MADRIERES, de Monsieur Jean-Marc EDELINE, de Madame Nathalie BERTHE, et de Madame Jeanne TRIKI, délégation est donnée à Madame Angélique NICOLAS, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 6**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 7**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 11 janvier 2016

Le directeur d'unité  
Monsieur Philippe VERNIER

**DEC161951DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Giancarlo FAINI*, directeur de l'unité *UMR9001* intitulée *Centre de nanosciences et de nanotechnologies*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC121623DAJ du 1<sup>er</sup> juin 2012 nommant Madame Véronique DEBISSCHOP déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1<sup>er</sup> juin 2012 ;

**Vu** la décision DEC161797INP approuvant la création, à compter du 01/06/2016, de l'unité UMR9001, intitulée « Centre de nanosciences et de nanotechnologies » dont le directeur est Monsieur Giancarlo FAINI ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Giancarlo FAINI, directeur de l'unité UMR9001, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Giancarlo FAINI, délégation de signature est donnée à Madame Vanessa TOCUT, ingénieure de recherche, Monsieur Dafiné RAVELOSONA, directeur de recherche, Monsieur Laurent VIVIEN, directeur de recherche, Monsieur Pierre-Yves JOUBERT, professeur, Monsieur Jean-Christophe HARMAND, directeur de recherche, Madame Agnès ROUX, ingénieure d'étude, et Madame Isabelle DALAC, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> juin 2016

Véronique DEBISSCHOP  
Déléguée régionale Ile-de-France Sud

**DEC161631DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Laurent EL KAÏM*, directeur de l'unité *UMR7652* intitulée *Laboratoire de synthèse organique*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7652, intitulée « Laboratoire de synthèse organique » ;

**Vu** la décision DEC161263INC nommant Monsieur Laurent EL KAÏM directeur de l'unité à compter du 01/07/2016 ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Laurent EL KAÏM, directeur de l'unité UMR7652, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Laurent EL KAÏM, délégation de signature est donnée à Monsieur Samir ZARD, directeur de recherche, Monsieur Yvan SIX, chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161632DR04**

**Décision portant délégation de signature à Madame Elisabeth GASSIAT, directeur de l'unité UMR8628 intitulée Laboratoire de mathématiques d'Orsay, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8628, intitulée « Laboratoire de mathématiques d'Orsay », dont le directeur est Madame Elisabeth GASSIAT ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Elisabeth GASSIAT, directeur de l'unité UMR8628, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Elisabeth GASSIAT, délégation de signature est donnée à Monsieur Thierry RAMOND, maître de conférences, Madame Marie-Christine MYOUPPO, ingénieure d'étude, et Monsieur Guy HENNIART, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161633DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Patrick GEORGES*, directeur de l'unité *UMR8501* intitulée *Laboratoire Charles Fabry*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8501, intitulée « Laboratoire Charles Fabry », dont le directeur est Monsieur Patrick GEORGES ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Patrick GEORGES, directeur de l'unité UMR8501, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161634DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Jean-François GIBRAT*, directeur de l'unité *UMS3601* intitulée *Institut français de bioinformatique*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142126DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMS3601, intitulée « Institut français de bioinformatique », dont le directeur est Monsieur Jean-François GIBRAT ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Jean-François GIBRAT, directeur de l'unité UMS3601, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-François GIBRAT, délégation de signature est donnée à Madame Patricia LAPLAGNE, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161635DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Denis GIROU*, directeur de l'unité *UPS851* intitulée *Institut du développement et des ressources en informatique scientifique*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142131DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UPS851, intitulée « Institut du développement et des ressources en informatique scientifique », dont le directeur est Monsieur Denis GIROU ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Denis GIROU, directeur de l'unité UPS851, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Denis GIROU, délégation de signature est donnée à Madame Joëlle LEGRAND, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161636DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Madame Corinne GOSMINI*, directeur de l'unité *UMR9168* intitulée *Laboratoire de chimie moléculaire*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9168, intitulée « Laboratoire de chimie moléculaire », dont le directeur est Madame Corinne GOSMINI ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Corinne GOSMINI, directeur de l'unité UMR9168, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Corinne GOSMINI, délégation de signature est donnée à Monsieur Gilles FRISON, chargé de recherche, Madame Anne-Florence EYSSAUTIER, ingénieure d'étude, et Madame Thérèse MÉRIMÉE, chargée d'administration de la recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161637DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Loïc GOUARIN*, directeur de l'unité *GDR3275* intitulée *Calcul*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC130184DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2013, de l'unité GDR3275, intitulée « Calcul », dont le directeur est Monsieur Loïc GOUARIN ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Loïc GOUARIN, directeur de l'unité GDR3275, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161638DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Madame Julie GROLLIER*, directeur de l'unité *GDR3672* intitulée *Implémentations matérielles du calcul naturel*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142133DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité GDR3672, intitulée « Implémentations matérielles du calcul naturel », dont le directeur est Madame Julie GROLLIER ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Julie GROLLIER, directeur de l'unité GDR3672, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161639DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Thomas GUSTAFSSON*, directeur de l'unité *FR3510* intitulée *Fédération de chimie physique de Paris Saclay*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142124DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité FR3510, intitulée « Fédération de chimie physique de Paris Saclay » ;

**Vu** la décision DEC152730INC nommant Monsieur Thomas GUSTAFSSON directeur de l'unité à compter du 01/01/2016 ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Thomas GUSTAFSSON, directeur de l'unité FR3510, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thomas GUSTAFSSON, délégation de signature est donnée à Madame Fabienne MEROLA, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161640DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Philippe LANIECE*, directeur de l'unité *UMR8165* intitulée *Imagerie et modélisation en neurobiologie et cancérologie*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8165, intitulée « Imagerie et modélisation en neurobiologie et cancérologie », dont le directeur est Monsieur Philippe LANIECE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Philippe LANIECE, directeur de l'unité UMR8165, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe LANIECE, délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent MENARD, maître de conférences, Madame Nathalie ARLAUD, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161641DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Serge LAROCHE*, directeur de l'unité *GDR2905* intitulée *Neurosciences de la mémoire*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC130185DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2013, de l'unité GDR2905, intitulée « Neurosciences de la mémoire », dont le directeur est Monsieur Serge LAROCHE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Serge LAROCHE, directeur de l'unité GDR2905, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161642DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Yves LE JAN*, directeur de l'unité *UMS1786* intitulée *Bibliothèque mathématique Jacques Hadamard*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142126DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMS1786, intitulée « Bibliothèque mathématique Jacques Hadamard », dont le directeur est Monsieur Yves LE JAN ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Yves LE JAN, directeur de l'unité UMS1786, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yves LE JAN, délégation de signature est donnée à Madame Elisabeth KNELLER, ingénieure de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161643DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Patrick LE TALLEC*, directeur de l'unité *UMR7649* intitulée *Laboratoire de mécanique des solides*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7649, intitulée « Laboratoire de mécanique des solides », dont le directeur est Monsieur Patrick LE TALLEC ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Patrick LE TALLEC, directeur de l'unité UMR7649, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick LE TALLEC, délégation de signature est donnée à Madame Valérie JAMET, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161644DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Madame Jane LECOMTE*, directeur de l'unité *UMR8079* intitulée *Écologie, systématique et évolution*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8079, intitulée « Écologie, systématique et évolution », dont le directeur est Madame Jane LECOMTE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Jane LECOMTE, directeur de l'unité UMR8079, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Jane LECOMTE, délégation de signature est donnée à Madame Tatiana GIRAUD, directrice de recherche, Madame Nathalie FRASCARIA-LACOSTE, professeure, et Madame Sandrine DESSAINTS, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161646DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Madame Anne-Christine MACHEREY*, directeur de l'unité *UPS831* intitulée *Prévention du risque chimique*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142131DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UPS831, intitulée « Prévention du risque chimique » ;

**Vu** la décision DEC160936INC nommant Madame Anne-Christine MACHEREY directeur de l'unité à compter du 05/05/2016 ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Anne-Christine MACHEREY, directeur de l'unité UPS831, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne-Christine MACHEREY, délégation de signature est donnée à Monsieur Fabrizio PARISELLI, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161648DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Philippe MAITRE*, directeur de l'unité *UMR8000* intitulée *Laboratoire de chimie physique*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8000, intitulée « Laboratoire de chimie physique », dont le directeur est Monsieur Philippe MAITRE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Philippe MAITRE, directeur de l'unité UMR8000, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe MAITRE, délégation de signature est donnée à Monsieur Pedro ALMEIDA DE OLIVEIRA, professeur, Madame Stéphanie JOSEPH, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161650DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Ioannis MANOUSSAKIS*, directeur de l'unité *UMR8623* intitulée *Laboratoire de recherche en informatique*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8623, intitulée « Laboratoire de recherche en informatique », dont le directeur est Monsieur Ioannis MANOUSSAKIS ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Ioannis MANOUSSAKIS, directeur de l'unité UMR8623, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Ioannis MANOUSSAKIS, délégation de signature est donnée à Madame Myriam JOSEPH, ingénieure d'étude, Monsieur François ZIMMERMANN, ingénieur de recherche, et Madame Anne-Catherine LETOURNEL, ingénieure de recherche, et Monsieur Olivier CHAPUIS, chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161673DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Claude MARCHAND*, directeur de l'unité *UMR8507* intitulée *Laboratoire génie électrique et électronique de Paris*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8507, intitulée « Laboratoire génie électrique et électronique de Paris », dont le directeur est Monsieur Claude MARCHAND ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Claude MARCHAND, directeur de l'unité UMR8507, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Claude MARCHAND, délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Paul KLEIDER, directeur de recherche, Madame Françoise JUBIN, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161674DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Yvan MARTEL*, directeur de l'unité *UMR7640* intitulée *Centre de mathématiques Laurent Schwartz de l'Ecole polytechnique*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7640, intitulée « Centre de mathématiques Laurent Schwartz de l'Ecole polytechnique », dont le directeur est Monsieur Yvan MARTEL ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Yvan MARTEL, directeur de l'unité UMR7640, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yvan MARTEL, délégation de signature est donnée à Monsieur François GOLSE, professeur, Madame Pascale FUSEAU, ingénieure de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161680DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Jean-Louis MARTIN*, directeur de l'unité *UMS3676* intitulée *UMS IOGS-CNRS*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142126DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMS3676, intitulée « UMS IOGS-CNRS », dont le directeur est Monsieur Jean-Louis MARTIN ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Louis MARTIN, directeur de l'unité UMS3676, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Louis MARTIN, délégation de signature est donnée à Madame Annie MONTAGNAC, ingénieure de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161681DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Olivier MARTIN*, directeur de l'unité *UMR8120* intitulée *Génétique quantitative et évolution - Le Moulon*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8120, intitulée « Génétique quantitative et évolution - Le Moulon », dont le directeur est Monsieur Olivier MARTIN ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Olivier MARTIN, directeur de l'unité UMR8120, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier MARTIN, délégation de signature est donnée à Madame Catherine DAMERVAL, directrice de recherche, Monsieur Frédéric HUYNH, assistant ingénieur, et Madame Valérie LESPINAS, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161682DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Philippe MARTIN*, directeur de l'unité *UMR9222* intitulée *Laboratoire interactions, dynamiques et lasers*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC151291DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2016, de l'unité UMR9222, intitulée « Laboratoire interactions, dynamiques et lasers », dont le directeur est Monsieur Philippe MARTIN ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Philippe MARTIN, directeur de l'unité UMR9222, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe MARTIN, délégation de signature est donnée à Monsieur Thomas GUSTAFSSON, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161683DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Yves MECHULAM*, directeur de l'unité *UMR7654* intitulée *Laboratoire de biochimie*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7654, intitulée « Laboratoire de biochimie », dont le directeur est Monsieur Yves MECHULAM ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Yves MECHULAM, directeur de l'unité UMR7654, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yves MECHULAM, délégation de signature est donnée à Monsieur Pierre PLATEAU, directeur de recherche, Monsieur Alexis GAUTREAU, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161684DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Thierry MEINNEL*, directeur de l'unité *UMR9198* intitulée *Institut de biologie intégrative de la cellule*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9198, intitulée « Institut de biologie intégrative de la cellule », dont le directeur est Monsieur Thierry MEINNEL ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Thierry MEINNEL, directeur de l'unité UMR9198, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Thierry MEINNEL, délégation de signature est donnée à Monsieur Olivier GRENET, ingénieur de recherche, Madame Julie CAIROU, ingénieure d'étude, Madame Stéphanie BILHERE, assistante ingénieure, Madame Valérie BOURLARD, assistante ingénieure, et Madame Céline LENTZ, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161685DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Madame Angela MIGNANI-MARINETTI*, directeur de l'unité *UPR2301* intitulée *Institut de chimie des substances naturelles*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142127DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UPR2301, intitulée « Institut de chimie des substances naturelles », dont le directeur est Madame Angela MIGNANI-MARINETTI ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Angela MIGNANI-MARINETTI, directeur de l'unité UPR2301, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Angela MIGNANI-MARINETTI, délégation de signature est donnée à Madame Marie-France BERTIAUX, ingénieure de recherche, Madame Lucie DUFOSSE, assistante ingénieure, et Madame Fanny ROUSSI, chargée de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161686DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur François HACHE*, directeur de l'unité *UMR7645* intitulée *Laboratoire d'optique et biosciences*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7645, intitulée « Laboratoire d'optique et biosciences », dont le directeur est Monsieur François HACHE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur François HACHE, directeur de l'unité UMR7645, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur François HACHE, délégation de signature est donnée à Madame Christelle FRANÇAIS, ingénieure d'étude, Madame Laure LACHAPELLE, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161688DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Tiberiu MINEA*, directeur de l'unité *UMR8578* intitulée *Laboratoire de physique des gaz et des plasmas*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8578, intitulée « Laboratoire de physique des gaz et des plasmas », dont le directeur est Monsieur Tiberiu MINEA ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Tiberiu MINEA, directeur de l'unité UMR8578, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Tiberiu MINEA, délégation de signature est donnée à Monsieur Stéphane PASQUIERS, directeur de recherche, Monsieur Sagayaradje DESSAINTS, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161689DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Madame Catherine MONTCHAMP-MOREAU*, directeur de l'unité *UMR9191* intitulée *Evolution, génomes, comportement et écologie*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9191, intitulée « Evolution, génomes, comportement et écologie », dont le directeur est Madame Catherine MONTCHAMP-MOREAU ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Catherine MONTCHAMP-MOREAU, directeur de l'unité UMR9191, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Catherine MONTCHAMP-MOREAU, délégation de signature est donnée à Madame Myriam HARRY, professeure, Madame Sylvie APRUZZESE-SERAZIN, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161690DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Patrick MORA*, directeur de l'unité *FR2707* intitulée *Fédération de recherche lasers et plasmas*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC151296DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2016, de l'unité FR2707, intitulée « Fédération de recherche lasers et plasmas », dont le directeur est Monsieur Patrick MORA ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Patrick MORA, directeur de l'unité FR2707, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick MORA, délégation de signature est donnée à Madame Florence AUGER, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161691DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Frédéric NGUYEN VAN DAU*, directeur de l'unité *UMR137* intitulée *Unité mixte de physique CNRS / Thales*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142120DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR137, intitulée « Unité mixte de physique CNRS / Thales », dont le directeur est Monsieur Frédéric NGUYEN VAN DAU ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Frédéric NGUYEN VAN DAU, directeur de l'unité UMR137, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frédéric NGUYEN VAN DAU, délégation de signature est donnée à Monsieur Frédéric PETROFF, directeur de recherche, Monsieur Javier BRIATICO, chargé de recherche, et Madame Anne DUSSART, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161692DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Silviu-Iulian NICULESCU*, directeur de l'unité *UMR8506* intitulée *Laboratoire des signaux et systèmes*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8506, intitulée « Laboratoire des signaux et systèmes », dont le directeur est Monsieur Silviu-Iulian NICULESCU ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Silviu-Iulian NICULESCU, directeur de l'unité UMR8506, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Silviu-Iulian NICULESCU, délégation de signature est donnée à Madame Laurence ANTUNES, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161693DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Marc OLLIVIER*, directeur de l'unité *UMR8617* intitulée *Institut d'astrophysique spatiale*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8617, intitulée « Institut d'astrophysique spatiale » ;

**Vu** la décision DEC161812INSU nommant Monsieur Marc OLLIVIER directeur de l'unité à compter du 01/07/2016 ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Marc OLLIVIER, directeur de l'unité UMR8617, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Marc OLLIVIER, délégation de signature est donnée à Madame Karine BOCCHIALINI, professeure, Monsieur Laurent VERSTRAETE, professeur, Madame Nicole LHERMITTE, ingénieure de recherche, et Madame Saliha HAMDY, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161694DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Serge PALACIN*, directeur de l'unité *UMR3685* intitulée *Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142120DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR3685, intitulée « Nanosciences et innovation pour les matériaux, la biomédecine et l'énergie », dont le directeur est Monsieur Serge PALACIN ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Serge PALACIN, directeur de l'unité UMR3685, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Serge PALACIN, délégation de signature est donnée à Monsieur Philippe DILLMANN, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161695DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Frédéric PAULIN*, directeur de l'unité *GDR3341* intitulée *Géométrie, arithmétique et probabilités (PLATON)*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC140017DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2014, de l'unité GDR3341, intitulée « Géométrie, arithmétique et probabilités (PLATON) », dont le directeur est Monsieur Frédéric PAULIN ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Frédéric PAULIN, directeur de l'unité GDR3341, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161696DR04**

**Décision portant délégation de signature à Madame Nadine PEYRIERAS, directeur de l'unité *USR3695* intitulée *BioEmergences*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142129DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité *USR3695*, intitulée « *BioEmergences* », dont le directeur est Madame Nadine PEYRIERAS ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Nadine PEYRIERAS, directeur de l'unité *USR3695*, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nadine PEYRIERAS, délégation de signature est donnée à Madame Amparo RUIZ VERA, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161697DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Bernard PIRE*, directeur de l'unité *UMR7644* intitulée *Centre de physique théorique*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7644, intitulée « Centre de physique théorique », dont le directeur est Monsieur Bernard PIRE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Bernard PIRE, directeur de l'unité UMR7644, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bernard PIRE, délégation de signature est donnée à Monsieur Patrick MORA, directeur de recherche, Madame Florence AUGER, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161698DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Mathis PLAPP*, directeur de l'unité *UMR7643* intitulée *Laboratoire de physique de la matière condensé*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7643, intitulée « Laboratoire de physique de la matière condensé », dont le directeur est Monsieur Mathis PLAPP ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Mathis PLAPP, directeur de l'unité UMR7643, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Mathis PLAPP, délégation de signature est donnée à Madame Anne-Chantal GOUGET, chargée de recherche, Monsieur Jacques PERETTI, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161699DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Marc RABAUD*, directeur de l'unité *UMR7608* intitulée *Fluides, automatique et systèmes thermiques*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7608, intitulée « Fluides, automatique et systèmes thermiques », dont le directeur est Monsieur Marc RABAUD ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Marc RABAUD, directeur de l'unité UMR7608, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Marc RABAUD, délégation de signature est donnée à Monsieur Harold AURADOU, directeur de recherche, Madame Mai GUERRIB, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161700DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Sylvain RAVY*, directeur de l'unité *UMR8502* intitulée *Laboratoire de physique des solides*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8502, intitulée « Laboratoire de physique des solides », dont le directeur est Monsieur Sylvain RAVY ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Sylvain RAVY, directeur de l'unité UMR8502, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Sylvain RAVY, délégation de signature est donnée à Monsieur Luc ORTEGA, ingénieur de recherche, Madame Pounéh MILANIAN, ingénieure d'étude, et Madame Marianne IMPEROR, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161705DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Madame Mireille REGNIER*, directeur de l'unité *UMR7161* intitulée *Laboratoire d'informatique de l'Ecole Polytechnique*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7161, intitulée « Laboratoire d'informatique de l'Ecole Polytechnique » ;

**Vu** la décision DEC161493INS2I nommant Madame Mireille REGNIER directeur de l'unité à compter du 01/07/2016 ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Mireille REGNIER, directeur de l'unité UMR7161, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Mireille REGNIER, délégation de signature est donnée à Monsieur Frank VALENCIA, chargé de recherche, Madame SYLVIE JABINET, technicienne, et Madame Evelyne RAYSSAC, agent catégorie 2B, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161706DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Pierre ROBERT*, directeur de l'unité *UPS3364* intitulée *Ingénierie, radioprotection, sûreté et démantèlement*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142131DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UPS3364, intitulée « Ingénierie, radioprotection, sûreté et démantèlement », dont le directeur est Monsieur Pierre ROBERT ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Pierre ROBERT, directeur de l'unité UPS3364, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre ROBERT, délégation de signature est donnée à Madame Thérèse ALLEGRE, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161708DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Pere ROCA CABARROCAS*, directeur de l'unité *UMR7647* intitulée *Laboratoire de physique des interfaces et des couches minces*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7647, intitulée « Laboratoire de physique des interfaces et des couches minces », dont le directeur est Monsieur Pere ROCA CABARROCAS ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Pere ROCA CABARROCAS, directeur de l'unité UMR7647, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pere ROCA CABARROCAS, délégation de signature est donnée à Madame Laurence CORBEL, ingénieure d'étude, Monsieur Costel Sorin COJOCARU, chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161709DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Jean-François ROCH*, directeur de l'unité *UMR9188* intitulée *Laboratoire Aimé Cotton*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9188, intitulée « Laboratoire Aimé Cotton », dont le directeur est Monsieur Jean-François ROCH ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Jean-François ROCH, directeur de l'unité UMR9188, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-François ROCH, délégation de signature est donnée à Monsieur Djamel BENREDJEM, professeur, Madame Monique GRANON, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161710DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Antoine ROUSSE*, directeur de l'unité *UMR7639* intitulée *Laboratoire d'optique appliquée*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7639, intitulée « Laboratoire d'optique appliquée », dont le directeur est Monsieur Antoine ROUSSE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Antoine ROUSSE, directeur de l'unité UMR7639, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Antoine ROUSSE, délégation de signature est donnée à Madame Patricia TOULLIER, ingénieure d'étude, Monsieur Philippe ZEITOUN, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161711DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Frédéric ROUSSET*, directeur de l'unité *GDR2434* intitulée *Analyse des équations aux dérivées partielles*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC140017DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2014, de l'unité GDR2434, intitulée « Analyse des équations aux dérivées partielles », dont le directeur est Monsieur Frédéric ROUSSET ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Frédéric ROUSSET, directeur de l'unité GDR2434, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161712DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Jean-Antoine SCARPACI*, directeur de l'unité *UMR8609* intitulée *Centre de sciences nucléaires et de sciences de la matière*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8609, intitulée « Centre de sciences nucléaires et de sciences de la matière », dont le directeur est Monsieur Jean-Antoine SCARPACI ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Antoine SCARPACI, directeur de l'unité UMR8609, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Antoine SCARPACI, délégation de signature est donnée à Madame Christelle DODEMAN-DENYS, ingénieure d'étude, Madame Michèle FRERET, ingénieure d'étude, et Monsieur Jean DUPRAT, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161714DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Frédéric SOHM*, directeur de l'unité *UMS3504* intitulée *AMAGEN*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142126DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMS3504, intitulée « AMAGEN », dont le directeur est Monsieur Frédéric SOHM ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Frédéric SOHM, directeur de l'unité UMS3504, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frédéric SOHM, délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent LEGENDRE, ingénieur d'étude, Madame Myriam COUSSEAU, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161716DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Francesco SOTTILE*, directeur de l'unité *GDR3675* intitulée *Rencontres de spectroscopie théorique*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142133DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité GDR3675, intitulée « Rencontres de spectroscopie théorique », dont le directeur est Monsieur Francesco SOTTILE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Francesco SOTTILE, directeur de l'unité GDR3675, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161717DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Achille STOCCHI*, directeur de l'unité *UMR8607* intitulée *Laboratoire de l'accélérateur linéaire*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8607, intitulée « Laboratoire de l'accélérateur linéaire », dont le directeur est Monsieur Achille STOCCHI ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Achille STOCCHI, directeur de l'unité UMR8607, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Achille STOCCHI, délégation de signature est donnée à Madame Brigitte RENARD, ingénieure de recherche, Monsieur Fabien CAVALIER, directeur de recherche, et Monsieur Bruno MANSOUX, ingénieur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161718DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Emmanuel TRIZAC*, directeur de l'unité *UMR8626* intitulée *Laboratoire de physique théorique et modèles statistiques*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8626, intitulée « Laboratoire de physique théorique et modèles statistiques », dont le directeur est Monsieur Emmanuel TRIZAC ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Emmanuel TRIZAC, directeur de l'unité UMR8626, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Emmanuel TRIZAC, délégation de signature est donnée à Madame Claudine LE VAOU, assistante ingénieure, Monsieur Thierry JOLICOEUR, directeur de recherche, et Monsieur Denis ULLMO, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161719DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Emmanuel ULLMO*, directeur de l'unité *ERL9216* intitulée *Laboratoire Alexander Grothendieck*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142130DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité ERL9216, intitulée « Laboratoire Alexander Grothendieck », dont le directeur est Monsieur Emmanuel ULLMO ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Emmanuel ULLMO, directeur de l'unité ERL9216, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161720DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Cornelis VAN DER BEEK*, directeur de l'unité *UMR7642* intitulée *Laboratoire des solides irradiés*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7642, intitulée « Laboratoire des solides irradiés », dont le directeur est Monsieur Cornelis VAN DER BEEK ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Cornelis VAN DER BEEK, directeur de l'unité UMR7642, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Cornelis VAN DER BEEK, délégation de signature est donnée à Madame Valérie VENIARD-MARTIN, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161721DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Guillaume VAN DER REST*, directeur de l'unité *FR3624* intitulée *Réseau national de spectrométrie de masse FT-ICR à très haut champ*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142124DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité FR3624, intitulée « Réseau national de spectrométrie de masse FT-ICR à très haut champ », dont le directeur est Monsieur Guillaume VAN DER REST ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Guillaume VAN DER REST, directeur de l'unité FR3624, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161722DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Philippe VERNIER*, directeur de l'unité *UMR9197* intitulée *Institut des neurosciences Paris-Saclay*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9197, intitulée « Institut des neurosciences Paris-Saclay », dont le directeur est Monsieur Philippe VERNIER ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Philippe VERNIER, directeur de l'unité UMR9197, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe VERNIER, délégation de signature est donnée à Madame Patricia MADRIERES, ingénieure de recherche, Monsieur Jean-Marc EDELIN, directeur de recherche, Madame Nathalie BERTHE, assistante ingénieure, Madame Jeanne TRIKI, technicienne, et Madame Angélique NICOLAS, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161723DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Samuel WALLON*, directeur de l'unité *GDR3753* intitulée *Chromodynamique quantique*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC151307DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2016, de l'unité GDR3753, intitulée « Chromodynamique quantique », dont le directeur est Monsieur Samuel WALLON ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Samuel WALLON, directeur de l'unité GDR3753, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161725DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Madame Edith WILMART*, directeur de l'unité *MOY1692* intitulée *Direction déléguée à la formation pour les entreprises*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC122594DAJ approuvant la création, à compter du 01/01/2013, de l'unité MOY1692, intitulée « Direction déléguée à la formation pour les entreprises » ;

**Vu** la décision DEC122595DAJ nommant Madame Edith WILMART directeur de l'unité à compter du 01/01/2013 ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Edith WILMART, directeur de l'unité MOY1692, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Edith WILMART, délégation de signature est donnée à Madame Blanche GONZALEZ, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161726DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur François YVON*, directeur de l'unité *UPR3251* intitulée *Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142127DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UPR3251, intitulée « Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur », dont le directeur est Monsieur François YVON ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur François YVON, directeur de l'unité UPR3251, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur François YVON, délégation de signature est donnée à Madame Anne VILNAT, professeure, Monsieur Christian TENAUD, directeur de recherche, et Madame Maud GRENET, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161727DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Dirk ZERWAS*, directeur de l'unité *GDR3262* intitulée *Terascale*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC130185DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2013, de l'unité GDR3262, intitulée « Terascale », dont le directeur est Monsieur Dirk ZERWAS ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Dirk ZERWAS, directeur de l'unité GDR3262, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161760DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Giancarlo FAINI*, directeur de l'unité *UMR9001* intitulée *Centre de nanosciences et de nanotechnologies*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC161797INP approuvant la création, à compter du 01/06/2016, de l'unité UMR9001, intitulée « Centre de nanosciences et de nanotechnologies », dont le directeur est Monsieur Giancarlo FAINI ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Giancarlo FAINI, directeur de l'unité UMR9001, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Giancarlo FAINI, délégation de signature est donnée à Madame Vanessa TOCUT, ingénieure de recherche, Monsieur Dafiné RAVELOSONA, directeur de recherche, Monsieur Laurent VIVIEN, directeur de recherche, Monsieur Pierre-Yves JOUBERT, professeur, Monsieur Jean-Christophe HARMAND, directeur de recherche, Madame Agnès ROUX, ingénieure d'étude, et Madame Isabelle DALAC, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**Décision portant délégation de signature aux responsables de la délégation pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés**

**LE DELEGUE REGIONAL PAR INTERIM,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, aux fonctions de délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** Délégation est donnée à Mme Françoise BARRIÈRE, ingénieure de recherche, responsable du service des affaires générales, à l'effet de signer au nom de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud, tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à M. Laurent BEAUCHET, ingénieur de recherche, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les marchés à procédure adaptée.

**Article 3 :** En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à M. Denis BOLÉ, ingénieur d'étude, responsable du service technique et logistique, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les marchés à procédure adaptée.

**Article 4 :** En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à Mme Frédérique LENOIR, assistante ingénieure, responsable du pôle ressources financières (service des affaires générales), à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les marchés à procédure adaptée.

**Article 5 :** En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise BARRIÈRE et de M. Laurent BEAUCHET, délégation est donnée à Mme Carole GALES, ingénieure d'étude, responsable du pôle aide au pilotage et suivi ressources (service des ressources humaines), à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les marchés à procédure adaptée.



**Article 6 :** La présente décision abroge la décision DEC160650DR04 du 15 mars 2016.

**Article 7 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Le délégué régional par intérim  
Jean-Jacques GUILLEMINOT

DEC161782DR04

**Décision portant délégation de signature aux responsables de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, délégué régional par intérim de la délégation Ile-de-France Sud**

**LE DELEGUE REGIONAL PAR INTERIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud ;

**Vu** la décision DEC02A149DR04 du 1er octobre 2002 nommant Mme Françoise BARRIÈRE aux fonctions de responsable du service des affaires générales ;

**Vu** la décision DEC08A028DR04 du 20 mars 2008 nommant M. Laurent BEAUCHET aux fonctions de responsable du service des ressources humaines ;

**Vu** la décision DEC160631DR04 du 10 mars 2016 nommant M. Denis BOLÉ aux fonctions de responsable du service technique et logistique ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud, délégation est donnée à Mme Françoise BARRIÈRE, responsable du service des affaires générales, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT.

**Article 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT et de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à M. Laurent BEAUCHET, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT.

**Article 3 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT et de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à M. Denis BOLÉ, responsable du service technique et logistique, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT.

**Article 4 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT et de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à Mme Frédérique LENOIR, responsable du pôle ressources financières (service des affaires générales), à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT.

**Article 5 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, de Mme Françoise BARRIÈRE et de M. Laurent BEAUCHET, délégation est donnée à Mme Carole GALES, responsable du pôle aide au pilotage et suivi ressources (service des ressources humaines), à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT.

**Article 6 :** La présente décision abroge la décision DEC160649DR04 du 15 mars 2016.

**Article 7 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Le délégué régional par intérim  
Jean-Jacques GUILLEMINOT

**DEC161474DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur David AITKEN*, directeur de l'unité *UMR8182* intitulée *Institut de chimie moléculaire et des matériaux d'Orsay*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8182, intitulée « Institut de chimie moléculaire et des matériaux d'Orsay », dont le directeur est Monsieur David AITKEN ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur David AITKEN, directeur de l'unité UMR8182, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur David AITKEN, délégation de signature est donnée à Madame Anne BLEUZEN, professeure, Madame Catherine CHARLES-PAUWELS, ingénieure de recherche, et Madame Marie NOGUEIRA DE BARROS, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161475DR04**

**Décision portant délégation de signature à Madame Christiane ALBA-SIMIONESCO, directeur de l'unité UMR12 intitulée Laboratoire Léon Brillouin, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142120DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR12, intitulée « Laboratoire Léon Brillouin », dont le directeur est Madame Christiane ALBA-SIMIONESCO ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Christiane ALBA-SIMIONESCO, directeur de l'unité UMR12, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Christiane ALBA-SIMIONESCO, délégation de signature est donnée à Monsieur Eric ELIOT, chercheur CEA, Monsieur Alain MENELLE, chercheur CEA, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161477DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Patrick AUDEBERT*, directeur de l'unité *UMR7605* intitulée *Laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7605, intitulée « Laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses », dont le directeur est Monsieur Patrick AUDEBERT ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Patrick AUDEBERT, directeur de l'unité UMR7605, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick AUDEBERT, délégation de signature est donnée à Madame Sylvie JACQUEMOT, directrice de recherche, Monsieur François MATHIEU, ingénieur, Madame Valérie DEMUYT, ingénieure d'étude, et Madame Véronique DUROX, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161478DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Edouard AUDIT*, directeur de l'unité *USR3441* intitulée *Maison de la simulation*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142128DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité USR3441, intitulée « Maison de la simulation », dont le directeur est Monsieur Edouard AUDIT ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Edouard AUDIT, directeur de l'unité USR3441, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Edouard AUDIT, délégation de signature est donnée à Monsieur Michel KERN, chargé de recherche, Madame Valérie BELLE, technicienne CEA, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161484DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Michel BAUER*, directeur de l'unité *UMR3681* intitulée *Institut de physique théorique*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142120DGDS approuvant la création à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR3681, intitulée « Institut de physique théorique », dont le directeur est Monsieur Michel BAUER ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Michel BAUER, directeur de l'unité UMR3681, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel BAUER, délégation de signature est donnée à Monsieur François GELIS, chercheur CEA, Madame Anne ANGLES, cadre administratif CEA, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161485DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Madame Karine BEAUCHARD*, directeur de l'unité GDR3362 intitulée *Contrôle et analyse des EDP, théorie, interactions et applications*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC140017DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2014, de l'unité GDR3362, intitulée « Contrôle et analyse des EDP, théorie, interactions et applications », dont le directeur est Madame Karine BEAUCHARD ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Karine BEAUCHARD, directeur de l'unité GDR3362, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161486DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Loïc BERTRAND*, directeur de l'unité *USR3461* intitulée *Institut photonique d'analyse non-destructive européen des matériaux anciens*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142128DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité USR3461, intitulée « Institut photonique d'analyse non-destructive européen des matériaux anciens », dont le directeur est Monsieur Loïc BERTRAND ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Loïc BERTRAND, directeur de l'unité USR3461, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161487DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Madame Sophie BONNET-BEN DHIA*, directeur de l'unité *UMR7231* intitulée *Propagation des ondes : étude mathématique et simulation*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7231, intitulée « Propagation des ondes : étude mathématique et simulation » ;

**Vu** la décision DEC151487INSIS nommant Madame Sophie BONNET-BEN DHIA directeur de l'unité à compter du 01/07/2015 ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Sophie BONNET-BEN DHIA, directeur de l'unité UMR7231, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sophie BONNET-BEN DHIA, délégation de signature est donnée à Monsieur Eric LUNEVILLE, professeur, Madame Eliane BECACHE, chargée de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161488DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Bernard BOURGUIGNON*, directeur de l'unité *UMR8214* intitulée *Institut des sciences moléculaires d'Orsay*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8214, intitulée « Institut des sciences moléculaires d'Orsay », dont le directeur est Monsieur Bernard BOURGUIGNON ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Bernard BOURGUIGNON, directeur de l'unité UMR8214, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bernard BOURGUIGNON, délégation de signature est donnée à Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART, directrice de recherche, Madame Annie LE GAL, ingénieure d'étude, et Madame Bernadette ROME, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161489DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Vincent BRETON*, directeur de l'unité *UPS3107* intitulée *Institut des grilles et du Cloud*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142131DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UPS3107, intitulée « Institut des grilles et du Cloud », dont le directeur est Monsieur Vincent BRETON ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Vincent BRETON, directeur de l'unité UPS3107, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Vincent BRETON, délégation de signature est donnée à Monsieur Michel DAYDE, professeur, Madame Geneviève ROMIER, ingénieure de recherche, Madame Géraldine FETTAHI, ingénieure d'étude, et Monsieur Yannick LEGRE, ingénieur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161490DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Jean-Claude BRIENT*, directeur de l'unité *UMR7638* intitulée *Laboratoire Leprince-Ringuet*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7638, intitulée « Laboratoire Leprince-Ringuet », dont le directeur est Monsieur Jean-Claude BRIENT ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Claude BRIENT, directeur de l'unité UMR7638, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Claude BRIENT, délégation de signature est donnée à Monsieur Pascal PAGANINI, directeur de recherche, Madame Thu BIZAT, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161491DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Emmanuel BROUILLET*, directeur de l'unité *UMR9199* intitulée *Laboratoire de maladies neurodégénératives : mécanismes, thérapeutiques et imagerie*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9199, intitulée « Laboratoire de maladies neurodégénératives : mécanismes, thérapeutiques et imagerie », dont le directeur est Monsieur Emmanuel BROUILLET ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Emmanuel BROUILLET, directeur de l'unité UMR9199, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Emmanuel BROUILLET, délégation de signature est donnée à Monsieur Gilles BONVENTO, directeur de recherche, Monsieur Philippe HANTRAYE, directeur de recherche, et Monsieur Marc DHENAIN, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161511DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Madame Irène BUVAT-GUILLEMET*, directeur de l'unité *ERL9218* intitulée *Imagerie moléculaire in vivo*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142130DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité ERL9218, intitulée « Imagerie moléculaire in vivo », dont le directeur est Madame Irène BUVAT-GUILLEMET ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Irène BUVAT-GUILLEMET, directeur de l'unité ERL9218, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Irène BUVAT-GUILLEMET, délégation de signature est donnée à Monsieur Claude COMTAT, ingénieur-chercheur CEA, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161512DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Pierre CAPY*, directeur de l'unité *FR3284* intitulée *Institut diversité, écologie et évolution du vivant*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142124DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité FR3284, intitulée « Institut diversité, écologie et évolution du vivant », dont le directeur est Monsieur Pierre CAPY ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Pierre CAPY, directeur de l'unité FR3284, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre CAPY, délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-François SILVAIN, directeur de recherche, Monsieur Paul LEADLEY, professeur, et Monsieur Dominique DE VIENNE, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161536DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Vincent CASSE*, directeur de l'unité *UMR8539* intitulée *Laboratoire de météorologie dynamique*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2014, de l'unité UMR8539, intitulée « Laboratoire de météorologie dynamique », dont le directeur est Monsieur Vincent CASSE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Vincent CASSE, directeur de l'unité UMR8539, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Vincent CASSE, délégation de signature est donnée à Monsieur Frédéric HOURDIN, directeur de recherche, Monsieur Bernard LEGRAS, directeur de recherche, et Monsieur Albert HERTZOG, maître de conférences, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161537DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Pascal CHABERT*, directeur de l'unité *UMR7648* intitulée *Laboratoire de physique des plasmas*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7648, intitulée « Laboratoire de physique des plasmas », dont le directeur est Monsieur Pascal CHABERT ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Pascal CHABERT, directeur de l'unité UMR7648, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal CHABERT, délégation de signature est donnée à Madame Pascale HENNEQUIN, directrice de recherche, Monsieur Dominique DELCOURT, directeur de recherche, Madame Dominique FONTAINE, directrice de recherche, et Monsieur Edouard BOUCHET, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161558DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Eric CHASSEFIERE*, directeur de l'unité *UMR8148* intitulée *Géosciences Paris-Sud*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8148, intitulée « Géosciences Paris-Sud », dont le directeur est Monsieur Eric CHASSEFIERE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Eric CHASSEFIERE, directeur de l'unité UMR8148, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric CHASSEFIERE, délégation de signature est donnée à Monsieur Christophe COLIN, professeur, Madame Chantal ROCK, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161559DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Christophe CLANET*, directeur de l'unité *UMR7646* intitulée *Laboratoire d'hydrodynamique*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7646, intitulée « Laboratoire d'hydrodynamique », dont le directeur est Monsieur Christophe CLANET ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Christophe CLANET, directeur de l'unité UMR7646, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Christophe CLANET, délégation de signature est donnée à Monsieur Sébastien MICHELIN, maître de conférences, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161560DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Madame Elsa CORTIJO*, directeur de l'unité *UMR8212* intitulée *Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8212, intitulée « Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement », dont le directeur est Madame Elsa CORTIJO ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Elsa CORTIJO, directeur de l'unité UMR8212, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Elsa CORTIJO, délégation de signature est donnée à Madame Sabrina FORMUSO, ingénieure d'étude, Monsieur François-Marie BREON, chercheur CEA, Monsieur Philippe BOUSQUET, professeur, et Madame Valérie SETTI, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161561DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Martin CRESPI*, directeur de l'unité *UMR9213* intitulée *Institut des sciences des plantes de Paris Saclay*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9213, intitulée « Institut des sciences des plantes de Paris Saclay », dont le directeur est Monsieur Martin CRESPI ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Martin CRESPI, directeur de l'unité UMR9213, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Martin CRESPI, délégation de signature est donnée à Monsieur Arnaud CHARPENTIER, ingénieur d'étude, Monsieur Michael HODGES, directeur de recherche, et Madame Mélanie ATLAN, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161563DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Luc DARRASSE*, directeur de l'unité *UMR8081* intitulée *Imagerie par résonance magnétique médicale et multi-modalités*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8081, intitulée « Imagerie par résonance magnétique médicale et multi-modalités », dont le directeur est Monsieur Luc DARRASSE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Luc DARRASSE, directeur de l'unité UMR8081, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161564DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Luc DARRASSE*, directeur de l'unité *GDR3271* intitulée *Imagerie in vivo*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC130184DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2013, de l'unité GDR3271, intitulée « Imagerie in vivo », dont le directeur est Monsieur Luc DARRASSE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Luc DARRASSE, directeur de l'unité GDR3271, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161565DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur François DAVIAUD*, directeur de l'unité *UMR3680* intitulée *Service de physique de l'état condensé*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142120DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR3680, intitulée « Service de physique de l'état condensé », dont le directeur est Monsieur François DAVIAUD ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur François DAVIAUD, directeur de l'unité UMR3680, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur François DAVIAUD, délégation de signature est donnée à Monsieur Patrice ROCHE, chercheur CEA, Madame Céline FIORINI, ingénieure CEA, et Monsieur Christian URBINA, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161566DR04**

**Décision portant délégation de signature à Madame Anne DE BOUARD LIBERGE, directeur de l'unité UMR7641 intitulée Centre de mathématiques appliquées,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7641, intitulée « Centre de mathématiques appliquées », dont le directeur est Madame Anne DE BOUARD LIBERGE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Anne DE BOUARD LIBERGE, directeur de l'unité UMR7641, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne DE BOUARD LIBERGE, délégation de signature est donnée à Madame Nasséra NAAR, ingénieure de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161567DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Christophe DE LA TAILLE*, directeur de l'unité *UMS3605* intitulée *Organisation de micro-électronique générale avancée*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142126DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMS3605, intitulée « Organisation de micro-électronique générale avancée », dont le directeur est Monsieur Christophe DE LA TAILLE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Christophe DE LA TAILLE, directeur de l'unité UMS3605, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Christophe DE LA TAILLE, délégation de signature est donnée à Madame Nathalie SEGUIN-MOREAU, ingénieure de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161570DR04**

**Décision portant délégation de signature à Madame Anne DECOURCHELLE, directeur de l'unité UMR7158 intitulée *Astrophysique, interprétation - modélisation, Paris-Saclay*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2014, de l'unité UMR7158, intitulée « Astrophysique, interprétation - modélisation, Paris-Saclay » ;

**Vu** la décision DEC141643INSU nommant Madame Anne DECOURCHELLE directeur de l'unité à compter du 01/01/2014 ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Anne DECOURCHELLE, directeur de l'unité UMR7158, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne DECOURCHELLE, délégation de signature est donnée à Madame Pascale DELBOURGO, ingénieure-chercheuse CEA, Monsieur Pierre-Alain DUC, directeur de recherche, et Madame Isabelle GRENIER, professeure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161571DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Sébastien DESCOTES-GENON*, directeur de l'unité *UMR8627* intitulée *Laboratoire de physique théorique*,  
par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8627, intitulée « Laboratoire de physique théorique », dont le directeur est Monsieur Sébastien DESCOTES-GENON ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Sébastien DESCOTES-GENON, directeur de l'unité UMR8627, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Sébastien DESCOTES-GENON, délégation de signature est donnée à Monsieur Philippe BOUCAUD, chargé de recherche, Madame Odile HECKENAUER, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161572DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Yannick DONNADIEU*, directeur de l'unité *GDR3641* intitulée *Climat, environnement et vie : les apports du pré-quatenaire*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC140018DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2014, de l'unité GDR3641, intitulée « Climat, environnement et vie : les apports du pré-quatenaire », dont le directeur est Monsieur Yannick DONNADIEU ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Yannick DONNADIEU, directeur de l'unité GDR3641, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161573DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Madame Danielle DOWEK*, directeur de l'unité *FR2764* intitulée *Fédération lumière matière*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142124DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité FR2764, intitulée « Fédération lumière matière », dont le directeur est Madame Danielle DOWEK ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Danielle DOWEK, directeur de l'unité FR2764, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Danielle DOWEK, délégation de signature est donnée à Monsieur Sagayaradje DESSAINTS, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161620DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Olivier DULIEU*, directeur de l'unité *GDR3575* intitulée *Dynamique quantique dans les systèmes moléculaires : théorie, modélisation, simulation*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC130184DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2013, de l'unité GDR3575, intitulée « Dynamique quantique dans les systèmes moléculaires : théorie, modélisation, simulation », dont le directeur est Monsieur Olivier DULIEU ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Olivier DULIEU, directeur de l'unité GDR3575, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161622DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Hervé DUMEZ*, directeur de l'unité *UMR9217* intitulée *Institut interdisciplinaire de l'innovation*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR9217, intitulée « Institut interdisciplinaire de l'innovation », dont le directeur est Monsieur Hervé DUMEZ ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Hervé DUMEZ, directeur de l'unité UMR9217, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé DUMEZ, délégation de signature est donnée à Madame Florence CHARUE-DUBOC, directrice de recherche, Madame Valérie FERNANDEZ, professeure, Monsieur Christian LICOPPE, enseignant-chercheur, Monsieur Alexandre MALLARD, directeur de recherche, et Blanche SEGRESTIN, professeure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161623DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Bruno ESPAGNON*, directeur de l'unité *UMR8608* intitulée *Institut de physique nucléaire d'Orsay*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8608, intitulée « Institut de physique nucléaire d'Orsay » ;

**Vu** la décision DEC160869IN2P3 nommant Monsieur Bruno ESPAGNON directeur de l'unité à compter du 01/05/2016 ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Bruno ESPAGNON, directeur de l'unité UMR8608, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bruno ESPAGNON, délégation de signature est donnée à Madame Catherine SALOU, ingénieure de recherche, Monsieur Jean-Sébastien BOUSSON, ingénieur de recherche, et Madame Marcella GRASSO, chargée de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161625DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Elias FATTAL*, directeur de l'unité *UMR8612* intitulée *Institut Galien Paris Sud*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8612, intitulée « Institut Galien Paris Sud », dont le directeur est Monsieur Elias FATTAL ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Elias FATTAL, directeur de l'unité UMR8612, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Elias FATTAL, délégation de signature est donnée à Madame Sylvie ZEMMOUR, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161626DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Denis FAURE*, directeur de l'unité *GDR3692* intitulée *Génomique environnementale*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142134DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité GDR3692, intitulée « Génomique environnementale », dont le directeur est Monsieur Denis FAURE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Denis FAURE, directeur de l'unité GDR3692, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161627DR04**

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Bruno FIGADERE, directeur de l'unité UMR8076 intitulée *Biomolécules : conception, isolement et synthèse*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8076, intitulée « Biomolécules : conception, isolement et synthèse », dont le directeur est Monsieur Bruno FIGADERE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Bruno FIGADERE, directeur de l'unité UMR8076, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bruno FIGADERE, délégation de signature est donnée à Monsieur Mouad ALAMI, directeur de recherche, Madame Agnès BERTON, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161628DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Rodolphe FISCHMEISTER*, directeur de l'unité *UMS3679* intitulée *Institut Paris Saclay d'innovation thérapeutique*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142126DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMS3679, intitulée « Institut Paris Saclay d'innovation thérapeutique », dont le directeur est Monsieur Rodolphe FISCHMEISTER ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Rodolphe FISCHMEISTER, directeur de l'unité UMS3679, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Rodolphe FISCHMEISTER, délégation de signature est donnée à Madame Elisabeth CERNEAZ, ingénieure de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161629DR04**

**Décision portant délégation de signature à Madame Pascale FOURS-LEYLEKIAN, directeur de l'unité GDR3732 intitulée Matériaux, états électroniques et couplages non-conventionnels, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC151307DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2016, de l'unité GDR3732, intitulée « Matériaux, états électroniques et couplages non-conventionnels », dont le directeur est Madame Pascale FOURS-LEYLEKIAN ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Pascale FOURS-LEYLEKIAN, directeur de l'unité GDR3732, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

**DEC161630DR04**

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Yves FREGNAC*, directeur de l'unité *FRE3693* intitulée *Unité de neurosciences, information et complexité*, par le délégué régional par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Jean-Jacques GUILLEMINOT délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er août 2016 ;

**Vu** la décision DEC142122DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité FRE3693, intitulée « Unité de neurosciences, information et complexité », dont le directeur est Monsieur Yves FREGNAC ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Yves FREGNAC, directeur de l'unité FRE3693, à l'effet de signer, au nom du délégué régional par intérim, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yves FREGNAC, délégation de signature est donnée à Monsieur Daniel Ernesto SHULZ, directeur de recherche, Madame Irina KOPYSOVA, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> août 2016

Jean-Jacques GUILLEMINOT  
Délégué régional par intérim Ile-de-France Sud

DEC161506DR06

**Décision portant délégation de signature à M. Vincent Chambarlhac pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR7366 intitulée Centre Georges Chevrier (C.G.C.)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133017DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n°7366, intitulée Centre Georges Chevrier dont le directeur est M.Bertrand Tillier;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Vincent Chambarlhac, maître de conférences à l'Université de Bourgogne, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Dijon, le 01/07/2016

Le directeur d'unité

Bertrand Tillier



DEC161852DR06

**Décision portant délégation de signature à Lucy Moser-Jauslin et Daniele Faenzi pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5584 intitulée Institut de Mathématiques de Bourgogne.**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR5584, intitulée Institut de Mathématiques de Bourgogne, dont le directeur est M. Abderrahim Jourani.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à **Lucy Moser-Jauslin**, Professeur à l'université de Bourgogne, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Lucy Moser-Jauslin, délégation est donnée à **Daniele Faenzi**, Professeur à l'Université de Bourgogne aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Dijon, le 1<sup>er</sup> septembre 2016

Le directeur d'unité,

Abderrahim Jourani

DEC161991DR06

**Décision portant délégation de signature à M. Sylvain Picaud, directeur de l'unité UMR6213 intitulée Univers, Transport, Interfaces Nanostructures, Atmosphère et Environnement, Molécules par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 portant nomination de Mme Muriel Sinanidès aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité UMR6213, intitulée Univers, Transport, Interfaces Nanostructures, Atmosphère et Environnement, Molécules dont le directeur est M. Sylvain Picaud ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à **M. Sylvain Picaud**, directeur de l'unité UMR6213, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Sylvain Picaud**, délégation de signature est donnée à **M. Jean-Yves Hihn**, Professeur des universités et Directeur Adjoint, et à **Mme Christiane Grillier**, Ingénieur d'études à l'Université de Franche-Comté, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC152531DR06 du 1er janvier 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 1er septembre 2016.

La déléguée régionale  
Muriel Sinanidès

DEC161992DR06

**Décision portant délégation de signature à Jean-Yves Hihn et Christiane Grillier pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6213 intitulée Univers, Transport, Interfaces Nanostructures, Atmosphère et Environnement, Molécules.**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC122742DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité UMR6213, intitulée Univers, Transport, Interfaces Nanostructures, Atmosphère et Environnement dont le directeur est Sylvain Picaud ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à **M. Jean-Yves Hihn**, Professeur des universités et directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves Hihn, délégation est donnée à **Mme Christiane Grillier**, Ingénieur d'études à l'Université de Franche-Comté, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Besançon, le 1er septembre 2016

Le directeur d'unité

Sylvain Picaud

## **DEC162163DAJ**

Décision portant modification de la décision DEC152286DAJ du 9 novembre 2015 portant délégation de signature à Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale Centre-Est

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC152277DAJ du 9 novembre 2015 portant nomination de Mme Muriel Sinanidès aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est ;

**Vu** la décision DEC152286DAJ du 9 novembre 2015 portant délégation de signature à Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale Centre-Est ;

**Vu** la décision DEC160522DAJ du 1<sup>er</sup> mars 2016 portant modification de la décision DEC152286DAJ du 9 novembre 2015 portant délégation de signature à Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale Centre-Est ;

### **DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A l'article 4 de la décision DEC152286DAJ susvisée, après les termes « *adjointe à la responsable du service des ressources humaines* », sont ajoutés les termes « *et Mme Caroline François, responsable de la formation permanente du service des ressources humaines* ».

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31 août 2016



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

DEC161994DR06

**Décision portant délégation de signature à Mme Christiane Grillier pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR3622 intitulée GDR SUIE**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC140018DGDS du 13 janvier 2014 portant création de l'unité GDR3622, intitulée GDR SUIE, dont le directeur est Sylvain Picaud;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à **Mme Christiane Grillier**, Ingénieur d'études à l'Université de Franche-Comté, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Besançon, le 1er septembre 2016.

Le directeur d'unité  
Sylvain Picaud



DEC161850DR06

**Décision portant délégation de signature à M. Abderrahim Jourani directeur de l'unité UMR5584 intitulée Institut de Bourgogne par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire.**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 portant nomination de Mme Muriel Sinanidès aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR5584, intitulée Institut de Mathématiques de Bourgogne, dont le directeur est M. Abderrahim Jourani ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. **Abderrahim Jourani**, directeur de l'unité UMR5584, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Abderrahim Jourani, délégation de signature est donnée à Mme Lucy Moser-Jauslin, Professeur à l'université de Bourgogne et à M. Daniele Faenzi, Professeur à l'Université de Bourgogne aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n°DEC152528DR06 du 1<sup>er</sup> janvier 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 01 septembre 2016

La déléguée régionale  
Muriel Sinanidès

DEC161993DR06

**Décision portant délégation de signature à M. Sylvain Picaud, directeur de l'unité GDR3622 intitulée GDR SUIE, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC152277DAJ portant nomination de Mme Muriel Sinanidès aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016;

**Vu** la décision DEC140018DGDS du 13 janvier 2014 portant création de l'unité GDR3622, intitulée GDR SUIE, dont le directeur est Sylvain Picaud ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à **M. Sylvain Picaud**, directeur de l'unité GDR3622, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sylvain Picaud, délégation de signature est donnée à **Mme Grillier Christiane**, Ingénieur d'études à l'Université de Franche-Comté, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC152525DR06 du 1<sup>er</sup> janvier 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 1<sup>er</sup> septembre 2016

La déléguée régionale  
Muriel Sinanidès

## **DEC162160DR07**

*Décision portant modification de la décision n° DEC160333DR07 du 1 janvier 2016 portant délégation de signature à Mme Angela SIRIGU, directeur de l'unité UMR5229 intitulée Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire*

### **LE DELEGUE REGIONAL**

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5229, intitulée Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod, dont la directeur est Mme Angela SIRIGU ;

Vu la décision DEC160333DR07 du 1 janvier 2016 donnant délégation de signature à Mme Angela SIRIGU, directrice de l'unité UMR5229 intitulée Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire ;

## **Décide**

### **Article 1er**

L'article 2 de la décision n° DEC160333DR07 du 1er Janvier 2016 susvisée est modifié comme suit :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Angela SIRIGU, délégation de signature est donnée à M. Léon TREMBLAY, Directeur adjoint, et à M. Jean-René DUHAMEL, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1er.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Villeurbanne, le 1er septembre 2016

Le délégué régional  
Frédéric Faure

## **DEC162149DR07**

*Décision portant délégation de signature à M. Mathieu DISANT, directeur de l'unité UMR5137 intitulée Centre de Recherches Critiques sur le Droit, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire*

### **LE DELEGUE REGIONAL**

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5137, intitulée Centre de Recherches Critiques sur le Droit, dont le directeur est M. Mathieu DISANT ;

## **Décide**

### **Article 1er**

Délégation est donnée à M. Mathieu DISANT, directeur de l'unité UMR5137, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1- les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
- 2- les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
- 3- les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Mathieu DISANT, délégation de signature est donnée à M. Olivier LECLERC, Chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1er.

### **Article 3**

Les décisions antérieures donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire sont abrogées.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Villeurbanne, le 1er juillet 2016

Le délégué régional  
Frédéric Faure

---

<sup>1</sup> Soit jusqu'à 135 000 Euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2016



## **DEC161818DAJ**

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Eric Buffenoir, délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la délibération du conseil d'administration du CNRS du 6 décembre 2012 autorisant la signature de l'ensemble des actes relatifs à l'acquisition de la part d'indivision de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) sur la parcelle ZA 12 de la commune de L'Houmeau ;

**Vu** la décision DEC150269DAJ du 17 juin 2016 portant nomination de M. Eric Buffenoir aux fonctions de délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes ;

**Vu** le projet d'acte authentique de vente à titre de licitation faisant cesser l'indivision sur la parcelle ZA 12 de la commune de L'Houmeau, située au lieu-dit « Le Plomb » d'une contenance de 7 hectares, 10 ares et 70 centiares, conclu entre l'IFREMER et le CNRS ;

### **DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation est donnée à M. Eric Buffenoir, délégué régional pour la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'acte authentique de vente à titre de licitation faisant cesser l'indivision sur la parcelle ZA 12 de la commune de L'Houmeau, située au lieu-dit « Le Plomb » d'une contenance de 7 hectares, 10 ares et 70 centiares, conclu entre l'IFREMER et le CNRS.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

**DEC161508dr08**

**Décision portant délégation de signature à M. Thierry MAGALLON pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7247 intitulée « Physiologie de la Reproduction et des Comportements » - PRC.**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7247, intitulée « Physiologie de la Reproduction et des Comportements » - PRC, dont le directeur est M. Florian GUILLOU ;

**DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Thierry MAGALLON, Ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

### **Article 2**

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry MAGALLON, délégation est donnée à M. Jacky WOJTENKA, Ingénieur d'études, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry MAGALLON et de M. Jacky WOJTENKA, délégation est donnée à Mme Marie BRICHET, Ingénieure d'études, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

### **Article 4**

La décision n°DEC160250dr08 du 09 février 2016 donnant délégation de signature au titre de la personne responsable des marchés est abrogée.

### **Article 5**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 6**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nouzilly, le 05 juillet 2016

Le directeur d'unité  
Florian GUILLOU

**DEC162124dr08**

**Décision portant délégation de signature à M. Florian GUILLOU, directeur de l'unité GDR3606 intitulée « Approche intégrative et translationnelle de la reproduction animale et humaine » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC150269DAJ du 05 février 2015 nommant M. Eric BUFFENOIR délégué régional pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes à compter du 09 février 2015 ;

**Vu** la décision DEC140018DGDS du 13 janvier 2014 portant création de l'unité GDR3606, intitulée « Approche intégrative et translationnelle de la reproduction animale et humaine » ;

**Vu** la décision DEC162963INSB du 26 janvier 2016 portant nomination de M. Florian GUILLOU aux fonctions de directeur de l'unité GDR3606 intitulée « Approche intégrative et translationnelle de la reproduction animale et humaine » ;

**DECIDE :**

## Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Florian GUILLOU, directeur de l'unité GDR3606, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 16 août 2016

Le délégué régional  
Eric BUFFENOIR

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC162172DR11

**Décision portant délégation de signature à M. Gioacchino VIGGIANI, directeur de l'unité UMR5521 intitulée Sols, solides, structures et risques (3SR), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LE DELEGUE REGIONAL,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement, pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, de l'unité UMR5521 intitulée Sols, solides, structures et risques (3SR), dont le directeur est M. Gioacchino VIGGIANI, et MM. Robert PEYROUX, Frédéric DUFOUR et Pascal VILLARD, directeurs adjoints ;

**Vu** la décision DEC162027INSIS portant nomination de M. Pierre BESUELLE aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5521 intitulée Sols, solides, structures et risques (3SR) ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Gioacchino VIGGIANI, directeur de l'unité UMR5521, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du



Délégation Alpes

[www.cnrs.fr/alpes](http://www.cnrs.fr/alpes)

25, rue des Martyrs - BP 166  
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00  
F. 04 76 88 11 61



2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gioacchino VIGGIANI, délégation de signature est donnée à M. Pierre BESUELLE, CR1 CNRS, directeur adjoint, M. Robert PEYROUX, CR1 CNRS, directeur adjoint, et M. Pascal VILLARD, PU1 UGA, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> dans la limite de 10.000 €, à Mme Sonia MARTINATO, CDI INPG SA, responsable financière et à Mme Shéhérazade MEZENNER, AI CNRS, responsable administratif aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> dans la limite de 5.000 €

## Article 3

La décision n° DEC160058DR11 du 25 janvier 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

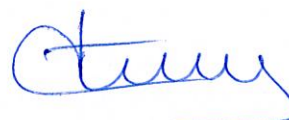
## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 29 août 2016



Le délégué régional  
Jérôme VITRE



Délégation Alpes

[www.cnrs.fr/alpes](http://www.cnrs.fr/alpes)

25, rue des Martyrs - BP 166  
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00  
F. 04 76 88 11 61



**DEMANDE DE SPECIMEN DE SIGNATURE  
POUR ÉTABLIR LES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE**

Je soussigné(e), ..... Gioacchino VIGGIANI..... E-mail :cino.viggiani@3sr-grenoble.fr....., Directeur de l'unité : 3SR  
 Code Unité : ...UMR5521..... Intitulé : .....LABORATOIRE SOLS, SOLIDES, STRUCTURES ET RISQUES.....  
 Adresse : Bâtiment GALILEE - 1270 rue de la Piscine – Domaine Universitaire – St Martin d'Hères

- ❖ **Sollicite une délégation de signature pour signer pour moi-même et les agents proposés ci-après, au nom du Délégué régional Alpes du CNRS, ordonnateur secondaire :**
  - les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié à la date de signature de l'acte (soit 135 000 HT au 01/01/2016), dans la limite des crédits de l'unité,
  - et les ordres de missions ainsi que les bons de transport afférents, présentés aux agences agréées par la Délégation Alpes (possibilité ouverte aux seules unités équipées de GESLAB).

QUALITE	NOM ET PRENOM Grade et Fonction (Les personnes en CDD ne peuvent pas faire l'objet d'une délégation de signature)	SPECIMEN DE SIGNATURE	COMMANDES DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT (Oui/Non)	ORDRES DE MISSIONS ET BONS DE TRANSPORTS AFFERENTS (Oui/Non)	LIMITE EVENTUELLE (à préciser si inférieur à 135 000 € HT)
Responsable de l'unité	VIGGIANI Gioacchino PR. UGA / Directeur		OUI	OUI	
Mandataire éventuel	BESUELLE Pierre CR CNRS / Directeur Adjoint		OUI	OUI	10 000 € H.T
Mandataire éventuel	PEYROUX Robert CR CNRS / Directeur Adjoint		OUI	OUI	10 000 € H.T
Mandataire éventuel	VILLARD Pascal PR. UGA / Directeur Adjoint		OUI	OUI	10 000 € H.T
Mandataire éventuel	MARTINATO Sonia CDI IESA / Resp. Financière		OUI	OUI	5 000 € H.T
Mandataire éventuel	MEZENNER Shéhérazade AI CNRS/ Resp. Administratif		OUI	OUI	5 000 € H.T

Date : ....25/08/2016.....



**DEC162076DR11**

**Décision portant délégation de signature à Michel DIETRICH, directeur de l'unité UMS832, intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

**Vu** la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement, pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, de l'unité UMS832 intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG), dont le directeur par intérim est M. Michel FILY ;

**Vu** la décision DEC161841INSU du 26 juillet 2016 portant nomination de M. Michel DIETRICH, aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service UMS832 intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG).

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Michel DIETRICH, directeur de l'unité UMS832, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Alpes

[www.cnrs.fr/alpes](http://www.cnrs.fr/alpes)

25, rue des Martyrs - BP 166  
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00  
F. 04 76 88 11 61

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement M. Michel DIETRICH, délégation de signature est donnée à M. Hans Werner JACOBI, CR CNRS, Mme Leslie HOLLETT, IE UGA, responsable administrative, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> dans la limite de 10.000 euros, à Mme Hélène HOSTACHY, AI CNRS, gestionnaire financière, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> dans la limite de 5.000 euros.

## Article 3

La décision n° DEC161038DR11 du 11 mai 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

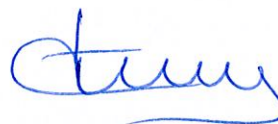
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 23 août 2016

Le délégué régional  
Jérôme VITRE



Délégation Alpes

[www.cnrs.fr/alpes](http://www.cnrs.fr/alpes)

25, rue des Martyrs - BP 166  
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00  
F. 04 76 88 11 61





**DEMANDE DE SPECIMEN DE SIGNATURE  
POUR ÉTABLIR LES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE**

Je soussigné(e), Michel Dietrich.....

E-mail : Michel.dietrich@ig.grenoble.fr, Directeur de l'unité : UHS OSUG 832

Code Unité : UHS 832.....

Intitulé : Observatoire des Sciences de l'Université de Grenoble.....

Adresse : 122, rue de la Piscine - Domaine universitaire - 38400 SNT.....

- ❖ **Sollicite une délégation de signature pour moi-même et les agents proposés ci-après, au nom du Délégué régional Alpes du CNRS, ordonnateur secondaire :**
  - les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié à la date de signature de l'acte (soit 135 000 HT au 01/01/2016), dans la limite des crédits de l'unité,
  - et les ordres de missions ainsi que les bons de transport afférents, présentés aux agences agréées par la Délégation Alpes (possibilité ouverte aux seules unités équipées de GESLAB).

QUALITE	NOM ET PRENOM Grade et Fonction (Les personnes en CDD ne peuvent pas faire l'objet d'une délégation de signature)	SPECIMEN DE SIGNATURE	COMMANDES DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT (Oui/Non)	ORDRES DE MISSIONS ET BONS DE TRANSPORTS AFFERENTS (Oui/Non)	LIMITE EVENTUELLE (à préciser si inférieur à 135 000 € HT)
Responsable de l'unité	<u>Dietrich Michel</u> <u>DR - DU OSUG</u>	<u>M. Dietrich</u>			
Mandataire éventuel	<u>Horbachy Hélène</u> <u>AI - Gestionnaire</u>	<u>[Signature]</u>	<u>OUI</u>	<u>OUI</u>	<u>5 000 €</u>
Mandataire éventuel	<u>HOUETT Sophie</u> <u>IE - Resp. Admin.</u>	<u>[Signature]</u>	<u>OUI</u>	<u>OUI</u>	<u>10 000 €</u>
Mandataire éventuel	<u>JACOBI Hans-Werner</u> <u>DR - Adjoint OSUG</u>	<u>Jacobi</u>	<u>OUI</u>	<u>OUI</u>	<u>—</u>

Date : 25/04/2016.....

Document original à retourner au Délégué régional CNRS – Alpes – 25, rue des Martyrs – BP 166 – 38042 Grenoble Cedex 9

Dossier suivi par : Isabelle CIEREN – Tél. : 04 76 88 11 67 – Fax : 04 76 88 11 61 – E-mail : [isabelle.cieren@dr11.cnrs.fr](mailto:isabelle.cieren@dr11.cnrs.fr)

**DEC162081DR11**

**Décision portant délégation de signature à M. Stéphane LABBE, directeur de l'unité UMR5224 intitulée Laboratoire Jean Kuntzmann (LJK), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement, pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, de l'unité UMR5224 intitulée *Laboratoire* Jean Kuntzmann (LJK), dont le directeur est M. Eric BONNETIER ;

**Vu** la décision DEC 161467INSMI du 27 juillet 2016 portant nomination de M. Stéphane LABBE aux fonctions de directeur de l'unité UMR5224 intitulée Laboratoire Jean Kuntzmann (LJK).

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M Stéphane LABBE, directeur de l'unité UMR5224, à l'effet de signer, au nom délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane LABBE, délégation de signature est donnée à M. Eric BLAYO, PR UGA, Mme Valérie PERRIER, PR Grenoble INP, et à Mme Delphine FAVRE-GIRAUD, IE CNRS, responsable administrative, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC160966DR11 du 22 avril 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 23 août 2016

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Le délégué régional  
Jérôme VITRE

**DEC162143DR11**

**Décision portant délégation de signature à Mme Violaine LOUVET, directrice de l'unité UMS3758 intitulée Grenoble Alpes Recherche-Infrastructure de Calcul Intensif et de Données (GRICAD), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

**Vu** la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 portant création, pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, de l'unité UMS3758 intitulée Grenoble Alpes Recherche-Infrastructure de Calcul Intensif et de Données (GRICAD) dont la directrice est Mme Violaine LOUVET;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Violaine LOUVET, directeur de l'unité UMS3758, à l'effet de signer, au nom délégué régional,

pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement Mme Violaine LOUVET, délégation de signature est donnée à Mme Myriam LAURENS, AI CNRS, responsable financière et comptable, responsable du pôle Données, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC160970DR11 du 25 avril 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 23 août 2016

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Le délégué régional  
Jérôme VITRE

## **DEC161583DR12**

**Décision portant délégation de signature à Mme Hélène VICQ pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7373 intitulée Institut de Mathématiques de Marseille**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133017DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR7373, intitulée Institut de Mathématiques de Marseille, dont le directeur est M. Bruno TORRESANI ;

**Vu** la décision DEC152404INSMI du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Raphaèle HERBIN, directrice de l'unité UMR7373, intitulée Institut de Mathématiques de Marseille ;

**DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Hélène VICQ, IR, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

### **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 27 juin 2016

La directrice d'unité  
Raphaèle HERBIN

## **DEC161582DR12**

**Décision portant délégation de signature à Mme Raphaèle HERBIN, directrice de l'unité UMR7373 intitulée Institut de mathématiques de Marseille, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

### **LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133017DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR7373, intitulée Institut de Mathématiques de Marseille, dont le directeur est M. Bruno TORRESANI ;

**Vu** la décision DEC152404INSMI du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Raphaèle HERBIN, directrice de l'unité UMR7373, intitulée Institut de Mathématiques de Marseille ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Raphaèle HERBIN, directrice de l'unité UMR7373, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Raphaële HERBIN**, délégation de signature est donnée à Mme Anne PICHON, Professeur, M. Michel BOILEAU, Professeur, et Mme Hélène VICQ, IR, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> à compter du 1er janvier 2016.

## Article 3

La décision n° DEC152150DR12 du 01/10/2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 27 juin 2016

Le délégué régional  
Younis HERMES

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

**DEC162026DR12**

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7306 intitulée Institut de recherches asiatiques**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse ;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7306, intitulée « Institut de recherches asiatiques », dont le directeur est Noel DUTRAIT ;

**Vu** la décision DEC160332INSHS du 29 février 2016 portant nomination de Guy FAURE en tant que directeur par intérim de l'unité UMR7306, intitulée « Institut de recherches asiatiques » ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7306 intitulée Institut de recherches asiatiques.

**Article 2 : Composition**

En application de l'article 3 de la décision du 28 octobre 1992, l'assemblée générale composée de l'ensemble des électeurs, constitue le conseil de laboratoire.

Si l'effectif de l'unité venait à dépasser 30 électeurs, le conseil de laboratoire sera composé et désigné selon les dispositions des articles 3 et 4 modifiés de la décision du 28 octobre 1992.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 25 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Younis HERMES

DEC162018DR12

**Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7340 intitulée Laboratoire de mécanique, modélisation et procédés propres**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7340, intitulée « Laboratoire de mécanique, modélisation et procédés propres », dont le directeur est Patrick BONTOUX ;

**Vu** la décision DEC152080INSIS du 15 octobre 2015 nommant M. Pierre SAGAUT directeur de l'UMR7340, Laboratoire de mécanique, modélisation et procédés propres, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015 ;

**DECIDE :**

#### **Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7340.

#### **Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 14 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint de l'unité ;
- 7 membres élus : 5 pour le collège des enseignants-chercheurs, 1 pour le collège des chercheurs, 1 pour le collège des doctorants ;
- 5 membres nommés.

#### **Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

#### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 22 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Younis HERMES



## **DEC161584DR12**

**Décision portant délégation de signature à Mme Ariel MENDEZ, directrice de l'unité UMR7317 intitulée Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

### **LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010 ;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7317, intitulée « Laboratoire d'économie et de sociologie du travail » dont la directrice est Mme Ariel MENDEZ ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Ariel MENDEZ, directrice de l'unité UMR7317, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris

en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Ariel MENDEZ**, délégation de signature est donnée à Mme Delphine MERCIER, directrice adjointe, Mme Nathalie BESSET, IE, Mme Anne BONNEVILLE, IE, aux fins mentionnées à l'article 1er.

## Article 3

La décision n° DEC120167DR12 du 02/01/2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 27 juin 2016

Le délégué régional  
Younis HERMES

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

## **DEC161813DR12**

**Décision portant délégation de signature à M. Liva RALAIVOLA, directeur de l'unité UMR7279 intitulée Laboratoire d'informatique de Marseille, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

### **LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010 ;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7279 intitulée « Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Marseille », dont le directeur est Jean-Marc TALBOT ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7279, intitulée « Laboratoire d'informatique de Marseille », dont le directeur est Liva RALAIVOLA ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Liva RALAIVOLA directeur de l'unité UMR7279, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Liva RALAIVOLA, délégation de signature est donnée à M. Yann VAXES, Professeur, et à Mme Martine QUESSADA, IE, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC152211DR12 du 2 octobre 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 1er juillet 2016

Le délégué régional  
Younis HERMES

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

## **DEC161544DAJ**

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la circonscription Aquitaine

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine ;

**Vu** le mandat conclu le 19 juin 2014 entre l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et le CNRS pour l'élaboration, la négociation et la signature de l'ensemble des contrats de toute nature d'un montant inférieur ou égal à deux cent mille euros impliquant les unités suivantes : FR n°2952 , UMS n°3360, UMR n°5142, UMR n°5150, UMR n°5254, UMR n° 5478 ;

**Vu** le mandat conclu le 14 novembre 2014 entre l'Université de Bordeaux et le CNRS pour l'élaboration, la négociation et la signature de l'ensemble des contrats de toute nature d'un montant inférieur ou égal à cent cinquante mille euros impliquant les unités suivantes : UMR n°5248, UMR n°5255, UMR n°5199, UMR n°5800, UMR n°5164, UMR n°5200, UMR n°5234, UMR n°5287, UMR n°5293, UMR n°5536, UMS n°3427, UMS n°3428, USR n°3413, UMR n°5113, UMR n°5114, UMR n°5116, UMR n°5218, UMR n°5295, UMR n°5251, UMS n°2567, UMR n°5804, UMR n°5805 ;

**Vu** le mandat conclu le 14 novembre 2014 entre l'Université de Bordeaux et le CNRS pour l'élaboration, la négociation et la signature de l'ensemble des contrats de toute nature d'un montant inférieur ou égal à cent cinquante mille euros impliquant les unités suivantes : UMR n°5797, UMR n°5258, UMR n°5629, UMR n°5801, UMS n°3033, FR n°2707, FR n°3297, UMR n°5107, UMR n°5298, UMR n°5798, UMR n°5095, UMR n°5296, UMR n°5297, UMS n°3420, UMR n°5185, UMS n°3657, UMR n°362S ;

**Vu** le projet d'avenant conclu entre l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et le CNRS portant prorogation du mandat conclu le 19 juin 2014 susvisé ;

**Vu** les deux projets d'avenants conclus entre l'Université de Bordeaux et le CNRS portant prorogation des mandats conclus le 14 novembre 2014 susvisés ;



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

**Art.2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 août 2016

Alain Fuchs

## **DEC161888DAJ**

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la circonscription Aquitaine

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC090050DR15 du 19 novembre 2009 portant nomination de Mme Christine Mahodaux aux fonctions de responsable du service partenariat et valorisation ;

**Vu** la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions déléguée régionale de la circonscription Aquitaine ;

**Vu** le projet de bulletin pour la souscription de 1349 actions ordinaires de la société SATT Aquitaine émises au prix de souscription unitaire de 1 000 euros ;

### **DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation est donnée à Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le bulletin pour la souscription de 1349 actions ordinaires de la société SATT Aquitaine émises au prix de souscription unitaire de 1 000 euros.

**Art. 2.** – En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à Mme Christine Mahodaux, responsable du service partenariat et valorisation, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le bulletin de souscription susvisé.

**Art. 3.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

DEC151916DR16

**Décision donnant délégation de signature de la déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange pour les actes relevant de ses attributions de personne responsable des marchés**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin susvisée ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC150924DAJ du 13 avril 2015 nommant Madame Christelle POULAIN adjointe de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Christelle POULAIN, ingénieure d'étude, adjointe de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**



En cas d'absence ou d'empêchement Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange et de Madame Christelle POULAIN, adjointe de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, délégation est donnée à Madame Aurélie TATE, responsable du secteur Achats et Marchés publics du service financier et comptable de la Délégation Paris Michel-Ange, à l'effet de signer dans le domaine des marchés les copies conformes des marchés, les bordereaux d'envoi des marchés pour le recensement et tous les documents d'accusé de réception des plis.

### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 avril 2015

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée régionale Paris Michel-Ange

DEC152751DR16

**Délégation de signature consentie à Monsieur Reynald PAIN par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 000207DCAJ du 20 mars 2000 modifiée portant création et organisation de la délégation Paris Michel-Ange;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Madame Hélène NAFTALSKI, Déléguée Régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision n°152284DAJ du 9 novembre 2015 portant nomination de Monsieur Reynald PAIN aux fonctions de directeur de l'Institut National de Physique Nucléaire et Physique des Particules du CNRS à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Reynald PAIN, directeur de l'Institut National de Physique Nucléaire et Physique des Particules du CNRS, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles à la direction des ressources humaines, les actes suivants :

- a) les commandes d'un montant inférieur à 15 000 euros hors taxes, soit 18 000 euros TTC,
- b) les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Reynald PAIN, délégation est donnée à **Madame Laurence MATHY-MONALESCOT**, Directrice adjointe des ressources humaines, aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur M. Reynald PAIN et de Madame Laurence MATHY-MONALESCOT, délégation est donnée à **Monsieur Steve PANNETIER**, adjoint de la directrice adjointe administrative, aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégante) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2015

Ange

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée Régionale Paris Michel-

DEC152324DR16

**Décision donnant délégation de signature à M. Eberhard Kienle, directeur de l'unité USR3135 intitulée « Institut Français du Proche-Orient (IFPO) » par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC122896DGDS en date du 19 décembre 2012 portant création de l'unité l'USR 3135, intitulée « Institut Français du Proche-Orient (IFPO), dont le directeur est Eberhard Kienle ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Eberhard Kienle, directeur de l'unité USR 3135, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur à 20 000 euros hors taxes, soit 24 000 euros TTC ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eberhard Kienle, délégation est donnée à M. Eric COIGNARD, ingénieur d'études aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 septembre 2015



Hélène NAFTALSKI  
Déléguée régionale de Paris Michel-Ange

DEC152310DR16

**Décision portant délégation de signature à Mme Karine BENAFLA, directrice par intérim de l'unité USR 3123 intitulée Centre d'étude et de documentation juridique, économique et social (CEDEJ), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

## LA DELEGUEE REGIONALE,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151785INSHS du 25 septembre 2015 nommant Mme Karine BENAFLA aux fonctions de directrice par intérim de l'unité USR 3123 intitulée « *Centre d'étude et de documentation juridique, économique et social (CEDEJ)* » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée Mme Karine BENAFLA, directrice par intérim de l'unité USR 3123 intitulée « *Centre d'étude et de documentation juridique, économique et social (CEDEJ)* » à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur à 20 000 euros hors taxes, soit 24 000 euros TTC ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Karine BANAFLA, délégation est donnée à Madame Hala BAYOUMI, aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 septembre 2015



Hélène NAFTALSKI

Déléguée régionale de Paris Michel-Ange

DEC152312DR16

**Délégation de signature consentie à Mme Catherine JESSUS par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 000207DCAJ du 20 mars 2000 modifiée portant création et organisation de la délégation Paris Michel-Ange;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n°122444DAJ du 1er octobre 2012 portant nomination de Mme Marie-Thérèse DORIN-GERALD aux fonctions de directrice adjointe administrative de l'INSB;

**Vu** la décision n°131427DAJ du 18 avril 2013 portant nomination de Mme Catherine JESSUS aux fonctions de Directrice de l'Institut des Sciences Biologiques (INSB) ;

**Vu** la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Madame Hélène NAFTALSKI, Déléguée Régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Catherine JESSUS, Directrice de l'Institut des Sciences Biologiques (INSB), à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles à l'INSB, les actes suivants :

- a) les commandes d'un montant inférieur à 15 000 euros hors taxes, soit 18 000 euros TTC,
- b) les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**



En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine JESSUS, délégation est donnée à Mme Marie-Thérèse DORIN-GERALD, directrice adjointe administrative de l'Institut des Sciences Biologiques, aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine JESSUS et de Mme Marie-Thérèse DORIN-GERALD, délégation est donnée à Mme **Isabelle GOUGET**, Ingénieur d'études à l'INSB et à Mme **Sandra GUILLEMAUD**, adjointe de la directrice adjointe administrative de l'INSB, aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégante) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2015

Ange

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée Régionale Paris Michel-

DEC152313DR16

**Délégation de signature consentie à Monsieur Alain SCHUHL par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 000207DCAJ du 20 mars 2000 modifiée portant création et organisation de la délégation Paris Michel-Ange;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Madame Hélène NAFTALSKI, Déléguée Régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision n°150035DAJ du 27 janvier 2015 portant nomination de Monsieur Alain SCHUHL aux fonctions de directeur de l'institut de Physique à compter du 1<sup>er</sup> février 2015;

**Vu** la décision n°151197DAJ du 28 mai 2015 portant nomination de Madame Isabelle DEAN-ROUQUET aux fonctions de directrice adjointe administrative de l'institut de Physique à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Alain SCHUHL, directeur de l'institut de Physique, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles l'institut de Physique, les actes suivants :

- a) les commandes d'un montant inférieur à 15 000 euros hors taxes, soit 18 000 euros TTC,
- b) les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Alain SCHUHL, délégation est donnée à **Madame Isabelle DEAN-ROUQUET**, directrice adjointe administrative de l'institut de Physique aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Alain SCHUHL et de Madame Isabelle DEAN-ROUQUET, délégation est donnée à Madame **Nathalie BOULAY-LAURENT**, chargée de l'appui au pilotage et à Monsieur **Lorenzo BIRGHIGNI**, assistant ingénieur en charge du budget de l'Institut de Physique, aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégante) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 octobre 2015

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée Régionale Paris Michel-

Ange

DEC151917DR16

**Décision portant délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de la déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange aux responsables de la délégation**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC150924DAJ du 13 avril 2015 nommant Madame Christelle POULAIN adjointe de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

En cas d'absence ou d'empêchement Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange, délégation est donnée à Madame Christelle POULAIN, adjointe de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de Madame NAFTALSKI.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange et de Madame Christelle POULAIN, adjointe de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessous à :

- Monsieur Christophe FERSING, chef du service des systèmes d'information ;
- Madame Annie PARDO, chef du service des ressources humaines ;
- Monsieur Jessy VIOUGEAS, chef du service technique et logistique ;

- Monsieur Didier KACER, adjoint du service financier et comptable ;
- Madame Marie-Paule RABOISSON, responsable du secteur recettes du service financier et comptable ;
- Madame Aurélie TATE, responsable du secteur Achats et Marchés publics du service financier et comptable ;

A l'effet de signer, dans leurs domaines respectifs d'activité et dans la limite des crédits disponibles :

- tous actes, décisions et documents relatifs à la liquidation et au mandatement des dépenses et recettes, ainsi que les commandes en fonctionnement ou équipement d'un montant unitaire inférieur ou égal à 4 000€ HT ;

## Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 avril 2015

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée régionale Paris Michel-Ange

DEC152308DR16

**Décision portant délégation de signature à Mme Catherine GOUSSEF, directrice par intérim de l'unité USR 3130 intitulée « Centre Marc Bloch », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151788INSHS du 25 septembre 2015 nommant Mme Catherine GOUSSEF aux fonctions de directrice par intérim de l'unité USR 3130 intitulée « Centre Marc Bloch » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée Mme Catherine GOUSSEF, directrice par intérim de l'unité USR 3136 intitulée *Centre Marc Bloch* » à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur à 20 000 euros hors taxes, soit 24 000 euros TTC ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine GOUSSEF, délégation est donnée à Madame Lucile DEBRAS, ingénieur d'études, aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

## Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 septembre 2015



Hélène NAFTALSKI  
Déléguée régionale de Paris Michel-Ange

DEC160300DR16

**Délégation de signature consentie à Madame Myriam FADEL par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 000207DCAJ du 20 mars 2000 modifiée portant création et organisation de la délégation Paris Michel-Ange;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Madame Hélène NAFTALSKI, Déléguée Régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision n°152292DAJ du 21 octobre 2015 portant nomination de Madame Myriam FADEL aux fonctions de directrice des affaires juridiques à compter du 21 octobre 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Myriam FADEL, directrice des affaires juridiques, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles à la direction des affaires juridiques, les actes suivants :

- a) les commandes d'un montant inférieur à 15 000 euros hors taxes, soit 18 000 euros TTC,
- b) les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Myriam FADEL, délégation est donnée à **Madame Valérie HOSPITAL**, directrice adjointe, aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.



### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégante) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 octobre 2015

Ange

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée Régionale Paris Michel-

DEC162083DR16

**Décision portant délégation de signature à M. Eric Leclerc, directeur de l'unité UMI2820 intitulée « Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS) », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC161960INSIS du 27 juillet 2016 portant nomination de M. Eric LECLERC en tant que directeur de l'UMI2820 intitulée «*Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS)*» à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Eric LECLERC, directeur par intérim de l'unité UMI2820 intitulée «*Laboratory for Integrated Micro*

*Mechatronics Systems (LIMMS)* », à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur à 20 000 euros hors taxes, soit 24 000 euros TTC ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 août 2016

NAFTALSKI

de Paris Michel-Ange

Hélène

Déléguée régionale

DEC160284DR16

**Délégation de signature consentie à Monsieur Nicolas CASTOLDI  
par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 000207DCAJ du 20 mars 2000 modifiée portant création et organisation de la délégation Paris Michel-Ange;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Madame Hélène NAFTALSKI, Déléguée Régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision n°152290DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Nicolas CASTOLDI aux fonctions de délégué général à la valorisation, conseiller juridique du Président à compter du 21 octobre 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Nicolas CASTOLDI, délégué général à la valorisation, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles à la délégation générale à la valorisation, les actes suivants :

- a) les commandes d'un montant inférieur à 15 000 euros hors taxes, soit 18 000 euros TTC,
- b) les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Nicolas CASTOLDI, délégation est donnée à **Madame Adèle ADO**, technicienne de la recherche aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégante) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 janvier 2016

Ange

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée Régionale Paris Michel-

DEC160255DR16

**Délégation de signature consentie à Madame Anne Peyroche par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 000207DCAJ du 20 mars 2000 modifiée portant création et organisation de la délégation Paris Michel-Ange;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 portant nomination de Madame Hélène NAFTALSKI, Déléguée Régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision n° 1333093DAJ du 17 décembre 2013 portant nomination de Madame Marie-Hélène BEAUVAIS, Directrice de cabinet du Président du CNRS ;

**Vu** la décision n°152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Madame Anne PEYROCHE aux fonctions de directrice générale déléguée à la science du CNRS à compter du 18 janvier 2016 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Anne PEYROCHE, directrice générale déléguée à la science du CNRS, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles à la direction générale déléguée à la science, les actes suivants :

- a) les commandes d'un montant inférieur à 15 000 euros hors taxes, soit 18 000 euros TTC,
- b) les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne PEYROCHE, délégation est donnée à **Madame Marie-Hélène BEAUVAIS**, Directrice de cabinet du Président du CNRS aux fins mentionnées à l'article 1er ci-dessus.

## Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne PEYROCHE et de Madame Marie-Hélène BEAUVAIS, délégation est donnée à **Madame Sandra FOURNIER**, assistante-ingénieure, aux fins mentionnées dans l'article 1er ci-dessus.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégante) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 janvier 2016

Ange

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée Régionale Paris Michel-

DEC162082DR16

**Décision portant délégation de signature à M. Eric Leclerc, directeur par intérim de l'unité UMI2820 intitulée « Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS) », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC160691INSIS du 5 avril 2016 portant nomination de M. Eric LECLERC en tant que directeur par intérim de l'UMI2820 intitulée « *Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS)* » à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Eric LECLERC, directeur par intérim de l'unité UMI2820 intitulée « *Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS)* », à l'effet de signer, au nom



de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur à 20 000 euros hors taxes, soit 24 000 euros TTC ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 avril 2016

NAFTALSKI

de Paris Michel-Ange

Hélène

Déléguée régionale

DEC162079DR16

**Décision portant délégation de signature à M. Frédéric LANDY, directeur par intérim de l'USR 3330 intitulée « Savoirs et mondes indiens », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC161383INSHS du 28 juillet 2016 portant nomination de M. Frédéric LANDY en tant que directeur par intérim de USR3330 intitulée «*Savoirs et mondes indiens*» à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Frédéric LANDY, directeur par intérim de l'unité USR 3330 intitulée «*Savoirs et mondes indiens*», à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale,

prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur à 20 000 euros hors taxes, soit 24 000 euros TTC ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 août 2016

NAFTALSKI

de Paris Michel-Ange

Hélène

Déléguée régionale

DEC162078DR16

**Décision portant délégation de signature à Mme Catherine PUJOL, directrice par intérim de l'USR 3140 intitulée « Institut français d'études sur l'Asie centrale », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC161395INSHS du 28 juillet 2016 portant nomination de Mme Catherine PUJOL en tant que directrice par intérim de USR3140 intitulée « *Institut français d'études sur l'Asie centrale* » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Catherine PUJOL, directrice par intérim de l'unité USR 3140 intitulée « *Institut français d'études sur l'Asie centrale* », à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et

dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur à 20 000 euros hors taxes, soit 24 000 euros TTC ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 août 2016

NAFTALSKI

de Paris Michel-Ange

Hélène

Déléguée régionale

DEC162077DR16

**Décision portant délégation de signature à Mme Cécile SAKAI, directrice par intérim de l'unité USR 3331 intitulée « ASIE ORIENTALE », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC161381INSHS du 28 juillet 2016 portant nomination de Mme Cécile SAKAI en tant que directrice par intérim de l'USR3331 intitulée « Asie Orientale » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Cécile SAKAI, directrice par intérim de l'unité USR 3331 intitulée « ASIE ORIENTALE », à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa

qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur à 20 000 euros hors taxes, soit 24 000 euros TTC ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

## Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 août 2016

NAFTALSKI

de Paris Michel-Ange

Hélène

Déléguée régionale

DEC161998DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Daniel Siret, directeur de l'unité UMR1563 intitulée Ambiances, architectures, urbanités par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013 ;

**Vu** la décision DEC05A003DSI du 22 novembre 2005 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR1563 intitulée Ambiances architecturales et urbaines, dont le directeur est Henri Torgue ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR1563 intitulée Ambiances architecturales et urbaines, dont le directeur est Daniel Siret ;

**Vu** la décision DEC151042INSHS du 29 avril 2015 portant changement d'intitulé de l'UMR1563 ;



**Vu** la décision DEC160925INSHS du 20 juin 2016 modifiant les tutelles de l'UMR l'unité mixte de recherche n°1563 intitulée Ambiances, Architectures, Urbanités ;

**DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Daniel Siret, directeur de l'unité n°1563, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Daniel Siret, délégation de signature est donnée à M. Thomas Leduc, ingénieur de recherche hors classe et M. Anthony Pecqueux, chargé de recherche de 2<sup>ème</sup> classe, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 21 juillet 2016

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

DEC161999DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Daniel Siret pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR1563 intitulée Ambiances, architectures, urbanités**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR1563 intitulée Ambiances architecturales et urbaines, dont le directeur est Daniel Siret ;

**Vu** la décision DEC151042INSHS du 29 avril 2015 portant changement d'intitulé de l'UMR1563 ;

**Vu** la décision DEC160925INSHS du 20 juin 2016 modifiant les tutelles de l'UMR l'unité mixte de recherche n°1563 intitulée Ambiances, Architectures, Urbanités ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Thomas Leduc, ingénieur de recherche hors classe et M. Anthony Pecqueux, chargé de recherche de 2<sup>ème</sup> classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

## Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le 25 août 2016

Le directeur d'unité

Daniel SIRET

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

## **DEC161889DAJ**

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Françoise Paillous, déléguée régionale de la circonscription Nord- Pas-de-Calais et Picardie

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 portant nomination de Mme Françoise Paillous, aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie ;

**Vu** le projet de bulletin pour la souscription de 420 actions ordinaires de la société SATT Nord émises au prix de souscription unitaire de 1 000 euros ;

### **DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation est donnée à Mme Françoise Paillous, déléguée régionale pour la circonscription Nord- Pas-de-Calais et Picardie, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le bulletin pour la souscription de 420 actions ordinaires de la société SATT Nord émises au prix de souscription unitaire de 1 000 euros.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 juillet 2016

Alain Fuchs



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

DEC162068DR19

**Décision portant délégation de signature à M. Christophe Dolabdjian pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 6072 intitulée Groupe de REcherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen**

**LE DIRECTEUR D'UNITE PAR INTERIM,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 6072, intitulée « Groupe de REcherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen », dont le directeur est Monsieur Mohammed M'SAAD ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC160001INS2I du 19 février 2016 portant cessation de fonctions et nomination de M. Frédéric Jurie, directeur par intérim, de M. Christophe Dolabdjian et M. Christophe Rosenberger, directeurs adjoints par intérim, de l'unité mixte de recherche UMR6072 intitulée « Groupe de Recherche en informatique, Image et Instrumentation de Caen (GREYC) » ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Christophe Dolabdjian, directeur adjoint par intérim, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Dolabdjian, délégation est donnée à M. Christophe Rosenberger, directeur adjoint par intérim, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

## Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe Dolabdjian et de M. Christophe Rosenberger, délégation est donnée à Mme Agnès Zannier, technicienne aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à CAEN le 04 Août 2016

Le directeur d'unité par intérim  
Frédéric Jurie

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

**DEC161962DR20**

**Décision portant délégation de signature à M. Stéphane Noselli, directeur de l'unité UMR7277 intitulée Institut de biologie de Valrose (IBV), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/2015, portant prolongation de l'unité UMR7277, intitulée Institut de biologie de Valrose (IBV), dont le directeur est Stéphane NOSELLI ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Stéphane NOSELLI, directeur de l'unité UMR7277, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique,



nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane NOSELLI, délégation de signature est donnée à M. Gilles L'ALLEMAIN, directeur de recherche, Mme Martine ROULET, ingénieur d'étude et Mme Monique ZUCCHINI, ingénieur d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° 161071DR20 du 17/05/15 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional  
Benoît Debosque

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

**DEC161927DR20**

**Décision portant délégation de signature à M. Patrice REIS pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7321 intitulée Groupe de recherche en droit, économie et gestion de Nice Sophia Antipolis (GREDEG)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prolongation de l'unité UMR7321, Groupe de recherche en droit, économie et gestion de Nice Sophia Antipolis (GREDEG), dont le directeur est Patrick Musso ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Patrice REIS, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice REIS, délégation est donnée à Mme Agnès MOREAU, ingénieur d'étude aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 13/07/2016

Le directeur d'unité  
Patrick MUSSO

**DEC161926DR20**

**Décision donnant délégation de signature à M. Patrick MUSSO, directeur de l'unité UMR7321 intitulée Groupe de recherche en droit, économie et gestion de Nice Sophia Antipolis, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prolongation de l'unité UMR7321, Groupe de recherche en droit, économie et gestion de Nice Sophia Antipolis (GREDEG), dont le directeur est Patrick Musso ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Patrick MUSSO, directeur de l'unité UMR7321, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick MUSSO, délégation de signature est donnée à M. Patrice REIS, professeur et à Mme Agnès MOREAU, ingénieur d'étude aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>

## **Article 3**

La décision n° 150862DR20 du 05/03/15 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 13/07/16

Le délégué régional  
Benoît Debosque

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

**DEC161887DR20**

**Décision portant délégation de signature à Mme Sandrine BERTETIC pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7329 intitulée GEOAZUR**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7329, intitulée GEOAZUR, dont le directeur est Emmanuel TRIC ;

**DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Sandrine BERTETIC, ingénieur d'étude, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine BERTETIC, délégation est donnée à M. Marc SOSSON, directeur de recherche aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine BERTETIC et de M. Marc SOSSON, délégation est donnée à Mme Jenny TREVISAN, ingénieur de recherche aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité  
Emmanuel TRIC

**DEC161885DR20**

**Décision donnant délégation de signature à M. Emmanuel TRIC, directeur de l'unité UMR7329 intitulée GEOAZUR, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prolongation de l'unité UMR7329, intitulée GEOAZUR, dont le directeur est Emmanuel TRIC ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Emmanuel TRIC, directeur de l'unité UMR7329, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Emmanuel TRIC, délégation de signature est donnée à Mme Sandrine BERTETIC, ingénieur d'étude, M. Marc SOSSON, directeur de recherche, Mme Jenny TREVISAN, ingénieur de recherche aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° 1331207DR20 du 06/12/13 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional  
Benoît Debosque

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

**DEC161843DR20**

**Décision portant délégation de signature à Mme Isabelle MAIRE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7093 intitulée Laboratoire d'Océanographie de Villefranche (LOV)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n°133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité UMR7093, intitulée Laboratoire d'Océanographie de Villefranche (LOV), dont le directeur est Antoine SCIANDRA ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Isabelle MAIRE, ingénieur d'étude, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle MAIRE, délégation est donnée à Mme Jean-Pierre GATTUSO, directeur de recherche aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité  
Antoine SCIANDRA

**DEC161838DR20**

**Décision portant délégation de signature à M. Jean-Jacques FOURMOND, directeur de l'unité UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU (DT INSU), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**Vu** la décision n° 142131DGDS du 18/12/2014 portant renouvellement de l'unité UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU (DT INSU), dont le responsable est Dominique Pouliquen ;

**Vu** la décision n° 160181INSU du 11/02/2016 portant cessation de fonctions de M. Nadir Amarouche et nomination de M. Jean-Jacques Fourmond, directeur de l'UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU (DT INSU) à compter du 30/03/2016 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jean-Jacques Fourmond, directeur de l'unité UPS855, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques Fourmond, délégation de signature est donnée à M. Emmanuel Alessandrini, capitaine d'armement et Mme Josiane Pellegrino, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° 160773DR20 du 29/03/16 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Benoît Debosque

**DEC161835DR20**

**Décision portant délégation de signature à Mme Michèle PEFFERKORN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPR10 intitulée Centre de Recherches sur l'Hétéroépitaxie Et ses Applications (CRHEA)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 approuvant le renouvellement de l'unité l'unité UPR10, intitulée Centre de recherches sur l'hétéroépitaxie et ses applications (CRHEA), dont le directeur est Jean-Yves Duboz ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Michèle PEFFERKORN, ingénieur d'étude, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michèle PEFFERKORN, délégation est donnée à Mme Isabelle CERUTTI, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité  
Jean-Yves DUBOZ



**DEC161842DR20**

**Décision donnant délégation de signature à M. Antoine SCIANDRA, directeur de l'unité UMR7093 intitulée Laboratoire d'Océanographie de Villefranche, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**Vu** la décision n°133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité UMR7093, intitulée Laboratoire d'Océanographie de Villefranche, dont le directeur est Antoine SCIANDRA ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Antoine SCIANDRA, directeur de l'unité UMR7093, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Antoine SCIANDRA, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle MAIRE, ingénieur d'étude et Jean-Pierre GATTUSO, directeur de recherche aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° 163051DR20 du 13/01/16 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional  
Benoît Debosque

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

**DEC161495DR20**

**Décision donnant délégation de signature à Mme Martine REGERT, directrice de l'unité UMR7264 intitulée Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Age, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/2015, portant prolongation de l'unité UMR7264, intitulée Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Age (CEPAM) dont la directrice est Martine REGERT ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Martine REGERT, directrice de l'unité UMR7264, à l'effet de signer, au nom du délégué

régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Martine REGERT, délégation de signature est donnée à M. Arnaud ZUCKER, professeur et Mme Myriam BENOUMECHIARA, assistant-ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° 133200DR20 du 18/11/13 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional  
Benoît Debosque

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

**DEC161497DR20**

**Décision donnant délégation de signature à M. Pascal BARBRY, directeur de l'unité UMR7275 intitulée Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prolongation de l'unité UMR7275, intitulée Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire (IPMC), dont le directeur est Pascal Barbry ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Pascal BARBRY, directeur de l'unité UMR7275, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal BARBRY, délégation de signature est donnée à Mme Véronique Campbell, ingénieur d'étude, M. Simon SZMIDT, ingénieur d'étude aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° 141508DR20 du 12/05/14 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional  
Benoît Debosque

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

**DEC161498DR20**

**Décision donnant délégation de signature à M. Eric GILSON, directeur de l'unité UMR7284 intitulée Centre Cancer et vieillissement, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prolongation de l'unité UMR7284, intitulée Centre Cancer et vieillissement, dont le directeur est Eric GILSON ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Eric GILSON, directeur de l'unité UMR7284, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric GILSON, délégation de signature est donnée à Mme Laurence GENET, ingénieur d'étude et Mme Carole HOFFERT-NICOLAI, assistant-ingénieur, et aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° 133191DR20 du 18/11/13 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional  
Benoît Debosque

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



**DEC161499DR20**

**Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Yves DAUVIGNAC de l'unité UMR7248 intitulée Laboratoire d'Electronique Antennes et Télécommunications, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prolongation de l'unité UMR7248, intitulée Laboratoire d'Electronique Antennes et Télécommunications (LEAT), dont le directeur est Jean-Yves DAUVIGNAC ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jean-Yves DAUVIGNAC, directeur de l'unité UMR7248, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique,

nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves DAUVIGNAC, délégation de signature est donnée à M. Michel AUGUIN, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° 133186DR20 du 18/11/13 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional  
Benoît Debosque

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

**DEC161501DR20**

**Décision portant délégation de signature à M. Arnaud Zucker pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7264 intitulée Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Age (CEPAM)**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/2015, approuvant le renouvellement de l'unité UMR7264, intitulée Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Age (CEPAM) dont la directrice est Martine REGERT ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Arnaud ZUCKER, professeur, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Arnaud ZUCKER, délégation est donnée à Mme Myriam BENOUMECHIARA, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

La directrice d'unité  
Martine REGERT

**DEC161503DR20**

**Décision portant délégation de signature à Mme Véronique Campbell pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7275 intitulée Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire (IPMC)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7275, intitulée Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire (IPMC), dont le directeur est Pascal Barbry ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Véronique Campbell, ingénieur d'étude, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Véronique Campbell, délégation est donnée à M. Simon SZMIDT, ingénieur d'étude aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité  
Pascal BARBRY

**DEC161840DR20**

**Décision portant délégation de signature à M. Emmanuel Alessandrini pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU (DT INSU)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 142131DGDS du 18/12/2014 portant renouvellement de l'unité UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU (DT INSU), dont le responsable est Dominique Pouliquen ;

**Vu** la décision n° 160181INSU du 11/02/2016 portant cessation de fonctions de M. Nadir Amarouche et nomination de M. Jean-Jacques Fourmond, directeur de l'UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU (DT INSU) à compter du 30/03/2016 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Emmanuel Alessandrini, capitaine d'armement, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Emmanuel Alessandrini, délégation est donnée à Mme Josiane Pellegrino, assistant-ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité  
Jean-Jacques Fourmond



## **DEC161526DR20**

Décision donnant délégation de signature à Mme Isabel DUNACH, directrice de l'unité UMR7272 intitulée Institut de Chimie de Nice, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

### **LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prolongation de l'unité UMR7272, intitulée Institut de Chimie de Nice (ICN), dont la directrice est Isabel Dunach ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Isabel DUNACH, directrice de l'unité UMR7272, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabel DUNACH, délégation de signature est donnée à M. Rachid BENHIDA, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° 133188DR20 du 18/11/13 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional  
Benoît Debosque

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

**DEC161509DR20**

**Décision portant délégation de signature à M. Michel AUGUIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7248 intitulée Laboratoire d'Electronique Antennes et Télécommunications (LEAT)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prolongation de l'unité UMR7248, intitulée Laboratoire d'Electronique Antennes et Télécommunications (LEAT), dont le directeur est Jean-Yves DAUVIGNAC ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Michel AUGUIN, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité  
Jean-Yves DAUVIGNAC

**DEC161505DR20**

**Décision portant délégation de signature à Mme Laurence GENET pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7284 intitulée Centre Cancer et vieillissement**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7284, intitulée Centre Cancer et vieillissement, dont le directeur est Eric GILSON ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Laurence GENET, ingénieur d'étude, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laurence GENET, délégation est donnée à Mme Carole HOFFERT-NICOLAI, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité;

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité  
Eric GILSON

**DEC161964DR20**

**Décision portant délégation de signature à M. Gilles L'ALLEMAIN pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7277 intitulée Institut de biologie de Valrose (IBV)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/2015, portant prolongation de l'unité UMR7277, intitulée Institut de biologie de Valrose (IBV), dont le directeur est Stéphane NOSELLI ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Gilles L'ALLEMAIN, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles L'ALLEMAIN, délégation est donnée à Mme Martine ROULET, ingénieur d'étude aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles L'ALLEMAIN et de Mme Martine ROULET, délégation est donnée à Mme Monique ZUCCHINI, ingénieur d'étude aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité  
Stéphane NOSELLI



**DEC161832DR20**

**Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Yves DUBOZ directeur de l'unité UPR10 intitulée Centre de Recherches sur l'Hétéroépitaxie Et ses Applications, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prolongation de l'unité UPR10, intitulée Centre de recherches sur l'hétéroépitaxie et ses applications (CRHEA), dont le directeur est Jean-Yves Duboz ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jean-Yves DUBOZ, directeur de l'unité UPR10, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves DUBOZ, délégation de signature est donnée à Mme Michèle PEFFERKORN, ingénieur d'étude, et Mme Isabelle CERUTTI, assistant-ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° 133187DR20 du 18/11/13 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional  
Benoît Debosque

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

**DEC161974DR20**

**Décision donnant délégation de signature à M. Fabrice MORTESSAGNE, directeur de l'unité UMR7336 intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prolongation de l'unité UMR7336, intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée (LPMC), dont le directeur est Fabrice MORTESSAGNE ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Fabrice MORTESSAGNE, directeur de l'unité UMR7336, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Fabrice MORTESSAGNE, délégation de signature est donnée à M. Marc DE MICHELI, directeur de recherche et Mme Christine BOUDARD-MORTEAU, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° 133196DR20 du 18/11/13 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional  
Benoît Debosque

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

## **DEC161995DR20**

**Décision donnant délégation de signature à Mme Isabel DUNACH, directrice de l'unité GDR3713 intitulée Odorants - Odeur - Olfaction, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

### **LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

**Vu** la décision n° 142134DGDS du 18/12/2014 portant création de l'unité GDR3713 intitulée Odorants - Odeur - Olfaction, dont la directrice est Isabel DUNACH ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Isabel DUNACH, directrice de l'unité GDR3713, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique,

nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005<sup>1</sup> susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabel DUNACH, aucune délégation n'est donnée.

## Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 04/07/16

Le délégué régional  
Benoît Debosque

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

**DEC161976DR20**

**Décision portant délégation de signature à M. Marc DE MICHELI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7336 intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée (LPMC)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prolongation de l'unité UMR7336, intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée (LPMC), dont le directeur est Fabrice MORTESSAGNE ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Marc DE MICHELI, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc DE MICHELI, délégation est donnée à Mme Christine BOUDARD-MORTEAU, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

### **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 04/07/2016

Le directeur d'unité  
Fabrice MORTESSAGNE



DEC161967DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Anne Peyroche, directrice générale déléguée à la science

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

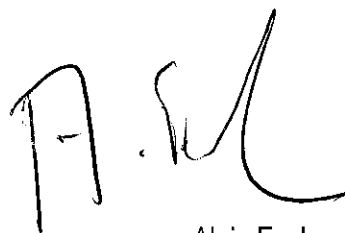
**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** - Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les actes et décisions relevant de ses attributions à Mme Anne Peyroche, directrice générale déléguée à la science pour la période du 25 au 29 juillet 2016 inclus.

**Art. 2** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

21 JUIL. 2016



Alain Fuchs



Le Président

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard Mège  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

DEC161751INC

**Décision portant création de la formation de recherche en évolution n° FRE2000 intitulée « Institut des Matériaux Poreux de Paris (IMAP) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et chercheurs relevant du CNRS ;

**Vu** l'accord de l'École Nationale Supérieure et de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris partenaires de la formation ;

Sur proposition du directeur de l'institut de chimie ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> : Création**

Est créée, pour une durée de 2 ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 la formation de recherche en évolution intitulée « Institut des Matériaux Poreux de Paris – IMAP ».

Institut : INC

Délégation : Paris B

Section d'évaluation : 15

**Article 2 : Objet**

Elle a pour objet de faciliter :  
- la création d'une unité de recherche

**Article 3 : Nomination**

M. Christian Serre, directeur de recherche au CNRS, est nommé responsable de cette formation pour la durée mentionnée à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 juillet 2016

Le président  
Alain Fuchs



## **DEC150912DR06**

Décision portant modification de la décision n° DEC131087DR06 du 28 mars 2013

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC100153DAJ du 23 juin 2010 donnant délégation de signature à Monsieur Philippe Piéri, délégué régional pour la circonscription Centre-Est ;

**Vu** la décision n° DEC122886DGDS du 19 décembre 2012 portant renouvellement de l'unité « Laboratoire d'Histoire des Sciences et de Philosophie – Archives Henri-Poincaré »,

**Vu** la décision n° DEC131087DR06 du 28 mars 2013 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité intitulée « Laboratoire d'Histoire des Sciences et de Philosophie – Archives Henri-Poincaré »,

**Vu** la décision n° DEC142667INSHS du 09 décembre 2014 portant nomination de M. Philippe Nabonnand aux fonctions de directeur et de M. Pierre-Edouard Bour aux fonctions de directeur adjoint de l'unité « Laboratoire d'Histoire des Sciences et de Philosophie – Archives Henri-Poincaré » ,

### **DECIDE :**

#### **Article 1er :**

L'article 2 de la décision n° DEC131087DR06 du 28 mars 2013 susvisée est modifié ainsi qu'il suit :

Le conseil de laboratoire comprend 13 membres :

- le directeur de l'unité et le directeur-adjoint, membres de droit ;
- 8 membres élus ;
- 3 membres nommés.

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire est égale à la durée restante du mandat de l'unité.

#### **Article 2 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre, le 18 mars 2015

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional

Philippe PIERI

DEC160074DGDS

Décision portant modification de la décision collective DEC151301DGDS portant renouvellement des unités propres de recherche

LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152799DAJ du 15 décembre 2015 portant modification de diverses décisions du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC152845DAJ du 15 décembre 2015 portant modification de diverses décisions du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC151301DGDS du 18 décembre 2015 modifiée, portant renouvellement des unités propres de recherche;

DECIDE :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A l'article 1 de la décision DEC151301DGDS susvisée, les dispositions relatives aux unités propres de recherche (UPR) suivantes :

- UPR n°8001 intitulée « Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes du CNRS » (LAAS-CNRS) ;
- UPR n°5301 intitulée : « Centre de recherches sur les macromolécules végétales » (CERMAV) ;
- UPR n°8641 intitulée « Centre de recherche Paul Pascal » (C.R.P.P.) ;
- UPR n°9048 intitulée « Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux » (ICMCB) ;
- UPR n°8241 intitulée « Laboratoire de chimie de coordination » (LCC) ;
- UPR n°2940 intitulée « Instituté Néel » (NEEL) ;

sont modifiées ainsi qu'il suit :

-les termes « Durée : 4 ans » sont remplacés par les termes « Durée : 5 ans »

**Art. 2.** - La présente décision prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2016

Alain FUCHS  
Président



**Centre de Sciences Nucléaire et Sciences de la Matière**

**UMR 8609 CNRS – Université Paris Sud**

**Bâtiments 104 et 108 – 91405 ORSAY Cedex**

Orsay, le 25 aout 2016

**TARIF**

**Fabrication ELECTRODE DE SOURCE IRMA**

Prix de vente HT à l'unité	<b>25 000,00 €</b>
----------------------------	--------------------

DEC162181DR04

**Décision relative au tarif des produits du Centre de Sciences Nucléaires et de Sciences de la Matière (UMR8609)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC161040DAJ en date du 17 juin 2016 portant nomination de M. Jean-Jacques Guilleminot aux fonctions de délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud, à compter du 1<sup>er</sup> août 2016 ;

**Vu** la décision DEC161041DAJ en date du 17 juin 2016 donnant délégation de signature à M. Jean-Jacques Guilleminot délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le tarif H.T. de fabrication ELECTRODE DE SOURCE IRMA réalisée par le Centre de Sciences Nucléaires et de Sciences de la Matière (UMR8609) est fixé selon le tarif joint en annexe.

**Article 2 :**

Ces tarifs prennent effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**Article 3 :**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 29 août 2016

Pour le Président et par délégation  
Le Délégué Régional par Intérim

Jean-Jacques GUILLEMINOT

DEC162067 DR13

**Décision relative au tarif des produits de l'unité UMR5554 intitulée Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier (ISEM) : Plateau de Génotypage-Séquençage (GEN-SEQ)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n°DEC080154DAJ en date du 7 janvier 2009 portant nomination de Mme Ghislaine GIBELLO aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription de Languedoc-Roussillon ;

**Vu** la décision n° DEC100026DAJ en date du 21 janvier 2010 donnant délégation de signature à Mme Ghislaine GIBELLO, déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les tarifs des diverses prestations réalisées par le Plateau de Génotypage-Séquençage (GEN-SEQ) de l'UMR5554 intitulé Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier (ISEM) sont fixés selon le barème joint en annexe.

**Article 2 :**

Ces tarifs prennent effet à compter du 01 septembre 2016.

**Article 3 :**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 03 août 2016.

Pour le président et par  
délégation,  
La déléguée régionale  
Ghislaine GIBELLO



Type de prestation	Tarifs HT pour unités publiques appartenant au labex CeMEB	Tarifs HT Publics	Tarifs HT Privés
<b>Extractions d'ADN sur automate, 96 échantillons pour traiter jusqu'à 10mg de tissu, kit non fourni</b>			
Utilisation automate KingFisher Flex avec consommables	29,40 €	32,50 €	45,80 €
Option 1 : distribution automatisée des tampons	23,40 €	26,60 €	39,85 €
Option 2 : préparation automatisée de la plaque "sample"	19,60 €	22,75 €	36,00 €
Option 3 : restitution des extractions sur plaque PCR	14,15 €	17,30 €	30,55 €
Total options comprises	86,55 €	99,15 €	152,20 €
Utilisation automate KingFisher Flex sans consommables	5,00 €	7,65 €	20,90 €
<b>Extractions d'ARN sur automate, 96 échantillons</b>			
Utilisation automate KingFisher Flex avec consommables	33,00 €	36,15 €	49,40 €
Utilisation automate KingFisher Flex sans consommables	5,00 €	7,65 €	20,90 €
<b>Dosage ADN</b>			
Dosage ADN au Qubit-Broad Range	0,45 €	0,45 €	0,45 €
Dosage ADN au Qubit-High Sensitivity	0,10 €	0,10 €	0,10 €
Tube dosage Qubit	0,04 €	0,04 €	0,04 €
<b>Electrophorèse capillaire pour génotypage ou séquençage (1)</b>	0,81 €	0,85 €	1,25 €
<b>Service de séquençage Sanger</b>			
Séquençage d'un produit PCR brin sens <b>ou</b> antisens électrophorèse capillaire comprise	4,00 €	4,40 €	7,10 €
Séquençage d'un produit PCR brin sens <b>et</b> antisens électrophorèse capillaire comprise	7,45 €	8,15 €	12,50 €
Séquençage d'un plasmide brin sens <b>ou</b> antisens électrophorèse capillaire comprise	3,45 €	3,75 €	5,45 €
<b>Purification automatisée de produit de PCR (2)</b>	0,60 €	0,68 €	1,64 €
<b>Purification automatisée de produit de séquençage (3)</b>	0,30 €	0,38 €	1,18 €
<b>Séquençage : Réactions (8µl)</b>	13,66 €	13,66 €	13,66 €
<b>Purification manuelle de produit de PCR avec 18µl de CleanPCR</b>	0,20 €	0,20 €	0,20 €
<b>Purification manuelle avec 5µl de HighPrepDTR d'un produit de séquençage</b>	0,08 €	0,08 €	0,08 €
<b>Reformatage automatisé de 4 plaques 96 en format 384 (4)</b>	32,10 €	48,40 €	78,80 €
<b>Sonication : 1 heure</b>	5,00 €	5,00 €	10,00 €
Microtube de sonication ADN	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Tube de sonication TC12X12 avec fibre	4,20 €	4,20 €	4,20 €
<b>Sizing automatique : 1 électrophorèse</b>	5,00 €	5,00 €	10,00 €
<b>Séquençage NGS</b>			
Préparation d'une banque amplicon à partir de produits de PCR	5 €	6 €	12 €
Dosage qualitatif et quantitatif d'une banque	66 €	76 €	83 €
Run séquençage MiSeq 50 cycles	815 €	963 €	1 272 €
Run séquençage MiSeq 150 cycles	898 €	1 061 €	1 400 €
Run séquençage MiSeq 300 cycles	1 041 €	1 230 €	1 538 €
Run séquençage MiSeq 500 cycles	1 164 €	1 376 €	1 678 €
Run séquençage MiSeq 600 cycles	1 569 €	1 854 €	2 076 €
Run séquençage MiSeq sans cartouche	124 €	373 €	635 €
Réactifs biologie moléculaire	150 €	150 €	150 €
Analyses Bio-informatique niveau1	50 €	50 €	200 €
(1) Inclut le tampon d'électrophorèse, le polymère de migration et la nappe de capillaires.			
(2) Inclut les réactifs, les cônes et la plaque 96 puits.			
(3) Inclut les réactifs, les cônes et suppose que les réactions à purifier soient déjà sur une plaque 96 puits compatible avec l'appareil d'analyse génétique.			
(4) Inclut les cônes et la plaque 384.			

Liste des unités appartenant au LabEx  
CeMEB

Centre Méditerranéen de l'Environnement et de la Biodiversité  
<http://labex-cemeb.org/>

1. Botanique et Modélisation de l'Architecture des Plantes et des Végétations – AMAP ;
2. Centre de Biologie pour la Gestion des Populations – CBGP ;
3. Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive – CEFE ;
4. Ecologie Fonctionnelle & Biogéochimie des Sols et des Agro-Ecosystèmes – Eco&Sols ;
5. Ecotron Montpellier ;
6. Interactions Hôtes-Pathogènes-Environnements – IHPE ;
7. Institut des Sciences de l'Évolution de Montpellier – ISEM ;
8. Laboratoire Montpelliérain d'Économie Théorique et Appliquée – LAMETA ;
9. Marine Biodiversity, Exploitation and Conservation – MARBEC ;
10. Maladies infectieuses et vecteurs : écologie, génétique, évolution et contrôle – MIVEGEC.

DEC162169DR20

**Décision relative au tarif des produits de l'unité UMR7275 – IPMC (Institut de Pharmacologie Moléculaire et cellulaire), intitulée :  
« Tarification des prestations du service de Génomique Fonctionnelle de l'UMR7275 - IPMC»**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n° 160147DAJ en date du 20 avril 2016 portant nomination de M. Benoît Debosque aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;

**Vu** la décision n° 160946DAJ en date du 10 juin 2016 donnant délégation de signature à M. Benoît Debosque, délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les tarifs des diverses prestations réalisées par le service de Génomique Fonctionnelle de l'UMR7275 (IPMC) sont fixés selon le barème joint en annexe.

**Article 2 :**

Ces tarifs prennent effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Article 3 :**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 29/08/2016

Pour le président et par  
délégation,  
Le délégué régional  
M. Benoît Debosque





# Tarification des prestations du service de Génomique Fonctionnelle de l'UMR7275 – IPMC

## Synthèse des tarifs en euros HT

<b>Fich e N°</b>	<b>Désignation</b>	<b>Tarifs « Académiques »</b>	<b>Tarifs « Privés»</b>
1	Puce à ADN	300 €	450 €
2	Banque	230 €	350 €
3	Illumina Mid 150	1 400 €	2 160 €
4	Illumina Mid 300	1 900 €	2 930 €
5	Illumina High 75	1 680 €	2 550 €
6	Illumina High 150	2 720 €	4 020 €
7	Illumina High 300	4 050 €	6 160 €
8	Proton	1 030 €	1 530 €
9	Fluidigm C1 96	1 410 €	2 160 €
10	Fluidigm C1 800	2 650 €	3 930 €
11	Bioinfo	50 €	100 €
12	Analyse stat	50 €	100 €
13	Bioinfo single cell	340 €	680 €

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8006 intitulée Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux (PIMM)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151174DAJ du 15 Juillet 2015 donnant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité UMR8006 Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux (PIMM);

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8006 Procédés et Ingénierie en Mécanique et Matériaux (PIMM).

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- 2 membres de droit :
  - le directeur de l'unité
  - le directeur adjoint ;
  
- 10 membres élus :
  - collège A (PR – DR) : 2
  - collège B (MdC – CR) : 2
  - collège C1 (IT – BIATSS permanents) : 3
  - collège C2 (IT – CDD) : 1
  - collège D (Doctorants) : 2
  
- 3 membres nommés.



Délégation Paris-Villejuif

[www.dr1.cnrs.fr](http://www.dr1.cnrs.fr)

7, rue Guy Môquet  
94800 Villejuif

### **Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris-Villejuif, le 16 août 2016

Pour le président et par délégation,  
le délégué régional



Patrick MOUNAUD



DEC162108DR01

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8245 intitulée Unité de recherche migrations et société (URMIS)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151174DAJ du 15 Juillet 2015 donnant délégation de signature à Mr Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8245 intitulée Unité de recherche migrations et société (URMIS).

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8245.

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 18 membres :

- 3 membres de droit : le directeur de l'unité et 2 directeurs adjoints ;
- 12 membres élus : - 3 représentants du collège chercheurs et enseignants chercheurs ;
  - 3 représentants du collège chercheurs IRD ;
  - 2 représentants du collège chercheurs CNRS ;
  - 2 représentants du collège ITA-IATOS ;
  - 2 représentants du collège Doctorants ;
- 3 membres nommés.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris-Villejuif, le 09 août 2016

Pour le président et par délégation,

Le délégué régional  
Patrick Mounaud



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet  
94800 Villejuif



DEC162105DR01

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8584 intitulée Laboratoire d'études sur les monothéismes (LEM)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151174DAJ du 15 Juillet 2015 donnant délégation de signature à Mr Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité UMR8584 intitulée Laboratoire d'études sur les monothéismes (LEM).

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8584.

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 13 membres :

- 2 membres de droit : le directeur de l'unité et le directeur adjoint ;
- 7 membres élus ;
- 4 membres nommés.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris-Villejuif, le 09 août 2016

Pour le président et par délégation,

Le délégué régional  
Patrick MOUNAUD



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet  
94800 Villejuif

DEC161724INSHS

**Décision portant modification de l'intitulé de l'unité mixte de recherche n°8103 - Droit comparé de Paris.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8103 intitulée Droit comparé de Paris et nommant Mme Hélène Riuz-Fabri directrice de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'intitulé de l'unité mixte de recherche n°8103 est modifié comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

-les termes : « Droit comparé de Paris » sont remplacés par les termes « Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne ».

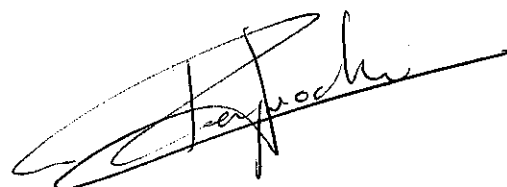
**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

91078 90/11/2016

Pour le président et par délégation,  
la directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

DEC162096DR01

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8135 intitulée Langage, langues et cultures d'Afrique noire (Llacan)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151174DAJ du 15 Juillet 2015 donnant délégation de signature à Mr Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8135 intitulée Langage, langues et cultures d'Afrique noire (Llacan).

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8135 intitulée Langage, langues et cultures d'Afrique noire (Llacan).

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 12 membres :

- 2 membres de droit : le directeur de l'unité et le directeur adjoint ;
- 8 membres élus ;
- 2 membres nommés.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris-Villejuif, le 09 août 2016

Pour le président et par délégation,

Le délégué régional  
Patrick MOUNAUD



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet  
94800 Villejuif

**DEC161728INSHS**

**Décision portant modification des sections de rattachement de l'unité mixte de recherche n°8183 intitulée Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP).**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8183 intitulée Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales et nommant M. Christian Mouhanna directeur de cette unité ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

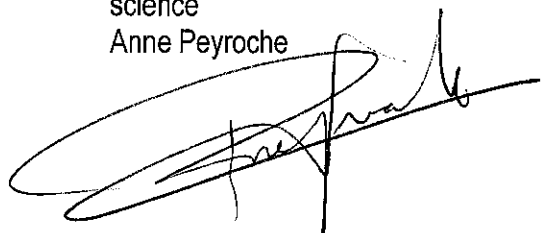
A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, les sections de rattachement de l'unité mixte de recherche susvisée sont les suivantes : 36 ; 40 ; 33.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **12 JUIL. 2016**

Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la  
science  
Anne Peyroche



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC160956dr08

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7295 intitulée « Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage » CeRCA.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision n°DEC150270DAJ du 05 février 2015 modifiée portant délégation de signature à M. Eric Buffenoir, délégué régional de la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7295 intitulée « Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage » CeRCA dont le directeur est M. Michel ISINGRINI ;

**DECIDE :**

### **Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7295 intitulée « Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage » - CeRCA.

### **Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 17 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 9 membres élus ;
- 6 membres nommés.

### **Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 15 juin 2016

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Eric BUFFENOIR



DEC 16/2009 DR08

Décision portant création d'une régie de recettes auprès de l'unité UPR3346 intitulée Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique (P') et nomination du régisseur

## LE PRESIDENT,

Vu la loi n°63-156 du 23 février 1963 portant loi de finances pour 1963 modifiée, notamment son article 60 ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n°2002-252 du 22 février 2002 modifié, relatif au régime budgétaire, financier et comptable des établissements publics à caractère scientifique et technologie ;

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 modifié abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 22 et 190 ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié, relatif au taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents,

Vu l'arrêté du 17 mars 1994 modifié, relatif aux régies d'avances et aux régies de recettes instituées en France métropolitaine auprès des centres de recherche et services du CNRS ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 modifié relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2012 portant application des articles 25, 26, 32, 34, 35, 39 et 43 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et énumérant les moyens de règlement des dépenses publiques et les moyens d'encaissement des recettes publiques ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir du président conférant la qualité d'ordonnateur secondaire aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 150269DAJ du 5 février 2015 portant nomination de M. Eric BUFFENOIR aux fonctions de Délégué régional pour la circonscription de Centre Limousin Poitou-Charentes,

DECIDE :



Délégation Centre Limousin  
Poitou-Charentes

www.cnrs.fr

3<sup>e</sup> avenue de la Recherche Scientifique  
CS 10065  
45071 Orléans Cedex 2

T. 02 38 25 52 00  
F. 02 38 69 70 31

## Article 1 – Création et nomination

I. Il est institué une régie de recettes auprès de l'Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique (P') UPR 3346 pour la période courant du 18 au 21 juillet 2016.

II. Mme Catherine DE SAINT MARTIN, TCE, est nommée régisseur de recettes. Le régisseur est dispensé de cautionnement comme le prévoit l'article 4 du décret du 20 juillet 1992.

III. Le régisseur est habilité à encaisser les recettes suivantes : repas, excursions et inscriptions dans le cadre du colloque IEEE-INDIN 2016.

## Article 2 – Modalités d'encaissement

I. Le régisseur encaisse les recettes réglées par les redevables par versement en numéraire ou par remise de chèques.

## Article 3 – Modalités de versement

I. Les encaissements en numéraire seront déposés sur le compte de l'agent comptable secondaire de la circonscription au guichet de la Direction Départementale des Finances Publiques de Poitiers, sise 11 rue Riffault, et les chèques bancaires lui seront adressés par courrier postal dès le 25 juillet 2016. Les registres de comptabilité appuyés des pièces justificatives seront adressés par courrier postal à l'agent comptable de la circonscription avant le 10 août 2016.

## Article 4 – Dispositions finales

I. Le Délégué régional et l'Agent Comptable Secondaire de la Délégation Centre Limousin Poitou-Charentes sont chargés de l'exécution de la présente décision.

II. Ampliation de cette décision sera adressée à :


- la Directrice de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation (DSFIM);
- à l'Agent Comptable Principal du CNRS, Directeur des comptes et de l'information financière (DCIF).

III. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Vu, l'Agent Comptable Secondaire,  
Lionel DEMEZET

Vu, l'Agent Comptable Principal,  
Marie-Laure INISAN-EHRET

Fait à Orléans, le 12 juillet 2016  
Le Délégué régional,  
Eric BUFFENOIR



Délégation Centre Limousin  
Poitou-Charentes

www.cnrs.fr

3e avenue de la Recherche Scientifique  
CS 10065  
45071 Orléans Cedex 2

T. 02 38 25 52 00  
F. 02 38 69 70 31



DEC162183DR11

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3040 intitulée Circuits Multi-Projets (CMP)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140845DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes ;

**Vu** la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité UMS3040 intitulée Circuits Multi-Projets (CMP) ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3040 intitulée Circuits Multi-Projets (CMP).

**Article 2 : Composition**

L'Assemblée Générale, composée de l'ensemble des électeurs, constitue le conseil de laboratoire.

Sont électeurs :

- les personnels affectés sur un poste permanent attribué au laboratoire, rémunérés par le Centre national de la recherche scientifique ou par un autre organisme partenaire du CNRS au titre d'un contrat d'association ou d'unité mixte ;
- sous réserve d'une ancienneté minimale d'un an dans l'unité considérée, les personnels non permanents participant à l'activité de l'unité et répertoriés dans la base Labintel.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 29/08/2016

Le délégué régional  
Jérôme VITRE

DEC162184DR11

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5250 intitulée Département de Chimie Moléculaire (DCM)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140845DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité UMR5250 intitulée Département de Chimie Moléculaire (DCM) ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5250 intitulée Département de Chimie Moléculaire (DCM).

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 18 membres :

- le directeur de l'unité ;
- la directrice adjointe;
- 10 membres élus;
- 6 membres nommés.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 29/08/2016

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Jérôme VITRE

DEC162182DR11

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité USR3394 intitulée Maison des Sciences de l'Homme - Alpes (MSH-Alpes)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140845DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes ;

**Vu** la décision DEC151302DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité USR3394 intitulée Maison des Sciences de l'Homme-Alpes (MSH-Alpes) ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité USR3394 intitulée Maison des Sciences de l'Homme-Alpes (MSH-Alpes)

**Article 2 : Composition**

L'Assemblée Générale, composée de l'ensemble des électeurs, constitue le conseil de laboratoire.

Sont électeurs :

- les personnels affectés sur un poste permanent attribué au laboratoire, rémunérés par le Centre national de la recherche scientifique ou par un autre organisme partenaire du CNRS au titre d'un contrat d'association ou d'unité mixte ;
- sous réserve d'une ancienneté minimale d'un an dans l'unité considérée, les personnels non permanents participant à l'activité de l'unité et répertoriés dans la base Labintel.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 29/08/2016

Le délégué régional  
Jérôme VITRE

DEC162157DR11

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UPS3390 intitulée Institut européen des données financières (EUROFIDAI)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140845DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes ;

**Vu** la décision DEC150217INSHS du 16 février 2015 portant renouvellement de l'unité UPS3390 intitulée Institut européen des données financières (EUROFIDAI).

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UPS3390 intitulée Institut européen des données financières (EUROFIDAI).

**Article 2 : Composition**

L'Assemblée Générale, composée de l'ensemble des électeurs, constitue le conseil de laboratoire.

Sont électeurs :

- les personnels affectés sur un poste permanent attribué au laboratoire, rémunérés par le Centre national de la recherche scientifique ou par un autre organisme partenaire du CNRS au titre d'un contrat d'association ou d'unité mixte ;
- sous réserve d'une ancienneté minimale d'un an dans l'unité considérée, les personnels non permanents participant à l'activité de l'unité et répertoriés dans la base Labintel.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 19/08/2016

Le délégué régional  
Jérôme VITRE



DEC162154DR11

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5168 intitulée Laboratoire de Physiologie Cellulaire et Végétale (LPCV)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140845DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité UMR5168 intitulée Laboratoire de Physiologie Cellulaire et Végétale (LPCV) ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5168 intitulée Laboratoire de Physiologie Cellulaire et Végétale (LPCV).

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 18 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 9 membres élus ;
- 7 membres nommés.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 19/08/2016

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Jérôme VITRE

DEC162151DR11

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5269 intitulée Laboratoire de Génie Electrique de Grenoble (G2Elab)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140845DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité UMR5269 intitulée Laboratoire de Génie Electrique de Grenoble (G2Elab) ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5269 intitulée Laboratoire de Génie Electrique de Grenoble (G2Elab).

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 17 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 12 membres élus ;
- 3 membres nommés.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 19/08/2016

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Jérôme VITRE

DEC162137DR11

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5520 intitulée Laboratoire Rhéologie et Procédés (LRP)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140845DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité UMR5520 intitulée Laboratoire Rhéologie et Procédés (LRP) ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5520 intitulée Laboratoire Rhéologie et Procédés (LRP).

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 11 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 7 membres élus ;
- 3 membres nommés.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 19/08/2016

Pour le président et par délégation,

Le délégué régional  
Jérôme VITRE

DEC162136DR11

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5105 intitulée Laboratoire de Psychologie et Neurocognition (LPNC)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140845DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité UMR5105 intitulée Laboratoire de Psychologie et Neurocognition (LPNC)

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5105 intitulée Laboratoire de Psychologie et Neurocognition (LPNC).

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 10 membres élus ;
- 4 membres nommés.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 19/08/2016

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Jérôme VITRE



DEC162135DR11

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5309 intitulée Institut Albert Bonniot (IAB)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140845DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité UMR5309 intitulée Institut Albert Bonniot (IAB) ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5309 intitulée Institut Albert Bonniot (IAB).

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 14 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 8 membres élus ;
- 4 membres nommés.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 19/08/2016

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Jérôme VITRE

DEC162134DR11

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5821 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et Cosmologie (LPSC)**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140845DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité UMR5821 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et Cosmologie (LPSC)

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5821 intitulée Laboratoire de Physique Subatomique et Cosmologie (LPSC).

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 13 membres :

- le directeur de l'unité ;
- les deux directeurs adjoints ;
- 8 membres élus ;
- 2 membres nommés.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 19/08/2016

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Jérôme VITRE

**DEC162025DR12**

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7308 intitulée Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse ;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7308, intitulée « Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie », dont le directeur est Laurent DOUSSET ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR 7308, intitulée « Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie », dont la directrice est Mme Pascale BONNEMERE ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7308 intitulée Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie.

**Article 2 : Composition**

En application de l'article 3 de la décision du 28 octobre 1992, l'assemblée générale composée de l'ensemble des électeurs, constitue le conseil de laboratoire.

Si l'effectif de l'unité venait à dépasser 30 électeurs, le conseil de laboratoire sera composé et désigné selon les dispositions des articles 3 et 4 modifiés de la décision du 28 octobre 1992.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 25 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Younis HERMES

DEC162038DR12

**Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7265 intitulée Biologie végétale et microbiologie environnementales**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7265, intitulée « Biologie végétale et microbiologie environnementales », dont le directeur est Michel HAVAUX ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7265 à compter du 20 mai 2014.

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 12 membres :

- le directeur de l'unité ;
- la directrice adjointe de l'unité ;
- 6 membres élus : 1 pour le collège des ITA, 3 pour le collège des chercheurs, 2 pour le collège des post-doc/doctorants/CDD ;
- 4 membres nommés ;
- 1 membre invité permanent.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 27 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Younis HERMES

## **DEC161590DR12**

**Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7310 intitulée Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010 ;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7310, intitulée « Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman », dont la directrice est Ghislaine ALLEAUME ;

**Vu** la décision DEC151588INSHS du 20 juillet 2015 nommant Mme Catherine MILLER directrice de l'UMR7310, Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, à compter du 1<sup>er</sup> août 2015 ;

**DECIDE :**

### **Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7310.

### **Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- la directrice de l'unité ;
- la directrice adjointe de l'unité ;
- 11 membres élus : 3 pour le collège des chercheurs, 4 pour le collège des enseignants-chercheurs, 2 pour le collège ITA et 2 pour le collège des doctorants ;
- 7 membres nommés : 4 pour le collège des chercheurs, 2 pour le collège des enseignants-chercheurs, 1 pour le collège des ITA ;

### **Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Fait à Marseille, le 28 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Younis HERMES

## **DEC161598DR12**

### **Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7291 intitulée Laboratoire de neurosciences cognitives**

#### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010 ;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7291, intitulée « Laboratoire de neurobiologie de la cognition », dont le directeur est Bruno POUCKET ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7291, intitulée Laboratoire de neurosciences cognitives, dont le directeur est M. Bruno POUCKET ;

#### **DECIDE :**

##### **Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7291.

##### **Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 13 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 7 membres élus : 2 pour le collège ITA, 3 pour le collège des enseignants-chercheurs AMU, 1 pour le collège des chercheurs CNRS, 1 pour le collège des étudiants ;
- 5 membres nommés ;
- 1 invité permanent : l'assistant de prévention ;

##### **Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

##### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 01 juillet 2016

Pour le président et par délégation,

Le délégué régional  
Younis HERMES

DEC162012DR12

**Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMR7260 intitulée Neurosciences intégratives et adaptatives**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse;

**Vu** la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7260, intitulée « Neurosciences intégratives et adaptatives », dont le directeur est Christian XERRI ;

**DECIDE :**

#### **Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7260 à compter du 10 janvier 2012.

#### **Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 14 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 9 membres élus : 4 pour le collège des ITA-BIATSS, 4 pour le collège des chercheurs et enseignants-chercheurs, 1 pour le collège des doctorants-post-doctorants ;
- 4 membres nommés.

#### **Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

#### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 22 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Younis HERMES

DEC162039DR12

**Décision portant composition du conseil de laboratoire de l'unité UMS3367 intitulée Centre d'immunophénomique**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse;

**Vu** la décision DEC122739DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMS3367, intitulée « Centre d'Immunophénomique », dont le directeur est Bernard MALISSEN ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMS3367 à compter du 11 juillet 2014.

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 9 membres élus : 9 pour le collège des ITA/BIATSS ;
- 5 membres nommés.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 27 juillet 2016

Pour le président et par délégation,  
Le délégué régional  
Younis HERMES

## **DEC162024DR12**

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7376 intitulée Laboratoire de chimie de l'environnement**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse;

**Vu** la décision DEC151291DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité UMR7376, intitulée « Laboratoire de chimie de l'environnement », dont le directeur est Henri WORTHAM ;

**DECIDE :**

### **Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7376.

### **Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 10 membres élus : 6 pour le collège des chercheurs et enseignants-chercheurs, 4 pour le collège des BIATSS et ITA ;
- 4 membres nommés.

### **Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 25 juillet 2016

Pour le président et par délégation,

Le délégué régional  
Younis HERMES



## **DEC162051DR16**

désignant les organisations syndicales représentatives au sein du CNRS pouvant bénéficier des droits attribués par les dispositions des articles 3 et 5 du décret n° 82-447 au niveau de la délégation régionale Paris Michel-Ange

### **LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** les résultats de l'élection au comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche du 8 décembre 2014 ;

**Vu** la décision n° DEC143127DRH du 16 décembre 2014 fixant la répartition des sièges au comité technique du CNRS,

**Vu** la décision n°DEC133070 du 14 novembre 2013 donnant délégation de signature à Mme Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision n° DEC150258DRH du 3 février 2015 désignant les organisations syndicales représentatives au sein du CNRS pouvant bénéficier des droits attribués par les dispositions des articles 3 et 5 du décret n° 82-447 modifié,

### **Décide**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Les organisations syndicales représentatives au sein du CNRS pouvant bénéficier des droits attribués par les dispositions des articles 3 et 5 du décret n° 82-447 au niveau de la délégation régionale Paris Michel-Ange sont les suivantes (par ordre alphabétique) :

-le syndicat général de l'éducation nationale - section nationale des personnels des EPST (SGEN-CFDT Recherche EPST) ;

- le syndicat national indépendant de la recherche scientifique (SNIRS-CGC) ;
- le syndicat national des personnels techniques, scientifiques et des bibliothèques de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture (SNPTES) ;
- le syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT),

## Article 2

La décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 mars 2015

Hélène NAFTALSKI  
Déléguée régionale Paris

Michel-Ange

DEC160398DR16

**Décision portant nomination de Mme Christelle BARTHE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8105 intitulée Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy)**

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la Décision n° 05A008DSI du 06/12/2005, portant création de l'UMR8105 intitulée Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy) ;

**Vu** la Décision n° DEC123138INSU du 24 janvier 2012 nommant M. Pierre TULET Directeur de l'UMR8105

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire en date du 04/09/2015

**Vu** la Décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Mme Héléne NAFTASKY, Déléguée régionale pour la Circonscription Paris Michel-Ange ;

Considérant que Mme Christelle BARTHE a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la Délégation Ile-de-France Ouest et Nord, du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2015, puis du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Christelle BARTHE, Chargée de Recherche 1<sup>ère</sup> classe, est nommée aux fonctions d'Assistante de prévention au sein de l'UMR8105 intitulée Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Mme Christelle BARTHE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Christelle BARTHE est placée directement sous l'autorité du directeur de l'UMR8105.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 septembre 2015

Le Directeur de l'UMR 8105

**Pierre TULET**  
Directeur de l'UMR8105 LACy

La Déléguée régionale de Paris Michel-Ange

**Héléne NAFTALSKI**



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00  
01 44 96 53 90

DEC162084DR16

## **Décision portant désignation des membres du conseil de service au sein de la délégation régionale Paris Michel-Ange**

### **LA DELEGUE REGIONALE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions du CNRS ;

**Vu** la décision 940199DSI du 1<sup>er</sup> juillet 1994 portant création du conseil de service au sein de la Délégation Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Madame Hélène NAFTALSKI, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** les résultats des élections des représentants du personnel du 10 juin 2016 ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1er :**

La composition du Conseil de service de la Délégation Paris Michel-Ange est la suivante :

#### **Membres de droit :**

- o Naftalski Hélène
- o Poulain Christelle

#### **Membres nommés :**

- o Fersing Christophe
- o Leniston Hélène
- o Moulet Véronique
- o Pardo Annie
- o Viougeas Jessy

#### **Représentants pour le service financier et comptable :**

- titulaires
  - o Angely Marie-Lise
  - o Hie Florence
  - o Saint-Eloy Lawrence
- Suppléants
  - o Chauvet Fanny
  - o Faife Jean-Patrice
  - o Godest Thérèse

**Représentants pour le service technique et logistique :**

- titulaires
  - o Dessalle Philippe
  - o Perez Yves
- Suppléant
  - o Fleret Hermann

**Représentants pour le service systèmes d'information :**

- titulaires
  - o Bouhali Madjid
  - o Garnier Ludovic
- Suppléant
  - o Lelong Stephan

**Représentants pour le service des ressources humaines :**

- titulaires
  - o Hellier Catherine
  - o Sosson Valérie
- Suppléants
  - o Thibaudier Carine
  - o Straub Karine

**Représentants pour le service partenariat et valorisation :**

- titulaire
  - o Soulacroup Arlette
- Suppléant
  - o Renouf Laurent

**Représentants pour la cellule DR :**

- titulaire
  - o Mchinda Hadjira
- Suppléant
  - o Jacques-Philippe Nelly

**Membre invité :** Bussy Béatrice

La durée du mandat des membres du conseil de service est fixée à cinq ans.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de service exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 juin 2016

La déléguée régionale  
Hélène Naftalski

DEC162043DASTR

Décision portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS.

LE PRESIDENT,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n° DEC998353DCAJ du 10 mars 1999 modifiée portant rattachement des structures opérationnelles du CNRS aux délégations en fonction de leur localisation géographiques ;

**Vu** la décision n° DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n° DEC161967DAJ du 21 juillet 2016 donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Anne Peyroche, directrice générale déléguée à la science ;

DECIDE :

**Art. 1.** - A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS listées à l'annexe de la présente décision sont rattachées aux délégations régionales du CNRS selon la répartition prévue dans cette même annexe.

**Art.2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 juillet 2016.

Pour le Président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la science  
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

DEC162043DASTR - Annexe unique

Code unité	Intitulé	DIRECTEUR UNITÉ	INSTITUT UNITÉ	DÉLÉGATION RÉGIONALE DE RATTACHEMENT JUSQU'AU 31/12/2016	DÉLÉGATION RÉGIONALE DE RATTACHEMENT A COMPTER DU 01/01/2017
UMR3320	LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE POUR LA SOCIOLOGIE ECONOMIQUE	GIRAUD Olivier	INSHS	Paris-Villejuif	Ile-de-France Ouest et Nord
UMR8006	PROCÉDÉS ET INGÉNIERIE EN MÉCANIQUE ET MATÉRIAUX	REGNIER Gilles	INSIS	Paris-Villejuif	Ile-de-France Ouest et Nord
UMR8058	CENTRE D'HISTOIRE SOCIALE DU XXÈME SIÈCLE	GOETSCHEL Pascale	INSHS	Paris-Villejuif	Ile-de-France Ouest et Nord
UMR8103	INSTITUT DES SCIENCES JURIDIQUE ET PHILOSOPHIQUE DE LA SORBONNE	ROUSSEAU Dominique	INSHS	Paris-Villejuif	Ile-de-France Ouest et Nord
UMR8138	SORBONNE-IDENTITÉS, RELATIONS INTERNATIONALES ET CIVILISATIONS DE L'EUROPE	BUSSIÈRE Eric	INSHS	Paris-Villejuif	Ile-de-France Ouest et Nord
UMR8171	INSTITUT DES MONDES AFRICAINS	BOILLEY Pierre	INSHS	Paris-Villejuif	Ile-de-France Ouest et Nord
UMR8174	CENTRE D'ÉCONOMIE DE LA SORBONNE	FONTAGNE Lionel	INSHS	Paris-Villejuif	Ile-de-France Ouest et Nord
UMR8209	CENTRE EUROPÉEN DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCE POLITIQUE DE LA SORBONNE	BRIQUET Jean Louis	INSHS	Paris-Villejuif	Ile-de-France Ouest et Nord
UMR8218	ARTS, CRÉATIONS, THÉORIES, ESTHÉTIQUES	CONTE Richard	INSHS	Paris-Villejuif	Ile-de-France Ouest et Nord
UMR8504	GÉOGRAPHIE-CITÉS	BANOS Arnaud	INSHS	Paris-Villejuif	Ile-de-France Ouest et Nord
UMR8533	INSTITUTIONS ET DYNAMIQUES HISTORIQUES DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SOCIÉTÉ	MARGAIRAZ Michel	INSHS	Paris-Villejuif	Ile-de-France Ouest et Nord
UMR8586	POLE DE RECHERCHE POUR L'ORGANISATION ET LA DIFFUSION DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	LOMBARD Jérôme	INSHS	Paris-Villejuif	Ile-de-France Ouest et Nord
UMR8590	INSTITUT D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES	GAYON Jean	INSHS	Paris-Villejuif	Ile-de-France Ouest et Nord
UMR8032	CENTRE D'ÉTUDES TURQUES, OTTOMANES, BALKANIQUES ET CENTRASATIQUES	CLAYER Nathalie	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8036	CENTRE D'ÉTUDES SOCIOLOGIQUES ET POLITIQUES RAYMOND ARON	REMAUD Olivier	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8039	CENTRE D'ANALYSE ET D'INTERVENTION SOCIOLOGIQUES	KHOSROKHAVAR Farhad	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8083	CENTRE D'ÉTUDES DES MONDES RUSSE, CAUCASIEN ET CENTRE-EUROPEEN	DAUCE Françoise	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8097	CENTRE MAURICE HALBWACHS	MICHEL Patrick	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8131	CENTRE GEORG SIMMEL. RECHERCHES FRANCO-ALLEMANDES EN SCIENCES SOCIALES	KIESOW Rainer Maria	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8168	MONDES AMÉRICAINS	BOYER Veronique	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8170	CENTRE ASIE DU SUD-EST	RAPPOPORT-CHABANIER Dana	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8173	CHINE, CORÉE, JAPON	OBRINGER Frederic	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8177	INSTITUT INTERDISCIPLINAIRE D'ANTHROPOLOGIE DU CONTEMPORAIN	WENDLING Thierry	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8178	INSTITUT MARCEL MAUSS	OGIEN Albert	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8216	CENTRE D'ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES DU RELIGIEUX	IOGNA PRAT Dominique	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8545	PARIS JOURDAN SCIENCES ECONOMIQUES	BEHAGHEL Luc	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8557	CENTRE D'ANALYSES ET DE MATHÉMATIQUES SOCIALES	NADAL Jean-Pierre	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8558	CENTRE DE RECHERCHES HISTORIQUES	ZUNIGA Jean-Paul	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8560	CENTRE ALEXANDRE KOYRE	ROMANO Antonella	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8564	CENTRE D'ÉTUDES DE L'INDE ET DE L'ASIE DU SUD	ZUPANOV Ines	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8566	CENTRE DE RECHERCHE SUR LES ARTS ET LE LANGAGE	BUCH Esteban	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMS3558	UMS QUETELET - PROGEDO	ANDRE Benedicte	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
UMR8582	GROUPE SOCIÉTÉS, RELIGIONS, LAICITÉS.	PORTIER Philippe	INSHS	Paris-Villejuif	Paris B
USR3278	CENTRE DE RECHERCHE INSULAIRE ET OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT	PLANES Serge	INEE	Paris-Villejuif	Paris B



## DEC162043DASTR - Annexe unique

Code unité	Intitulé	DIRECEUR UNITÉ	INSTITUT UNITÉ	DÉLÉGATION RÉGIONALE DE RATTACHÈMENT JUSQU'AU 31/12/2016	DÉLÉGATION RÉGIONALE DE RATTACHÈMENT A COMPTEUR DU 01/01/2017
ex-UPR20	EX-LABORATOIRE DE PHOTONIQUE ET DE NANOSTRUCTURES - TRANSFERT DANS LE CADRE DE LA CRÉATION DU C2N -	FANI Giancarlo	INP - INSIS	Ile-de-France Ouest et Nord	Ile-de-France Sud
FR3734	FÉDÉRATION MATHSTIC	FOUQUERE Christophe	INS2I	Ile-de-France Ouest et Nord	Paris-Villejuif
UMR7030	LABORATOIRE D'INFORMATIQUE DE PARIS-NORD	PETRUCCI Laure	INS2I	Ile-de-France Ouest et Nord	Paris-Villejuif
UMR7187	LEXIQUES, DICTIONNAIRES, INFORMATIQUE	LE TALLEC-LLORET Gabrielle	INSHS	Ile-de-France Ouest et Nord	Paris-Villejuif
UMR7234	CENTRE D'ÉCONOMIE DE PARIS NORD	BATIFOULIER Philippe	INSHS	Ile-de-France Ouest et Nord	Paris-Villejuif
UMR7244	LABORATOIRE DE CHIMIE, STRUCTURES, PROPRIÉTÉS DE BIOMATÉRIAUX ET D'AGENTS THÉRAPEUTIQUES	MIGONNEY Véronique	INC	Ile-de-France Ouest et Nord	Paris-Villejuif
UMR7538	LABORATOIRE DE PHYSIQUE DES LASERS	GORCEIX Olivier	INP	Ile-de-France Ouest et Nord	Paris-Villejuif
UMR7539	LABORATOIRE ANALYSE, GÉOMÉTRIE ET APPLICATIONS	SOUPLET Philippe	INSMI	Ile-de-France Ouest et Nord	Paris-Villejuif
UPR3407	LABORATOIRE DES SCIENCES DES PROCÉDÉS ET DES MATÉRIAUX	HASSOUNI Khaled	INSIS	Ile-de-France Ouest et Nord	Paris-Villejuif

**Le Président du Centre national  
de la recherche scientifique**



- Vu**, le décret N°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique,
- Vu**, le décret N°84-431 du 6 juin 1984, modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment articles 10 à 14,
- Vu**, le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre National de la recherche scientifique,
- Vu**, la demande des intéressés,
- Vu**, l'avis des organismes d'origine,
- Vu**, la décision du 27 mai 2016, arrêtant la liste des enseignants chercheurs accueillis en délégation,

**DECIDE**

**ARTICLE I** L'article I de la décision susvisée est modifié comme suit :

**Les lignes suivantes sont supprimées**

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
<b>Institut national de physique nucléaire et de physique des particules</b>	M. BUSATO	Emmanuel
<b>Institut des sciences de l'information et de leurs interactions</b>	Mme BRUT	Marie
	M. MARISSA	Michael
<b>Institut de chimie</b>	M. POISSON	Thomas
	M. TROLEZ	Yann
<b>Institut des sciences biologiques</b>	M. ISABLEU	Brice
<b>Institut des sciences humaines et sociales</b>	Mme AVRIL	Christelle
	Mme KEFI	Hajer
	M. LABUSSIÈRE	Olivier
	Mme LALLEMENT	Emmanuelle
	Mme ZAKHAROVA	Larissa
<b>Institut des sciences mathématiques et de leurs interactions</b>	M. COEURJOLLY	Jean-François
	M. MUNNIER	Alexandre
	M. NAJNUDEL	Joseph
	M. NGUYEN	Viet Anh
	M. RIVOIRARD	Vincent
	M. VALLETTE	Bruno

**ARTICLE II** La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 9 août 2016

Pour le Président

Le Directeur des ressources humaines  
Pierre COURAL

# Établissement public à caractère scientifique, et technologique et Recherche

**Organisation générale du CNRS**  
Présidence générale déléguée  
Direction générale déléguée  
Instituts : domaines scientifiques, technologiques  
Unités de recherches et de services : UPR, UPS, "Nul n'est censé ignorer la loi"...

**Textes fondateurs**  
Textes administratifs  
Réglementation  
Actes administratifs  
Publication légale

**Textes administratifs**  
Exercice des activités de recherche  
Article unique  
Article  
Art. 1. -  
Art. 2. -  
Art. 3. -

**Textes administratifs**  
Mesures particulières  
Comités, conseils et commissions  
Concours et promotions  
Distinctions  
Émeritat

**Textes administratifs**  
Fonctionnaires  
Statutaires  
Statutaires communes - aux corps de fonctionnaires  
Statutaires particuliers des corps de fonctionnaires  
Statutaires des corps de fonctionnaires  
Statutaires des corps de fonctionnaires

**Textes administratifs**  
Procédures CNRS  
Procédures administratives  
Procédures institutionnelles  
Procédures de nomination aux fonctions  
Procédures de nomination de directeur d'unité  
Procédures de nomination de directeur d'unité

**CNRS**



www.cnrs.fr